Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17208 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 24 MAI 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Jeux vidéo, les innovations

■ L'adaptation chez les robots

Israël se retire du Liban

● L'armée israélienne s'en va du sud du Liban, qu'elle occupait depuis 1978 ● « Cette tragédie est terminée », déclare le premier ministre, Ehoud Barak ● Le Hezbollah profite de l'effondrement des pro-Israéliens de l'ALS ● Prise de court, l'ONU se préoccupe du rôle de sa force d'interposition

LE PREMIER ministre israélien, Ehoud Barak, a annoncé officiellement, mardi 23 mai, le retrait des forces israéliennes du sud du Liban qu'elles occupaient depuis 1978. « *Cette tragédie est terminée*, a déclaré M. Barak à la radio de l'armée. *Nous nous redéploierons dans les jours qui viennent à la frontière internationale.* » L'effondrement de l'Armée du Liban sud (ALS), alliée à Israël, sous la pression des miliciens du Hezbollah chiite, a obligé le premier ministre israélien à précipiter son calendrier. Ce retrait, que M. Barak s'était engagé à réaliser au soir de son élection, il y a un an presque jour pour jour, devait intervenir au plus tard le 7 juillet. Les désertions se multiplient dans les rangs de l'ALS, qui aurait perdu, en l'espace de quelques jours, environ la moitié de ses forces – estimées à 2 600 hommes. Alors que les troupes israéliennes ont déjà abandonné de nombreuses positions dans la zone occupée, le délitement de l'ALS laisse le champ libre au Hezbollah. L'accélération des événements prend également de court les Nations unies. Le Conseil de sécurité doit se prononcer sur un rapport rédigé par le diplomate norvégien Terje Roed Larsen, qui prévoit le quasi doublement de la Force d'interposition des Nations unies (Finul) présente sur place depuis 1978. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à l'unisson des pays qui pourraient participer à ce renforcement, souhaite éviter cependant que la Finul ne devienne un punching-ball sur cette frontière entre Israël et ses ennemis.

Lire pages 2-3 et nos informations sur les missions de l'ONU page 4

La justice met en cause le financement du parti des chasseurs

ALORS QUE le Sénat commence, mardi 23 mai, l'examen du projet de loi relatif à la chasse, les mises en cause se multiplient sur la gestion des organismes responsables de la chasse. Dans son rapport définitif sur la gestion de l'Office national de la chasse, la Cour des comptes dénonce les « *défaillances constatées dans l'organisation et la mise en œuvre des contrôles auxquels doivent être soumises* » les fédérations de chasseurs, soupçonnées d'avoir financé la manifestation nationale des chasseurs de février 1998. De la même manière, l'enquête de la justice visant M. Goustat, fondateur de Chasse pêche nature et traditions (CPNT), progresse et s'efforce de démontrer l'utilisation des fonds parapublics au bénéfice de ce mouvement politique.

Lire page 6 et notre éditorial page 19

DEUX SUPPLÉMENTS

La beauté dans la peau

Cheveux de soie, pieds couverts de bijoux, brassières à paillettes, mules rebrodées de perles, dos piqueté de strass, fards irisés : dans notre supplément *Mode en capitales,* le corps a la beauté dans la peau. De Tenerife à Goa, en passant par Miami et Avignon, *La Beauté* est le thème d'une exposition qui encourage le dialogue entre art ancien et art contemporain et permet de s'interroger sur les orientations des nouveaux créateurs. Et c'est aussi un supplément du *Monde.*

Mosquées en France

STRASBOURG disposera peut-être de deux grandes mosquées. Le conseil municipal a décidé de ne pas trancher, lundi 22 mai, entre les deux projets de lieu de culte adapté aux 30 000 membres de la communauté musulmane, qui représentent 10 % de la population de l'agglomération strasbourgeoise. Sur fond de manœuvres politiques, ce dossier a mis en évidence la complexité des alliances et les divisions au sein de cette communauté. *Le Monde* publie la carte exhaustive des 1 536 lieux de culte musulmans en France, recensés par le ministère de l'intérieur. Il n'existe pour l'instant, en métropole, que cinq grandes mosquées conçues et construites spécifiquement pour cet usage.

Lire page 10

Jörg Haider, l'Européen en tee-shirt qui sortait de la tente de Kadhafi

VIENNE
de notre correspondante

Il a déjà rencontré « *plus d'une fois* » le colonel Mouammar Kadhafi, s'entend très bien avec « *sa famille* » et trouve « *très intéressant de discuter avec lui* » : sur un ton grave, presque timide, Jörg Haider a confirmé lundi soir 22 mai à la télévision autrichienne qu'il entretenait, « *à titre strictement privé* », avec le dirigeant libyen « *des relations amicales* » qui semblent lui tenir à cœur, mais sur lesquelles il avait gardé jusqu'alors le plus grand secret. Cette amitié, qui intrigue beaucoup la presse viennoise et provoque quelques remous en Carinthie – province dont le chef de l'extrême droite autrichienne est gouverneur –, a été révélée par hasard.

Le 9 mai, l'envoyée spéciale du quotidien *USA Today*, Barbara Slavin, attendait d'être introduite sous la tente du dirigeant libyen, dans la caserne de Bab Azizia à Tripoli, lorsque, à sa grande surprise, elle en a vu sortir un « *Européen vêtu de façon décontractée* », tee-shirt bleu ciel sous une veste marine, qu'elle identifia comme le politicien le plus controversé d'Autriche. « *Il avait l'air très content de lui, excité et heureux* », a-t-elle raconté au magazine viennois *Profil*. « *Quand je me suis présentée à lui, il était étonné, mais a réagi de façon très professionnelle. Je n'ai pas eu le temps de lui poser des questions car on m'a menée tout de suite dans la tente.* » Interrogé par Barbara Slavin sur les raisons pour lesquelles il fréquentait un homme qui passe pour « *réactionnaire ou même fasciste* », le colonel Kadhafi a répondu qu'il ne pouvait être « *plus autrichien que les Autrichiens eux-mêmes* », qui ont porté les amis de Jörg Haider au pouvoir. Jörg Haider, a-t-il précisé, est venu à Tripoli en compagnie d'un banquier et souhaite établir avec la Libye « *une coopération économique* ».

Il n'en fallait pas davantage pour alimenter des hypothèses sur un financement occulte de l'ancien chef du FPÖ par le colonel : celui-ci n'a-t-il pas souvent renfloué les caisses du leader noir américain Louis Farrakhan (président du mouvement *Nation of Islam*) ou du populiste russe Vladimir Jirinovski, tous deux critiqués pour leur rhétorique xénophobe et antisémite ? « *Dans cette affaire, le financement est la seule question politiquement intéressante* », remarque le député Vert Peter Pilz. Lundi soir, Haider a implicitement démenti de telles rumeurs en affirmant que le banquier qui l'accompagnait à Tripoli était seulement « *un ami* ».

Les « *connexions libyennes* » de l'ancien chef du parti autrichien de la liberté (FPÖ) ne constituent pas en soi un sujet de scandale dans un pays qui, depuis le chancelier Bruno Kreisky, s'est toujours flatté d'entretenir des relations cordiales avec la Libye, surtout à l'époque où ce pays figurait sur la « liste noire » de l'administration reaganienne. Entre-temps, le colonel Kadhafi est rentré en grâce et a eu récemment des entretiens avec plusieurs dirigeants européens – dont le chancelier Wolfgang Schüssel – lors du sommet Europe-Afrique au Caire.

Jörg Haider avait déjà séjourné très discrètement en Libye, à l'invitation du fils aîné du colonel, Saïf-al-Islam, vingt-neuf ans, qui vient de terminer des études de commerce dans une université privée à Vienne. Lors de la remise de son diplôme, fin avril, Haider a apporté en personne une « *corbeille de cadeaux carinthiens* » à son jeune ami libyen. C'était, on le sait maintenant, quelques jours avant de rencontrer son père.

Joëlle Stolz

AFP

CONVOYEURS

La fin du conflit

Sous la pression du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, le patronat a accordé aux convoyeurs de fonds une prime de 1 000 francs net par mois. Cette initiative a été saluée par l'ensemble des syndicats. Ceux-ci consultaient leur base mardi, avant de signer le protocole d'accord, mais tous désiraient mettre un terme à cette grève. p. 22 et un point de vue p. 21

Parcours macabre

GUY GEORGES

À QUOI servent la justice, la police, la prison et la psychiatrie ? Le cas Guy Georges, qui a reconnu sept assassinats précédés de viols, pose toutes ces questions. Il a déjà passé treize années sous les barreaux, et jamais la crainte d'y retourner ne l'a empêché de continuer son parcours macabre.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 524 - 7,50 F

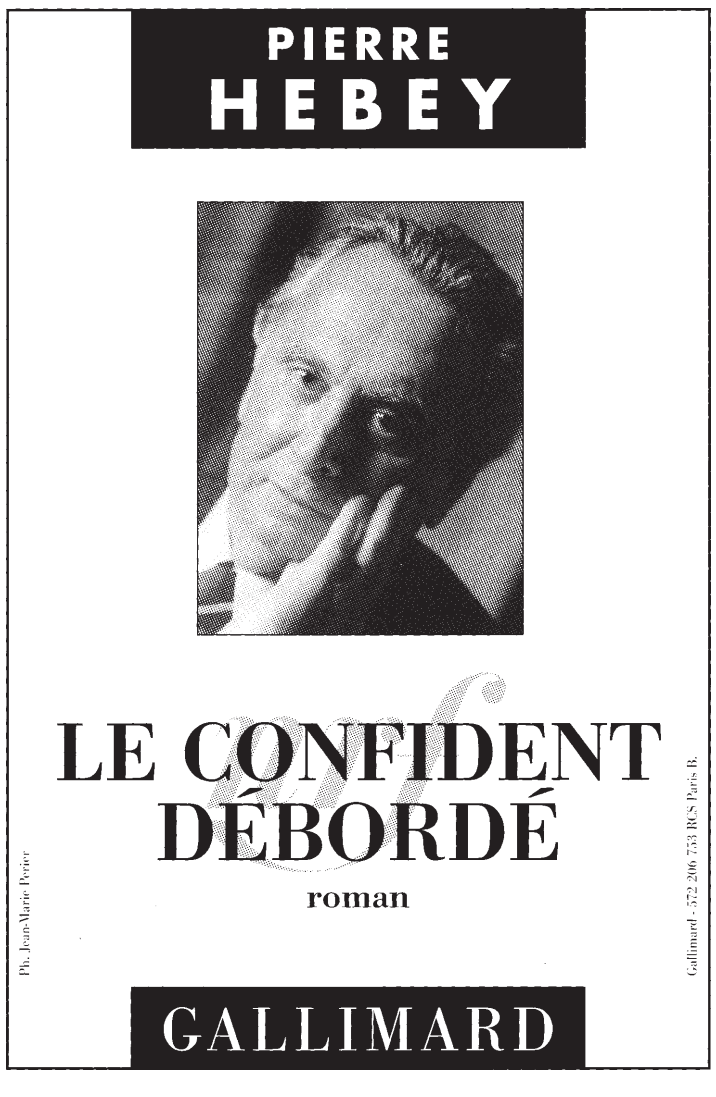

Une mondialisation aux « couleurs chinoises »

LA CHINE est aux portes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Après quatorze ans de candidature infructueuse, l'empire du Milieu devrait rallier vers la fin de l'année le club du commerce mondialisé – une adhésion que Pékin perçoit comme une reconnaissance naturelle due à son rang. L'événement est d'importance s'agissant d'un pays concentrant un cinquième de la population de la planète et embarqué depuis deux décennies dans une époustouflante entreprise de modernisation.

Le tournant ne saurait toutefois être surestimé. En l'état, l'économie chinoise ne pèse finalement que peu dans les équilibres internationaux. En 1998, le commerce sino-américain n'aura représenté que 1 % du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis. L'entrée de Pékin dans le club ne sera ni le désastre redouté par certains ni le miracle loué par d'autres. Aux yeux des dirigeants chinois, la quête de cette adhésion ne relève pas seulement d'un souci de respectabilité, même si cette dimension psychologique a pesé de tout son poids au sein d'une élite habitée par l'obsession de jouer dans la cour des grands. La principale motivation tient à la prise de conscience que le ressort de la croissance chinoise est localisé à l'extérieur et non à l'intérieur du territoire.

Alors que Pékin espérait conquérir de nouvelles marges d'autonomie après vingt ans d'ouverture, en particulier grâce aux transferts de technologie généreusement octroyés par les pays industrialisés, la contrainte extérieure ne s'est pas franchement desserrée. Le pays ne s'était pas encore arrimé aux dernières innovations en matière d'industrie automobile, aéronautique ou agroalimentaire qu'il doit maintenant courir derrière la nouvelle économie. C'est un défi angoissant pour un régime qui se sent menacé par la libre circulation des informations. Au rythme où va aujourd'hui le progrès technique, la Chine ne peut espérer maintenir un rang conforme à ses ambitions qu'au prix d'une exploitation sans complexe de ses réserves de matière grise.

C'est tout le problème. Les talents ne manquent assurément pas mais ils sont asphyxiés par les structures.

Frédéric Bobin

Lire la suite page 19

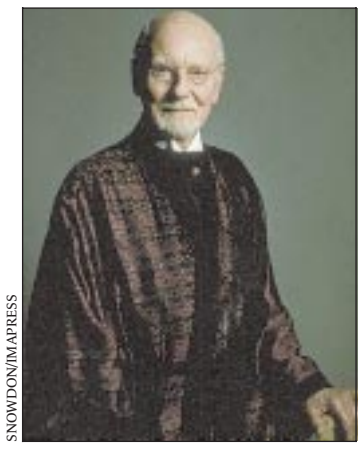

SNOWDON/IMAPRESS

SHAKESPEARE

La mort de John Gielgud

Le comédien britannique John Gielgud est mort, dimanche 21 mai. Le 14 avril, jour de ses quatre-vingt-seize ans, il tournait encore pour la BBC. Tenu pour l'un des plus parfaits shakespeariens, il avait aussi joué dans de nombreux films, dont *Providence,* d'Alain Resnais. p. 35

International	2	Tableau de bord	27
France	6	Aujourd'hui	30
Société	10	Météorologie, jeux	33
Régions	14	Culture	35
Carnet	16	Guide culturel	37
Horizons	18	Kiosque	38
Entreprises	22	Abonnements	38
Communication	26	Radio-Télévision	39

PROCHE-ORIENT **Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a annoncé, mardi 23 mai, le retrait accéléré de son armée du Liban sud. Le délai qu'il avait fixé était le 7 juillet mais il a expliqué à la radio de l'armée : *« Nous nous redéploierons dans les jours qui viennent à la frontière internationale. »* ● CETTE ACCÉLÉRATION est provoquée par la débandade de la milice pro-israélienne, l'Armée du Liban sud, dont les hommes déposent les armes et soit se rendent par dizaines aux autorités libanaises soit se réfugient en Israël. ● LE HEZBOLLAH, qui a réussi à entraîner des milliers de villageois à marcher vers leurs anciens villages, occupe le vide laissé par l'ALS. ● LES NATIONS UNIES sont prises de vitesse par la décision de Jérusalem. Le plan envisagé d'un déploiement prévu et ordonné de casques bleus dans la zone est compromis.**

Israël précipite son retrait du Liban sud

Ehoud Barak a annoncé que ses troupes auraient achevé « dans les jours qui viennent » leur évacuation de la zone de 850 kilomètres carrés occupée depuis 1978 au pays du Cèdre. Ce départ, qui était voulu par le premier ministre israélien, a été accéléré par la débâcle de la milice pro-israélienne, l'ALS

MISGAV AM
(frontière israélo-libanaise)
de notre envoyé spécial

Les démentis d'hier sont parfois les vérités du lendemain. Moins de vingt-quatre heures après avoir assuré que, contrairement aux affirmations de la télévision, Israël ne quitterait pas le Liban sud avant la date du 7 juillet fixée par son premier ministre, les proches d'Ehoud Barak ont dû se déjuger. Mardi 23 mai au matin, le premier ministre lui même annonçait que ce retrait s'achèverait dans les prochains jours. *« Cette tragédie de dix-huit ans est terminée »*, a-t-il déclaré à la radio de l'armée, expliquant : *« Nous nous redéploierons dans les jours qui viennent à la frontière internationale. »* Lundi, Haïm Ramon, ministre à la présidence du conseil, avait laissé entrevoir une telle accélération tandis que, à peu près au même moment, le général Gaby Ashkenazi, chef militaire de la région nord, recevant la presse dans son quartier général de Safed pour la première fois depuis bien longtemps, admettait qu'Israël *« était en train d'ajuster son dispositif conformément à la réalité du terrain »*.

Derrière lui, une immense carte d'état-major ne laissait aucun doute sur l'ampleur du désastre : le centre de la zone tenue depuis plus de vingt ans par Israël et ses alliés de l'Armée du Liban sud (ALS) venait bel et bien d'être enfoncé à la hauteur du village de Markaba, coupant en deux la zone d'occupation, mettant le Hezbollah à 2 kilomètres de la frontière d'Israël et obligeant le premier ministre à réunir d'urgence un cabinet de sécurité pour envisager les suites à donner à une réalité devenue terriblement mouvante.

Dimanche 21 mai, malgré l'inquiétante défection d'une cinquantaine de miliciens de l'ALS abandonnant sans combattre cinq villages à proximité de la frontière (*Le Monde* du 23 mai), un retrait ordonné des quelques troupes israéliennes demeurées au Liban paraissait encore possible. Mais, lundi, tout était changé. Avec pour seule perspective le retrait inéluctable de leurs alliés et protecteurs, dans l'ignorance totale de leur avenir et de celui de leurs familles, des centaines de combattants de l'ALS, déçus ou désespérés, ont brutalement basculé, quittant leur position ou se rendant sans combattre aux milices du Hezbollah, qui, parfois, les ont embarqués pour les livrer aux services de sécurité de l'armée libanaise, restés, eux, prudemment à l'écart du champ de bataille.

RECONQUÊTE PACIFIQUE

Le mouvement a commencé dès dimanche soir, lorsque, profitant de la démoralisation des soldats de l'ALS, le Hezbollah a réussi à entraîner des milliers de villageois à la reconquête pacifique de leurs villages. Sans armes et drapeaux au vent, les villageois sont revenus chez eux, forçant les soldats de l'ALS au repli ou à la reddition. Impuissantes devant l'ampleur du mouvement, n'osant pas tirer sur des civils désarmés, les troupes israéliennes repliées derrière la frontière n'ont pu qu'observer l'inéluctable : l'autolibération de la zone dite « de sécurité » occupée, directement ou par mercenaires interposés, depuis 1978. Dimanche soir et durant toute la nuit suivante, les canons israéliens sont entrés en action, tirant court pour tenir les militants du Hezbollah à l'écart de la frontière. Lundi matin, la canonade, relayée par des tirs de mitrailleuse, durait toujours, dirigée par des hélicoptères de combat scrutant, immobiles, les alentours, hors de portée de l'ennemi.

A 2 kilomètres du kibboutz de Misgav Am, une colonne de voitures partie du village libanais de Taïbeh a tenté d'investir, lundi en début d'après-midi, des villages voisins encore sous le contrôle de l'ALS. Une dizaine d'obus tirés par des chars embusqués sur une hauteur voisine lui ont fait rebrousser chemin. Mais, à observer ce manège qui a duré plusieurs heures, il était clair que les jeux étaient faits. Le Hezbollah et les exilés d'antan avançaient sans rencontrer de résistance, s'emparant ici d'un village, se repliant momentanément là, relançant aussitôt un assaut pacifique et terriblement efficace.

En fin de journée, après s'être emparé, le matin même, du village de Houla, le Hezbollah contrôlait une bonne partie de la région qui, proche des villes de Métoula et de Kyriat Chmoneh, forme en Israël le *« doigt de la Galilée »*. Selon des sources médicales et policières libanaises rapportées par l'Agence France-Presse, la canonade aurait coûté la vie à six civils.

CHARS ET MUNITIONS

Aucun chiffre précis des désertions dans les rangs de l'ALS n'a été fourni par les autorités israéliennes. Mais la longue litanie des régiments *« évanouis »* ou *« en dificulté »* – les régiments 70, 80, 81 – permet d'estimer leur nombre à plusieurs centaines. La télévision évoquait le cas du régiment 90, qui, majoritairement constitué de Druzes, aurait demandé la médiation de Walid Joumblatt, le dirigeant de la communauté druze du Liban.

Dès lundi après-midi, plusieurs dizaines de Libanais en armes accompagnés de leurs familles se sont présentés aux postes frontières afin de se réfugier en Israël. Ils ont été dirigés vers les hôtels des environs en attendant que soit mis en place un centre d'accueil adéquat. Les autorités israéliennes ont annoncé que les réfugiés de l'ALS bénéficieraient de la sécurité sociale et d'un permis de travail. La déterioration rapide de la situation militaire a incité les autorités israéliennes à demander que les populations frontalières se réfugient dans les abris. Lundi, en fin d'après-midi, des convois ininterrompus de camions transportant chars et munitions montaient vers la frontière nord. Sur leur route, Kyriat Chmoneh présentait l'aspect d'une ville morte, désertée de ses habitants réfugiés dans les abris ou dans les localités des alentours. De Naharya, sur la côte, à Métoula, au centre, toute la région vivait au son du canon.

Dans la journée, la marine elle-même s'y est mise, lançant depuis la mer ses obus. Il s'agissait de tenir à distance le Hezbollah, mais, surtout, de garantir les deux points de passage de Bint Jbeil et de Métoula par lesquels les quelques unités israéliennes restées encore au Liban devraient bientôt se replier.

Question de jours ou d'heures ? La rapidité avec laquelle évolue la situation ne permettait pas, mardi matin, de le dire. Mais l'espoir que plaçait M. Barak dans un retrait ordonné des troupes israéliennes, remplacées calmement par des troupes des Nations unies, paraît bien compromis. Maintenant qu'un Hezbollah particulièrement chatouilleux sur l'honneur national occupe presque tout le terrain, on voit mal quel intérêt le pousserait à autoriser que des troupes internationales s'immiscent entre lui et les Israéliens.

Selon toute probabilité, Israël va donc avoir à s'habituer à ce nouveau voisin à la réthorique hostile mais aux desseins inconnus. Dès lundi soir, Haïm Ramon a prévenu qu'une fois hors du Liban son pays se sentirait moins limité par l'ampleur des représailles s'il était attaqué. *« Les règles du jeu sont en train de changer »*, a estimé M. Ramon, faisant écho aux déclarations de M. Barak, qui a demandé à la Syrie, et accessoirement au Liban, de se montrer *« responsable »* et de ne pas profiter de la situation.

Il est également probable que la débâcle que vient de vivre Israël ne passera pas inaperçue des Palestiniens. Pour beaucoup d'entre eux, la leçon est claire : un mouvement de guérilla résolu a fait plier la plus grande puissance régionale, qu'ils affrontent eux-mêmes depuis si longtemps. Les débats qui agitent la société et la direction palestinienne quant à la stratégie à adopter vis-à-vis de l'Etat juif risquent d'en être relancés d'autant.

Georges Marion

La fin d'une occupation

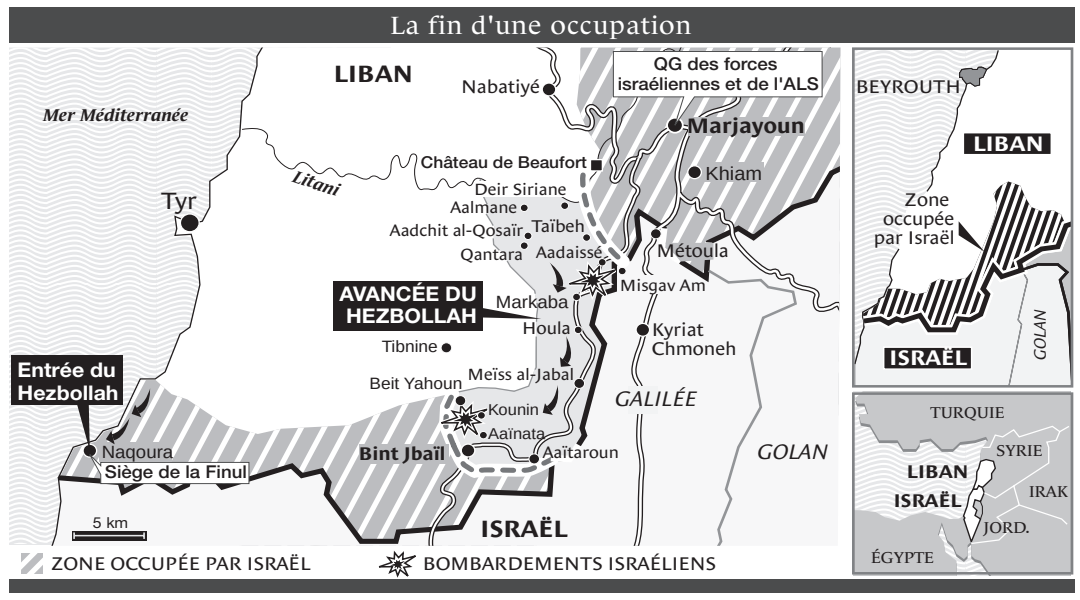

Les désertions à l'ALS s'accélèrent

Israël a retiré, dans la nuit de lundi à mardi, les trois quarts de ses soldats du Liban sud, entamant la dernière phase de son retrait qui devrait être terminé en quelques jours, selon des sources de services de sécurité. Selon des témoins, des centaines de soldats israéliens ont évacué leurs positions mardi à l'aube à la faveur de l'obscurité. Les troupes israéliennes n'occupaient plus, mardi matin 23 mai, que quelques positions dans les secteurs oriental ou central du Liban sud (dont celle du célèbre château de Beaufort), son quartier général dans la ville de Marjayoun et une poignée de fortins dans ces secteurs.

La milice pro-israélienne de l'ALS (2 600 soldats environ) a également connu de nouvelles désertions, mardi matin, 80 hommes se sont ainsi rendus à l'armée libanaise sur la route côtière qui relie le port de Tyr à la ville de Naqouran, où se trouve le siège de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) et où des centaines de civils libanais mêlés à des combattants en armes du Hezbollah sont entrés. – *(AFP, Reuters.)*

Contacts tous azimuts du président Chirac

La France étant considérée comme l'« amie » des parties concernées par le retrait israélien du Liban sud, le président Jacques Chirac s'est retrouvé ces derniers jours au cœur de consultations diplomatiques par téléphone. Il a joint, mardi 23 mai, le président libanais, Emile Lahoud. Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, avait pris contact avec M. Chirac à deux reprises, samedi 20 mai et lundi 22 mai, pour le tenir au courant de l'évolution de la situation et souhaiter que Paris prêche l'apaisement et la modération au Liban et à la Syrie. M. Chirac a lui-même appelé le président syrien Hafez El Assad, lundi, pour lui demander de faciliter la réunion du Comité de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud créé en 1996.

M. Chirac est également entré en contact à deux reprises en l'espace de cinq jours avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Paris, bien que disposé à contribuer à la paix au Liban sud, n'est disposé à s'engager qu'une fois que toutes les garanties auront été assurées.

Les Nations unies sont prises de court par les événements

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait créé en 1978 la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) afin de s'interposer et de permettre à Israël de se retirer du Liban en conformité avec la résolution 425 de l'organisation. Quatre mille cinq cents soldats de neuf pays – Fidji, Finlande, France, Ghana, Inde, Irlande, Italie, Népal, Pologne – sont, depuis, stationnés sur place, mais hors de la zone de 850 kilomètres carrés occupée par Israël au Liban. Témoin impuissant des affrontements entre Israéliens et Libanais, ces casques bleus se sont convertis en démineurs ou en personnel humanitaire, aidant les villageois dans leur vie quotidienne. Deux cent quarante soldats onusiens ont payé de leur vie cette mission impossible.

Aujourd'hui, la *« zone de sécurité »* occupée par les forces israéliennes au Liban sud s'écroule. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, propose au Conseil de sécurité de doubler les forces des Nations unies dans ce pays, mais il entend d'abord et surtout s'assurer que l'ONU ne devienne pas un *« punching-ball »* entre Israël et ses ennemis.

Tout en recommandant, lundi 22 mai, que la Finul soit renforcée de 4 500 à 7 935 hommes, M. Annan exige, en préalable, des assurances sans faille de toutes les parties, sans lesquelles l'ONU pourrait considérer le retrait total de la Finul *« comme une des options à envisager »*. Interrogé à ce sujet, M. Annan n'a pas mâché ses mots : *« Que voulez-vous ? Que l'ONU devienne le punching-ball dans cette région ? Qu'elle se trouve au milieu de tout le monde et qu'elle soit, une fois encore, un bouc émissaire, alors qu'elle n'est nullement responsable de quoi que ce soit ? »* En l'absence d'accords entre Israël et la Syrie, dont l'influence au Liban est prépondérante, explique une source européenne, les pays qui pourraient contribuer au renforcement de la force intérimaire, la France et l'Italie notamment, attendent eux aussi *« un maximum de garanties de sécurité pour leur troupes »*. Sur une note plus positive, M. Annan, qui sortait d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité, a lancé un appel à toutes les parties de coopérer avec la Finul, car, selon lui, *« c'est bien la première fois depuis vingt-deux ans que nous sommes très proches d'une mise en application de la résolution 425 »*.

LE DESSIN DES FRONTIÈRES

Au regard des bouleversements de ces derniers jours, l'appréhension de M. Annan, partagée par les membres du Conseil de sécurité, est compréhensible. Pour redéfinir le rôle de la Finul après le retrait israélien, qui aurait dû s'achever normalement le 7 juillet, l'ONU comptait sur le rapport rédigé par le diplomate norvégien Terje Roed Larsen sur la base des missions effectuées dans la région au cours des dernières semaines. Avant même qu'il ne soit publié, lundi, le texte s'est trouvé cependant dépassé par les événements. *« Plutôt bien reçu »* par les membres du conseil qui ont repoussé son adoption, la Russie et la Chine demandant à consulter leurs capitales, le rapport préconisait un renforcement par étapes de la Finul dans les zones évacuées par Israël.

Mais le calendrier fixé par le secrétaire général se trouve brusquement bousculé par le retrait accéléré d'Israël et par l'effondrement de leur allié de l'Armée du Liban sud (ALS). M. Annan recommandait que l'ONU procède en deux étapes : la Finul devait dans un premier temps constater le retrait des forces israéliennes, ce qui imposait de doter les six bataillons sur place de moyens adéquats (hélicoptères et véhicules blindés). Une fois le retrait constaté, dit le rapport, la Finul devait *« immédiatement »* être renforcée par deux bataillons d'infanterie mécanisée.

Pour que la Finul puisse remplir son mandat, écrit le secrétaire général dans le rapport, il faut obtenir d'Israël, non seulement un retrait *« total »* de ses propres forces du Liban sud – ce qui donc sera bientôt fait –, mais aussi le retrait du personnel et des armes lourdes de l'ALS du territoire libanais. Le Liban, de son côté, doit prendre *« des mesures décisives et promptes »* pour établir son autorité au sud du pays en y réinstallant ses services publics et la police.

Reste un problème annexe : le dessin exact des frontières. Beyrouth estime que les *« hameaux »* de Chebaa sont en territoire libanais. M. Annan donne raison à Israël, qui assure qu'elles sont en territoire syrien. Selon son rapport, *« ces fermes sont dans une zone occupée par Israël en 1967, et sont donc sujettes aux deux résolutions 242 et 338 »*, qui réclament un retrait israélien des territoires occupés, et non à la résolution 425, qui exige son départ du Liban sud. M. Annan, qui a, par ailleurs, indiqué s'être entretenu, lundi, avec les dirigeants de la région, le président de la République Jacques Chirac et la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright, s'est dit *« prêt »* à se rendre personnellement dans la région, *« si cela peut être utile »*. L'envoyé spécial de M. Annan, M. Larsen, devait arriver, quant à lui, dès mercredi à Beyrouth.

Afsané Bassir Pour

Dramatisation d'un retrait attendu depuis vingt-deux ans

UN CALENDRIER bousculé, les Nations unies placées devant le fait accompli de l'accélération du retrait israélien. Une évacuation désorganisée par la débandade de l'Armée du Liban sud et l'offensive du Hezbollah. Un emballement de la guerre jamais éteinte au Liban sud entre ce dernier et l'armée israélienne... Rien ne se passe comme prévu au Liban sud, alors même que nombre de problèmes demeurent sans solution.

ANALYSE

Nombre de problèmes demeurent sans solution

Ironie tragique de l'Histoire : ce retrait qui aujourd'hui prend des allures dramatiques est requis, voire ordonné depuis... vingt-deux ans. C'est en effet après une incursion militaire israélienne au Liban sud, en 1978, que le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 425 (et son *modus operandi,* la 426), exigeant de l'Etat hébreu de *« cesser immédiatement son action militaire contre l'intégrité territoriale du Liban et retirer ses forces de tout le territoire libanais ».*

L'Etat hébreu ne s'étant résolu à reconnaître cette résolution qu'en mars 1998, et encore à la condition d'en négocier les modalités d'application – ce que Beyrouth avait formellement refusé –, nul ne s'est jamais senti acculé par des échéances. Et la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (Finul), créée en vertu de la résolution 425 pour *« confirmer »* le retrait, *« rétablir la paix internationale et la sécurité et aider le gouvernement libanais à rétablir son autorité effective dans la région »*, n'a jamais pu se déployer que sur les seules parties du territoire évacuées par Tsahal. Après d'autres invasions – dont une jusqu'à Beyrouth en 1982 –, l'armée israélienne avait maintenu une *« zone de sécurité »* sur une bande de 850 kilomètres carrés dans la partie méridionale du pays du Cèdre.

QUATORZE « HAMEAUX »

Si l'armée israélienne avait étalé son retrait jusqu'à la date butoir du 7 juillet qu'elle s'était elle-même fixée, et dont le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, avait été saisi, le délai de sept semaines aurait peut-être permis aux Nations unies de se préparer à prendre les choses en main. Même dans cette hypothèse idéale, nul n'avait la certitude que tout se passerait pour le mieux, tant la situation est complexe. C'est encore plus vrai aujourd'hui.

Certes, depuis qu'en avril Israël a saisi M. Annan, l'affaire a été prise au sérieux tant par le Liban et son tuteur syrien que par le Conseil de sécurité. Mais se saisir d'une affaire est une chose et trouver des solutions en est une autre. Nombreuses les questions qui attendent des réponses.

La résolution 425 parle de *« frontières internationalement reconnues »*. Pour l'ONU, ce sont celles de 1923, qui séparaient le Liban de la Palestine du mandat britannique – frontière tracée, mais non totalement bornée. Mais une bande de terre fait aujourd'hui problème. Longue de quelque 25 kilomètres sur une largeur de 13 à 14 kilomètres, elle a été au cœur des débats ces dernières semaines, sous l'appellation des quatorze *« hameaux de Chebaa »,* du nom de la localité libanaise Chebaa, dont les habitants sont les propriétaires. L'armée israélienne l'a occupée lors de la guerre israélo-arabe de juin 1967, à laquelle le Liban n'a pas participé. Aujourd'hui, ce sont des casques bleus de la Fnuod (Force des Nations unies pour l'observation du désengagement) qui y sont déployés. La Fnuod a pour mission, depuis 1974, de maintenir le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie et d'observer leur désengagement.

LE MANDAT DE LA FINUL

Pour Beyrouth, l'application par Israël des résolutions 425 et 426 du Conseil de sécurité suppose la restitution des *« hameaux de Chebaa »*. Le gouvernement libanais a adressé à M. Annan des documents attestant que ces terres sont la propriété de Libanais, des relevés cadastraux et des copies d'un accord conclu entre le Liban et la Syrie dans les années 60 à leur sujet. Le président du Parlement, Nabih Berri, affirme par ailleurs être en possession d'une carte officielle américaine confirmant la « libanité » de ces terres.

Ce qu'Israël conteste. Et M. Annan lui a donné raison, lundi, dans ses recommandations au Conseil de sécurité. Pour l'Etat hébreu, lesdits *« hameaux »* – qui n'en sont plus puisqu'il a construit en leur lieu et place des sites touristiques et un important centre de renseignement – font partie du territoire syrien et ne sont donc pas concernés par les résolutions 425 et 426 du Conseil de sécurité. Pour M. Annan, l'évacuation de ce petit bout de territoire relève des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. Comment le Liban va-t-il réagir ?

M. Annan a préconisé, lundi, le renforcement des effectifs de la Finul. Mais, jusqu'à la fin de la semaine dernière, les avis au sein du Conseil de sécurité étaient partagés sur les moyens de le faire. Faut-il ou non pour cela une nouvelle résolution, même simplement « technique », du Conseil ? Faudra-t-il modifier le mandat de la Finul et lui accorder un droit d'intervention pour interdire tout ce qui pourrait entraver le *« rétablissement de la paix internationale et de la sécurité »*, dont elle est, entre autres, chargée ? En outre, comme M. Annan l'a dit lui-même, encore faut-il qu'ils ne servent pas de chair à canon entre les protagonistes. Les pays contributeurs, au premier chef la France, que tout le monde veut envoyer sous le prétexte qu'elle est l'« amie » de tous, singulièrement du Liban, exigent des garanties.

De l'avis assez général, le Hezbollah, qui est aujourd'hui la colonne vertébrale de la résistance à l'occupant israélien, mettra fin à ses actes de guerre une fois que le dernier soldat israélien aura définitivement quitté le dernier pouce du territoire libanais. Mais le Hezbollah, qui n'a jamais lui-même dit ce qu'il ferait, contrôle-t-il entièrement ses troupes ? Des formations extrémistes ne risquent-elles pas d'être tentées de prendre la relève ou d'être poussées à le faire ?

Enfin, ceux des miliciens de l'Armée du Liban sud, la milice auxiliaire d'Israël, qui n'auront pas pris le chemin de l'exil ou qui ne seront pas livrés aux autorités libanaises ne risquent-ils pas d'être animés d'un esprit de vengeance et de se livrer à des actes de provocation, entraînant une nouvelle spirale de la violence ?

Mouna Naïm

De l'opératon « Litani » à la débâcle de l'ALS

● **14 mars 1978 :** après une attaque d'un commando palestinien venu du Liban près de Tel-Aviv, 25 000 soldats israéliens envahissent le Liban sud dans une opération baptisée « Litani ».

● **19 mars :** le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 425 qui appelle Israël à opérer un retrait *« immédiat »* jusqu'à la frontière internationale et crée la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul).

● **6 juin 1982 :** Israël lance une invasion du Liban baptisée opération « Paix en Galilée » pour chasser l'OLP de Beyrouth.

● **Juin 1985 :** l'armée israélienne se redéploie au Liban, conservant une « zone de sécurité » de 850 kilomètres carrés au Liban sud et dans l'ouest de la Békaa, qu'elle contrôle conjointement avec sa milice auxiliaire l'Armée du Liban sud (ALS).

● **25 au 31 juillet 1993 :** l'opération israélienne « Justice rendue » visant le Hezbollah à la suite d'attaques anti-israéliennes tue 132 personnes, en majorité des civils libanais.

● 11 avril 1996 : l'Etat hébreu déclenche l'opération « Raisins de la Colère » contre le Hezbollah. En 16 jours, 600 raids isaéliens au Liban font 175 morts et 351 blessés, pour l'essentiel des civils.

● **17 mai 1999 :** Ehoud Barak gagne les élections israéliennes après s'être engagé à retirer l'armée israélienne du Liban dans un délai d'un an.

● **7-8 février 2000 :** Israël bombarde par air l'infrastructure électrique du Liban après la mort de cinq militaires israéliens en quatre semaines. Un sixième soldat israélien est tué au Liban sud.

● **5 mars :** le gouvernement israélien accepte le plan de Ehoud Barak prévoyant un retrait du Liban d'ici à juillet 2000, même en l'absence d'un accord avec la Syrie et le Liban.

L'armée éthiopienne continue de progresser en Erythrée

ADDIS ABEBA. De *« violents combats »* opposant armées éthiopiennes et érythréennes ont débuté *« très tôt »*, mardi matin 23 mai, sur le front central de Zala Anbesa-Egala, en Erythrée, a affirmé le porte-parole éthiopien, Salomé Tadesse. Depuis la reprise des combats le 12 mai, l'Ethiopie a pris le contrôle d'une partie importante du sud-ouest de l'Erythrée et continue de progresser à l'intérieur du territoire en direction du front central. Lundi, le premier ministre éthiopien Meles Zenawi avait déclaré aux membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis Abeba : *« Nous allons négocier en combattant, nous allons combattre en négociant »,* selon le quotidien gouvernemental *Ethiopian Herald.* L'envoyé spécial du chef de l'Etat algérien, Abdelaziz Bouteflika (président en exercice de l'OUA), Ahmed Ouyahia, et le représentant spécial de l'Union Européenne, l'Italien Rino Serri, se sont entretenus séparément, lundi après-midi, avec Meles Zenawi. – *(AFP.)*

Reprise du procès de l'opposant Alpha Condé en Guinée

CONAKRY. Le procès de l'opposant Alpha Condé et de ses 47 co-accusés a repris, lundi 22 mai à Conakry, après trois semaines de suspension. Le président de la Cour de sûreté de l'Etat, Mamadou Sylla, a entamé l'examen au fond du dossier sans demander aux accusés s'ils maintenaient leur décision de ne pas parler en l'absence de leurs avocats. Ceux-ci avaient décidé de boycotter le procès après le rejet de plusieurs *« exceptions en nullité »* qu'ils avaient soulevées pour demander la libération des accusés. Alpha Condé, député à l'Assemblée nationale, président du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), avait été arrêté au lendemain de l'élection présidentielle à laquelle il était candidat en décembre 1998. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉGYPTE / MAROC : le roi du Maroc Mohammed VI** s'est entretenu, lundi 22 mai, en tête-à-tête avec le président égyptien Hosni Moubarak, dès son arrivée au Caire pour une visite officielle de deux jours. Il s'agit de la première visite officielle du souverain chérifien en Egypte. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le responsable de la sécurité royale,** Mohamed Médiouri, a été limogé par le roi Mohammed VI, a indiqué le 22 mai l'agence officielle de presse marocaine MAP, sans donner d'explication à ce renvoi. Médiouri avait été nommé par Hassan II directeur de la sécurité royale et garde du corps personnel au début des années 1970. – *(Reuters.)*

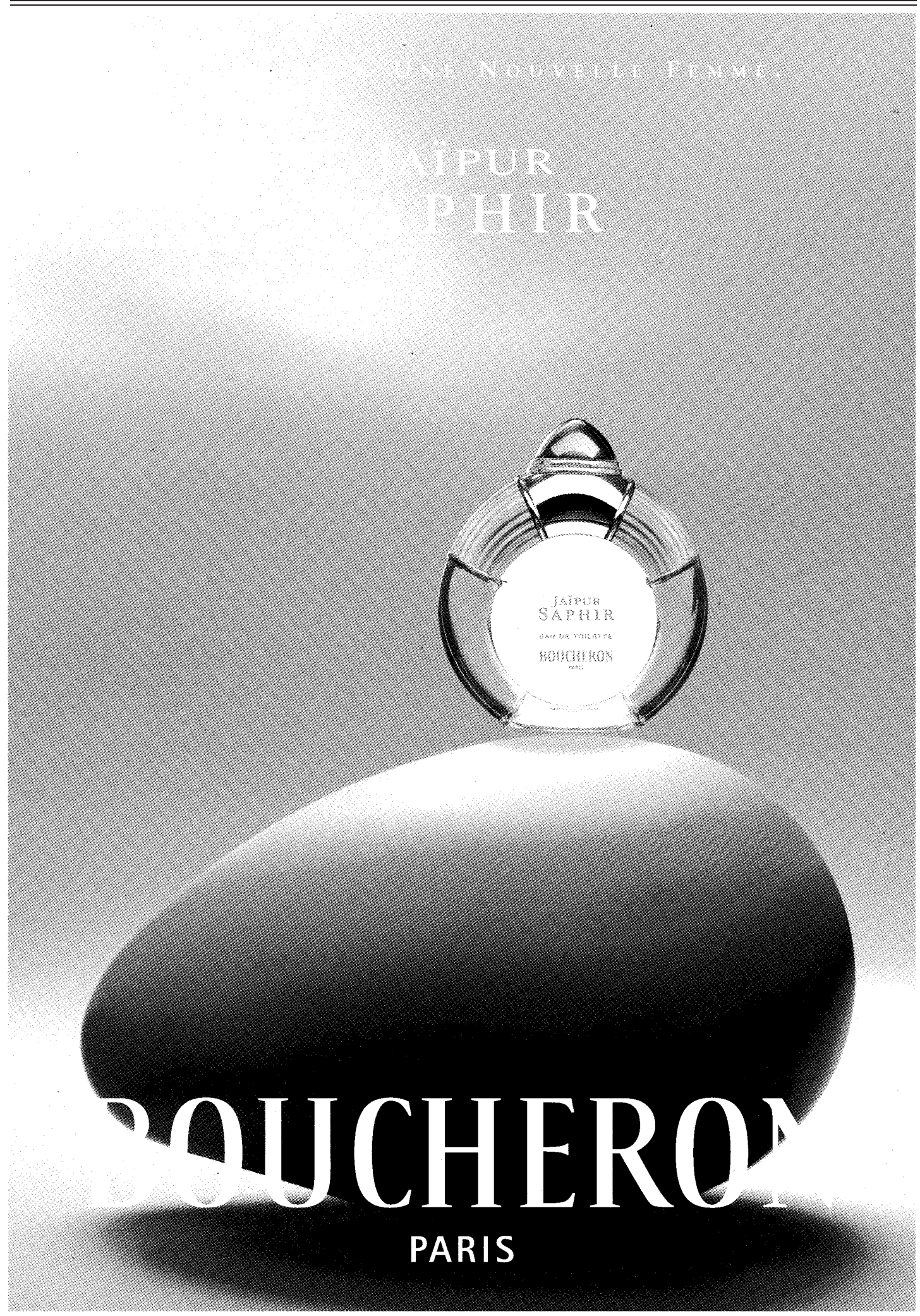

De plus en plus sollicitée pour imposer la paix, l'ONU reste démunie

Requises, malgré un grave manque de moyens, pour de nouvelles missions à risque au Liban sud et en République démocratique du Congo, les Nations unies tentent de sauver l'honneur en Sierra Leone, où elles demandent un renforcement massif du nombre de casques bleus

Alors qu'elle doit décider de renforcer ou non les effectifs de la Finul au Liban sud, alors qu'elle doit envisager l'envoi d'une nouvelle force de casques bleus en République démocratique du Congo (RDC), deux missions jugées très risquées, l'ONU est une fois de plus la cible des critiques pour les revers qu'a subis récemment la Minusil en Sierra Leone. Les dirigeants des Nations unies n'ont toutefois pas baissé les bras à Freetown et demandent un renforcement massif des effectifs de la Minusil pour les porter à 16 500 hommes. L'Organisation des Nations unies est de plus en plus sollicitée pour intervenir dans des situations où le cessez-le-feu est précaire et où les casques bleus devraient avoir la possibilité de recourir à la force. Elle manque de moyens pour y faire face, comme pour assumer les multiples tâches civiles qui doivent accompagner une mission de restauration de la paix. Les grandes puissances restent réticentes à permettre à l'ONU de faire face aux nouvelles obligations du maintien de la paix.

AU-DELÀ du rétablissement de l'ordre, ce à quoi l'on assiste actuellement en Sierra Leone est rien moins qu'une tentative de sauvetage de l'ONU, oganisation de maintien de la paix en péril.

Comme si rien jamais ne pouvait servir de leçon, on a en effet reproduit l'année dernière dans ce petit pays les erreurs tant de fois commises depuis dix ans : pour se décharger du problème sierra-léonais, les Occidentaux l'avaient renvoyé à l'ONU, tout en sachant qu'elle n'avait pas les moyens de l'assumer. Bilan de cette opération dont l'échec était prévisible : le problème revient comme un boomerang à la Grande-Bretagne, qui avait cru s'en débarrasser en juillet 1999, en parrainant au Conseil de sécurité, avec les Etats-Unis et la France, un prétendu *« accord de paix »* entre les belligérants qui n'était que mauvaise foi, et l'envoi au casse-pipe d'une mission de casques bleus (la Minusil) dans l'incapacité de faire respecter quoi que ce soit.

Au moins le pire, cette fois, a-t-il été évité. Le pays n'a pas replongé dans le chaos, les Britanniques s'étant assez vite résignés à reprendre les choses en main quand cet accord de paix bâclé a volé en éclats au début de ce mois. Ils l'ont fait sans se substituer officiellement à la Minusil, en s'efforçant, au contraire, de lui maintenir la tête hors de l'eau comme si l'ONU, malgré tout, pouvait encore servir.

Mais le plus remarquable a été la réaction des dirigeants des Nations unies, qui se sont mobilisés, comme rarement, dès le début de la crise, rappelant les Occidentaux à leurs responsabilités avec une certaine véhémence, en même temps qu'ils sommaient la Minusil de faire front, avec une vigueur aussi peu habituelle, et évitaient ainsi sa débandade. Kofi Annan et ceux qui le soutiennent ont manifestement décidé de sauver l'honneur de l'ONU en Sierra Leone. On a senti d'emblée que se jouait là une partie cruciale. Après les échecs de ces dix dernières années, dont certains furent tragiques – l'Onusom pliant bagage en Somalie, début 1994, sur la faillite d'une opération qui était censée consacrer l'ère de l'interventionnisme *« humanitaire »* ; les casques bleus pliant bagage au Rwanda au moment où s'amorçait le génocide ; ceux de Bosnie paralysés, humiliés, et laissant autour d'eux les crimes se perpétrer pendant près de quatre ans –, l'ONU aurait perdu toute chance de se refaire une crédibilité en déclarant forfait à Freetown.

Le sursaut imposé à une armée fantoche, faite de bric et de broc, impuissante en fait, signifie d'abord que la culture traditionnelle du maintien de la paix – neutre, pacifiste, pèchant par angélisme – n'est plus vraiment de mise à New York. *« Ils se sont battus »*, n'a cessé de répéter, aux premiers jours de la crise, le responsable des opérations de maintien de la paix, Bernard Miyet, pour défendre la Minusil de l'opprobre. Kofi Annan s'est ensuite démené pour que cette pauvre armée de Babel garde le contrôle des opérations : il a réclamé pour elle des renforts massifs, il a veillé à limiter la contribution nigériane et à l'intégrer à la force de l'ONU, récusant ainsi la solution qui avait les faveurs des Américains, à savoir que la Minusil passe la main à une force multinationale plus musclée, plus efficace, commandée par le Nigeria.

En termes plus généraux, le message de Kofi Annan semble être le suivant : il n'y a pas d'avenir pour l'ONU dans son rôle de garante de la paix si, chaque fois qu'il faut envisager le recours à la force, elle est contrainte de déléguer à un Etat ou à un groupe d'Etats.

> Après les échecs de ces dix dernières années, dont certains furent tragiques, l'ONU aurait perdu toute chance de se refaire une crédibilité en déclarant forfait à Freetown

A Paul Quilès, qui l'interrogeait récemment à l'Assemblée nationale sur le *« drame prévisible »* de la Sierra Leone, Hubert Védrine répondit : *« Il faut être honnête et juste par rapport à l'ONU : on ne peut pas vivre dans l'idée que c'est une sorte de pouvoir mondial qui détient les moyens d'intervenir absolument n'importe où, dans n'importe quelles conditions, et de ramener le type de paix qui règne, par exemple, dans nos régions. »* Mais était-il *« honnête et juste par rapport à l'ONU »* de lui confier en juillet (alors que les Occidentaux venaient de traiter avec l'énergie que l'on sait le problème du Kosovo) un plan de paix pour la Sierra Leone qui est à maints égards un scandale : il tire un trait sur les crimes commis ; il organise un partage du pouvoir avec ceux qui, la veille, massacraient, enrôlaient des enfants, mutilaient ; il ne tient aucun compte de ce qui a été le nœud et le nerf de la guerre, à savoir le contrôle du diamant ; il n'autorise pas les casques bleus à recourir à la force pour ce qui aurait dû être l'essentiel de leur mission : désarmer les forces non gouvernementales.

Pourquoi tout cela ? Parce que, dès lors que les grandes puissances ne sont pas disposées à s'engager directement pour imposer une paix digne de ce nom à ceux qui n'en veulent pas, elles ont recours aux vieilles méthodes : faire signer aux belligérants un cessez-le-feu précaire, un faux accord de paix, et soumettre la mission de l'ONU que l'on envoie sur place à leur acceptation, donc à leurs conditions, dont la première est qu'elle n'aura sur eux aucun moyen réel de coercition.

Comme le sous-entend Hubert Védrine, l'honnêteté en ces matières commande le réalisme ; les Occidentaux, c'est vrai, ne peuvent pas tout faire, intervenir militairement partout, ce qui pour d'autres raisons serait d'ailleurs mal vu. La France, présente sur plusieurs terrains (la Bosnie, le Kosovo, le Liban), peut d'ailleurs faire valoir cet argument sans rougir. Face à cette limite objective, il n'y a que deux possibilités : soit l'ONU délègue à d'autres, soit on la dote de moyens militaires propres.

Français, Britanniques et Américains n'ont retenu que la première voie et essaient de développer depuis quelques années l'idée de la *« régionalisation »* de la gestion des crises. L'OTAN va au Kosovo, l'Australie au Timor-Oriental, le Nigeria au Liberia ou en Sierra Leone, etc. Mais cette approche a ses faiblesses. D'abord on ne trouvera pas toujours de candidat pour prendre la tête d'une opération de rétablissement de la paix (en Sierra Leone, la Minusil a pris la relève de l'Ecomog parce que le Nigeria, qui dirigeait cette force multinationale africaine, a baissé les bras).

Quels que soient les efforts menés actuellement par les Occidentaux pour former des troupes africaines à ce genre de missions, les capacités du continent noir en ce domaine sont évidemment insuffisantes par rapport à ses besoins. Enfin, quoi qu'on prétende, les motivations de l'OTAN ou celles du Nigeria quand ils interviennent – même sur mandat de l'ONU – ne peuvent être tout à fait les mêmes que celles de la communauté internationale dans son ensemble.

L'autre solution – doter l'ONU de moyens militaires propres – est inscrite dans la Charte et a donné lieu, ces dernières années, à plusieurs propositions. Aucune ne s'est jamais concrétisée. Il s'agirait de donner au secrétaire général des moyens de réaction rapide (sous contrôle du Conseil de sécurité et des Etats contributeurs, pas une *« armée supranationale »*), de doter l'ONU d'un état-major permanent, de moyens de renseignement qu'elle n'a pas et que ceux qui les possèdent refusent de partager avec elle ; il s'agirait de former des troupes au rétablissement de la paix dans différents pays et de les mettre en permanence à la disposition de l'ONU, qui pourrait les mobiliser rapidement en cas de besoin.

Pourquoi rien de tout cela n'a-t-il jamais vraiment vu le jour ? Est-ce seulement une question de moyens ? Dans son livre *Opérations de maintien de la paix, leçons de terrain* (publié par la Fondation pour les études de défense), le général Cot, qui sait de quoi il parle pour avoir fait notamment l'amère expérience du commandement de la Forpronu en Bosnie, analysait en 1995 de la façon suivante le refus de mettre sur pied une force de réaction rapide de l'ONU : *« Les grands Etats craignent que la seule existence d'une telle capacité de réaction leur force la main, leur enlève une part de leur liberté d'action, ou plus exactement de leur liberté d'inaction. »* Il disait aussi, à propos de certaines missions décidées par le Conseil de sécurité : *« Face à un événement grave, on compte sur l'effet d'annonce d'une résolution pour faire retomber pour un temps la pression des opinions et des médias. On déplace ainsi le problème dans le temps, en reportant sur les gens de terrain la responsabilité d'un échec programmé. »* Il songeait à l'époque à la Bosnie, mais on croirait l'entendre parler de la Sierra Leone.

Peut-être, à force d'*« échecs de l'ONU »* qui sont en fait les leurs, les puissances dominantes finiront-elles un jour par s'attaquer vraiment à la réforme du système international de gestion des crises.

Claire Tréan

16 500 casques bleus pour la Sierra Leone ?

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« L'ONU n'a pas abandonné et n'abandonnera pas la Sierra Leone », affirme le secrétaire général des Nations unies dans un nouveau rapport publié lundi 22 mai. Afin de dissiper toute idée d'un retrait éventuel de la Mission de l'ONU (Minusil) de ce pays, Kofi Annan recommande au contraire d'augmenter ses effectifs pour atteindre 16 500 casques bleus, soit 3 500 de plus que les 13 000 déjà autorisés par le Conseil de sécurité (initialement, la Mission devait en compter 11 500).

Cette recommandation, si elle est acceptée par le Conseil – qui devrait en discuter mercredi –, ferait de la Minusil la plus grande opération militaire des Nations unies dans le monde. Le secrétaire général refuse, en revanche, le renforcement du mandat de la Minusil, comme l'exigent les pays africains, sauf si les Etats membres s'engagent à lui fournir les ressources nécessaires, le cas échéant, car *« toute modification du mandat de l'ONU en Sierra Leone ne ferait qu'exalter les espoirs de la population civile, accroître les risques pour les soldats de l'ONU et miner la crédibilité de l'organisation »*, écrit-il dans son rapport.

LE RENFORCEMENT DES SANCTIONS

Réitérant, par ailleurs, sa conviction quant à la responsabilité de Foday Sankoh dans la dernière crise en Sierra Leone, le secrétaire général affirme que le chef des rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) a *« encouragé, voire planifié »* les attaques contre l'ONU dont quelque 270 casques bleus sont toujours détenus par le RUF. M. Annan soutient aussi l'initiative française sur le renforcement des sanctions contre les milices pour inclure *« des mesures visant à empêcher les commandants du RUF de bénéficier de l'exploitation illégale des diamants qui nourrit leur effort de guerre »*.

Kofi Annan s'est déclaré *« bouleversé »* par la découverte de cadavres qui pourraient être ceux de casques bleus zambiens et nigérians, a déclaré lundi son porte-parole. Dans la matinée, l'ONU avait annoncé à Freetown avoir découvert 6 à 8 corps, selon les témoignages, portant des signes distinctifs des Nations unies, au carrefour de Rogberi (à 80 kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Freetown). Un cameraman indépendant a rapporté que ces corps portaient des uniformes zambiens et nigérians.

M. Annan a appelé toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire et espère que les efforts régionaux en cours permettront la libération des casques bleus encore otages des rebelles.

A. B. P.

Quatorze opérations militaires sur trois continents avec « presque aucun moyen »

NEW YORK
de notre correspondante

L'ONU n'est équipée ni pour faire la paix en Sierra Leone, ni pour l'imposer dans la première *« guerre mondiale africaine »* en République démocratique du Congo (RDC), sûrement pas non plus pour créer une société multiethnique dans les Balkans, encore moins pour bâtir, à partir de rien, un Etat au Timor-Oriental. Chacun attend pourtant qu'elle intervienne là où personne ne veut mettre les pieds, sans se demander avec quels moyens.

« Presque aucun moyen », souligne le diplomate britannique Sir Brian Urquhart qui, en tant que premier secrétaire général adjoint de l'ONU, en 1946, a en quelque sorte « inventé » la notion de maintien de la paix. Alors qu'on lui demande aujourd'hui d'arrêter des guerre civiles, la communauté internationale, selon Sir Brian, n'a que deux choix : ne pas intervenir ou le faire avec une force de réaction rapide. Il soutient pour sa part l'idée, fort controversée, d'engager des mercenaires : *« C'est cher, mais la guerre est encore plus chère et tout le monde sait que les mercenaires ne plaisantent pas et n'ont pas peur de mourir... »*

On n'en est pas là. Pour l'heure, l'ONU doit faire avec les moyens et les mandats que les Etats veulent bien lui accorder. La charge revient au département de maintien de la paix, le DPKO (Department of Peace-Keeping Operations). Avec deux cents professionnels seulement, il dirige actuellement quatorze opérations militaires sur trois continents. Ces fonctionnaires, militaires et civils, qui travaillent seize, voire dix-huit heures par jour, sont chargés de définir les moyens et de proposer le mandat d'une opération militaire au Conseil de sécurité qui autorise sa création. Après quoi, il faut la financer. Or les Etats-Unis, supposés contribuer à 30 %, ne le font pas. Ils doivent toujours à l'ONU plus de 1 milliard de dollars, dont une grande partie au DPKO, qui ne peut donc pas rembourser les pays contributeurs, lesquels, à leur tour, sont de moins en moins enclins à fournir des soldats...

En manque chronique d'argent, le DPKO est aussi absolument démuni de ressources militaires propres. L'Assemblée générale lui a *« strictement interdit »* de stocker du matériel de base – moyens de communications, voitures, containers, ou même casques et gilets pare-balles. Il n'a pas de réseau de renseignement militaire. On l'accuse systématiquement d'être lent, mais le DPKO n'a le droit d'entamer de préparatifs qu'après l'autorisation du Conseil de sécurité. Ses fonctionnaires doivent alors monter, à partir de zéro, une opération. Ils doivent convaincre des Etats d'y participer, et l'on sait que, lorsqu'il s'agit de l'Afrique et de ses guerres meurtrières, comme le souligne Bernard Miyet, qui dirige le département, *« c'est un euphémisme de dire que l'on ne se bouscule pas »*.

« SANS UNIFORME »

Quand des bataillons sont trouvés, le DPKO négocie avec leurs gouvernements les termes de leur participation. Un processus très long, qui aboutit à la signature d'un mémorandum les engageant en principe à équiper leurs troupes avec des uniformes, des armes légères, des moyens de communication et des rations alimentaires pour soixante jours. Ce n'est presque jamais le cas : *« Le plus souvent, les soldats arrivent sans rien, sans même d'uniforme ! »*, rapporte l'un des responsables. Hormis les Occidentaux, ils n'ont pas reçu d'entraînement adapté à la situation. Le DPKO dispose de cinq personnes pour former des milliers de casques bleus aux tâches et aux règles de l'intervention internationale.

Devenus casques bleus, ces soldats ne seront pas nécessairement motivés pour se battre. Si l'ONU paie aux gouvernements 1 000 dollars (soit environ 1 100 euros) par mois par casque bleu, les soldats ne reçoivent le plus souvent qu'une part dérisoire de cette somme : 13 dollars par mois pour certains... Il faut ensuite transporter les bataillons sur le terrain, trouver des avions et des hélicoptères.

Déjà réticents, les pays occidentaux savent en plus qu'ils ne seront remboursés pour leur contribution que des mois, voire des années plus tard. L'ONU n'a toujours pas remboursé la France pour sa participation à la Forpronu en Bosnie, qui s'est terminée en 1995.

Depuis la fin de la guerre froide, le département de maintien de la paix a monté 36 opérations qui, à la différence des 13 opérations antérieures de maintien de la paix « classiques », l'ont obligé à intervenir dans des situations de guerres civiles où le cessez-le-feu, s'il existait, était fragile et où souvent les belligérants avaient pris pour cibles les populations civiles – dans certains cas, les casques bleus. En 1999, il s'est agi carrément de créer des Etats, c'est-à-dire non seulement de maintenir la paix, mais aussi d'établir la loi et l'ordre dans les rues de Pristina ou de Dili.

L'une des tâches les plus difficiles est aujourd'hui le recrutement de policiers civils : *« Si les soldats sont disponibles en grand nombre pour faire face à des conflits potentiels,* explique encore Bernard Miyet, *les policiers sont, en revanche, calibrés par rapport aux besoins réels de chaque pays, et je comprends que les gouvernements soient réticents à nous les envoyer. »* Pour eux se pose la question de la langue et des lois locales. Neuf personnes au DPKO s'occupent de recruter et de former plus de 6 000 policiers. *« Il faut aujourd'hui trouver non seulement des policiers et des soldats, mais aussi des experts des finances, des juges, des agents pénitentiaires, etc.,* ajoute Bernard Miyet. *Tout cela en six mois, et l'on trouve scandaleux que l'ONU ne soit pas capable de le faire plus vite... »*

Le désarroi de l'ONU en Sierra Leone a provoqué une prise de conscience de la nécessité de renforcer le département. Mercredi 17 mai, l'ambassadeur américain Richard Holbrooke s'est dit *« scandalisé »* de voir que le DPKO dispose de *« quatre fois moins de personnel »* que le département de l'information de l'ONU. Il a insisté pour que soit recruté *« immédiatement »* du personnel professionnel. Mais il n'a pas dit avec quel argent.

Depuis trois ans, l'Assemblée générale, sous la pression de Washington, a condamné l'ONU à un budget de « croissance zéro ». Le DPKO ne peut donc recruter que pour des périodes très courtes : *« J'ai besoin de spécialistes pour des tâches très pointues,* dit M. Miyet ; *je les trouve, mais lorsque je leur dis que c'est pour six, voire trois mois et sans perspective, ils préfèrent aller dans le secteur privé. Cela ne sert à rien de me dire de recruter ; je n'en ai pas les moyens. »* Pis : à la demande de certains pays du Sud, notamment l'Algérie et Cuba, l'Assemblée générale a décidé, fin février 1999, d'interdire la mise à disposition de l'Organisation de certains personnels gratuitement, sous prétexte que les pays riches, qui seuls *« peuvent se payer ce luxe »*, augmentent de la sorte leur influence. Résultat : 60 postes en moins au DPKO !

« Nous sommes supposés être le département de maintien de la paix, conclut M. Miyet, *mais on nous demande, jour après jour, de faire la guerre sans soldats, sans armes, sans argent et avec des mandats que tout le monde tient pour irréalistes. Et, quand nous n'y parvenons pas, on nous accuse d'être inutiles, chers et ridicules... »*

Afsané Bassir Pour

Pas de force permanente

L'idée d'une armée de l'ONU a toujours été fermement rejetée par les Etats membres. Cent dix-neuf pays ont signé un accord mettant, en théorie, 145 000 soldats à la disposition de l'ONU, mobilisables à brève échéance. Mais leur déploiement nécessite une décision politique : *« Oui, ils ont signé cet accord,* explique le chef du département de maintien de la paix, le Français Bernard Miyet, *mais chaque pays doit ensuite recueillir l'accord de son Parlement et de son gouvernement ; on n'a pas encore vu le premier des 145 000 soldats... »* Les Etats n'acceptent le plus souvent de contribuer aux forces de l'ONU que pour de strictes missions de maintien de la paix, non coercitives.

En 1992, Boutros Boutros-Ghali avait envisagé (avant de faire complètement marche arrière) la création d'une force permanente d'imposition de la paix. Elle n'a jamais vu le jour, pas plus que la force de réaction rapide, dont l'idée ressurgit après chaque débâcle.

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
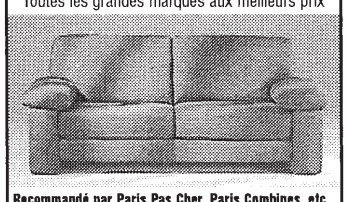
Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS ● SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

En Allemagne, une commission indépendante propose une réduction des effectifs militaires

Seuls les Verts sont favorables à une armée de métier

A Berlin, une commission indépendante propose au gouvernement de réduire les effectifs de la Bundeswehr en diminuant le nombre des appelés – sans, pour autant, passer à l'armée de métier – et en créant des unités capables de s'intégrer dans une force européenne de réaction rapide en préparation. A la mi-juin, le gouvernement devrait trancher en tenant compte des avis différents au sein de la coalition au pouvoir.

BERLIN
de notre correspondant

L'armée allemande *« est trop grosse, mal organisée et de plus en plus obsolète. Dans sa forme actuelle, la Bundeswehr n'a pas d'avenir »*. Le diagnostic de la commission indépendante, chargée par le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping (social-démocrate, SPD), de réfléchir sur *« la sécurité commune et l'avenir de la Bundeswehr »* est sans appel. Composée de personnalités de tous horizons et présidée par l'ancien président de la République Richard von Weizsäcker (chrétien-démocrate, CDU), la commission a formulé dans un rapport rendu public, mardi 23 mai, des propositions, censées résoudre la quadrature du cercle : avoir une armée adaptée aux besoins de sécurité du pays, dotée d'équipements modernes, acceptable par la société et qui respecte les contraintes budgétaires en période de vaches maigres.

La commission propose une réduction des effectifs militaires, qui passeraient en l'espace de dix ans de 320 000 à 240 000 hommes (contre 450 000 en 1991). Cette baisse serait obtenue par une réduction du nombre des appelés, leur nombre passant de 135 000 à 30 000 pour servir dix mois sur les drapeaux avec une solde renforcée. En revanche, les effectifs des forces susceptibles d'intervenir sur le terrain passeraient à 140 000. Actuellement, l'Allemagne prévoit de mettre en place une force de réaction rapide européenne composée de 60 000 hommes d'ici à trois ans.

La réduction drastique du nombre des appelés, premier pas vers une suppression totale du service militaire, prend à contre-pied M. Scharping, qui ne veut pas d'une armée entièrement professionnelle. Le ministre de la défense et les généraux de la Bundeswehr cherchaient à justifier le maintien de la conscription, estimant que l'Allemagne devait pouvoir faire face à une attaque classique, même si celle-ci s'estompait, ou qu'une armée de métier coûtait plus cher. Ces arguments ne semblent guère convaincants pour la commission, qui estime que *« la menace existentielle qui existait pour l'Allemagne du temps de la guerre froide a disparu »* et que l'armée allemande doit *« se préparer aux formes d'interventions les plus probables de prévention et de maîtrise des crises »*. De ce fait, l'un des derniers arguments – purement politique – pour maintenir la conscription est qu'une armée composée de *« citoyens en uniforme »* garantit l'ancrage démocratique de la Bundeswehr.

La commission force ainsi M. Scharping à prendre ses responsabilités. Le ministre, qui a annoncé un projet de loi pour la mi-juin, ne devrait pas suivre les experts, qui lui donnaient la possibilité politique de lancer un vrai débat sur le service militaire.

Il préconise une simple réduction du nombre des appelés à 80 000 avec une armée de 280 000 hommes. Le passage à une armée entièrement professionnelle nécessiterait un consensus allant au-delà des partis, qui n'existe pas pour l'heure, la droite démocrate-chrétienne ne voulant pas en entendre parler. Seuls les Verts veulent une armée de métier réduite à 200 000 hommes.

UN EFFORT D'ÉQUIPEMENT

La fin du service militaire signifierait aussi la fin du service civil, choisi par un jeune Allemand sur deux, dont la durée a été raccourcie de treize à onze mois. Sa suppression désorganiserait des pans entiers du système social allemand, qui bénéficie des services bon marché de ces 130 000 jeunes.

Réduction du personnel civil, privatisation des services qui ne sont pas exclusivement du ressort de l'armée (logistique, formation, etc.), meilleure collaboration avec les hôpitaux civils, font partie des demandes de la commission. Elle souhaite aussi un effort d'équipement, dans un pays qui ne consacre que 1,5 % de son produit intérieur brut à sa défense. L'Allemagne s'était fait rappeler à l'ordre à l'automne 1999 par le secrétaire américain à la défense, William Cohen, qui avait déclaré qu'*« au moment où l'on demande aux nouveaux alliés de l'OTAN de consacrer au moins 2 % de leur produit intérieur brut à la défense, la tendance en Allemagne est exactement inverse »*. Celle-ci ne devrait pas changer : le chancelier Schröder estime qu'il faut inclure dans l'effort de défense allemand l'aide massive qu'elle a apportée, en particulier, à la Russie. Il a surtout d'autres priorités : réduire les dépenses de l'Etat. Une contrainte qui ne facilite pas la création d'une Europe de la défense, comme l'y encourage vivement la commission.

Arnaud Leparmentier

Lourdes peines de prison pour 143 Kosovars albanais

PRISTINA. Le tribunal de Nis (sud de la Serbie) a, lundi 22 mai, lourdement condamné à des peines de prison allant de 7 à 13 ans 143 Kosovars albanais accusés de *« terrorisme »*. La justice serbe reprochait à ces hommes d'avoir participé, au sein de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), à des attaques contre la police et l'armée yougoslaves dans la région de Djakovica (sud-ouest du Kosovo), faisant trois morts et dix blessés en avril et mai 1999. Deux mineurs ont été condamnés à sept ans de détention dans un établissement spécialisé.
Le verdict a été qualifié de *« décision politique »* par l'un des avocats de la défense, Teki Bokshi. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

UNION EUROPÉENNE : l'argent de la politique agricole commune (PAC) ne doit pas combler les trous financiers de la politique de reconstruction du Kosovo, ont estimé les députés européens de la commission des budgets qui ont examiné, lundi 22 mai, à Bruxelles, l'avant-projet de budget de l'Union pour 2001. Ce document, récemment adopté par la Commission, propose de ponctionner sur la PAC la somme de 300 millions d'euros (sur un total de 40 milliards), afin de boucler le financement de la politique de stabilisation dans les Balkans occidentaux. Les députés ont estimé qu'il fallait dégager des moyens nouveaux pour financer les besoins supplémentaires. – *(Corresp.)*

■ **PARAGUAY : un journaliste paraguayen, Hugo Ruiz Olazar,** est sous le coup d'un décret présidentiel depuis le 20 mai ordonnant son arrestation. Chroniqueur politique du quotidien d'opposition *ABC Color* et correspondant de l'Agence France-Presse à Asuncion, Hugo Ruiz Olazar avait réalisé il y quelques mois une interview de l'ex-général Lino Oviedo, que le gouvernement accuse d'avoir fomenté le coup d'Etat avorté, mené le 19 mai. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : Charlton Heston, 73 ans, a été réélu,** lundi 22 mai, pour un troisième mandat à la présidence du puissant lobby des armes, la NRA (National Rifle Association), lors la convention annuelle de l'organisation à Charlotte (Caroline du Nord). D'ici à novembre, l'ancien acteur a promis de tout faire pour tenter de barrer le chemin du candidat démocrate Al Gore, partisan d'un contrôle renforcé des ventes d'armes à feu. Brandissant un fusil à la tribune, il s'est exclamé qu'on ne le lui prendrait que sur son cadavre. – *(AFP.)*

Paris souhaite une nouvelle stratégie pour la BERD

JEAN LEMIERRE, quarante-neuf ans, a été élu, lundi 22 mai, président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Réunis à Riga pour leur 9e assemblée annuelle, les représentants des 60 membres de la banque (58 pays plus l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement) ont choisi ce haut fonctionnaire français – jusqu'ici directeur du Trésor au ministère des finances – pour diriger cette institution créée en 1991 afin d'accompagner la transition vers l'économie de marché à l'Est. Jean Lemierre succède à l'Allemand Horst Köhler, qui a été nommé directeur général du Fonds monétaire international (FMI) il y a quelques semaines.

Cette nomination intervient au moment où la BERD réfléchit à une nouvelle orientation stratégique. *« Certains pays, candidats à l'accession à l'Union européenne, ont désormais moins besoin de notre action. Parfois, il faut savoir considérer que le témoin peut désormais être passé à d'autres. C'est le signe de la maturité »*, a expliqué le ministre français Laurent Fabius, qui était présent à Riga où il a été élu président du conseil des gouverneurs de la BERD. Des pays comme la Pologne et la Hongrie, candidats à l'UE, peuvent désormais se passer de l'aide de la BERD alors que la Russie ou l'Ukraine ont besoin d'un soutien renforcé : tel est également l'avis du Japon et des Etats-Unis, qui soutiennent la position française en faveur d'un redéploiement vers l'Est des interventions de la banque. Dans les pays où la BERD a réussi, *« son rôle va naturellement diminuer »*, a expliqué Timothy Geithner, sous-secrétaire pour les affaires internationales du Trésor américain.

« PÉDAGOGIE SUR LE TERRAIN »

D'autres, comme le président par intérim de la BERD, Charles Frank, a tenu un discours radicalement divergent, jugeant au contraire que la BERD *« restera engagée dans les pays plus avancés, où le processus de transition a laissé des vides qu'il faut combler »*. L'Allemagne s'est dite elle aussi en faveur du statu quo. *« La BERD doit rester active dans tous les pays et continuer à faire usage de ses possibilités financières dans les pays avancés »*, a dit Caio Koch-Weser, chef de la délégation allemande. Actuellement, la BERD réalise 39 % de ses interventions dans les pays les plus avancés (en particulier la Pologne et la Hongrie), tandis qu'elle consacre 20 % de ses prêts à la Russie.

A Riga, les pays membres de la banque ont dressé le bilan de neuf ans d'action au service de la transition économique à l'Est. A quoi sert la BERD ? Celle-ci est, avec des engagements de 15 milliards d'euros dans l'ensemble de la région, le premier investisseur dans le secteur privé, avec une spécialisation dans les petites et moyennes entreprises. Avec les cofinancements provenant d'autres sources, les engagements de la BERD représentent une somme de 100 euros par habitant pour l'ensemble de la région. *« La BERD sert de catalyseur pour les opérateurs privés »*, a indiqué Charles Frank pour résumer le rôle de l'institution.

Au-delà de cette fonction traditionnelle pour une banque de développement, la BERD *« fait de la pédagogie sur le terrain »*, comme l'explique Gérard Wild, chercheur au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). La BERD conseille et assiste les gouvernements et les administrations locales pour promouvoir l'adoption de dispositifs législatifs favorables à l'économie de marché et visant, entre autres choses, à réduire la corruption...

Le bilan de la croissance à l'Est est assez satisfaisant (+ 3,6 % pour l'ensemble de la région attendus en 2000), même s'il est surtout tiré vers le haut par l'Europe centrale et les pays baltes. Dans l'Europe du Sud-Est et les pays de l'ancienne URSS, les avancées sont moins spectaculaires, mais la croissance positive est revenue partout sauf en Moldavie et en Ukraine.

C'est justement en Ukraine, avec le dossier du financement de l'énergie nucléaire, que les décisions du nouveau président de la BERD sont attendues avec le plus d'impatience. En 1995, les pays du G 7 se sont engagés à fournir des moyens de production d'électricité en échange de la fermeture du réacteur n°3 de Tchernobyl en 2000. La France et la Grande-Bretagne préfèrent que soient achevés deux réacteurs en construction (dits K2R4), mais l'Allemagne et l'Italie défendent des centrales classiques. Le rôle de la BERD est important : elle devrait cofinancer l'achèvement des deux réacteurs nucléaires contestés. Le réseau écologiste est-européen CEE Bankwatch a mis en garde Jean Lemierre, dès sa nomination, contre une position favorable à la construction de K2R4.

Lucas Delattre et Hervé Kempf

Augmentation de capital

AXA

Actionnaires d'AXA,
le 25 mai
il sera trop tard
pour renforcer votre position
à 123 euros*

Modalités de l'opération

Augmentation de capital : 3,695 milliards d'euros
Nombre d'actions émises : 30 037 477
Prix d'émission : 123 euros par action
Droit préférentiel de souscription : l'émission est réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).
1 action ancienne donne droit à un DPS.

*12 DPS sont nécessaires pour souscrire une action nouvelle au prix d'émission.

Période de souscription : 11 au 24 mai 2000 inclus
Pour acquérir des actions nouvelles : contactez votre intermédiaire financier habituel (banques, Caisses d'Epargne, La Poste, courtiers en ligne…).
Les actionnaires détenant leurs titres au nominatif pur peuvent contacter directement AXA Banque

Pour en savoir plus :
N° azur 0801 888 433 (prix d'un appel local)
www.axa.com

Des exemplaires du prospectus ayant reçu le visa COB n° 00-685 en date du 3 mai 2000 sont disponibles sans frais au 0801 888 433 et au siège social d'AXA, 25, avenue Matignon, 75008 Paris

AXA

FINANCEMENT **Alors que le Sénat commence, mardi 23 mai, l'examen du projet de loi relatif à la chasse, déjà adopté en première lecture par les députés, les controverses se multiplient sur le financement des fédérations de chasse. ● LA COUR DES COMPTES, dans son rapport sur la gestion de l'Office national de la chasse, dénonce les *« défaillances constatées dans l'organisation et la mise en œuvre des contrôles auxquels doivent être soumises »* les fédérations de chasseurs qui perçoivent les cotisations de leurs adhérents. ● L'ENQUÊTE de la justice visant M. Goustat, fondateur de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), progresse. ● LE RAPPORT du Sénat sur le projet de loi repose sur des chiffres très contestés sur l'état de conservation du gibier d'eau. ● LE PRÉSIDENT de la fédération des chasseurs du Gard est mis en cause.** ***(Lire aussi notre éditorial page 22.)***

La gestion des fédérations de chasse est mise en cause par la justice

La Cour des comptes dénonce la « confusion » dans la gestion des organismes cynégétiques en France et déplore les « défaillances » de leur contrôle. La justice enquête sur le financement du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions

LE PROJET de loi sur la chasse, que les députés ont adopté le 4 avril en première lecture et que le Sénat commence à examiner mardi 23 mai, se garde bien de mettre en cause le mode de financement très controversé des fédérations départementales de chasseurs, auxquelles les porteurs de fusil sont obligés, par une loi de 1941, d'adhérer et de cotiser. C'est de cette double obligation que les fédérations tirent leur pouvoir et leur richesse. En 1997, par exemple, elles ont perçu 700 millions de francs de leurs adhérents. Pour l'inspirateur du projet de loi, le député François Patriat (PS, Côte-d'Or), toucher aux fédérations de chasseurs aurait *« immédiatement bloqué toute forme de compromis »*.

Insensibles aux calculs politiques comme aux menaces électorales du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), les magistrats de la Cour des comptes n'ont pas les mêmes prudences. Dans leur rapport définitif sur « Les comptes et la gestion de l'Office national de la chasse [ONC] » daté du 2 mars et resté confidentiel, la Cour dénonce la *« passivité étonnante »* des pouvoirs publics – et en particulier celle des *« services du ministère »* de tutelle, c'est-à-dire celui de l'environnement – vis-à-vis des structures de la chasse.

« CONFUSION ENTRETENUE »

Celles-ci ont su profiter des *« défaillances constatées dans l'organisation et la mise en œuvre des contrôles auxquels doivent être soumis les utilisateurs de prélèvements obligatoires »*, déplorent les magistrats.

Dans sa version préliminaire, le rapport de la Cour des comptes avait déjà mis à jour les mécanismes par lesquels les quatre-vingt-onze fédérations de chasseurs continuent à détourner, par dizaines de millions de francs, des sommes initialement destinées à l'ONC, organisme public chargé de coordonner et de contrôler l'activité des fédérations, mais dont le conseil d'administration est en majorité composé de chasseurs (*Le Monde* du 30 janvier). De cette *« confusion entretenue entre la défense de l'intérêt général qui incombe à l'office et la représentation des chasseurs qui incombe aux fédérations »* s'est développée une *« situation nuisible à la chasse et aux chasseurs »*, déplore la cour dans la conclusion de son rapport.

Alors que les fédérations ont augmenté de 125 % les cotisations de leurs adhérents entre 1984 et 1997, *« une partie importante »* des ressources totales prélevées sur les chasseurs (1,3 milliard de francs en 1997, soit 198 millions d'euros) est ainsi *« conservée en réserve sans nécessité, tandis qu'une autre partie est employée au financemement d'actions qui ne correspondent pas aux missions des fédérations »*, indiquent les magistrats.

A côté de ces réserves, évaluées à 1 milliard de francs, l'argent des chasseurs a notamment contribué à l'achat de valeurs mobilières et de sièges sociaux somptueux, à la promotion d'*« activités agricoles lourdement déficitaires »* ou au financement, *« compliqué et coûteux »*, d'associations ou de revues cynégétiques présidées par... des présidents de fédération. Ces cotisations ont également servi, rappelle la cour, à payer le transport des chasseurs qui ont défilé par dizaines de milliers, à Paris, le 14 février 1998, à quelques jours des élections régionales auxquelles se présentaient plusieurs présidents de fédération sous l'étiquette CPNT.

Interrogé par *Le Monde* sur les finances de la chasse, le président de l'Union des fédérations de chasseurs, Pierre Daillant, estime que la gestion des structures cynégétiques est *« parfaitement honnête à 92 % ou 93 % »*. Rappelant que celles-ci font l'objet d'un *« contrôle très étroit de l'administration »* préfectorale et d'un contrôle *« amical »* de l'ONC, M. Daillant considère toutefois, comme la plupart des responsables cynégétiques, que *« les chasseurs utilisent leur argent comme ils le veulent »*.

POUR UNE RÉFORME PROFONDE

Dans son rapport définitif, la Cour des comptes relève au contraire que le double contrôle de l'ONC et des services de l'Etat est *« trop léger pour être efficace »*. *« Les défaillances de l'ONC s'ajoutant à l'inexistence du contrôle financier* (...), *les fédérations des chasseurs peuvent s'affranchir des règles qui s'imposent à des organismes recevant des cotisations obligatoires »*, soulignent les magistrats, pour qui cette situation *« ne peut se perpétuer sans conséquences graves pour les institutions de la chasse et pour les chasseurs »*.

En conséquence, la cour recommande une réforme profonde de l'Office national de la chasse et un *« contrôle plus efficace »* des fédérations, qui devraient entraîner *« une diminution sensible des prélèvements imposés aux chasseurs »*. Peine perdue. Si les députés ont mis un terme, dans le projet de loi, aux financements croisés entre l'office et les fédérations, ils ont supprimé les contrôles financiers et les inspections – rares, faute de moyens – de l'office sur les fédérations, désormais placées sous la seule tutelle des préfets. M. Daillant y voit *« une plus grande confiance accordée au monde associatif de la chasse par rapport à la situation antérieure »*.

Alexandre Garcia

Le rapport du Sénat s'appuie sur des chiffres contestés

DANS LE RAPPORT publié avant la discussion du projet de loi relatif à la chasse, entamée mardi 23 mai au Sénat, la sénatrice Anne Heinis (Manche, Rép. et Ind.) publie un tableau sur l'état de conservation de six espèces d'oiseaux migrateurs. Comparant des chiffres de 1979 et de 1997, ce document de la commission des affaires économiques et du Plan montre des populations en pleine expansion, parfois multipliées par vingt ! *« Les chiffres disponibles* [...] *témoignent d'un accroissement très significatif depuis vingt ans »*, commente la rapporteuse, expliquant cependant qu'ils sont *« à interpréter avec précaution »*. A ses yeux, ces données rassurantes justifient le maintien de dates de chasse élargies.

L'origine de ces statistiques est pourtant douteuse. Les chiffres sont apparus sur une affichette largement diffusée par les associations de chasseurs, à la fin de 1999 : *« Des espèces hors de danger ! Chassé traditionnellement en Europe, le gibier d'eau est de plus en plus abondant. »* La Fondation internationale pour la sauvegarde de la faune (IGF), qui a réalisé ce document, est une émanation du Conseil international de la chasse (CIC), où l'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau (ANCGE) joue un rôle influent.

La fondation affirme, sur l'affichette, tirer ces statitistiques de Wetlands International, un organisme scientifique mondialement reconnu. Or, les responsables de Wetlands ont fait parvenir en février 2000 une lettre de protestation à Bertrand des Clers, directeur de l'IGF et président du CIC. Ils lui reprochent, en termes véhéments, d'avoir utilisé leur référence sans leur autorisation, et surtout d'avoir détourné la teneur de leur étude. Selon eux, sur les six espèces présentées, trois seraient en fait en net déclin, deux seraient stables. Une seule, en réalité, serait en accroissement, mais après avoir manqué disparaître : ses effectifs resteraient fragiles.

DES ÉTUDES CONTRADICTOIRES

« Votre organisation a présenté notre recherche de manière sélective et hors du contexte. Qui plus est, beaucoup des chiffres et des tendances se révèlent incorrects », écrit Simon Delany, responsable scientifique, qui n'hésite pas à parler de *« malhonnêteté »*. *« Wetlands International se désolidarise de l'information mentionnée sur cette affichette de l'IGF »*, affirme pour sa part Jim McCuaig, le directeur exécutif de l'organisation. Ces chiffres contestés se retrouvent pourtant dans le rapport de Me Heinis, sans le contrepoint d'études contradictoires comme celle du professeur Jean-Claude Lefeuvre.

« Je n'agis pas sous la pression des chasseurs, je pense comme eux », a affirmé la sénatrice de la Manche, le 23 mai, sur France Info. Cette pratiquante cynégétique ne cache pas sa détestation des *« associations d'écologistes sectaires et fanatiques »*. Elle avait d'ailleurs réservé la primeur des grandes orientations de son rapport à l'assemblée générale de la fédération départementale des chasseurs de son département. C'était le 10 avril, avant même que la commission des affaires économiques du Sénat ait entamé ses premières auditions des différents intervenants du dossier... *« J'ai été écoutée poliment*, explique Nelly Boutinot, porte-parole du Rassemblement des opposants à la chasse (ROC). *Mais j'ai bien senti que les choses étaient décidées. »*

Benoît Hopquin

La fédération du Gard sur la sellette

DANS LA BATAILLE qui oppose chasseurs et écologistes, les coups les plus durs ne viennent pas forcément des protecteurs de la nature. Licencié en novembre 1999, après vingt-huit ans de service comme directeur de la fédération des chasseurs du Gard, Daniel Tarteret a récemment rompu le silence pour dénoncer une série de *« manquements graves »* dans le fonctionnement de sa fédération. Dans une lettre envoyée au ministre de l'environnement et rendue publique par *Midi libre* du 30 mars, cet ancien numéro deux sur la liste du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) aux élections régionales de mars 1998 dans le Languedoc-Roussillon a révélé comment les personnels de la fédération, *« sur ordre de leur président »* et tête de liste de CPNT, Gilbert Bagnol, sont allés *« coller des affiches électorales pendant leurs heures de bureau »*. Les locaux, les véhicules, les téléphones et les timbres de la fédération ont aussi été mis à contribution, rapporte M. Tarteret, qui s'estimait tenu par le secret professionnel avant d'être limogé par son supérieur, pour avoir refusé, explique-t-il, de le suivre dans une nouvelle campagne électorale pour les élections européennes de juin 1999.

Dans cette fédération, qui figure, avec 23 000 adhérents, parmi les dix plus importantes de France, les *« combines »* du président ne se sont pas limitées à la politique, ajoute M. Tarteret ; M. Bagnol aurait ainsi donné l'ordre à ses agents fédéraux de ne pas verbaliser certaines infractions à la législation cynégétique. Il aurait enfin mis en place un système de fraude à l'examen du permis de chasser.

DYSFONCTIONNEMENTS

L'intéressé nie tout en bloc. *« Aucun centime n'est sorti des caisses de la fédération pour financer CPNT »*, proteste M. Bagnol, qui déclare n'avoir jamais eu *« connaissance »* d'une quelconque malversation. *« L'administration me fait confiance »*, se félicite-t-il. *« S'il y avait eu quelque chose, il y a bien longtemps que je ne serais plus président. »*

En 1998, une mission d'inspection spécialisée de l'environnement avait pourtant relevé une série de dysfonctionnements lors d'une vérification administrative et financière de la fédération du Gard. Elle avait signalé, dans un rapport confidentiel, de *« fortes présomptions de fraudes à l'examen de chasser »* justifiant le dépôt d'une plainte auprès du procureur de la République de Nîmes, qui n'a jamais donné suite.

En outre, une précédente inspection menée par l'Office de la chasse au début des années 1980 avait déjà conclu *« à un certain nombre d'irrégularités graves au profit du directeur de la fédération »*, M. Tarteret.

A. Ga.

LÉONARD DE VINCI PÔLE UNIVERSITAIRE
3ème cycle
INGÉNIERIE ET NÉGOCIATION COMMERCIALES INTERENTREPRISES
Pour devenir
Ingénieur d'affaires/ Chef de produits "b to b"
Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA, DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 2000
Formation d'octobre 2000 à septembre 2001 dont 6 mois de mission en entreprise.
www.devinci.fr/inci
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

L'indemnisation des dégâts du gibier, un enjeu trouble

LA BATAILLE des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse occulte les autres dispositions du projet soumis au Parlement. Est ainsi passé subrepticement, lors de la discussion en première lecture à l'Assemblée nationale, fin mars, un amendement réorganisant l'indemnisation des dégâts de gibier. Cette compensation, payée notamment aux agriculteurs victimes des passages de sangliers, incombait jusqu'à présent à l'Office national de la chasse (ONC) ; elle sera désormais dévolue aux fédérations de chasseurs.

Seuls les Verts ont trouvé à redire à ce dessaisissement d'un établissement public au profit de structures associatives déjà nanties de nombreuses délégations d'Etat. *« C'est un cadeau que la droite comme la gauche veulent faire aux fédérations »*, s'insurge Noël Mamère (Gironde). La Cour des comptes pense la même chose, qui épingle la confusion des genres. Les partisans de cette réforme, prônée par François Patriat (PS, Côte-d'Or), avancent au contraire qu'elle clarifiera la répartition des tâches.

SANS VÉRITABLE CONTRÔLE

Le compte d'indemnisation des dégâts de gibier est aujourd'hui géré par l'ONC. Il est alimenté par les redevances que les chasseurs versent aux fédérations. Or l'ONC a remboursé aux victimes de dégâts environ 135 millions de francs en 1997. Durant la même période, les fédérations ont prélevé auprès de leurs membres 163,9 millions de francs. La Cour des comptes a constaté que l'essentiel de cet excédent retournait aux fédérations. Elle estime que, depuis 1993, 58 millions de francs ont ainsi été distraits *« irrégulièrement »* du compte d'indemnisation de l'ONC.

En outre, l'office a pris l'habitude de déléguer aux fédérations le soin de négocier elles-mêmes l'indemnisation des dégâts auprès des victimes, sans contrôle véritable de l'équité des montants versés. *« Les remboursements ne dépassent pas 10 % à 20 % des dégâts réels »*, s'insurge Claude Mabille, président de Stop Ravages, une association basée dans le sud de la France. Cet agriculteur vit dans un village des Alpes-de-Haute-Provence où les populations de sangliers prolifèrent en raison de l'élevage qui en est fait *« pour que des gens des villes puissent venir faire des cartons avec des 4X4 et des fusils munis de lunette de visée »*.

« L'hiver dernier, un contre-expert a évalué mes dégâts à 35 000 francs, explique M. Mabille. *On m'a proposé royalement 255 francs d'indemnisation. En revanche, un responsable local de la FNSEA* [Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles] *a touché 95 000 francs. »* Les procès se multiplient, engagés notamment par des non-agriculteurs, auxquels de nombreuses fédérations ne reconnaissent aucun droit. *« Si les fédérations obtiennent la haute main sur l'estimation et l'indemnisation des dégâts, elles seront juges et parties »*, s'inquiète M. Mabille.

B. H.

La justice enquête sur le financement de CPNT

ANDRÉ GOUSTAT s'est retiré en sa petite commune de Mauzac-et-Grand-Castang (Dordogne). Depuis sa mise en examen pour *« détournements de fonds publics »* et *« abus de confiance »* en mars 1999, l'ancien président du mouvement Chasse pêche nature et traditions (CPNT) a été contraint par la justice de quitter la présidence de la fédération départementale des chasseurs de Dordogne. M. Goustat dit n'avoir *« rien à déclarer »* sur l'enquête dirigée par une juge d'instruction de Bordeaux, Dominique Piot, qui porte sur l'éventuel financement du CPNT par plusieurs fédérations de chasseurs à l'occasion des élections régionales et européennes intervenues depuis la création du mouvement en 1989.

Le fondateur du CPNT est défendu par Me Michel Dufranc, avocat bordelais qui fut le président de l'Association de financement électoral de CPNT pour les européennes de 1994. *« C'est à l'accusation de démontrer que l'argent des fédérations a été mis à la disposition du CPNT et de prouver que l'on manipulait des fonds publics »*, nous a déclaré Me Dufranc. Dénonçant *« un procès malintentionné »*, l'avocat soutient en effet que *« l'argent des fédérations est constitué de fonds privés »*.

Prenant ce raisonnement à contre-pied, l'accusation considère que les fédérations sont financées par les cotisations obligatoires – donc publiques – que chaque chasseur est tenu de leur verser. Dans le cas de la Dordogne, les investigations judiciaires ont en outre révélé l'usage détourné de contrats emploi-solidarité (CES) subventionnés par un organisme dépendant du ministère de l'agriculture. Une dizaine de bénéficiaires de ces contrats octroyés à la fédération ont déclaré aux enquêteurs avoir participé, lors des élections de 1994, à des campagnes d'affichage ou à des travaux de propagande pour CPNT. En outre, l'enquête a établi que les fichiers fédéraux ont été utilisés pour adresser la propagande du mouvement aux 38 000 chasseurs de Dordogne. Elle a ainsi donné suite aux déclarations d'un ancien informaticien de la fédération, Guy Josselin, qui avait dénoncé les faits à la justice dès juin 1996.

Surtout, les investigations confiées au SRPJ de Bordeaux s'attachent désormais à préciser les mouvements financiers opérés depuis 1989 entre les fédérations départementales de chasseurs et le CPNT. Début février, les comptabilités de ces différentes structures ont été saisies lors de perquisitions aux sièges et dans les locaux du mouvement politique et de plusieurs fédérations. Les vérifications comptables sont depuis en cours.

Seul dossier judiciaire ouvert à ce jour pour viser le fonctionnement du CPNT, l'enquête bordelaise s'intéresse ainsi au financement d'un mouvement présidé de 1989 à 1997 par M. Goustat. De quoi répondre aux interrogations de Gérard Charollois, président de l'association pour la protection des animaux sauvages : *« Depuis avril 1989, certains présidents de fédérations départementales de chasseurs promeuvent un parti politique présentant des candidats aux élections »*, écrit M. Charollois, dans un courrier adressé à différents parquets pour dénoncer des *« détournements massifs »* de l'argent de la chasse.

Erich Inciyan

La CFDT nuance son approbation du projet du Medef sur l'Unedic

Nicole Notat se range aux arguments de la CFTC

Alors que les partenaires sociaux se retrouvent, mercredi 24 mai, pour négocier l'avenir de l'assurance-chômage, la secrétaire générale de la CFDT, initialement favorable au projet patronal, souhaite désormais que le nouveau contrat de retour à l'emploi fasse appel au volontariat, conformément au vœu de la centrale chrétienne.

UNE À UNE, les confédérations syndicales ajustent leurs positions sur la réforme de l'Unedic. Alors que les partenaires sociaux doivent se retrouver mercredi 24 mai pour une importante séance de négociations au siège du Medef, chacun procède à d'ultimes réglages. C'est ainsi qu'après avoir dit *« chiche »* au projet patronal du CARE, le contrat d'aide au retour à l'emploi, selon lequel le chômeur doit s'engager à une recherche *« active »* d'emploi, sous peine de sanctions, la CFDT amende sa réflexion.

Invitée lundi, sur RTL, sa secrétaire générale, Nicole Notat, suggère désormais que *« les chômeurs qui entreraient dans le dispositif »* du CARE aient *« un bonus »*, tandis que ceux qui *« ne veulent pas »* y entrer soient *« seulement indemnisés »* dans les conditions actuelles. La dimension « coercitive » du CARE serait gommée. Et la CFDT peut espérer d'autres soutiens syndicaux alors qu'elle avait semblé s'avancer trop rapidement sur le canevas du Medef.

En corrigeant sa position, la centrale de Mme Notat se range ainsi aux arguments de la CFTC. Cette dernière plaide depuis quelques temps pour un dispositif basé sur le volontariat, *« choisi »* par les demandeurs d'emploi pour ses avantages plutôt qu'*« imposé »* sous peine de sanctions.

AMBIGUÏTÉS JURIDIQUES

Lundi, le président de la centrale chrétienne, Alain Deleu, a redit ses réserves quant à la mise en place d'un dispositif *« automatique et généralisé qui ne ferait qu'introduire de la suspicion à l'égard des chômeurs »*. Plaidant pour une « convention » d'aide au retour à l'emploi, en raison des ambiguïtés juridiques du terme « contrat » qui évoque le contrat de travail, M. Deleu a souhaité que cette CARE, inspirée des actuelles conventions de conversion, soit *« un dispositif supplémentaire offert aux volontaires »*, ce qui est, selon lui, *« plus efficace et plus réaliste »*.

Enfonçant le clou, le président de la CFTC a par ailleurs estimé que si la négociation sur l'assurance-chômage *« prenait la forme d'un tête à tête entre une centrale syndicale et le patronat, ce ne serait pas à l'avantage des salariés »*. *« Il est important que la négociation réussisse. Et l'accord devra être porté par le plus grand nombre possible d'organisations, au moins quatre »*, a-t-il déclaré.

Quatre, c'est-à-dire la CFDT, FO, la CFTC et la CGC. La CGT qui devait détailler ses solutions mardi matin, ne souhaite pas s'engager dans un mécanisme qui, *« transformerait l'assurance-chômage en un dispositif contractuel »*, selon Jacqueline Lazarre, sa responsable chargée de l'emploi. La centrale de Montreuil met l'accent sur la *« garantie d'un revenu décent pour tous les chômeurs »* en réclamant la fin de la dégressivité. Elle entend plaider pour une réforme de la cotisation chômage des employeurs. Elle récuse le rôle central que le Medef souhaite confier à l'Unedic dans la politique de l'emploi et demande une réunion tripartite avec l'Etat.

Caroline Monnot

Alain Madelin chante les louanges des réformes lancées par Laurent Fabius

Lors d'un débat, lundi 22 mai, sur France 2, le président de Démocratie libérale a dit son accord avec les orientations fiscales du ministre de l'économie, ainsi qu'avec la réforme de l'épargne salariale

QUITTANT, lundi 23 mai en fin de soirée, le plateau de l'émission « Mots croisés » de France 2, consacrée à la politique économique du gouvernement, Laurent Fabius a-t-il songé à cette formule de Molière dans *George Dandin* : *« Je me retire* (...) *pour ne me voir point obligé à recevoir ces compliments »* ? En tout cas, son principal protagoniste, Alain Madelin, loin de multiplier les critiques à son encontre, lui a, à plusieurs reprises, rendu un hommage remarqué.

Au début, l'actuel ministre des finances peut, certes, penser que son prédécesseur à Bercy est simplement courtois. Alors qu'il vient d'annoncer que les baisses d'impôts, en 2001, n'atteindront peut-être pas les 80 milliards de francs décidés pour 2000, mais qu'elles seront néanmoins *« sensibles »* et profiteront à tous les contribuables, aussi bien les plus modestes, pénalisés fiscalement en cas de sortie du chômage, que les plus élevés, incités parfois à partir à l'étranger, M. Fabius a la suprise de recevoir un premier coup de chapeau : *« Je bois du petit lait »*, dit M. Madelin, qui félicite son vis-à-vis pour ce constat qui est *« ni de droite ni de gauche, mais de bon sens »*. Tout en soulignant que M. Fabius risque d'être *« prisonnier de la "vieille gauche" »*, le président de Démocratie libérale estime que le ministre des finances a *« raison de dire »* que les baisses profiteront *« à tout le monde »*.

DE QUOI FAIRE JASER

Civilité pour civilité, M. Fabius *« remercie beaucoup M. Madelin de son compliment »*, pensant sans doute qu'après ces propos amènes le débat sera plus chahuté. Erreur !.. Après le dossier fiscal, les protagonistes évoquent celui de l'épargne salariale, et le porte-voix du libéralisme français ne veut toujours pas en découdre. Evoquant le projet de loi auquel travaille Bercy, il est même toujours élogieux : *« Moi, je trouve que l'épargne salariale va dans le bon sens. Ce projet est le bienvenu »*, lâche-t-il, avant de remarquer que les fonds de pension devraient aussi être favorisés.

Sentant que, pour le coup, cela commence à faire beaucoup et que cette convergence va faire jaser dans les rangs de la majorité « plurielle », M. Fabius tente de durcir le ton. Reprochant à M. Madelin la politique fiscale de la droite en matière de TVA – mais en s'empêtrant à trois reprises dans les chiffres –, le ministre des finances s'applique à démontrer que son projet d'épargne salariale s'écarte en de nombreux points de la réforme des fonds de pension, voulue par l'opposition.

Peine perdue... Son interlocuteur ne veut toujours pas en démordre. Tout en craignant que le ministre des finances ne puisse aller *« au bout de ses idées »*, compte tenu des résistances de la *« vieille gauche »*, il n'en salue pas moins une dernière fois *« l'extraordinaire chemin parcouru par la gauche »*, interventionniste hier, beaucoup plus libérale aujourd'hui. L'extraordinaire chemin sur lequel s'est avancé, en éclaireur, M. Fabius...

Laurent Mauduit

Le redressement de la « Sécu » n'apaise pas le patronat

LA « SÉCU » retourne à l'équilibre, le Medef, lui, *« s'étonne »*. Réagissant à l'annonce, par Martine Aubry, des premiers résultats positifs enregistrés depuis quinze ans par la Sécurité sociale – 200 millions de francs en 1999, 5 milliards prévus en 2000 (*Le Monde* du 23 mai) –, le patronat raille *« le gouvernement* [qui] *considère comme une bonne nouvelle les 45 milliards de prélèvements supplémentaires supportés en 1999 »*. Mme Aubry s'étant attribuée une part du redressement des comptes, le Medef rétorque aussitôt qu'il n'en est rien. *« C'est l'augmentation des recettes qui explique le retour à l'équilibre »*, affirme-t-il dans un communiqué.

La querelle n'est pas nouvelle. Depuis des mois, l'organisation patronale cherche à limiter l'intervention de l'Etat dans le domaine social en réclamant l'autonomie de gestion pour les organismes paritaires. Cette position constitue le fond du chantier de la « refondation sociale » qu'il a ouvert avec ses partenaires syndicaux. Aussi convient-il de contester les cris de victoire de Mme Aubry.

« La dérive des dépenses se poursuit », estime le Medef, qui appelle à *« la mise en œuvre urgente de réformes de structure »*. Sous peu, il engagera donc *« un chantier pour envisager les transformations indispensables »*. Après le régime d'assurance-chômage, les partenaires sociaux doivent en effet se pencher sur l'assurance-maladie. Pour bien marquer cette détermination, les deux représentantes du patronat présentes, lundi 22 mai, à la réunion de la commission des comptes avaient pris soin de quitter la salle.

LA CNAM CRITIQUÉE

La ministre n'a pas ménagé non plus ses critiques contre la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), accusée pêle-mêle de ne pas avoir soutenu le gouvernement dans les moments difficiles, de ne pas savoir réorganiser son réseau et, pour tout dire, de ne pas faire grand-chose. Interrogé, son président (CFDT) Jean-Marie Spaeth affirme n'avoir *« aucun état d'âme »*. *« Le gouvernement est totalement légitime. La question ensuite est de savoir qui fait quoi »*, estime-t-il. A droite, l'ancien ministre des affaires sociales (UDF) Jacques Barrot fustige *« le fragile excédent »* de la « Sécu » qui s'apparente à ses yeux à un *« camouflage »*.

Isabelle Mandraud

TROIS QUESTIONS À...

BERNARD LEMOINE

1 Vice-président délégué du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, vous estimez que la croissance des dépenses des médicaments, jugée *« nettement trop forte »* par Martine Aubry, est incompressible. Pour quelles raisons ?

La réalité du marché du médicament remboursable en ville, avec une progression de 6 % du chiffre d'affaires par an, ne correspond pas aux prévisions de croissance de 2,5 % des coûts maladies établies par l'Objectif national de dépenses d'assurance-maladie (Ondam). Ce dernier n'est pas adapté à l'évolution mondiale du progrès thérapeutique due aux traitements de grandes pathologies, comme la maladie d'Alzheimer, la prévention des accidents cardiaques ou de l'ostéoporose... En France, des raisons spécifiques accroissent la dépense. Le transfert de certains traitements hospitaliers à la médecine de ville, comme la trithérapie des patients atteints du sida, ou les produits anti-rejets de greffe, engendrent une hausse du poste des médicaments remboursables de 1,5 % (2 milliards de francs). La couverture maladie universelle (CMU), en autorisant la prise en charge d'une population supplémentaire, transfère 1 % des dépenses de l'hôpital au secteur privé. Enfin, une meilleure prise en charge de pathologies comme la dépression, l'asthme, le diabète accroîtra encore la progression des dépenses.

2 Pourquoi jugez-vous l'industrie pharmaceutique fortement pénalisée ?

En 1999, nous avons payé 1,3 milliard de francs de taxes sur la publicité, plus 1,045 milliard de francs pour dépassement des objectifs de chiffre d'affaires, contribution qui pourrait atteindre 1,9 milliard en 2000 si les ventes de la profession augmentent de plus de 6,3 %. Si cette situation perdure, les laboratoires pharmaceutiques retarderont certainement l'arrivée de médicaments innovants sur le marché français.

3 Quelle est votre demande prioritaire ?

Nous demandons une révision à la hausse de l'Ondam. Un alignement sur la croissance du PIB, de l'ordre de 3 % ou 4 %, ne serait ni anachronique, ni inconcevable. Ce serait tout à fait cohérent.

Propos recueillis par Florence Bal

Private Banking

La Tribune Standard & Poor's

Cette année encore, notre exigence de résultats a donné des résultats. Pour votre plus grand bénéfice.

2000
- **Victoire du Meilleur Promoteur de plus de 10 fonds** sur 1 an,
- **Victoire du Meilleur Promoteur de plus de 10 fonds** sur 5 ans,
- **Victoire du Meilleur Promoteur de plus de 10 fonds** sur 10 ans,
- **Victoire du Meilleur Fonds dans la catégorie Actions USA** sur 5 ans.

1998 **Victoire du meilleur fonds de la catégorie Actions USA** (fonds : DWS US Aktien Typ O) sur 1 an.

1997 **Victoire du Meilleur Promoteur** sur 5 ans.

Osez la gestion privée, contactez-nous dès maintenant

www.deutschebank.fr

THE SALES MACHINE - RCS Nanterre B422-834-333-000-29 - Photos : Manzetti

La droite s'en remet à Philippe Séguin pour conserver Paris

La commission d'investiture du RPR a proposé à l'unanimité, mardi 23 mai, de confier la tête de liste dans la capitale au député des Vosges. La veille, Françoise de Panafieu s'était retirée de la compétition pour ne pas « servir d'alibi »

La commission d'investiture du RPR a choisi à l'unanimité, mardi 23 mai, Philippe Séguin pour être tête de liste aux élections municipales à Paris en mars 2001. Ce choix doit être ratifié par le comité politique du mouvement gaulliste, qui se réunira samedi 27 mai. L'investiture du député des Vosges ne fait plus de doute après le retrait de la compétition interne au RPR de Françoise de Panafieu, lundi 22 mai. Ce retrait est intervenu quatre jours après celui d'Edouard Balladur, le 18 mai. Lors d'une conférence de presse, Mme de Panafieu a justifié sa décision en expliquant qu'elle ne voulait pas *« servir d'alibi »*. La députée du 17e arrondissement s'était convaincue que la commission d'investiture avait d'ores et déjà pris fait et cause pour l'ancien président du RPR. Michèle Alliot-Marie s'est réservé le bénéfice de l'annonce de la décision de la commission d'investiture dès la fin de sa réunion, sans attendre l'issue de son déjeuner avec Alain Madelin, président de Démocratie libérale, et François Bayrou, président de l'UDF.

RIEN ne fait plus obstacle à la désignation de Philippe Séguin comme candidat du RPR à la Mairie de Paris. Après Edouard Balladur, le 18 mai, Françoise de Panafieu s'est, à son tour, retirée de la course, lundi 22 mai. Estimant ses chances de l'emporter décidément trop faibles, le député du 15e arrondissement avait jeté l'éponge au lendemain de la première réunion de la commission d'investiture du RPR. Mme de Panafieu a abandonné la partie la veille de la seconde réunion de cette instance. Les dix membres de la commission ont donc décidé, à l'unanimité, de proposer la candidature du député des Vosges, mardi dans la matinée. Le comité politique du RPR devrait logiquement ratifier cette proposition lors de sa réunion, le 27 mai.

La procédure imposée par Michèle Alliot-Marie a finalement joué son rôle de *« rouleau compresseur »*, comme l'analyse un proche de la présidente du RPR, en éliminant successivement les deux concurrents sérieux de M. Séguin. Toutefois, le bilan de l'opération entamée il y a trois mois est mitigé. La présidente du RPR a réussi à conserver la maîtrise du processus qu'elle avait choisi, mais les rebondissements multiples de cette interminable saga n'ont pas vraiment rafraîchi l'image du mouvement gaulliste. M. Séguin, pour sa part, peut regretter de ne pas avoir été choisi dans les meilleures conditions.

« J'ai la conviction que, la logique de parti l'emportant, c'est à l'unanimité que [la commission d'investiture du RPR] *décidera de soutenir la candidature de Philippe Séguin »*, a déclaré Mme de Panafieu lundi après-midi, au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte. *« Je ne veux pas servir d'alibi »*, a-t-elle poursuivi, avant d'annoncer qu'elle compte *« mener le combat avec Philippe Séguin, à la tête de la liste du 17e arrondissement »*.

Après le retrait de M. Balladur, Mme de Panafieu avait tenté de se persuader que la donne était modifiée. Depuis, elle s'est fait raconter en détail le film de la réunion du 17 mai. Contrairement à la version officielle, les dix membres de la commission se seraient prononcés à l'unanimité pour M. Séguin. Pour ne pas donner prise à la revendication, exprimée par Alain Juppé et brièvement relayée par des balladuriens, d'un vote à bulletin secret sur le nom du candidat, le 27 mai, la présidente du RPR aurait choisi de faire durer le suspense en convoquant une seconde réunion.

M. Séguin a immédiatement réagi au retrait de sa concurrente en lui téléphonant pour lui proposer de la rencontrer, dès mercredi, et en saluant son *« attitude digne et responsable »*. Mme de Panafieu n'a pas attendu l'autorisation du futur chef de file de la droite parisienne pour s'auto-investir chef de file dans le 17e, où elle risque de se trouver en concurrence avec le président de l'Association des amis de Jacques Chirac, Bernard Pons. Dans l'entourage de M. Séguin, on déclarait, mardi, que le choix des têtes de liste était un peu prématuré...

L'autre candidat à la Mairie de Paris, Jean Tiberi, a, lui aussi, réagi. Dans une tribune au *Figaro* du 23 mai, le maire sortant juge que l'*« issue de cette procédure inique »* ne le concerne pas : *« Je continuerai. Pour gagner »*, écrit-il. *« M. Madelin,* ajoute M. Tiberi à propos de M. Séguin, *a encore le temps de l'abandonner dix fois, et M. Bayrou de se retourner contre lui. »*

Le futur candidat du RPR à la Mairie de Paris n'est, effectivement, pas au bout de ses peines. Outre qu'il va devoir composer avec plusieurs barons et baronnes bien incrustés dans leurs fiefs, comme M. Balladur dans le 15e et Mme de Panafieu dans le 17e, il risque d'essuyer aussi les rancœurs des alliés du RPR, qui, en fin de compte, se sont un peu fait rouler dans la farine.

Le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, qui, dès le 14 mai, s'était publiquement résolu à la candidature de M. Séguin, a confié au *Monde*, lundi soir, qu'il regrettait déjà *« de ne pas avoir proposé aux électeurs parisiens une alternative au RPR »*. Très officiellement, François Bayrou, de son côté, fait part d'*« une vision optimiste des choses »*, assurant qu'*« un accord général »*, comprenant un soutien du RPR à la candidature de l'UDF Michel Mercier à Lyon, est *« en bonne voie »*. Mais ses proches indiquaient, lundi soir, que le retrait de Mme de Panafieu *« est une façon de vider, sans faire d'éclats, la procédure de son sens »*.

Christine Garin

Un, deux, trois, quatre, trois, deux...

● **17 juin 1999 :** Jean Tiberi annonce sa candidature.
● **19 décembre :** Michèle Alliot-Marie affirme qu'elle désignera elle-même le chef de file du RPR. M. Tiberi réclame un vote des militants.
● **13 février 2000 :** Philippe Séguin se déclare *« disponible »*.
● **3 mars :** Françoise de Panafieu annonce sa candidature.
M. Séguin propose d'organiser des primaires.
● **10 mars :** « MAM » annonce que la commission d'investiture se prononcera fin avril.
● **30 mars :** M. Séguin annonce sa candidature.
● **5 avril :** M. Balladur se porte candidat.
● **23 avril :** Mme de Panafieu propose un débat public.
M. Balladur renchérit. Tous deux réclament que l'UDF et DL soient associés au choix du RPR.
● **3 mai :** Mme Alliot-Marie réaffirme que le comité politique du RPR ratifiera, le 27 mai, la proposition de la commission d'investiture.
● **9 mai :** la présidente du RPR propose à l'UDF et à DL d'être *« associés à l'audition »* des quatre candidats, qui a lieu le 11 mai.
● **17 mai :** la commission d'investiture du RPR reporte sa décision au 23 mai.
● **18 mai :** M. Balladur retire sa candidature.
● **22 mai :** Mme de Panafieu se retire à son tour.

Comment le député des Vosges a organisé sa « disponibilité »

UN AN, un mois et une semaine après sa démission, le 16 avril 1999, de la présidence du RPR, voici donc Philippe Séguin de nouveau au premier plan. Le défi n'est pas mince. La première épreuve aura lieu, samedi 27 mai, avec la réunion du comité politique du RPR, seul habilité à investir le candidat. Passé cet épisode, M. Séguin aura la lourde tâche de *« reconquérir »* Paris. S'il échouait en mars 2001, sa carrière politique serait sérieusement compromise. S'il l'emporte, en revanche, il redeviendra la figure de proue de la droite et nul doute qu'il sera son principal porte-parole dans la campagne pour les élections législatives de 2002.

C'est ce défi qui l'a poussé à être candidat. En 1995, au lendemain de sa victoire à l'élection présidentielle, Jacques Chirac avait offert au député des Vosges, alors président de l'Assemblée nationale, son fauteuil de maire, mais, Alain Juppé ayant été choisi pour diriger le premier gouvernement du septennat, M. Séguin n'était pas d'humeur à accepter l'aumône d'*« un lot de consolation »*. Le 11 mai, en revanche, lors de son audition par les dirigeants du RPR, de l'UDF et de DL, il ne s'est pas fait faute de rappeler qu'il s'était *« engagé à fond derrière Jacques Chirac, à l'occasion de toutes les élections nationales, législatives ou présidentielles, où l'essentiel* [lui] *paraissait en jeu »*. Dans la relation très complexe qu'il entretient avec M. Chirac, la « reconquête » de Paris est pour lui le moyen de se rendre, une nouvelle fois, indispensable aux yeux du chef de l'Etat.

La décision de M. Séguin de se porter candidat remonte à l'automne 1999. Après quelques mois de brouille, il renoue avec son ancien chef de cabinet à l'Assemblée nationale, Roger Karoutchi. Bien sûr, comme à l'accoutumée, il voudrait qu'on l'aime, qu'on vienne le chercher, comme l'Elysée l'avait fait entre les deux tours des calamiteuses élections législatives du printemps de 1997. Il estime, alors, qu'il a le temps, qu'il faut laisser Jean Tiberi accomplir son mandat le plus longtemps possible. La nouvelle direction du RPR et le lâchage organisé autour de M. Tiberi en décident autrement.

Dans son bureau de l'Assemblée nationale, M. Séguin fait les gros yeux à ses visiteurs lorsqu'ils lui parlent de Paris. *« Mais enfin, je n'ai aucune légitimité ! »*, s'offusque-t-il. En réalité, il ne pense qu'à ça. Depuis qu'il a démissionné, le 1er novembre 1997, de son mandat de maire d'Epinal, pour s'occuper à plein temps du RPR, il est d'une manière ou d'une autre « programmé » pour Paris. Alors qu'il n'est encore que *« disponible »*, M. Séguin fait beaucoup d'efforts. Il est tout miel avec les responsables parisiens de l'UDF et convient d'accorder une meilleure place aux partenaires du RPR. Bon camarade, il suggère d'organiser des primaires. De Montréal, il envoie des fleurs à Françoise de Panafieu lorsque celle-ci est sanctionnée par M. Tiberi. On ne l'entendait plus depuis des mois, et le voilà qui s'épanche presque quotidiennement dans la presse. Il publie un livre au titre délibérément provocateur, *Plus français que moi, tu meurs !* (éd. Albin-Michel-VLB) sur les relations entre la France et la « belle province ». Les sondages le placent régulièrement en tête des candidats de droite. Il guette, enfin, un signe de l'Elysée.

Depuis qu'il a démissionné de son mandat de maire d'Epinal, il est « programmé » pour Paris

Fait inhabituel, un de ses fidèles, François Fillon, est longuement reçu, le 1er février, par le président de la République. Le 16 mars, M. Chirac croise *« fortuitement »* M. Séguin au Salon du livre. Le 21 mars, lors de la réception au Sénat de M. Chirac par les parlementaires du RPR, le président de la République lâche cette confidence : *« Si j'ai gagné en 1995, c'est grâce à Philippe. »* Le 1er avril, enfin, au lendemain de l'annonce officielle de sa candidature, « Philippe » est reçu par le président, pour la première fois depuis un an.

L'offensive séguiniste est lancée. Officiellement, M. Séguin est *« zen »*. Il n'empêche, il fait ce qu'il faut : dans les magazines, on le voit à vélo ou avec son chien. De temps à autre, M. Fillon agite la menace d'une fracture du mouvement pour le cas où le député des Vosges ne serait pas choisi. Les jeunes du RPR Florent Longuépée, Franck Giovannucci, Vincent Roger se mettent au service de leur grand homme. Les élections internes qui précèdent les assises du 17 juin montrent que plus de la moitié des secrétaires de circonscription parisiens sont favorables à M. Séguin. Contrairement à ce qu'espéraient ses adversaires, qui l'accusaient d'avoir déserté le terrain à quelques semaines des élections européennes, la fracture avec les militants s'est réduite.

Jean-Louis Saux

Jean-Louis Debré souhaite un référendum sur le quinquennat avant décembre

LES CONSULTATIONS de Jacques Chirac prendront encore quelques jours. Après avoir reçu, la semaine dernière, François Bayrou (UDF), Michèle Alliot-Marie (RPR) et Robert Hue (PCF), le président de la République a rencontré, lundi 22 mai, à l'Elysée, Alain Madelin (DL), François Hollande (PS), le président du Conseil constitutionnel, Yves Guéna, et Jean-Luc Bennahmias (Verts). *« Il est tout à fait naturel et normal que le président consulte »*, a assuré, à sa sortie, M. Hollande, qui a insisté pour que, comme Lionel Jospin l'a publiquement souhaité, la réforme ait lieu rapidement. *« Cela veut dire que nous devrions en terminer d'ici à la fin de l'année »*, a précisé le premier secrétaire du PS, en ajoutant : *« Il ne m'a pas présenté ses consultations comme devant ralentir une éventuelle initiative si elle devait avoir lieu. »*

L'agenda du président comprend pourtant des rendez-vous sur le quinquennat pour au moins une dizaine de jours encore. Outre les présidents de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), et du Sénat, Christian Poncelet (RPR), M. Chirac attend Charles Pasqua, mercredi 24 mai, puis Georges Sarre pour le MDC, les radicaux de droite et de gauche et, enfin, les présidents des groupes parlementaires. Le chef de l'Etat a l'intention d'intervenir à l'issue de ces consultations. Déjà, mardi 23 mai, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale et très proche de M. Chirac, a souhaité, sur RTL, *« qu'un projet de loi soit discuté rapidement à l'Assemblée nationale et qu'avant le mois de décembre 2000 il y ait un référendum »*.

Raphaëlle Bacqué

Vingt élus de Corse se sont retrouvés de nouveau à l'hôtel Matignon

Alain Christnacht mène les discussions sur mandat de Lionel Jospin

La deuxième réunion de travail organisée à l'hôtel Matignon, lundi 22 mai, a mis en présence vingt représentants des élus de Corse et un conseiller de Lionel Jospin, Alain Christnacht, ainsi que deux autres préfets, Jean-Pierre Lacroix, préfet de Corse, et Jean-Paul Proust, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur.

COMME désormais tous les lundis, trois préfets – Alain Christnacht, conseiller du premier ministre pour l'intérieur et l'outre-mer, Jean-Pierre Lacroix, préfet de Corse, et Jean-Paul Proust, directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement – ont retrouvé pendant cinq heures, le 22 mai, dans la grande salle de la Chapelle de l'hôtel Matignon, une délégation de vingt élus de Corse pour une réunion de travail consacrée aux institutions

Le 15 mai, M. Christnacht, vrai meneur de jeu de ces « lundis de Matignon », avait bien précisé, avec ses deux collègues, lors d'une première réunion de travail consacrée à la « méthode », qu'ils n'étaient pas là comme des simples représentants de l'administration. Ils ont, tous trois, reçu *« mandat politique »* du premier ministre pour conduire les négociations. Surtout, M. Christacht reste fidèle à une méthode de dialogue concret qui lui avait réussi en Nouvelle-Calédonie et qu'il a exposée aux élus. Il se garde bien d'évoquer la référence calédonienne, qui hérisse les signataires de la motion majoritaire à l'Assemblée de Corse, le 10 mars – favorable à une *« très large décentralisation »*, mais hostile à l'autonomie. A Matignon, on reconnaît en effet volontiers que la réunion du 6 avril, qui avait provoqué une grande déception, n'avait pas été assez préparée : par souci de transparence, les conseillers chargés des dossiers s'étaient interdit tout contact préalable avec les élus.

« TRANCHER LES AMBIGUÏTÉS »

L'idée, désormais, est d'examiner chacune des propositions des deux délibérations et d'essayer de voir *« ce qu'elles veulent dire sur chaque sujet »*. Lundi 22 mai, ont ainsi été examinés tous les cas de figure sur le nombre d'institutions insulaires (collectivité, départements, intercommunalité, etc.). Ensuite, la petite équipe tente de dégager des compromis ou, si c'est impossible, de *« trancher les ambiguïtés »*, afin de dégager un accord *« large et clair »*, comme le premier ministre l'avait souhaité. Des groupes de travail ont été créés. Le premier, consacré aux questions européennes, s'est réuni, lundi matin, avant la séance plénière ; les élus corses fondent beaucoup d'espoir sur la présidence française de l'Union, le 1er juillet.

La méthode a semblé convenir à tous les élus, à commencer par José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse. Seul Roland Francisci (RPR), député de Corse-du-Sud – et relais régulier de la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie – a protesté, dans un communiqué, le 16 mai. *« J'ai été étonné par la déclaration du président de l'Assemblée de Corse, qui, au cours de la première réunion de travail* (...), *a estimé que le problème des deux motions, l'une prônant le statut d'autonomie, et l'autre une plus large décentralisation, était dépassé* (...). *Le gouvernement doit tenir compte* [du vote du 10 mars], *comme le premier ministre l'a fait le 6 avril dernier. »*

Quant aux nationalistes, qui ont tenu à assister à toutes ces réunions de travail en tandem – Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana représentent le groupe de huit élus de Corsica Nazione –, soucieux de leurs troupes, ils ont tenu, à la sortie de la réunion, à expliquer qu'il n'y a *« aucune raison de se réjouir »*. Prévues pour durer au moins jusqu'au 10 juillet, ces réunions doivent aboutir à un « Matignon 3 ». Rue de Varenne, on souhaite que ce troisième rendez-vous avec M. Jospin puisse être fixé à la fin juillet. La Place Beauvau, qui s'est engagée sans réticences dans cette nouvelle phase de débats, semble très réservée sur les chances d'aboutir à cette date.

Ariane Chemin

Le préfet Lacroix et la Corse : histoire de séduction

Il y a un an, le 23 mai 1999, Yvan Colonna, soupçonné d'être l'assassin de Claude Erignac, prenait le maquis. Le 9 mai, le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, successeur de Bernard Bonnet, fêtait le premier anniversaire de sa venue en Corse dans un long entretien à *La Corse votre hebdo*. Photos à l'appui, le préfet de Corse y peaufine son image d'homme simple et ordinaire. Sans faire aucune allusion à la situation politique ni au « processus » lancé par Lionel Jospin, il raconte son *« éblouissement par les calanches de Piana »*, avant de livrer ses préférences gastronomiques. *« Ce que j'apprécie, ce sont les mets les plus simples, comme dans "mon village" : j'ai eu l'occasion de goûter* (...) *une succulente omelette au brocciu, j'apprécie la charcuterie et bien sûr les fromages. »* Le préfet goûte aussi la polyphonie corse, *« du moins lorsqu'elle ne véhicule pas de mots d'ordre ou ne verse pas dans le show-biz ». « Ce qui comptera,* conclut-il, *c'est que l'on puisse reconnaître en moi celui qui a su comprendre et aimer la Corse. »*

Quatre élections cantonales partielles

CORSE-DU-SUD
Canton d'Ajaccio-7 (premier tour).
I., 7 556 ; V., 5 338 ; A., 29,35 % ; E., 5 243.
Ball. : Antoine Ottavi, div. g., m. de Bastelicaccia, 1 772 (33,80 %) ; Jean-Louis Luciani, PS, 1 716 (32,73 %) ; Etienne Ferrandi, div. g., adj. m. d'Alata, 1 157 (22,07 %).
Elim. : Jean-Bernard Stahr, div. d., 536 (10,22 %) ; Guy Mariaggi, FN, 62 (1,18 %).

[Antoine Ottavi (div. g) et Jean-Louis Luciani (PS) s'affronteront au second tour dans ce canton détenu, depuis 1976 et jusqu'à son décès, par Félix Luciani (div. g., ex-PS). M. Luciani bénéficie du désistement d'Etienne Ferrandi, maire adjoint d'Alata, qui a recueilli 22 % avec le soutien du PCF. M. Ottavi a la préférence de José Rossi, président (DL) de l'Assemblée de Corse.

20 mars 1994 : I, 6 502 ; V., 4 039 ; A., 37,88 % ; E., 3 848 ; Félix Luciani, div. g., 1 820 (47,30 %) ; Etienne Ferrandi, div. g., 1 329 (34,54 %) ; Dumé Bianchi, MPA, 561 (14,58 %) ; Paul Tramoni, PCF, 138 (3,59 %).]

JURA
Canton de Poligny (premier tour).
I., 6 892 ; V., 3 542 ; A., 48,61 % ; E., 3 344.
Ball. : Jean-François Gaillard, UDF, 1 537 (45,96 %) ; Attale Mottet-Boesch, Verts, 587 (17,55 %).
Elim. : Jean-Louis Olivier, app. PCF, adj. m. de Poligny, 507 (15,16 %) ; Roland Chaillon, PS, c. m. de Poligny, 497 (14,86 %) ; René Bach, FN, 216 (6,46 %).

[Cinq candidats briguaient la succession de Michel Meunier (RPR), décédé. Le candidat UDF, Jean-François Gaillard, est en ballottage très favorable face à la candidate des Verts, Attale Mottet-Boesch, qui bénéficie du soutien du PCF et du PS.

20 mars 1994 : I, 10 650 ; V., 6 782 ; A., 36,32 % ; E., 6 409 ; Michel Meunier, RPR, 2 287 (35,68 %) ; Christian Loichet, div. g., 1 134 (17,69 %) ; Jean Monvoisin, div. d., 1 003 (15,65 %) ; Claude Chevassu, Verts, 864 (13,48 %) ; Jean-Claude Collin, PCF, 706 (11,02 %) ; Jean-Marie Carrion, FN, 415 (6,48 %).]

MANCHE
Canton d'Equeurdreville-Hainneville (premier tour).
I., 17 238 ; V., 5 428 ; A., 68,51 % ; E., 5 206.
Ball. : Pierre Bihet, PS, c. r., adj. m. d'Equeurdreville, 2 321 *(44,58* %) ; Régine Samson, div. d., 1 123 (21,57 %).
Elim. : Daniel Bosquet, Verts, 803 (15,42 %) ; Pascal Dorange, PCF, 452 (8,68 %) ; Raymond Lecœur, FN, 285 (5,47 %) ; Anne-Marie Jean, MNR, 222 (4,26 %).

[Six candidats étaient en lice pour briguer la succession de René Sébire (PS), décédé. Le socialiste Pierre Bihet est en ballottage très favorable. Régine Samson, soutenue par la majorité départementale UDF-RPR, a été repêchée, car elle a obtenu moins de 10 % des inscrits.

15 mars 1998 : I, 17 422 ; V., 9 223 ; A., 47,06 % ; E., 8 784 ; René Sébire, PS, adj. m., 3 615 (41,15 %) ; Jean Tissot, div. d., c. m., 2 297 (26,15 %) ; Daniel Bosquet, Verts, adj. m., 1 021 (11,62 %) ; Janine Vautier, FN, 991 (11,28 %) ; Michel Brisset, PCF, adj. m., 860 (9,79 %).]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Canton de Saint-Etienne-de-Baïgorry (premier tour).
I., 4 967 ; V., 3 431 ; A., 30,92 % ; E., 3 384.
Ball. : Gabriel Dermit, div. d., m. d'Ossès, 1 258 (37,17 %) ; Jean-Michel Galant, nat., m. d'Ascarat, 622 (18,38 %) ; Jean-François Tambourin, div. d., 616 (18,20 %) ; Marie-Antoinette Etchebarren, div. d., m. d'Urepel, 612 (18,09 %).
Elim. : Bernard Minondo, PS, 276 (8,16 %).

[Il s'agit d'élire le successeur de Marcel Monlong (app. UDF), décédé. L'ancien conseiller général Gabriel Dermit tente de retrouver le mandat dont il n'avait pas sollicité le renouvellement en 1994. Il arrive en tête mais, cette fois, le deuxième est un candidat nationaliste basque qui devance deux candidats de droite, l'un proche de l'UDF, l'autre du RPR, qui ont décidé de se retirer sans donner de consigne de vote.

20 mars 1994 : I, 4 970 ; V., 3 494 ; A., 29,70 % ; E., 3 416 ; Marcel Monlong, div. d., 1 159 (33,93 %) ; Jean-Claude Inchauspé, RPR, 998 (29,22 %) ; Jean-François Tambourin, div. d., 800 (23,42 %) ; Serge Istèque, aut., 404 (11,83 %) ; Geneviève Souron, FN, 32 (0,94 %) ; Patrick Garcia-Fernandez, PCF, 23 (0,67 %).]

ISLAM **Strasbourg disposera peut-être de deux grandes mosquées. Le conseil municipal a décidé de ne pas trancher, lundi 22 mai, entre les deux projets concurrents en vue de la construction d'un lieu de culte enfin adapté aux 30 000 membres la communauté, soit 10 % de l'agglomération strasbourgeoise. ● CE DOSSIER, sur fond de manœuvres politiques, a mis en évidence la complexité des alliances et les divisions au sein de la communauté musulmane. ● LE DROIT particulier de l'Alsace-Moselle permettra à la mairie de Strasbourg de subventionner les deux projets à hauteur de 10 %. ● *LE MONDE* publie la carte exhaustive des 1 536 lieux de culte musulmans en France, recensés par le ministère de l'intérieur. Il n'existe pour l'instant sur le territoire métropolitain que cinq grandes mosquées qui ont été conçues et construites spécifiquement pour cet usage.**

La ville de Strasbourg soutient la construction de deux grandes mosquées

Le conseil municipal n'a pas tranché entre les deux projets concurrents en vue de la construction d'un lieu de culte adapté à une communauté de 30 000 personnes. Ce dossier a mis en évidence la complexité des alliances et les divisions au sein des musulmans

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Verra-t-on un jour les cigognes se poser sur plusieurs minarets dans le ciel de Strasbourg ? La municipalité vient d'entériner, lundi 22 mai, le projet de construction d'une grande mosquée défendu par le Marocain Abdellah Boussouf. Et elle a décidé de soutenir à terme, dans les mêmes conditions, la proposition concurrente de l'universitaire Ali Bouamama *(lire ci-dessous)*. Pour le premier projet, le choix du terrain a été confirmé : un emplacement privilégié situé dans le quartier du Heyritz, non loin du centre, au bord de la rivière de l'Ill. Un concours international d'architectes a été lancé et ses résultats devraient être connus cet automne. Parmi les *« architectes invités »*, des noms prestigieux tels que celui de Renzo Piano. Une grande mosquée résolument contemporaine donc ; une *« mosquée cathédrale »*, qui se refléterait dans l'eau et serait le pendant, de l'autre côté du fleuve, de la célèbre cathédrale de grès rose... Tout un symbole pour Strasbourg, capitale européenne dont l'agglomération compte environ trente mille musulmans, soit près de 10 % de sa population.

Il existe pour l'instant cinq « mosquées » à Strasbourg, auxquelles il faudrait ajouter une dizaine de salles de prière d'importance secondaire. Aucune n'a été construite pour cette destination. Celle que ses propriétaires nomment la *« grande mosquée de Strasbourg »* se trouve située au fond de l'impasse du Mai, dans une ancienne fabrique de foie gras. Aménagée au rez-de-chaussée, la salle de prière de 500 m² a été agrémentée d'un décor d'arcs et de colonnes. *« Nous avons essayé de lui donner l'aspect d'une mosquée »*, explique le président de la mosquée, Abdellah Boussouf. Ce Marocain de trente-huit ans, autour duquel flotte un certain mystère, est arrivé à Strasbourg comme *« étudiant »* au cours des années 80. Il a rapidement exercé des responsabilités dans l'association gérant la mosquée. Membre de l'Association des étudiants islamiques de France (AEIF), il serait proche du courant des Frères musulmans syriens, dont le responsable, Hissam Attar, réside à Aix-la-Chapelle (Allemagne) et vient parfois donner des conférences impasse du Mai. Grâce à son sens du contact, M. Boussouf a vite noué de bonnes relations avec les collectivités locales, ainsi qu'avec les représentants des autres cultes.

MINORITÉ TURQUE

L'Union des organisations islamiques de France (UOIF), fédération rivale de l'AEIF et proche des Frères musulmans égyptiens, contrôle elle aussi un lieu de culte à Strasbourg, situé rue Thiergarten, près de la gare SNCF, si bien qu'on l'appelle communément *« la mosquée de la gare »*. Installée dans une ancienne poissonnerie, elle dispose d'une salle de prière répartie sur deux niveaux, l'un réservé aux hommes, l'autre aux femmes. Strasbourg possède également une « mosquée harkie », l'une des rares de France. Située au fond d'une cour, au rez-de-chaussée d'une maison à colombages, elle appartient à Mohamed Ghiatou, une figure influente des musulmans rapatriés d'Algérie.

Le paysage musulman de Strasbourg serait incomplet sans l'islam turc. Première minorité étrangère dans le Bas-Rhin, les Turcs représentent 10 % de la population du département. Principalement installés dans les villes moyennes et en zone rurale, ils n'arrivent qu'en deuxième position à Strasbourg, derrière les Marocains. Par un accord tacite, la TNUIF (Tendance nationale union islamique en France), branche française du mouvement islamiste Milli Görüs, domine à Strasbourg, tandis que la direction des affaires religieuses du gouvernement turc (Diyanet) contrôle le reste du département.

Jusqu'en 1996, le Milli Görüs ne disposait que d'une seule mosquée, El Fathi, rue de la Tour-des-Pêcheurs. Depuis, il s'est rendu acquéreur d'une ancienne usine dans le quartier de la Meinau : devenu la mosquée Eyub Sultan, ce bâtiment de 10 000 m² en cours d'aménagement pourrait devenir à terme l'une des plus vastes mosquées d'Europe. D'autant que le POS (plan d'occupation des sols) autoriserait la construction de six étages... Avec ses 1 100 m², la salle de prière est d'ores et déjà la plus vaste de Strasbourg.

C'est dans ce tableau complexe que deux projets concurrents de grande mosquée ont vu le jour : celui d'Abdellah Boussouf et celui de l'universitaire Ali Bouamama. M. Boussouf se prévaut de ses nombreux soutiens. Consensuel, cultivant son profil d'inclassable, il a réussi à fédérer autour de lui la grande majorité des mosquées et lieux de prière de Strasbourg. *« Peu importe qui est avec nous*, rétorque son adversaire, Ali Bouamama ; *l'important c'est quel islam nous souhaitons pour Strasbourg. »* Cet islamologue aux idées avancées, enseignant à l'université des sciences humaines de Strasbourg, défend l'idée d'un Institut musulman européen (IME) associé à la mosquée, *« parce que seule la dimension culturelle peut ouvrir l'islam au monde extérieur »*. Il affirme représenter un islam *« aux couleurs de la République »*, *« indépendant financièrement et idéologiquement »*. Le budget total de son projet est de 120 millions de francs, et celui de M. Boussouf de 103 millions. Le dossier financier d'Abdellah Boussouf paraît toutefois le plus solide. Les deux projets pourront bénéficier d'une subvention de la mairie à hauteur de 10 %, grâce au régime des cultes propre à l'Alsace-Moselle, tandis que le terrain sera cédé par bail emphytéotique de cinquante ans.

TOUTES SORTES D'ALLIANCES

L'hostilité des deux camps en présence a donné lieu à toutes sortes d'alliances. Les Marocains sont majoritairement derrière le projet Boussouf. Le projet Bouamama peut se prévaloir de l'appui des Algériens et d'une partie des Français musulmans. Cependant, Mohamed Ghiatou a décidé de ne soutenir aucun camp. Quant aux Turcs, ils hésitent. D'abord alliés au projet Bouamama, ils ont rejoint le projet Boussouf sous la pression du Cojep (Conseil de la jeunesse pluriculturelle), branche jeunes de la Tnuif. Mais, finalement évincés de l'association qui gérera la future grande mosquée, ils sont aujourd'hui tentés de faire cavalier seul. Ils attendent surtout de la mairie une aide financière pour les travaux engagés à la mosquée Eyub Sultan. Enfin – alliance pour le moins surprenante –, M. Bouamama bénéficie du soutien de la mosquée de la gare et, derrière elle, des Frères musulmans de l'UOIF.

« A cet "Orient compliqué" s'ajoute le fonctionnement byzantin de la municipalité », glisse en confidence un fonctionnaire de la Ville. Depuis que Catherine Trautmann a quitté la Rue de Valois pour reconquérir son fauteuil de maire, les équipes sont divisées. Officiellement, le maire, Roland Ries (PS), a interdit à plusieurs reprises à son directeur de cabinet, Jean-Claude Herrgott, de s'occuper du projet de grande mosquée. Lequel n'en a pas moins continué de gérer le dossier, avec l'accord de Mme Trautmann, en « poussant » le projet Boussouf. L'adjoint chargé de l'intégration, Aziz Meliani, est favorable de longue date au projet Bouamama. La décision de « couper la poire en deux » donne provisoirement satisfaction à toute la majorité municipale.

Xavier Ternisien

Lieux de culte musulmans en France

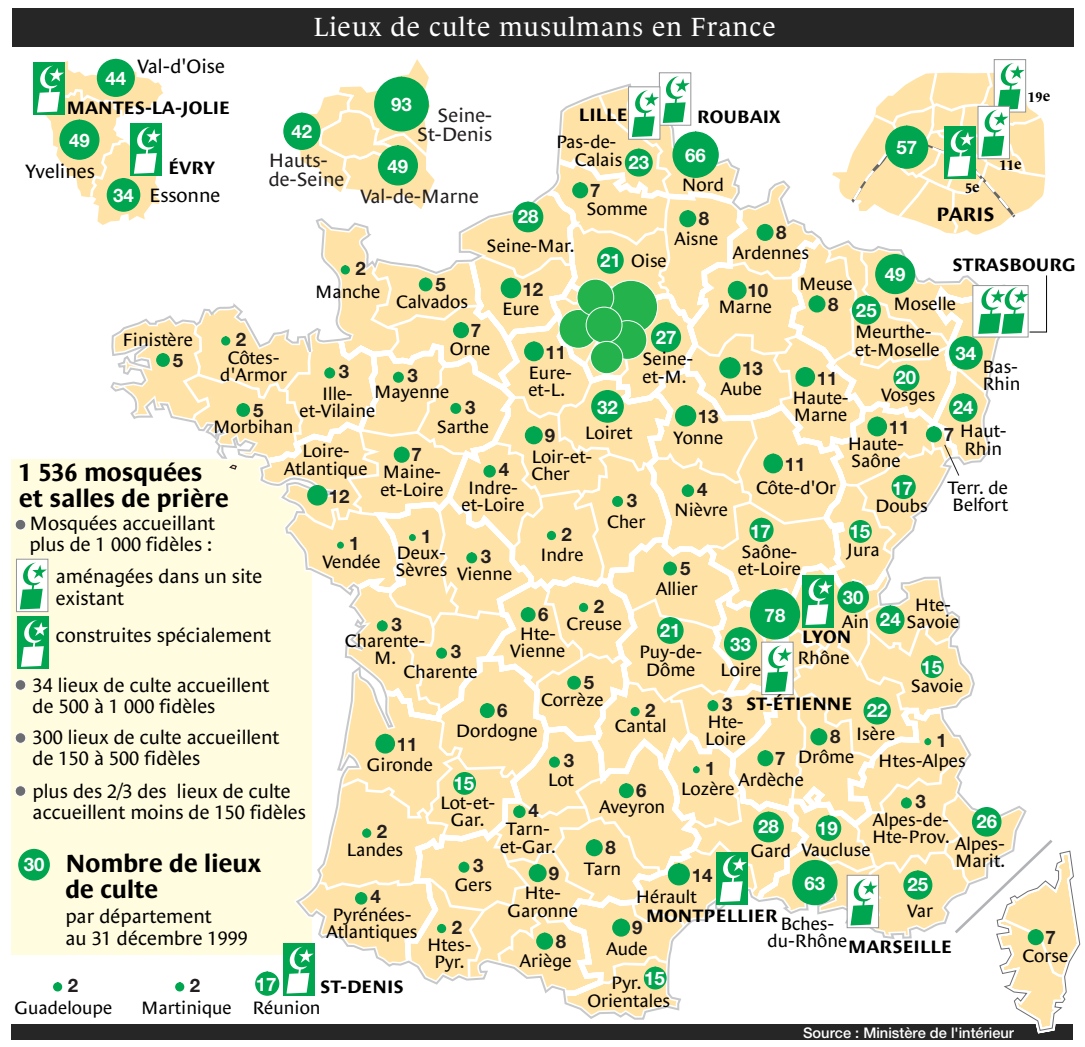

Source : Ministère de l'intérieur

Un régime des cultes particulier

La loi de séparation des Eglises et de l'Etat n'a pas été introduite en Alsace et en Moselle, terres allemandes en 1905. Le Concordat de 1801 pour les catholiques, ainsi qu'une législation similaire pour les luthériens, les réformés et le culte israélite encadrent les relations entre confessions et pouvoirs publics. Les subventions pour les lieux de culte ne sont cependant pas de droit. Le code local des communes ne prévoit en effet qu'une *« obligation de secours »* à la charge de la commune pour des travaux trop coûteux. Il n'interdit cependant pas d'aller au-delà.

Strasbourg a défini ses propres règles : la ville subventionne l'entretien ou les réparations des lieux de culte, quand elle n'en est pas propriétaire, selon des taux de 10 % à 50 %, et soutient les constructions nouvelles, en offrant le terrain et 10 % des travaux. En rendant sa décision, lundi, la municipalité strasbourgeoise a fait le choix d'étendre cet usage au culte non reconnu qu'est l'islam.

Le cadre juridique des implantations

IL N'EXISTE pour l'instant en France métropolitaine que cinq grandes mosquées conçues et construites spécifiquement pour cet usage : la Grande Mosquée de Paris, ainsi que celles de Lyon, Montpellier, Mantes-la-Jolie (Yvelines) et Evry (Essonne). Nombreux sont pourtant les demandes et les projets émanant d'associations musulmanes. La consultation de l'islam de France, lancée à l'automne dernier par Jean-Pierre Chevènement, rappelle dans un texte de *« principes et fondements juridiques »* les possibilités offertes par le droit français aux collectivités locales pour aider à l'implantation de mosquées. S'il est rappelé que *« les pouvoirs publics ne peuvent directement financer la construction ou l'acquisition de mosquées, comme de tout édifice du culte »* (le régime des cultes et des associations en Alsace-Moselle constituant de ce point de vue une exception), certains avantages peuvent être accordés dans le respect des principes de laïcité.

Les municipalités peuvent mettre à disposition par bail emphytéotique des terrains communaux pour la construction de mosquées. Elles peuvent également accorder par contrat de location des locaux communaux, comme elles le font pour d'autres associations. Elles peuvent enfin garantir les emprunts contractés par les associations cultuelles pour la construction d'édifices de culte dans les agglomérations en voie de développement.

Le ministère de l'intérieur rappelle que les municipalités ne sont fondées à opposer aux projets de mosquées que les règles d'urbanisme. L'intégration sur le site d'un minaret, qui est un repère symbolique fort, ne devrait pas être un obstacle. Cependant, le groupe de travail « lieux de culte » organisé par le ministère de l'intérieur dans le cadre de la consultation constatait que les principaux obstacles à la construction de mosquées restaient *« le manque de moyens financiers »*, qui conduit souvent les associations à solliciter les pays arabes, ainsi que *« la division des musulmans de France »*.

X. T.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
IMMOBANQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la SOCIETE FINANCIERE IMMOBANQUE, réunie le 17 mai 2000 sous la présidence de Patrice DUMAS, a approuvé les comptes de l'exercice 1999.

Les recettes locatives de crédit-bail et de location simple se sont élevées à 545 millions de francs contre 534 millions de francs et le résultats financier brut à 80,8 millions de francs contre 93,3 millions de francs en 1998 ; compte tenu d'éléments exceptionnels, de la reprise de suramortissements de crédit-bail pour 30,9 millions de francs et d'une reprise de provisions sur le patrimoine locatif pour 33,6 millions de francs, le résultat net comptable s'élève à 138,8 millions de francs, contre 126,6 millions de francs au titre de l'exercice 1998.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé la mise en paiement, à compter du 3 juillet 2000, d'un dividende global de 126,6 millions de francs, soit 70 francs (10,67 ¤) par action, sans avoir fiscal, montant identique à celui de l'exercice 1998 et qui apure l'obligation de distribution de 16,2 millions de francs précédemment reportée.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration s'est vu autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, a procéder à l'émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social, les autorisations existantes venant à échéance.

« La diversité de l'identité alsacienne englobe l'islam »

STRASBOURG
de notre correspondant

Le conseil municipal de Strasbourg n'a pas tranché, lundi 22 mai, entre les deux projets pour la grande mosquée. Il a décidé de soutenir le premier projet d'Abdellah Boussouf et a pris date pour le second, défendu par le professeur Ali Bouamama. Après le vote de principe du printemps 1999, cette nouvelle séance a pris une tournure embarrassante pour le maire, Roland Ries (PS), particulièrement engagé dans ce dossier, dont l'examen a été compliqué par le contexte politique local.

La presse régionale avait révélé, samedi 20 mai, que l'ancienne ministre Catherine Trautmann (PS), déjà présidente de la communauté urbaine, avait finalement décidé de se faire réélire maire avant l'été, et que Roland Ries s'était incliné. L'opposition a cherché à profiter de cette coïncidence des dates. *« Vous avez voulu boucler le dossier de la mosquée avant de rendre votre écharpe »*, a ironisé Anne Schumann (UDF). Robert Grossmann (RPR) a accusé le maire de *« calculs tactiques et stratégiques »*. *« Vous avez fait volte-face dans ce cadre de reprise en main de la mairie ! »*, a ajouté Harry Lapp (UDF), faisant allusion à l'ajout tardif dans la délibération de l'appui à l'Institut de M. Bouamama, là où une première mouture ne parlait que de la mosquée de M. Boussouf.

SYNTHÈSE IMPOSSIBLE

Roland Ries n'a pas cillé. *« Il est de notre devoir de républicains de permettre à chacun de nos concitoyens d'exercer dans de bonnes conditions la religion de son choix* (...), *sans discrimination d'aucune sorte*, a-t-il expliqué. *Aujourd'hui, la diversité de l'identité alsacienne englobe l'islam. »* Si le maire a proposé deux projets, c'est parce que la synthèse *« n'a pas été possible »* entre les deux équipes concurrentes. La majorité socialiste, longtemps écartelée entre les deux projets, s'est retrouvée sur ce choix œcuménique. *« Deux terrains pour 40 000 musulmans, ce n'est pas demander la lune ! »*, s'est exclamé Aziz Meliani, adjoint à l'intégration, proche des Français-musulmans de M. Bouamama. Jean-Claude Richez, adjoint aux cultes, plus favorable au projet de M. Boussouf, s'est félicité de cette décision, *« qui rompt le tabou d'un islam qui devrait être unique,* (...) *alors que, quatre siècles après la Réforme, nos communautés protestantes sont encore divisées »*. Enfin, Catherine Trautmann a apporté un soutien sans faille à Roland Ries. *« En favorisant la construction d'un véritable lieu de culte, d'une mosquée au vrai sens de ce terme, lieu de prière, de culture, d'éducation et de sociabilité, nous donnons un contenu concret au principe de tolérance qui, aujourd'hui, doit inspirer autant ceux qui défendent les valeurs religieuses que ceux qui militent pour l'universel que représente la laïcité »*, a-t-elle déclaré.

Le groupe socialiste et républicain a apporté 48 voix à la délibération. Le RPR, l'UDF, le Mouvement régionaliste d'Alsace et le Front national (10 voix) s'y sont opposés. La salle de délibérations était sous bonne garde. Une modeste manifestation du Mouvement national républicain (MNR) de Bruno Mégret et une contre-manifestation de l'extrême gauche strasbourgeoise se faisaient face à l'entrée du centre administratif. La séance elle-même n'a été troublée que par une brève irruption de militants du Front national réclamant *« une cathédrale à La Mecque »*.

Jacques Fortier

Un ingénieur licencié par une filiale de Framatome met en cause la sûreté de dispositifs nucléaires

Ces équipements avaient été exportés en Afrique du Sud et en Belgique

Licencié par la Société atlantique de techniques avancées (ATEA), Tommaso Fronte, ingénieur dans cette filiale de Framatome, dénonce le non-respect par son entreprise des procédures de sécurité, lors de la vente de matériel à des centrales nucléaires belge et sud-africaine. Les équipements auraient été commercialisés sans que soit joint le dossier détaillé de sûreté, indispensable pour toute exploitation en France.

UN CONFLIT du travail dans le nucléaire peut-il relever des procédures usuelles quand il met en jeu des questions de sûreté ? Le licenciement d'un ingénieur par une filiale de Framatome vient brutalement poser la question. Une difficulté apparemment juridique derrière laquelle s'en cache une autre, non moins importante, et technique celle-là, qui touche directement à la sécurité de deux centrales nucléaires sud-africaine et belge.

L'affaire remonte à 1997. En juillet, Tommaso Fronte reprend son travail, après un congé-formation d'un an, à la Société atlantique de techniques avancées (ATEA), une filiale de Framatome spécialisée dans la fabrication d'instrumentation nucléaire. M. Fronte travaille depuis 1983 chez Framatome, groupe spécialisé dans le nucléaire et la connectique, où ses états de service ont toujours été satisfaisants (il a reçu diverses félicitations et une prime exceptionnelle). Mais le courant passe mal avec ses supérieurs depuis qu'il a été muté chez ATEA en 1993. La culture d'entreprise n'est pas la même et les difficultés économiques de la filiale, dont le résultat est constamment négatif (sauf en 1996 et en 1999), n'améliorent pas le climat. *« Je n'ai pas eu beaucoup de satisfaction avec M. Fronte sur toute cette période,* explique Thierry Daffos, directeur technique d'ATEA entre 1994 et 1998, *je trouvais quelqu'un qui s'opposait tout le temps.»*

En septembre 1997, on confie deux missions à M. Fronte : la préparation d'un dossier de sûreté (appelé DAC, dossier d'analyse de comportement) d'un dispositif fabriqué par ATEA, et le suivi d'un contrat d'une expertise sur des réacteurs nucléaires russes. Dans les deux cas, selon l'employeur, M. Fronte va manifester une *« insuffisance professionnelle »*, de *« la mauvaise volonté »* et de *« l'agressivité »*. Ce qui le conduit à licencier, en octobre 1997, l'ingénieur de quarante-neuf ans. M. Fronte attaque cette décision devant le conseil des prud'hommes de Nanterre qui le déboute en mars 2000.

Fin d'un classique conflit de travail ? Sans doute pas : le plaignant compte faire appel dès qu'il recevra la notification du jugement, qui n'est pas encore parvenue. De plus, les enjeux de sûreté nucléaire de ce cas requièrent un examen particulier, alors que de récents exemples de falsification de procédure dans l'industrie nucléaire, au Japon et en Grande-Bretagne, invitent à la vigilance.

NOUVEAU DISPOSITIF

La principale mission de M. Fronte portait sur un nouveau système d'étanchéité de colonnes de thermocouples. Les thermocouples sont des fils qui mesurent la température dans le cœur d'un réacteur nucléaire. Ils sont regroupés en trois colonnes de quelques centimètres de diamètre, qui traversent le couvercle du réacteur pour transmettre leurs informations électriques aux dispositifs de commande. Les colonnes doivent donc être étanches pour qu'il n'y ait pas de fuite radioactive vers l'extérieur. Ce dispositif n'a pas changé dans son principe depuis les années 70 et l'origine du parc nucléaire français.

Or, au début des années 1990, Framatome a mis au point un nouveau dispositif qui comporte moins de vis : quatre au lieu de dix sur les deux colliers de serrage. L'opération de desserrage s'effectue donc plus rapidement et l'ouverture du couvercle de la cuve est accélérée. En revanche, ce moindre nombre de vis pourrait réduire la résistance du dispositif. L'enjeu n'est pas mince : *« Si le système d'étanchéité cassait,* explique Gilbert Sandon, du bureau de contrôle des chaudières nucléaires, un service de la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), *le thermocouple pourrait être éjecté par la pression, il y aurait une brèche et une fuite possible du circuit primaire. »*

Le nouveau dispositif est-il aussi sûr que le précédent ? Pour le savoir, il fallait opérer des calculs de résistance mécanique, réunis, en principe, dans le DAC. Le 5 septembre 1997, une commande de la compagnie belge Electrabel parvient à ATEA. Naturellement, le bon de commande précise que sa réalisation est *« liée à l'acceptation du dossier de justification de tenue mécanique par les autorités de sûreté belges »*. M. Fronte est chargé de réaliser ce dossier, qui s'appuiera sur celui réalisé lors de la livraison du même dispositif en 1995 à la centrale de Koeberg, en Afrique du Sud. M. Fronte affirme avoir alors découvert que le DAC pour Koeberg n'existait pas. Dès lors, comment achever sa mission aussi rapidement que le désiraient ses supérieurs ?

Le point est crucial : l'absence de ce fameux dossier d'analyse de comportement signifierait qu'un matériel a été livré au client africain sans les justifications techniques nécessaires ; au passage, il justifierait les retards de M. Fronte. *« On avait bien sûr le DAC, mais on ne l'avait pas formalisé*, explique M. Daffos. *Le client sud-africain ne l'a pas réclamé, il a simplement demandé un dossier de synthèse. »* En fait, plusieurs textes attestent l'absence de ce dossier : dans une lettre du 1er juillet 1996 adressée à Framatome, M. Daffos écrit : *« Dix-huit mois après le démarrage des études, nous ne sommes en possession d'aucun résultat ni document, l'affaire Koeberg s'étant soldée au premier semestre 1995, fort heureusement sans demande explicite du DAC. »* Un an plus tard, le compte rendu d'une réunion d'ATEA le 25 septembre 1997 rapporte : *« Le DAC de référence, DAC Koeberg, n'a toujours pas été réalisé : les marges de conception ne sont pas connues. »*

SELON LES CRITÈRES FRANÇAIS

Selon les critères français de sûreté, la livraison du système d'étanchéité n'est pas régulière. Philippe Saint-Rémond, directeur adjoint de la DSIN, qui a rencontré M. Fronte, nous déclare : *« Je n'ai pas vérifié la réalité de ce que dit M. Fronte, mais si c'était vrai, il y aurait un problème sur le dossier de sûreté : si nous avions été concernés, nous aurions demandé de refaire ce dossier. »* Mais le matériel n'était pas destiné à EDF et n'est donc pas passé par le système français de contrôle. Deux questions restent pendantes : une société française a-t-elle livré à ses clients étrangers des dispositifs qui n'auraient pas été acceptés sur le parc français ? Et un réexamen des systèmes d'étanchéité des thermocouples de Koeberg (qui a subi un incident en 1995) et de Tihange 1 n'est-il pas nécessaire ?

Hervé Kempf

L'office HLM de Metz fichait le pays d'origine des demandeurs

L'organisme réfute tout « tri ethnique »

C'EST MALIKA qui a découvert le pot-aux-roses. Au mois de février, cette jeune femme, logée par l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Metz, souhaite déménager et s'adresse à l'organisme HLM pour demander un nouvel appartement. Elle retire un formulaire « d'échange de logement ». Surprise : dans la rubrique état civil figure la mention « pays d'origine ». Que ce renseignement soit réclamé au même titre que le nom ou la situation familiale scandalise Malika. Elle alerte SOS-Racisme. L'affaire commence...

Vendredi 19 mai, un huissier de justice et Samuel Thomas, vice-président de l'organisation antiraciste, se rendent au siège de l'OPAC pour contrôler ses fichiers informatiques. Ils dévouvrent que certains listings de l'office mentionnent le « pays d'origine » des résidents. Une pratique qui *« n'est pas autorisée »*, indique-t-on à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), saisie par SOS-Racisme. L'autorité administrative a d'ailleurs rendu, le 18 novembre 1999, une délibération relative *« à la gestion et aux négociations de biens immobiliers »*, qui énumère *« les informations nominatives »* pouvant faire l'objet de *« traitements automatisés »* : le pays d'origine n'apparaît pas dans cet inventaire.

A l'OPAC de Metz, le directeur général, Philippe Cousin, évoque *« une erreur matérielle »*. A quel moment ? Par qui ? Comment ? M. Cousin n'a pas été en mesure de nous répondre. La mention illicite *« avait échappé à notre attention »*, a-t-il simplement affirmé. Lundi 22 mai, le directeur général adjoint de l'OPAC, Robert Massfelder, nous a assuré que *« le formulaire de demande d'échange de logement sera modifié ». « Nous ferons également disparaître la mention litigieuse de nos fichiers informatiques »,* a-t-il ajouté.

Mais SOS-Racisme ne compte pas en rester là. *« Nous allons demander à un juge de procéder à une enquête pour vérifier dans quelle mesure ce critère ethnique a permis à l'office HLM de procéder à des discriminations et à un tri des locataires »*, indique M. Thomas.

LES SOUPÇONS DE SOS-RACISME

L'association souhaite notamment se pencher sur les attributions de logements dans les immeubles de l'OPAC construits au cours des dix dernières années. M. Thomas se demande en effet s'il n'y a pas une *« tendance lourde à restreindre l'accès du parc immobilier neuf aux étrangers et à concentrer dans les quartiers difficiles ou dégradés les populations issues de l'immigration »*. Ce soupçon-là, Nathalie Griesbeck, présidente de l'OPAC, le réfute avec vigueur : *« N'importe quoi ! C'est facile de faire des mauvais procès ! »*, s'emporte-t-elle. Lorsque la commission d'attribution examine les demandes de logement, souligne Mme Griesbeck, les dossiers ne font référence *« ni au pays d'origine ni à la nationalité »*. Dans ces conditions, estime-t-elle, l'accusation de *« tri ethnique »* ne tient pas.

Pour sa part, Dominique Dujols, directrice des affaires sociales à l'Union des HLM, nous a confié, lundi, que *« dans les jours à venir, nous inviterons les organismes HLM à vérifier leurs fichiers »*. La CNIL envisage, elle, une *« mission de contrôle »* à l'OPAC de Metz.

Bertrand Bissuel

Réunion d'information sur la halte-garderie radioactive

LE DIRECTEUR général de la santé, le professeur Lucien Abenhaïm, s'est livré, lundi 22 mai, dans la soirée, au délicat exercice de la transparence en situation de crise sanitaire. Les responsables des différentes administrations concernées ont fait face à des parents tendus, angoissés, scandalisés, massés dans un amphithéâtre comble du secrétariat d'Etat à la santé et aux handicapés. Ils ont dressé le bilan de la contamination radioactive de la halte-garderie du 12 rue Chomel, à Paris, dans le 7e arrondissement (*Le Monde* daté 21-22 mai), immeuble où du radium aurait été stocké au début du siècle, et répondu aux questions d'une salle parfois houleuse : *« Est-ce qu'il y a un danger pour nos enfants ? Pourquoi a-t-on attendu deux ans depuis septembre 1998* [date des premières mesures de l'OPRI] *pour effectuer des contrôles dans les locaux où sont les enfants ? »*...

La longue présentation des résultats des analyses par Jean-Luc Pasquier, directeur scientifique de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), a fait alterner bonnes et mauvaises nouvelles : *« Il existe un point de radioactivité dans la salle des petits, près de l'endroit où sont les berceaux ; 60 % du sol de la salle des grands présente une contamination d'une intensité cinq à six fois supérieure au "bruit de fond" de radioactivité en région parisienne »*. En revanche, il n'y a pas de contamination atmosphérique au radium, le niveau de radon est normal et les mesures effectuées sur les vêtements de poupée ne montrent pas de trace de contamination. Selon les trois scénarios d'exposition retenus par l'OPRI, la radioactivité supplémentaire par rapport à la radioactivité naturelle reste inférieure à la norme de 1 milliSievert par an pour les enfants et atteint une valeur égale à ce niveau pour les adultes.

Bien qu'ils l'estiment inutile et peu confortable pour les enfants, le directeur général de la santé (DGS) et celui de l'OPRI ont proposé aux parents qui le souhaitent la réalisation d'un examen anthropogammamétrique chez leurs enfants, afin de détecter une éventuelle contamination. L'examen sera pratiqué chez le personnel, a priori plus exposé.

PLAINTE CONTRE X...

Le père de deux petits enfants fréquentant la halte-garderie a informé la salle qu'il avait déposé une plainte contre X... au tribunal de grande instance de Paris pour mise en danger de la vie d'autrui, *« afin de connaître toute la vérité »*. Il a annoncé être accompagné d'un huissier, qui enregistre l'intégralité de propos tenus pendant la réunion, et d'un ingénieur de la CRIIRAD, avec qui il a proposé d'aller sur les lieux dès la fin des débats afin de disposer d'une expertise indépendante. Le représentant de l'association Robin des bois, qui avait alerté l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (Andra) dès mai 1996, a mis en garde les parents contre le risque d'une expertise trop rapide.

M. Abenhaïm a pris l'engagement de fournir aux parents l'ensemble des informations et de diligenter une enquête sur les conditions dans lesquelles cette affaire a été gérée. L'Institut de la veille sanitaire a été saisi pour proposer des études épidémiologiques chez les personnes ayant fréquenté l'établissement, ouvert depuis vingt-deux ans, qui seraient au nombre de 8 000.

Paul Benkimoun

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jacky Richard

A la suite de notre article intitulé « Ségolène Royal comparaît pour diffamation devant la Cour de justice de la République » (Le Monde *du 17 mai), nous avons reçu de Jacky Richard, chef du service de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (Igaen), la mise au point suivante :*

Vous dites, à propos de la date et du lieu de prise de certaines photographies par des élèves du lycée Thiers de Marseille, dans le cadre des opérations de bizutage du 11 septembre 1997, que *« le doyen de l'Igaen, qui s'était déplacé en personne à Marseille, a avoué ne pas avoir vérifié... »*. Je tiens à vous préciser que la réponse que j'ai faite au juge parlementaire qui m'a interrogé a été sensiblement différente de celle que vous rapportez. En effet, j'ai indiqué que les photos prises en classe – que j'ai consultées avant de partir en mission – comportaient en arrière-plan des éléments scientifiques qui laissaient penser que les clichés avaient été pris dans la classe du « faux cours ». Comme le juge parlementaire me demandait si j'avais vérifié, lors de mon déplacement, le lieu dans lequel ont été prises les photos, j'ai répondu que je n'avais pu vérifier ce point en confrontant photos et locaux puisque je n'avais pas été en mesure d'emporter les clichés avec moi, lors de la mission. Vous imaginez aisément que le jeu de photos de bizutage n'a pas été tiré en de multiples exemplaires. En tout état de cause, dès lors que les photographies en question étaient présentées dans l'album destiné à retracer la journée de bizutage du 11 septembre, les inspecteurs généraux n'avaient aucune raison de douter de leur date (...).

Vos propos peuvent laisser entendre à vos lecteurs que l'inspection générale de l'administration n'a pas correctement fait son travail alors qu'elle conduit depuis près de trois ans maintenant, de manière résolue et rigoureuse, des investigations toujours difficiles sur les faits de bizutage. Les inspections récentes ou en cours dans certaines écoles d'ingénieurs ou dans certaines sections sport-études montrent les difficultés méthodologiques de ces enquêtes et surtout le poids des traditions et la lenteur de l'évolution des esprits. Ce courrier est de nature à lever toute ambiguïté sur l'exercice de mon métier d'inspecteur et sur l'action du service dont j'ai la responsabilité.

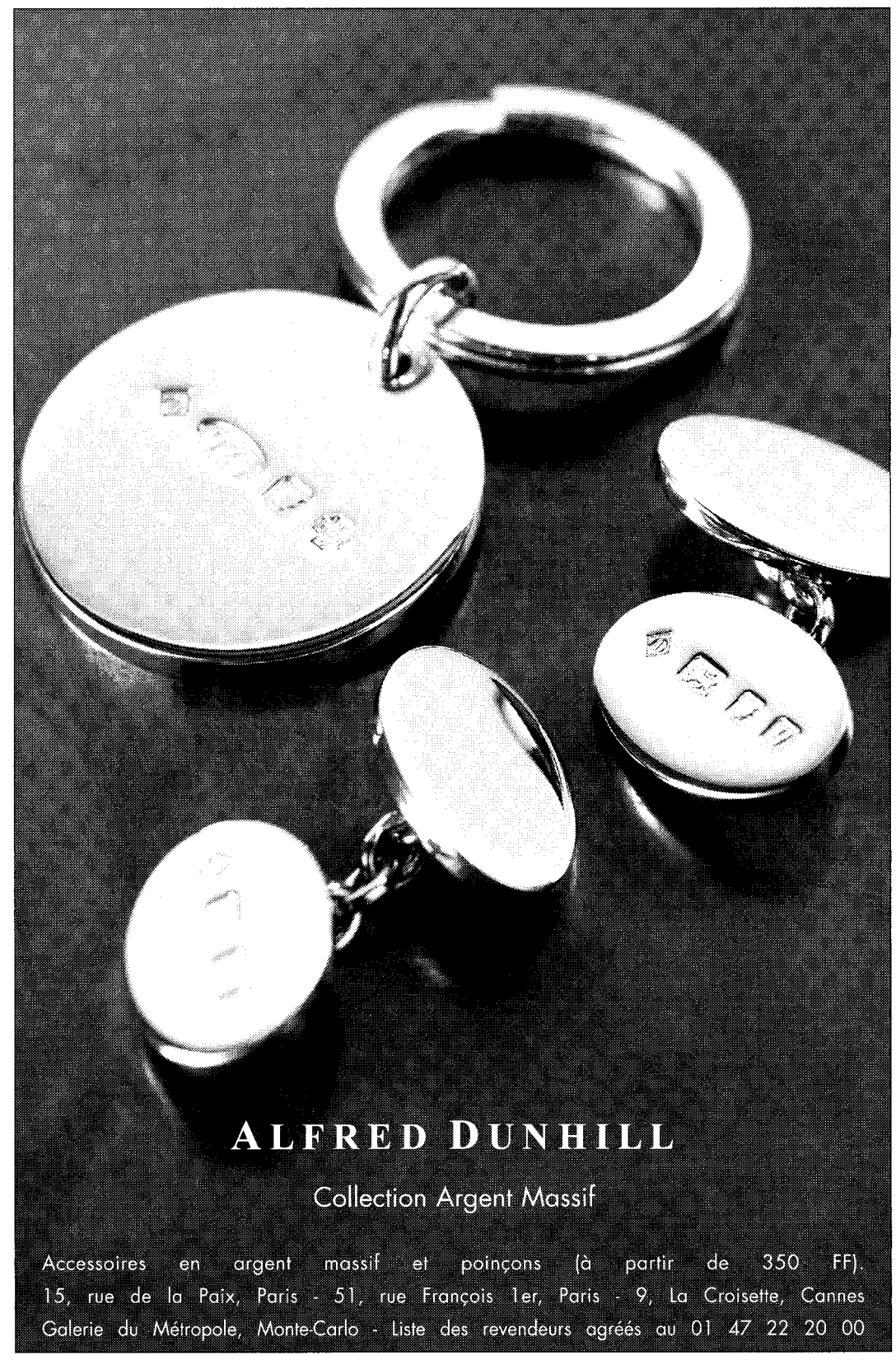

Pétition contre l'accès à l'adoption pour les couples homosexuels

Cent soixante-cinq parlementaires ont déjà signé

POUR venir au secours de *« nombreux enfants »* risquant d'être mis *« en danger »*, Renaud Muselier, député (RPR) des Bouches-du-Rhône, lançait, jeudi 18 mai, un *« appel des parlementaires contre l'adoption d'un enfant par deux personnes de même sexe liées par un pacs »*. Appel signé par 165 parlementaires (113 députés et 52 sénateurs) *« de l'opposition et de la majorité »*, selon M. Muselier – de la majorité, on ne compte en fait qu'un radical de gauche, François Abadie, sénateur des Hautes-Pyrénées.

Cet appel devrait se transformer en pétition nationale, puisque, affirme M. Muselier *« Depuis que j'ai lancé cet appel, je n'ai eu que des échos favorables. Un enfant ne part pas bien dans la vie en étant adopté par une telle famille ! »* Le député vient de créer un site Internet pour cette pétition, et sur le terrain, les réseaux associatifs sont mobilisés.

C'est, explique-t-il, la décision prise le 24 février par le tribunal administratif de Besançon (Doubs) qui l'a poussé à lancer cette croisade contre l'homoparentalité : le tribunal a, en effet, cassé une décision du conseil général du Doubs qui avait refusé l'agrément préalable à l'adoption à une institutrice de trente-huit ans parce que cette dernière vivait en couple homosexuel (*Le Monde* du 26 février 2000). M. Muselier dit avoir écrit à la garde des sceaux pour l'alerter sur *« les dérives de la jurisprudence »*, et n'avoir reçu, le 4 mai, d'Elisabeth Guigou, qu'un courrier l'assurant du grand soin avec lequel cette correspondance serait examinée par ses services. *« Le sujet est trop grave pour que la représentation nationale puisse se contenter d'une réponse aussi évasive »*, s'insurge le député des Bouches-du-Rhône, qui s'était fortement opposé au vote du pacs en brandissant la menace d'un accès facilité à l'adoption pour les couples homosexuels.

La ministre de la justice, dans un communiqué daté du 19 mai, a dénoncé la démarche du premier adjoint au maire de Marseille, qui entretient *« la confusion entre deux choses absolument différentes : la loi sur le pacs et la procédure d'adoption.* (...) *En aucun cas, le pacte civil de solidarité n'a pour objet, ni pour effet, de modifier le droit régissant l'adoption »*. Or l'adoption n'est ouverte qu'aux couples mariés et aux personnes seules. Pour ces dernières, *« le code civil ne pose aucune autre condition sur leurs choix de vie »*. Mais l'enfant n'a de filiation adoptive qu'avec elles en particulier : *« Ainsi des concubins, qu'ils soient hétéros ou homosexuels, ne peuvent ensemble adopter un enfant. »*

« DISCRIMINATION FLAGRANTE »

Les associations d'homosexuels, pour leur part, condamnent le caractère homophobe de la pétition. *« Etre pacsé avec une personne de même sexe devrait interdire l'adoption, et ceci au nom d'un danger encouru par les enfants qu'aucune étude n'a jamais prouvé »*, s'insurge le conseil de la Lesbian and gay pride, au nom d'une vingtaine d'associations (Centre gai et lesbien, Homosexualités et socialisme, Association des parents et futurs parents gays et lesbiens...). *« Nous sommes scandalisés que les députés et sénateurs aient pu signer une telle pétition visant à légitimer une discrimination flagrante, contraire à l'esprit de la République et à la dignité humaine. »*

Pascale Krémer

La France condamne Yahoo! à empêcher l'accès à un site vendant des objets nazis

Le géant américain de l'Internet a jusqu'au 24 juillet pour formuler des propositions techniques

Le juge des référés du tribunal correctionnel de Paris a ordonné, lundi 22 mai, à la firme américaine de l'Internet Yahoo de prendre des mesures afin d'empêcher l'accès à son site de vente aux enchères proposant notamment des insignes, drapeaux ou uniformes nazis. C'est la première fois que la justice française impose des mesures contraignantes à une société de la « nouvelle économie ».

LE JUGE des référés du tribunal correctionnel de Paris a ordonné, lundi 22 mai, au géant américain de l'Internet Yahoo de prendre des mesures afin de *« rendre impossible »* l'accès, pour les internautes français, à son site de vente aux enchères proposant notamment des objets nazis. Cette décision fait suite aux poursuites engagées par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) et l'Union des étudiants juifs de France (UEJF). Lors de l'audience du 15 mai, ces deux associations s'étaient indignées de la mise en vente de drapeaux SS, d'insignes, d'uniformes ou encore de boîtes de Zyklon B, le gaz utilisé dans les camps de la mort.

Le juge Jean-Jacques Gomez, a donné à la société américaine jusqu'au 24 juillet pour formuler des propositions techniques interdisant l'accès à ce site. La justice, estime en effet que la vente de tels objet constitue une *« offense à la mémoire collective du pays »* et précise qu'*« en permettant la visualisation en France du site, Yahoo commet une faute sur le territoire français, même si elle n'est pas intentionnelle »*.

C'est la première fois que la justice française impose ainsi des mesures contraignantes à une importante société de la « nouvelle économie », a fortiori étrangère. La filiale Yahoo. France est pour sa part condamnée à prévenir sur son site les internautes que tout accès au site d'enchères anglophone par son intermédiaire est susceptible de constituer un délit en France.

PAS DE SÉLECTION

Lors de l'audience, Me Christophe Pecnard, avocat de Yahoo, avait souligné que le service d'enchères en ligne ne faisait que mettre en contact vendeurs et acquéreurs, sans sélection des objets. Il avait en outre rappelé que la Constitution américaine autorise de telles enchères au nom de la liberté d'expression. Ces arguments ont été rejetés par le tribunal français, qui s'est estimé compétent pour juger cette affaire.

Dans un communiqué diffusé lundi, Yahoo a protesté de sa bonne foi, assurant soutenir la cause de la Licra et de l'UEJF et partager *« l'émotion »* suscitée par cette affaire. *« Yahoo réprouve toute forme de racisme et souhaite apporter un soutien actif à l'action menée par ces associations au-delà de ce procès »*, indique le communiqué.

Cette mise en garde n'en reste pas moins délicate à gérer en terme d'image pour le premier « portail » Internet mondial. Selon les derniers chiffres disponibles, Yahoo a en effet attiré sur son site près de 145 millions de visiteurs durant le mois de mars. Ces visiteurs ont consulté près de 625 millions de pages. Créé en 1994 par deux étudiants américains David Filo et Jerry Yang, Yahoo était à l'origine un simple moteur de recherche de sites sur Internet. Mais, sous l'égide de financiers comme Softbank et de son président Tim Koogle, Yahoo est rapidement devenu un portail généraliste agrégeant des services, e-mail, agenda et des contenus d'informations, de finance, d'enchères et de commerce électronique. *« Cette décision rend service à l'Internet,* a déclaré Me Marc Levy, avocat de la Licra. *Si l'Internet devient une zone de non-droit, il va être pollué par des formes de délinquance. Ce média est sans frontière mais doit respecter les lois des différents pays. »* Interrogé par *Le Monde*, MeStéphane Lilti, avocat de l'UEJF, dénonce *« le choix mondial »* fait par Yahoo de *« ne pas prendre position sur le contenu »* de ses sites. Me Lilti salue *« la décision de principe »* du juge français et s'inquiète du développement de sites néo-nazis sur la Toile . MePecnard, avocat de Yahoo, interrogé par l'Agence France presse, précise pour sa part que *« la vraie question qui a été posée au tribunal est de savoir si une juridiction française peut prendre une décision sur les contenus en anglais d'un site américain, géré par une société américaine et soumis au droit américain, pour la seule raison que les utilisateurs français y ont accès »*. M Pecnard voit là un *« précédent important »*.

Philippe Broussard et Enguérand Renault

Affaire Rezala : le tribunal administratif se dit incompétent

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS s'est déclaré incompétent, lundi 22 mai, sur la requête pour excès de pouvoir formulée par les avocats de Sid Ahmed Rezala contre une lettre d'Elisabeth Guigou. Dans ce courrier, reçu le 28 avril par son homologue portugais, la garde des sceaux garantissait qu'en cas d'extradition, Sid Ahmed Rezala ne serait pas condamné à plus de trente ans de réclusion criminelle. Les juges administratifs estiment que ce courrier, inséparable de la procédure de demande d'extradition, ne *« constitue pas un acte administratif détachable »* et *« n'est pas susceptible de faire l'objet d'un recours devant le juge administratif »*. Par ailleurs, le journaliste du *Figaro-Magazine* qui avait recueilli la « confession » de Sid Ahmed Rezala au Portugal (*Le Monde* du 20 mai) a été interrogé dans les locaux de l'hebdomadaire le 22 mai, sur commission rogatoire du juge d'instruction de Châteauroux chargé de l'enquête sur le meurtre d'Isabel Peake. Il devrait être convoqué en juin par le juge d'instruction d'Amiens Xavier Straseele – codésigné pour l'enquête sur le meurtre d'Emilie Bazin.

La justice recherche des traces du docteur Godard à Madère

LE JUGE D'INSTRUCTION DE SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine), Gérard Zaug, chargé de l'enquête sur la disparition du docteur Yves Godard et de sa famille, a délivré une commission rogatoire internationale vers le Portugal, après la découverte d'un compte bancaire ouvert au nom de l'acupuncteur dans une banque de l'île de Madère. Membre de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA), M. Godard aurait *« fait le choix »* de *« payer moins d'impôts sur les bénéfices »* en ouvrant un compte à l'étranger, assure au *Figaro* un témoin présenté comme un *« proche »* du disparu. M. Godard n'a plus été vu depuis le 3 septembre 1999, date à laquelle il avait quitté Saint-Malo en bateau. Des traces du sang de son épouse avaient été découvertes au domicile du couple.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : deux ans de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende ont été requis contre Michel Reyt,** lundi 22 mai, ancien dirigeant de la Sagés, société d'assistance aux collectivités qui contribuait au financement occulte du PS. Agé de soixante-quatotrze ans, M. Reyt était poursuivi devant le tribunal pour *« faux et usage de faux et trafic d'influence aggravé »* (*Le Monde* du 18 mai). Un an de prison a été requis contre l'ancien maire (PS) de Courcouronnes (Essonne), Guy Briantais.

■ **Lucette Michaux-Chevry a été mise en examen pour concussion, abus de confiance, faux et usage** par un juge d'instruction de Pointe-à-Pitre. La présidente (RPR) du conseil régional de la Guadeloupe est mise en cause dans la gestion du comité des œuvres sociales d'une commune rurale. Elle avait été mise en examen à Paris dans une autre affaire, pour favoritisme et détournement de fonds publics (*Le Monde* du 29 avril).

■ **Un décret relatif à *« l'injonction de soins concernant les auteurs d'infractions sexuelles »*** est paru le 19 mai au *Journal officiel.* Ce décret organise *« le suivi socio-judiciaire »* créé par la loi du 18 juin 1998, qui permet un suivi thérapeutique des délinquants sexuels pendant et après leur incarcération (*Le Monde* daté 7-8 mai).

RÉSULTATS ANNUELS 1ER avril 1999 - 31 mars 2000

Repositionnement du secteur Energie	
Carnet de commandes élevé	**€ 23,7mds**
Résultat opérationnel	**+ 3 %**
Hors Energie	**+ 23 %**
Bénéfice par action(1)	**+ 40 %**

(1) avant amortissement des écarts d'acquisition.

Une année de progrès et de transformation

"1999/2000 a été une année de transformation pour ALSTOM, au cours de laquelle des progrès décisifs ont été accomplis vers notre objectif de positionner la Compagnie comme le spécialiste global dans le domaine des infrastructures pour l'énergie et le transport.

Ces dernières semaines, nous avons en effet achevé à la fois le recentrage du secteur Industrie et le repositionnement stratégique du secteur Energie avec le rachat par ALSTOM de la totalité des parts de l'ancienne société commune ABB ALSTOM POWER, rebaptisée aujourd'hui ALSTOM Power.

La Compagnie a réalisé cette année une bonne performance, marquée notamment par un nouveau renforcement du carnet de commandes et une croissance à deux chiffres des ventes, reflétant en partie la consolidation à 50% de l'activité Energie élargie. Le résultat opérationnel a augmenté de 3% malgré la faible performance du secteur Energie durant la phase de transition ; hors Energie, il a connu une croissance significative de 23%.

La hausse du résultat opérationnel, et l'impact sur nos comptes du redéploiement du secteur Energie (plus-value de cession réalisée lors de la vente de l'activité turbines à gaz de grande puissance et charges de restructuration supplémentaires engagées pendant l'année) ont entraîné une hausse de 40% du bénéfice par action avant amortissement des écarts d'acquisition.

Grâce à l'intégration complète de ALSTOM Power, qui ne sera consolidée à 100% qu'en 2000/01, ALSTOM bénéficiera totalement du redressement et des synergies potentielles de cette activité. Dans cette nouvelle configuration, nous comptons atteindre notre objectif de marge opérationnelle de 6% en 2002/03 et nous sommes convaincus que nos perspectives financières à long terme s'en trouvent renforcées."

Pierre BILGER, Président Directeur Général d'ALSTOM

Résultat net en hausse de 15 % :
Le résultat net a augmenté en 1999/2000 de 15% à € 349 millions comparé à € 303 millions en 1998/99. Le résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition est en hausse de 40% et s'élève à € 593 millions, ce qui conduit à un bénéfice par action de € 2,8 contre € 2,0 en 1998/99.

Perspectives:
Depuis son introduction sur le marché en 1998, ALSTOM a totalement changé de dimension en renforçant son positionnement stratégique. ALSTOM occupe à présent une position forte de n°1 ou n°2 mondial dans chacun de ses trois métiers principaux. Son objectif pour l'avenir est clair : maintenir et renforcer sa présence sur les marchés où sa position est déjà dominante et atteindre une rentabilité parmi les plus élevées dans son secteur d'activité.

Dividende proposé: € 0.55 par action
Conformément à la politique d'ALSTOM de distribuer un dividende d'environ un tiers du résultat net annuel consolidé, le Conseil d'Administration propose un dividende pour 1999/00 de € 0,55 par action (€ 0,825 avec avoir fiscal) par rapport à € 0,5 par action en 1998/99. Ce dividende sera soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 5 septembre 2000 et devrait être versé à partir du 11 septembre 2000.

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

en millions d'€	1999/00	1998/99
Carnet de commandes	**23 701**	21 016
Commandes reçues	**17 259**	15 845
Chiffre d'affaires	**16 229**	14 069
Résultat opérationnel	**729**	707
Résultat avant impôt	**739**	643
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisitions	**593**	424
Résultat net	**349**	303
Marge opérationnelle	**4,5 %**	5,0 %
Résultat opérationnel hors Energie	**612**	497
Marge opérationnelle hors Energie	**5,2 %**	4,5 %
Bénéfice par action avant amortissement des écarts d'acquisitions	**€ 2,8**	€ 2,0

RÉPARTITION PAR SECTEURS

en millions d'€	Commandes		Chiffre d'affaires	
	1999/00	1998/99	**1999/00**	1998/99
Energie	**5 569**	3 753	**4 471**	3 147
Transmission & Distribution	**2 532**	2 504	**2 649**	2 551
Transport	**3 918**	3 479	**4 092**	3 516
Entreprise	**2 283**	1 703	**2 276**	1 668
Industrie	**1 017**	2 043	**1 110**	2 143
Marine	**1 623**	2 151	**1 318**	830
Autres*	**317**	212	**313**	214
TOTAL	**17 259**	15 845	**16 229**	14 069

*commandes et chiffre d'affaires du réseau commercial ALSTOM pour les 2 périodes incluant pour 1999/00 des entités situées en Australie, en Afrique du Sud et en Inde, non allouées aux secteurs.

Relations Investisseurs
www.alstom.com
investor.relations@chq.alstom.com
N° Vert 0 800 50 90 51
25, avenue Kléber 75795 PARIS Cedex

© ALSTOM 2000 *On a de plus en plus besoin d'ALSTOM.

MORE AND MORE PEOPLE NEED ALSTOM*

Découvrez les solutions innovantes qu'un leader mondial vous apporte chaque jour dans l'énergie et le transport.
www.alstom.com

Decazeville espère en une troisième reconversion

Le gouvernement vient d'accorder 184 millions de francs à cette petite ville de l'Aveyron pour lui permettre de faire face à la fermeture de sa mine à ciel ouvert et d'enrayer la baisse de sa population

RODEZ
de notre correspondant

En marge d'un chemin de croix signé par Gustave Moreau, qui surprend toujours le visiteur dans cette vallée charbonnière de l'Aveyron, l'église Notre-Dame de Decazeville expose un autre christ : l'artiste Jean Ségalat, aujourd'hui décédé, l'a représenté en mineur au torse nu, portant un pantalon de travail frotté de houille. D'aucuns liront sur cet homme, supplicié du XXe siècle, le calvaire d'une ville.

C'est Elie Decazes, duc et ministre, qui avait eu l'idée, sur ce gisement de coke jusqu'alors exploité comme le paysan exploitait sa terre, d'élever une cité où la vie serait toute dédiée au travail, et le travail au charbon et à la sidérurgie. Le duc, dont la statue salue la place haute de la ville, entre mairie et cafés qui connurent des apéritifs plus bruyants, ne pouvait pas savoir que, cent soixante et onze ans après la première coulée du haut fourneau de Firmi, Decazeville attendrait, en ce mois de mai, les subsides d'un conseil interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) pour tenter une nouvelle reconversion.

Pierre Gadea a vécu les deux premières reconversions en qualité d'ingénieur et directeur local des Houillères. Il vit celle-ci en qualité de maire. *« Toutes ont été loupées et très mal perçues par les populations »*, explique-t-il. En moins de quarante ans, le tissu économique et social s'est déchiré et la population a fondu. La ville comptait 11 000 habitants à la veille de la fermeture des mines de fond en 1965 (2 300 suppressions d'emplois), et 8 000 habitants en 1987, dernière année de la sidérurgie (1 500 suppressions d'emplois). Aujourd'hui, ne restent que 6 854 Decazevillois, selon les chiffres du recensement de 1999.

« Il n'y en avait pas plus en 1854 », remarque le maire, en rappelant les trois exodes : *« Le premier vers Alès et Carmaux après la fermeture de la mine. Le second vers le Nord et la Lorraine avec la fin de la sidérurgie. Le dernier, c'est celui des jeunes. Ils vont faire leurs études à Montpellier ou Toulouse et ne reviennent pas. »* Lorsque le taux de chômage en Aveyron oscille entre 6 % et 7 %, celui du bassin minier frôle les 12 %.

Les reproches vont aux Charbonnages de France, entreprise nationalisée qui soulève les rancœurs à l'adresse des gouvernements. *« Alain Madelin a fermé la sidérurgie, alors qu'il y avait assez de crédits pour moderniser cette industrie »*, estime Pierre Gadea. Mais, tout élu socialiste qu'il est, le maire constate amèrement que la gauche *« a le chic pour décevoir les gens qui l'ont portée au pouvoir »*. *« A ce niveau, on croirait à une vocation »*, commente-t-il.

Et ce n'est pas fini. Decazeville va devoir faire face à la fermeture en 2001 de l'exploitation du charbon à ciel ouvert : 180 emplois directs vont en pâtir. Les Caterpillar et les pelles Marion ne travailleront plus qu'à la réhabilitation du site. Une décision politique que le maire fustige et que l'ingénieur conteste : *« On a joué les Shadoks pendant plusieurs années et, maintenant que l'on a le charbon à portée de main, on va l'abandonner. On pourrait extraire 500 000 tonnes sur les trois ans à venir. »*

« MECANIC VALLEY »

La houille sortie de Decazeville vaut pourtant, en qualité et en prix – 280 francs la tonne –, largement celle que la France importe d'Afrique ou de Pologne. *« Il y aurait bien de quoi mettre la Cour des comptes sur cette piste »*, lance Pierre Gadea, cependant résolu à

faire son deuil de cette entreprise, comme la ville l'a fait pour les précédents épisodes.

La fenêtre de son bureau s'ouvre sur les friches industrielles en cours de démolition. La mise au clair de cet espace peut donner une image du futur : cette troisième reconversion a une forte connotation mécanique. Ici l'on parle de *« Mecanic Valley »*. Elle court de Rodez (Bosch) et Villefranche-de-Rouergue (Blanc Aéro Industrie), via Decazeville, vers Figeac (Ratier) et la Corrèze. *« Aujourd'hui, on peut compter sur les entreprises à valeur ajoutée avec des donneurs d'ordres dans le secteur automobile ou Aerospatiale toute proche (Toulouse) et une bonne implantation d'ateliers, avec pour atout une qualité de main-d'œuvre et une vraie culture industrielle »*, dit le maire.

Le CIADT du jeudi 18 mai a décidé d'une enveloppe de 184 millions de francs pour poursuivre la politique d'accompagnement de la fermeture de la mine. Le programme de redynamisation prévoit la requalification des espaces urbains et industriels dégradés (*Le Monde* du 19 mai). Mais, à Decazeville, il y a autant d'espoir que de doute. De 1987 à 1991, 135 millions de francs ont déjà été investis dans la création d'ateliers-relais, financés à 56 % par la commune. Les loyers perçus auprès des entreprises étaient censés rembourser l'emprunt. Or nombre de ces ateliers ont fermé et le budget communal affiche 4 millions de francs de dette par an. *« Il est difficile, dans ces conditions, de retrouver un souffle »*, souligne Pierre Gadea.

Les réticences sont encore plus fortes du côté du collectif Tous ensemble. Celui-ci, qui a récemment vu le jour, multiplie les manifestations pour interpeller le gouvernement à propos de la sauvegarde des services publics *(lire ci-dessous)*. L'administration a notamment programmé la fermeture de la maternité. Jean-Paul Boyer (CGT), leader de ce collectif, estime que *« la précipitation de la préfecture à envoyer 90 millions de francs dans les fonds d'industrialisation des bassins miniers, c'est pour calmer la mobilisation »*. Le collectif conteste ce *« processus de saupoudrage »* et s'inquiète de la situation difficile du bassin : *« L'Etat subventionne à 80 %, mais la collectivité ne pourra pas suivre sur les 20 % restants. »*

VALORISATION TOURISTIQUE

Pour donner plus de poids à cette troisième reconversion, un programme de développement durable est en œuvre, et la préfète de l'Aveyron, Anne-Marie Escoffier, a créé des groupes de travail chargés de faire émerger des projets. Outre le renforcement de l'activité industrielle, Decazeville mise sur la formation, la naissance d'une pépinière d'entreprises, la gestion du patrimoine foncier industriel et sa valorisation touristique et culturelle. *« Nous sommes à la veille de nous remettre sur les rails »*, estime quand même Pierre Gadea. Est-ce un signe ? Dimanche 14 mai, l'équipe de rugby, en battant le Stade clermontois, va accéder à la Nationale 2. Sur le maillot des joueurs, les supporters ont pu lire : *« Tous ensemble, le bassin vivra ! »*

Elian Da Silva

Mobilisation en faveur du maintien de la maternité

RODEZ
de notre correspondant

Sur la place Decazes, où s'élève la statue du duc qui a donné son nom à la ville, le collectif Tous ensemble a planté une tente et assure une permanence. Sous la bannière Tous ensemble pour vivre, naître et travailler dans le bassin, et sous cette toile où José Bové, homme des terres voisines du Larzac, est venu récemment partager le casse-croûte avec les femmes et les hommes de la terre charbonnière en signe de soutien paysan à l'ouvrier, la vigilance a pris ses quartiers. Certes, on y observe la générosité du CIADT, mais on veille aussi beaucoup à ce que les millions tendus d'une main ne soient pas repris de l'autre, notamment du côté des services publics, plusieurs fois mis en péril à Decazeville.

La mobilisation a certes permis, au cours des douze derniers mois, de faire reculer l'idée de fermer le commissariat et de faire avancer celle d'un classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP). Parallèlement, une manifestation réunissant 3 000 personnes, une occupation des lieux et un blocage ferroviaire ont eu raison du projet de la SNCF de supprimer son agent en gare de Cransac. On a pris tout cela pour des signes tangibles d'une volonté de conserver à Decazeville une certaine qualité du service public. Mais, aujourd'hui, les gens de Tous ensemble se mobilisent encore pour conserver leur maternité.

L'EXEMPLE DES URGENCES

C'est là le dernier point noir. *« Il y a un an, on devait supprimer les urgences de l'hôpital et, aujourd'hui, on met à l'étude un établissement valable pour les vingt-cinq ans à venir »*, plaide avec espoir le maire. Pierre Gadéa verrait bien ce revirement s'appliquer avec un égal bonheur à la maternité, que l'administration entend convertir en centre périnatal. *« Les femmes seraient suivies avant l'accouchement, elles le seraient après, mais elles devraient se rendre à Rodez pour accoucher, et cela deviendrait une figure imposée. »* Une solution que la population de Decazeville n'est pas prête à accepter.

E. de S.

DÉPÊCHES

■ ***ERIKA :* la société de classification italienne Rina,** qui a délivré le certificat de navigabilité du pétrolier *Erika,* a été assignée, lundi 22 mai, par le conseil général du Morbihan, devant le tribunal de commerce de Vannes. Cette démarche est destinée à éviter un transfert du dossier de l'éventuelle responsabilité de Rina devant une juridiction italienne, rendant plus difficile la défense des intérêts des victimes de la marée noire. – *(Corresp.)*

■ **POLLUTION : l'eau du robinet** a été déclarée impropre à la consommation dans quatre communes de Seine-et-Marne (Châtelet-en-Brie, Les Ecrennes, La Chapelle-Rablais et Fontains), en raison d'un *« problème bactériologique »*, a annoncé, lundi 22 mai, la préfecture. Cette décision de *« précaution »* a été prise en attendant les résultats des analyses de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), qui devraient être connus mercredi.

Une nouvelle pollution de l'eau par des pesticides dans le Gers

QUATRE-VINGTS communes du Gers ont été invitées, lundi 22 mai, à ne plus consommer d'eau du robinet, des analyses ayant démontré la présence d'un taux de pesticides supérieur aux normes. Les responsables sanitaires ont constaté, dans la zone alimentée par le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Lombez-Samatan-Saramon, une présence inadéquate d'atrazine, un produit répandu par les agriculteurs pour protéger les semis de printemps. La préfecture a aussitôt déclaré l'eau impropre à la consommation. La semaine dernière, six communes des Hautes-Pyrénées avaient été affectées par une sembable mesure, des prélèvements ayant révélé la présence de tryazine, un pesticide utilisé dans les champs de maïs (*Le Monde* du 20 mai). L'une de ces communes, Maubourguet, se trouvait être le fief électoral de Jean Glavany, ministre de l'agriculture.

Cette nouvelle interdiction survient alors qu'un rapport commandé par le Fonds mondial pour la nature (WWF) à Jean-Claude Lefeuvre, professeur au Muséeum d'histoire naturelle, constate, dans onze départements, une dégradation importante de la qualité de l'eau (*Le Monde* du 19 mai). Dans chacun de ces départements, l'étude a été menée dans trente communes où l'auteur avait conduit les mêmes investigations en 1981. Elle conclut notamment à la présence de plus en plus importante d'atrazine dans les eaux brutes (nappes, lacs, rivières), notamment en mai, au moment de l'épandage de ce pesticide.

Dans son édition de mai, *Environnement Magazine* reprenait plusieurs études menées dans différentes régions, constatant la propagation des pesticides dans l'air. L'Union des industries de la protection des plantes (UIPP) conteste ces données et la nocivité des produits incriminés, rappelant que les processus d'homologation tiennent compte de normes environnementales et sanitaires.

Cette nouvelle affaire intervient alors que Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, hésite à étendre l'application de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) aux agriculteurs. Une partie de la profession se mobilise déjà contre cet impôt qu'elle estime injustifiée.

Benoît Hopquin

DDB

Taoufik Ben Brik
a refusé de se taire.
Donnons-lui la parole.

Sur fnac.com jusqu'au 4 juin, paraîtra chaque jour
un texte tiré des chroniques du journaliste écrivain Taoufik Ben Brik
(*Une si douce dictature,* à paraître aux Editions de la Découverte).

www.fnac.com

fnac.com c'est la Fnac, un point c'est tout.

fnac.com

PREFECTURE
DES PYRENEES-ORIENTALES

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES

Par arrêté en date du 9 mai 2000, le Préfet des Pyrénées-Orientales a ordonné l'ouverture des enquêtes publiques conjointes et préalables à la Déclaration d'Utilité Publique des travaux de construction de la ligne à 2 circuits 400 000 volts entre le poste de BAIXAS et la ligne LA GAUDIERE-VIC, des travaux de modification de la ligne à 1 circuit 150 000 volts NENTILLA-MAS BRUNO, et à la réalisation des travaux de création de la cellule 400 000 volts GAUDIERE 2 au poste de BAIXAS.

Ladite enquête s'ouvrira le 15 juin 2000 et sera clôturée le 17 juillet 2000.

Pendant cette période, le public pourra consulter le dossier d'enquête aux heures normales d'ouverture des bureaux des mairies concernées : **BAIXAS, BELESTA, CALCE, CORNEILLA-LA-RIVIERE, MILLAS, NEFIACH, PEZILLA-LA-RIVIERE** et présenter ses observations sur le registre correspondant ouvert à cet effet.

Dans le même temps, des observations écrites pourront également être adressées à Monsieur Paul LLAMAS, Président de la commission d'enquête, demeurant à Narbonne (11000), 22, rue Lobet.

Au moins l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public :

- à la mairie de **BAIXAS :** le 16 juin de 10 h à 12 h et le 17 juillet de 16 h à 18 h ;
- à la mairie de **BELESTA :** le 29 juin de 16 h à 18 h et le 12 juillet de 10 h à 12 h ;
- à la mairie de **CALCE :** le 19 juin de 15 h à 18 h et le 4 juillet de 15 h à 18 h ;
- à la mairie de **CORNEILLA-LA-RIVIERE :** le 26 juin de 10 h à 12 h et le 6 juillet de 15 h à 17 h ;
- à la mairie de **MILLAS :** le 20 juin de 10 h à 12 h et le 5 juillet de 15 h 45 à 17 h 45 ;
- à la mairie de **NEFIACH :** le 27 juin de 9 h à 12 h et le 7 juillet de 9 h à 12 h ;
- à la mairie de **PEZILLA-LA-RIVIERE :** le 22 juin de 10 h à 12 h 30 et le 10 juillet de 14 h à 16 h 30.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête dans les mairies précitées ainsi qu'à la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Le Préfet,
Pierre DARTOUT

OSP

LE MONDE diplomatique

MAI 2000

INFORTUNES
DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE
par Akram Ellyas, Gilles Balbastre,
Susan George, René Passet
*
LA TENTATION
DE L'APARTHEID GÉNÉTIQUE
par Dorothée Benoit Browayes
et Jean-Claude Kaplan

DOSSIER
L'AMÉRIQUE SANS LES TÊTES
par Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant,
Ignacio Ramonet, Serge Halimi,
Ibrahim Warde, Yves Dezalay,
Bryant Garth, Rick Fantasia,
Bernard Cassen

BOURGUIBA, BEN ALI
ET LA TUNISIE
par Kamel Labidi
*
GUERRE DES FRONTIÈRES
AU LIBAN-SUD
par Henry Laurens
*
COMBAT DOUTEUX
AU ZIMBABWE
par Christophe Champin
*
EN COLOMBIE,
UNE NATION, DEUX ÉTATS
par Maurice Lemoine
*
RETOUR AU TIMOR-ORIENTAL
par Roland-Pierre Paringaux
*
QUEL STATUT
POUR LES MINORITÉS ?
par Yves Plasseraud
*
JOURNALISME ET SUBJECTIVITÉ
par Alain Accardo
*
HOLLYWOOD
ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE
par Carlos Pardo

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

NOMINATION

EPISCOPAT

Mgr Patrick Le Gal, évêque de Tulle (Corrèze), a été nommé par le pape Jean Paul II évêque aux armées françaises le 23 mai. Il succède à Mgr Michel Dubost, nommé le 15 avril au siège épiscopal d'Evry (Essonne). La nomination de Mgr Le Gal avait été bloquée pendant plusieurs semaines par le ministre français de la défense, Alain Richard (*Le Monde* du 4 mai).

[Né le 14 janvier 1953 à Ermont (Val-d'Oise), Patrick Le Gal est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Rouen et titulaire d'une maîtrise de droit privé. En 1976, il entre à la communauté sacerdotale Notre-Dame de la Sagesse. En 1982, il obtient une licence en théologie à Fribourg (Suisse). Il est ordonné prêtre la même année. Directeur du foyer de charité de La Part-Dieu, à Poissy (diocèse de Versailles), de 1986 à 1997, il est aussi aumônier du lycée international de Saint-Germain-en-Laye et avocat près l'officialité interdiocésaine d'Ile-de-France (1986-1992). Mgr Le Gal a été le cofondateur d'une association pour orienter des cadres et des jeunes diplômés en recherche d'emploi et a participé à la fondation d'un institut médico-éducatif catholique pour handicapés mentaux. Il a été nommé évêque de Tulle le 12 septembre 1997. Mgr Le Gal est membre de la commission épiscopale de la famille.]

DISPARITION

■ **SIR JOHN GIELGUD**, comédien britannique, est mort dimanche 21 mai dans sa maison, près d'Aylesbury (Buckinghamshire), à l'âge de quatre-vingt-seize ans (*lire page 35*).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 20 mai sont publiés :

● **France libre :** un décret portant célébration le 18 juin 2000 d'une Journée de la France libre.

● **Accords internationaux :** deux décrets portant publication de deux conventions d'assistance administrative mutuelle en matière douanière, entre la France et la Slovaquie, d'une part, et entre la France et la Hongrie d'autre part, signées respectivement le 27 mai 1998 et le 26 février 1998.

Au *Journal officiel* du dimanche 21 mai sont publiés :

● **Gouvernement :** deux décrets et trois arrêtés relatifs à l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'environnement.

Au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 mai est publié :

● **Caisse d'épargne :** un décret fixant pour 2000 la rémunération de la garantie accordée par l'Etat aux fonds collectés par la Caisse nationale d'épargne.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne LE GALL
et
Bernard GRÉMAUD
sont heureux d'annoncer la naissance de

Adèle,

le 19 mai 2000,

chez **Benoît** et **Sandra.**

Le Dr Thierry GUERRIER
et **Mme,** née **Anne WERTHEIMER,**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Louis,

le 6 mai 2000.

29, rue des Frères-Gambon,
58200 Cosne-sur-Loire.
11, boulevard des Belges,
69006 Lyon.

Anniversaires de naissance

– Paris. New York. Lille. Ajaccio. Le Bruel.

Bon anniversaire 2000.

Super Bolet !

De la part de Pauline, Antoine et Rita.

Décès

– Lucienne et Maurice Jakubowicz,
Daniel et Sylvie Cukierman,
Frédéric, Leslie, Yves, Mathilde, Florent, Jeremie, Lisa, Benjamin,
Tom, Nina, Max,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 20 mai 2000, de

Zofia CUKIERMAN.

L'enterrement aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 24 mai, à 16 heures.

10, avenue Franklin-Roosevelt,
94300 Vincennes.
132, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

– Mme Alain Deniel,
son épouse,
Anne-Sophie et Jérôme,
ses enfants,
M. et Mme Lucien Deniel,
ses parents,
M. et Mme Jacques Monroy,
ses beaux-parents,
Mme Françoise Deniel,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain DENIEL,
Conseiller Maître à la Cour des comptes,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 20 mai 2000, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 mai, à 14 h 30, en la chapelle du Père-Lachaise, 8, boulevard Ménilmontant (entrée principale du cimetière).

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, allée des Cornouillers,
77420 Champs-sur-Marne.

– Le premier président,
Le procureur général,
L'Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alain DENIEL,
Conseiller Maître à la Cour des comptes,
chef de la mission interministérielle
de la réforme de la comptabilité
des organismes de Sécurité sociale,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Cour des comptes,
13, rue Cambon,
75100 Paris 01 SP.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mme Rose Fonteret,
sa mère,
Pierre Forest,
son époux,
Clément, Rémi et Marie-Pierre,
ses enfants,
Georges et Jean-Louis Fonteret,
ses frères,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Françoise FOREST,
maître de conférences
à l'université Paris-XI,

survenu le 20 mai 2000, dans sa cinquante-deuxième année, après quatre années de lutte sans relâche contre une maladie trop injuste.

L'incinération s'est déroulée au crématorium des Ulis (Essonne), le 23 mai.

L'inhumation a eu lieu le même jour, au cimetière de la Croix-Rousse, à Lyon.

13, chemin de la Butte-du-Diable,
91570 Bièvres.

– Catherine Lacombe,
son épouse,
Marie, Léo et Fanny,
ses enfants,
Georges et Christiane,
ses parents,
Yves, Jacques et Sophie,
ses frères et sœur,
Sa famille,
Ses plus proches amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard LACOMBE,
architecte,

survenu le 18 mai 2000, à l'âge de quarante-cinq ans.

Une bénédiction aura lieu le jeudi 25 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Denis, à Vaucresson.

L'inhumation aura lieu le jeudi 25 mai, à 10 h 15, au cimetière des Bulvis, à Rueil-Malmaison.

21, rue des Marronniers,
92500 Rueil-Malmaison.

– Le domaine de Kerguéhennec fait part de sa profonde douleur face à la perte inattendue de l'artiste

Etienne MÉRIAUX,

disparu le 5 mai 2000, dans les Côtes-d'Armor.

Nous exprimons notre sympathie à toutes les personnes qui lui étaient proches.

– Marie-Françoise et Jean-Claude,
ses enfants,
Leurs conjoints,
Leurs enfants et petits-enfants,
Alice Neu, Juliette Alexandre,
ses sœur et belle-sœur,
font part du décès de

Charles NEU,
ingénieur général 1re classe
de l'armement (GM),
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 mai 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 mai, à 14 h 30, à la paroisse Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

L'inhumation se fera à La Valette (Var).

Cet avis tient lieu de faire part.

Marie-Françoise Brault,
605, chemin des Lauzières,
30114 Nages-et-Solorgues.
Jean-Claude Neu-Rinaudo,
11, avenue Gabriel-Péri,
95210 Saint-Gratien.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et le délégué général de l'Association des concours internationaux de la Ville de Paris,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Jean-Pierre RAMPAL,
président du Concours international
de flûte de la Ville de Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 24 mai 2000, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

(*Le Monde* daté 21-22 mai.)

– La Fédération nationale des agents immobiliers - FNAIM
a la tristesse de faire part du décès de

Yanny VALETTE,

survenu à Tulle (Corrèze), le 16 mai 2000, à l'âge de soixante et un ans.

Une messe sera dite à son intention le jeudi 25 mai, à 8 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

– Les membres de la FNAIM,
Agents immobiliers,
Administrateurs de biens,
Syndics de copropriété,
Et experts immobiliers,
font part de leur tristesse à la suite du décès de leur ami et confrère

Yanny VALETTE,

survenu le 16 mai 2000, à l'âge de soixante et un ans.

Ils adressent à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille leurs sincères condoléances.

Une messe sera célébrée à son intention le jeudi 25 mai, à 8 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8e.

– Jacqueline Godet,
directrice du département des sciences de la vie du CNRS,
Patrick Saubost,
délégué régional du CNRS pour la région Nord - Pas-de-Calais et Picardie,
Le personnel du laboratoire « Glycobiologie structurale et fonctionnelle »,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André VERBERT,
professeur des universités,
directeur de l'UMR 8576 CNRS -
Université Lille-I.

Une cérémonie aura lieu en l'église de Gruson (Nord), le mercredi 24 mai 2000, à 15 heures.

Ceux qui ont pu approcher André Verbert ne peuvent avoir été insensibles à son enthousiasme, son sens de la convivialité et sa joie de vivre. Il aimait à se lier d'amitiés nouvelles et sincères, qu'il considérait comme sa plus grande richesse. Ses immenses qualités humaines lui ont permis d'assurer une cohésion sans faille dans l'unité qu'il dirigeait et c'est sans relâche qu'il se faisait le défenseur et le porte-parole des « glycomaniaques », comme il se plaisait à se qualifier.

Erratum

– Dans l'avis de décès de

M. Henri SAMY,

décédé le 17 mai 2000, à Antony, il fallait lire ancien consul général de France.

Anniversaires de décès

– Cinq ans déjà.

Il y a cinq ans, le mardi 30 mai 1995,

Françoise RABIER,
née **JACQUEMOND,**

nous quittait brutalement, victime d'un certain charlatanisme.

Que ceux qui l'ont connue, estimée et aimée sincèrement pour sa droiture, sa loyauté, son franc-parler, sa fidélité et son courage aient une pensée pour elle.

Françoise n'aura que cinquante-sept ans le 22 juin prochain.

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le trente-troisième anniversaire de son décès, le jeudi 25 mai 2000, à 10 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place de l'Eglise-d'Auteuil, Paris-16e.

De la part de Mme Simone Cino del Duca.

Priez pour lui.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous
avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.
ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Colloques

– Dans le cadre de sa préparation Lettres sup. Sciences po., le lycée Fénelon de Clermont-Ferrand organise un colloque

LE THÉÂTRE DANS LA CITÉ

Avec **Françoise Gomez,** professeur de lettres supérieures au lycée Victor-Hugo : *« Le théâtre et l'agora : d'Epidaure au théâtre de rue »*.

Gérard Guieze, professeur de philosophie au lycée Fénelon : *« Culture et citoyenneté »*.

Jean-Pierre Jourdan, directeur de la Comédie de Clermont, Scène nationale, **Olivier Perrier,** codirecteur du CDN les Fédérés, à Montluçon.

Le 26 mai, de 9 heures à 16 heures
Lycée Fénelon, 1, cours Raymond-Poincaré, 63037 Clermont-Ferrand.
Tél. 04-73-93-10-14 - Fax 04-73-93-10-14
E-mail fenelon-clermont@wanadoo.fr

Politiques françaises
et crimes contre l'humanité 1990-2000
samedi 27 mai
Colloque à la Sorbonne, salle des Actes
Entrée libre.
9 heures-13 heures : Balkans-Turquie-Caucase
14 heures-19 heures : ONU, CPI, Afrique
Rens. : aircrige@hotmail.com

Conférences

L'INSTITUT MICHEL-VILLEY
pour la culture juridique
et la philosophie du droit
de l'université Paris-II - Panthéon-Assas
organise le vendredi 26 mai 2000
une journée sur le thème
« Droit constitutionnel ».
Conférences à 10 heures et 15 heures.
Lieu : Centre Panthéon,
12, place du Panthéon, salle des Conseils.
Rens. au 01-46-34-77-32.

Assemblées générales

Les adhérents
de la **M.I.F.**
(Mutuelle Interprofessionnelle de France)
sont informés que la procédure
de l'élection de leurs représentants
à **l'assemblée générale**
se déroulera
entre le 24 mai et le 30 juin 2000.
Pour tout renseignement,
s'adresser au siège de la Mutuelle :
M.I.F.
12, place du Général-de-Gaulle,
13001 Marseille.
Tél. : 04-91-00-37-40

Communications diverses

– Au **CBL,** 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 25 mai à 20 h 30 : avant-première du téléfilm : *La Maladie nº 9*, avec les auteurs, T. Mendès-France et M. Prazan. Tél. : 01-42-71-68-19.

– Jeudi 25 mai, à 20 h 30. Hommage à **Annie Kriegel : L'incarnation du courage,** sous la présidence de Shmuel Trigano, avec Arthur Kriegel, Zeev Sternhell, Pierre Manent, Michel Gurfinkel, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Alain-Gérard Slama, André Wormser, Alain Besançon, Lucien Israël.

Centre communautaire de Paris,
119, rue La Fayette,
75010 Paris.
Tél. : 01-53-20-52-52. PAF.

Soutenances de thèses

– **Mme Séverine Balssa,** aspirante au doctorat de science politique nouveau régime (université des sciences sociales de Toulouse), soutiendra publiquement sa thèse : *« Le système d'acteurs de la production de la politique irakienne de la France (1981-1995). Contribution à une théorie des acteurs subnationaux de la politique étrangère »*, devant un jury composé de : M. Lucien Mandeville, maître de conférences honoraire à l'université Toulouse-I, directeur de recherche ; M. Paul Balta ; M. André Cabanis, professeur d'histoire du droit à l'université des sciences sociales de Toulouse ; M. Samaha Khoury, professeur à l'université Bordeaux-III, directeur de l'Institut d'études arabes et islamiques ; M. Jean-Pierre Marichy, professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Toulouse ; M. Gilles Munier, consultant ; M. Henri Roussillon, professeur de droit public, doyen de la faculté de droit et de science politique de l'université des sciences sociales ; M. Alaa Tahir, docteur en histoire politique moderne, responsable du secteur « Moyen-Orient » au centre d'études sur la philosophie de la stratégie à l'université de la Sorbonne - Paris-IV, le samedi 27 mai, à partir de 9 h 30, salle des thèses de l'université, place Anatole-France.

TARIF CARNET 2000
Tarif à la ligne : 140 F TTC - 21,34 €
Tarif abonnés : 120 F TTC - 18,29 €
Tél. : 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr.

Le cas Guy Georges

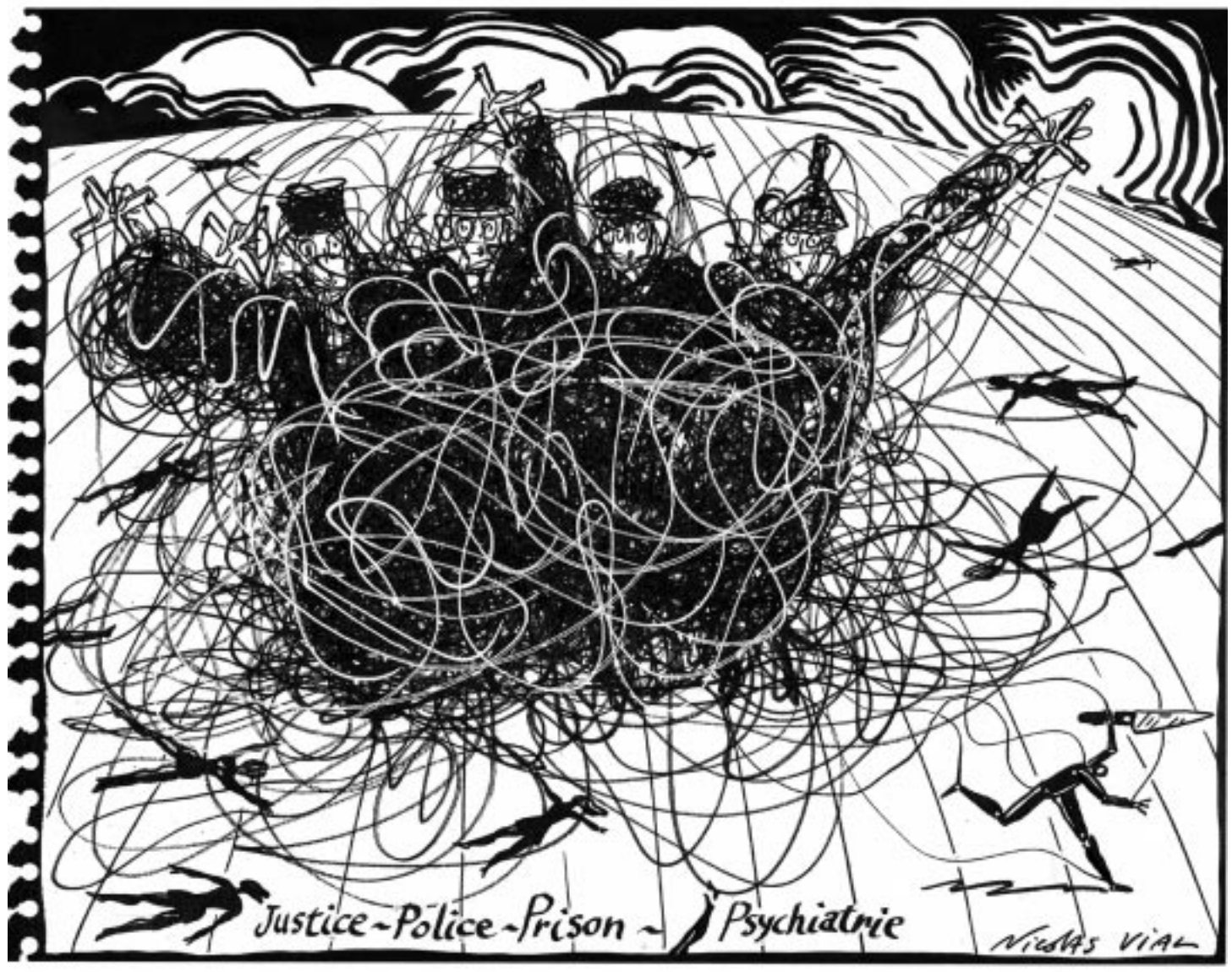

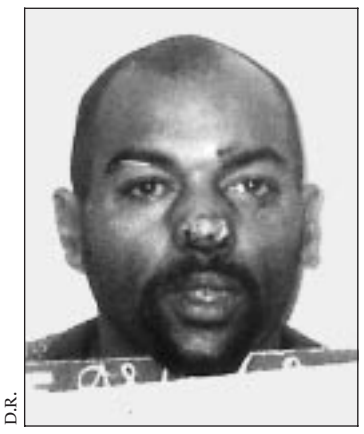
D.R.

Le parcours macabre de Guy Georges, surnommé le « tueur en série de l'Est parisien », auteur de viols et de sept meurtres, s'achèvera devant la cour d'assises. L'histoire de ce criminel qui a déjà passé treize ans derrière les barreaux ébranle le crédit d'institutions comme la justice, la police, la prison et la psychiatrie

GUY GEORGES a rendez - vous avec ses juges. Le 13 avril, la cour d'appel de Paris a ordonné le renvoi définitif devant la cour d'assises de celui qui avait été surnommé le « tueur en série de l'Est parisien ». Sept assassinats précédés de viols, une tentative d'assassinat, un viol et deux agressions : les crimes qui lui sont reprochés, et qu'il a reconnus, placent d'ores et déjà cet homme en sinistre compagnie.

Celle d'Henri-Désiré Landru, meurtrier de dix femmes et d'un enfant, exécuté en 1922 ; du docteur Marcel Petiot, assassin de vingt-six de ses patientes, guillotiné en 1946 ; de Thierry Paulin, mort en détention, en 1989, après avoir avoué les meurtres de dix-huit vieilles dames ; ou encore de Francis Heaulme, vagabond criminel, condamné pour cinq meurtres et accusé de quatre autres.

Pendant plusieurs semaines, magistrats, médecins, policiers et témoins tenteront de donner un sens à cette série d'actes incompréhensibles. Comme l'exige la justice, comme l'impose le droit, on jugera alors un homme. Un *« pervers narcissique »* en *« quête de toute-puissance »*, souligneront les trois psychiatres qui l'ont déjà expertisé. Un meurtrier multirécidiviste, responsable de ses actes.

Derrière l'exception criminelle, le cas Guy Georges agit aussi comme un révélateur. Justice, police, prison, psychiatrie : pas une institution ne semble sortir indemne de ce parcours macabre qu'elles ont suivi pas à pas. Né en 1962 à Vitry-le-François (Marne), d'un père américain, cuisinier sur une base de l'US Army, et d'une mère habituée des bars à soldats, l'enfant a sept mois lorsque, abandonné, il reçoit de la DASS son premier matricule. Elevé dans une famille d'accueil, il a douze ans quand, redoublant sa 6e, jugé *« je-m'en-foutiste »*, il est examiné pour la première fois au centre de prophylaxie mentale de Saumur. Il a seize ans lorsque, fuguant du foyer de l'enfance d'Angers où il a été placé après une agression, il est interpellé par les gendarmes. Quelques mois plus tard, un vol avec violence le conduit pour une semaine en prison. A dix-sept ans, il est condamné pour une nouvelle agression sur une jeune fille à neuf mois d'emprisonnement.

Ni l'école, ni les dispositifs d'éducation spécialisée, ni même le suivi psychologique auquel il a été astreint n'ont permis d'éviter la glissade de celui qui fête ses dix-huit ans à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Le pire est pourtant à venir.

Les dix-sept années suivantes, Guy Georges les passe pour l'essentiel – plus de treize ans – derrière les barreaux. Ce qui ne l'empêche pas de commettre, durant la même période, quinze agressions, viols et meurtres. La vertu dissuasive de la peine ? La fonction éducative de la prison ? La protection de la société ? A l'épreuve de Guy Georges, ces grands principes s'effritent.

L'administration pénitentiaire a pourtant largement puisé dans sa panoplie. Condamné en 1982 pour attentat à la pudeur avec violence, il bénéficie d'une permission au cours de laquelle il commet un viol, le 27 février 1984, dans un parking de Nancy. Condamné à dix ans de réclusion criminelle, il est admis, sept ans plus tard, au régime de la semi-liberté.

La mesure vise à préparer sa réinsertion mais surtout, se souvient Elisabeth Borrel, alors juge de l'application des peines à Caen, *« à l'obliger à se soigner »*. En 1985 déjà, un psychologue avait constaté sa *« béance narcissique »* et estimé qu'*« une prise en charge psychothérapique serait indispensable »*. Mais aucun texte ne permettait de contraindre Guy Georges à consulter un psychiatre. Tout juste pouvait-on l'y inciter. Et encore... Au centre de détention de Caen, *« aucun soin psychiatrique n'était effectué »*, insiste Mme Borrel. En cinq ans, ce détenu tranquille n'avait rencontré le psychiatre qu'une seule fois.

En ce début d'année 1991, sa libération approche. *« Nous avons voulu lui imposer un traitement dans le cadre de la semi-liberté plutôt que d'attendre quelques mois de plus et le relâcher sans aucune obligation de se soigner »*, explique la magistrate. Le 8 janvier 1991, Guy Georges entame donc sa semi-liberté. Au dixième jour, il ne réintègre pas la prison. Il part pour Paris et, le 24 janvier, tue Pascale Escarfail. Son premier meurtre.

Un traitement psychothérapique pendant ses sept années de détention aurait-il changé le cours de l'histoire ? Difficile de s'en montrer convaincu tant la psychiatrie a semblé tâtonner face à lui. A seize ans, il a bénéficié, après sa troisième agression, d'une *« prise en charge thérapeutique »* au foyer de l'enfance d'Angers. Après six mois de consultations hebdomadaires, le docteur Guy Rouchon a noté une *« amélioration »*. Mais l'adolescent a récidivé et a été incarcéré. *« Pendant ses neuf mois de prison, j'ai continué à le voir,* se souvient-il. *C'est lui qui l'avait demandé pendant son procès. Chaque semaine, il attendait mon arrivée, mais la première chose qu'il voulait, c'était une cigarette. Nous n'avancions pas. Il se souvenait des agressions mais ne parvenait pas à les expliquer. »*

Nul ne peut juger de l'efficacité de ces séances. Guy Georges est relâché sans qu'aucun suivi thérapeutique soit prévu. Il a dix-huit ans et ne rencontrera plus les psychiatres que dans le cadre d'expertises. Et elles seront nombreuses.

L'ANNÉE précédente, en 1980, les docteurs Fellion et Duflot avaient déjà jugé que ses actes, pour lesquels il ne ressentait *« aucune culpabilité »*, étaient *« brutaux »* mais *« sans caractère pervers ou sadique particulier »*. L'estimant *« peu accessible à une sanction pénale banale »*, ils recommandaient *« un encadrement éducatif strict post-pénal »*. Quatre ans plus tard, après le viol perpétré à Nancy, les experts constatent des *« traits marqués de déséquilibre de nature psychopathique, des tendances impulsives ayant eu à plusieurs reprises une connotation sexuelle lors de passages à l'acte déviants »*, sans noter cependant d'*« agressivité foncière et perverse »*. A leur tour, ils demandent que soit entamée une psychothérapie.

En 1989, soit cinq ans plus tard, le docteur Vinyes, du centre de détention de Caen, l'examine : *« Sur le plan de la maturation, il a peu évolué. On peut considérer comme un élément ambigument favorable sa bonne tenue en incarcération »*. Tout en soulignant que *« rien ne prouve que Georges est devenu capable de réfréner ses pulsions »*, il conclut : *« Sa dangerosité en milieu libre, difficile à cerner, nous semble pouvoir être considérée comme diminuée par rapport à ce qu'elle fut. »* Il juge *« primordial »* son suivi post-pénal.

Neuf ans et sept meurtres plus tard, le 16 février 1999, trois nouveaux experts, les docteurs Dubec, Grynspan et Zagury, soulignent son état *« dangereux extrême »*. *« Un processus thérapeutique authentique relève actuellement de la spéculation théorique »*, concluent-ils.

La prison et la psychiatrie impuissantes. Mais que dire de la justice ? L'instruction menée par le juge Gilbert Thiel a fait émerger des épisodes édifiants. Comme l'histoire de Nathalie. C'est en dé-

> Dès 1985, un psychologue avait constaté sa « béance narcissique » et estimé qu'« une prise en charge psychothérapique serait indispensable ». Mais aucun texte ne permettait de contraindre Guy Georges à consulter un psychiatre

couvrant la photo de Guy Georges, après son arrestation, qu'elle reconnaît l'homme qui l'a violée à l'âge de dix-neuf ans, en 1981. Des faits prescrits, explique le magistrat. Mais *« sûre et certaine »* d'avoir trouvé celui qui a *« démoli* [sa] *vie »*, Nathalie demande à *« porter témoignage »*.

Alors elle raconte : ce 16 novembre 1981, elle est frappée dans un ascenseur, conduite au sous-sol, violée et laissée pour morte, une plaie béante à la gorge. Opérée en urgence, elle est entendue le lendemain par les policiers. Ce sera sa seule audition. L'enquête préliminaire s'enlise et, le 23 juillet 1982, le parquet de Paris classe l'affaire. *« Une décision aberrante »*, selon l'avocate de la victime, Florence Rault. *« Surprenante,* tempère Christian Le Gunehec, alors procureur de Paris. *Mais, à l'époque, les viols n'étaient pas considérés comme des infractions gravissimes. Rien ne dit d'ailleurs que l'ouverture d'une information judiciaire aurait permis d'aller plus loin. Et puis il y avait un souci indiscutable de limiter les instructions car les juges étaient surchargés. »*

En 1991, deuxième loupé judiciaire. Guy Georges s'est évadé de Caen. Le 25 janvier, il a tué Pascale Escarfail, à Paris. Le 17 février, il se rend dans un commissariat parisien en évadé repentant. Renvoyé à Caen, il est condamné à huit mois de prison supplémentaires pour évasion. Personne ne tente de vérifier son emploi du temps ou de regarder si des crimes ont été commis pendant sa cavale. *« Pour nous, c'était un évadé comme un autre, nous ne connaissions pas sa dangerosité »*, explique le procureur de Paris de l'époque, Bruno Cotte. *« On était surtout content de le récupérer,* poursuit son collègue de Caen, Jacques Segondat. *Il s'était présenté de lui-même, c'était un point positif en sa faveur. Et nous n'avions pas connaissance du crime commis à Paris. »*

Procédures automatiques, absence de communication entre juridictions : voilà constituée ce que les psychiatres appelleront la *« matrice »* des futurs crimes et installé ce sentiment d'invincibilité qui ne le quittera plus.

Ne pas trop se poser de questions. C'est encore ce qui vaut à Guy Georges d'être jugé, le 9 septembre 1995, en comparution immédiate. Il vient d'être arrêté pour une agression avec armes contre une jeune fille qu'il a forcée à entrer chez elle. Tombant nez à nez avec son compagnon, il a pris la fuite, mais le portefeuille qu'il a abandonné a permis de l'interpeller. A l'époque, Guy Georges a déjà tué cinq fois. La brigade criminelle sait qu'un meurtrier en série frappe dans la capitale. Mais, pour le parquet, cette petite affaire est limpide. En une demi-heure, il est condamné à trente mois de prison ferme. *« Les faits étaient établis, on avait un témoin,* explique Michèle Bernard-Requin, alors chef de la section du parquet chargée des flagrants délits. *Et, à l'époque, on critiquait la lenteur des instructions, on dénonçait l'abus des détentions provisoires. Six mois plus tôt, une loi avait même fait passer de cinq à sept ans la peine maximum susceptible d'être infligée en comparution immédiate. Le message était clair. Rétrospectivement, on peut se dire qu'on aurait mieux fait d'ouvrir une information judiciaire. Qu'un juge aurait peut-être fait le rapprochement avec le tueur en série. Mais, face à un cas similaire, je ne peux pas assurer que je ne referais pas la même chose. »*

Pour la troisième fois, la justice s'est laissé mystifier par Guy Georges. La police va tomber dans le même piège. En cet automne 1995, toute la brigade criminelle est mobilisée par les bombes du GIA. Deux équipes ont pourtant été maintenues sur leur dossier : le groupe P., chargé des meurtres de deux jeunes filles, dans des parkings, en 1994 ; et le groupe S., qui enquête sur trois autres assassinats et une tentative, tous commis dans des appartements, entre 1991 et 1995. Les deux groupes recherchent un seul et même assassin. Mais ils l'ignorent encore. *« Et, dans le doute, mieux vaut toujours imaginer qu'il y a deux auteurs »*, explique un enquêteur.

Chaque équipe travaille donc de son côté. Le groupe S. dispose de nombreux éléments : l'empreinte ADN du meurtrier, retrouvée sur du sperme et un mégot, la trace d'un pied laissée dans le sang d'une des victimes, et surtout le portrait dressé par l'unique rescapée. Les atouts de l'équipe P. sont plus minces : une goutte de sang trouvée sur un prospectus de théâtre, qui pourrait appartenir au criminel, et cette prédilection pour les parkings.

CETTE dernière particularité fait de Guy Georges un suspect plausible pour les enquêteurs du groupe P. En septembre 1995, ils l'interrogent et pratiquent avec son accord un prélèvement sanguin. L'analyse comparée avec la goutte de sang du prospectus, effectuée par le docteur Olivier Pascal, à Nantes, est négative. Le groupe S. prend le relais. La veille, lors d'une perquisition dans sa chambre, on a retrouvé des rubans adhésifs similaires à ceux qui ont servi à attacher les victimes. Mais que valent quelques bandes autocollantes face aux éléments matériels ? Or Guy Georges n'a pas ce *« pied égyptien »*, au deuxième orteil particulièrement allongé, que les enquêteurs ont cru déceler dans l'empreinte relevée sur place. Né d'une mère blanche et d'un père noir, il n'a pas non plus ce *« type maghrébin »* décrit par la rescapée. La comparaison avec l'ADN du mégot semble inutile. Il est rayé de la liste des suspects.

Deux ans passent, le tueur de l'Est parisien fait deux nouvelles victimes. Faute de fichier national d'empreintes génétiques, le juge Thiel décide de passer en force. Il réclame à chaque laboratoire français de comparer l'empreinte relevée par le groupe S. avec toutes celles dont ils ont gardé la trace.

En mars 1998, le téléphone sonne dans son bureau. *« J'ai une bonne et une mauvaise nouvelle »*, annonce le docteur Pascal. *« La bonne ?*, demande le magistrat. *– J'ai l'identité du tueur de la Bastille. »* Le médecin n'aura pas à en dire plus...

Cet échec – *« deux mortes de trop »*, dit un policier – est resté inscrit dans la mémoire de la « Crime ». Certains enquêteurs assurent que *« l'affaire n'était pas mûre »*. D'autres rappellent que, *« s'il n'avait pas été ciblé en 1995, on ne l'aurait pas trouvé en 1997 »*. Reste un goût amer, *« un profond malaise »*, qui a conduit le groupe S. à refuser de se rendre au « pot » organisé par le ministre de l'intérieur après la capture du criminel.

Le juge Thiel, lui, a souhaité inscrire ses regrets noir sur blanc. Ils figurent, chose exceptionnelle, dans son procès-verbal récapitulatif, rédigé en juillet 1999. Six lignes adressées – ultime paradoxe imposé par la procédure – à Guy Georges, qui résument l'épisode : *« Le manque de coordination entre les différents groupes de la brigade criminelle, l'absence de fichier des empreintes génétiques, fichier qui, à l'époque, ne paraissait pas être la préoccupation majeure du législateur, et sans aucun doute notre insuffisante vigilance dans le contrôle de l'exécution des délégations judiciaires que nous avions consenties à la brigade criminelle ne permettaient pas d'aboutir à votre identification. »* Les familles des victimes ont apprécié le geste. Le seul qui leur ait été adressé.

Nathaniel Herzberg
Dessin Nicolas Vial

Sur quelques pierres

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

Jérusalem,... mai 2000.

Des fenêtres palladiennes dues à Buren découpent la vue du mont Sion sur la vallée de la Géhenne. Les sculptures sont au nombre de trois, comme les monothéismes qui se partagent le ciel bleu foncé. Au sol, une dalle rend grâce au cardinal Decourtray, l'ancien archevêque de Lyon, d'avoir renoué l'amitié judéo-chrétienne. Son ami et successeur à l'Académie, Mgr Lustiger, assistait la semaine passée à cet hommage de la Ville Sainte au primat des Gaules.

Aujourd'hui, l'entente entre les religions des deux Testaments va de soi (la récente visite du pape en a témoigné). Mais il a fallu aplanir bien des malentendus, bien des préventions. On médit du siècle dernier si on n'en retient que ses barbaries. Vers la fin, l'esprit de dialogue fraternel a souvent triomphé. Dans un pays où compte tant la symbolique des pierres – celles dont on a fait les temples et celles que lancent les révoltés –, le monument au dialogue rétabli entre enfants du Livre prend valeur de fondation.

A la Knesset, au kibboutz Lohamei Haghetaot, près de Saint-Jean-d'Acre, Mgr Lustiger, Théo Klein et le ministre israélien Shimon Pérès mettaient en pratique cette nouvelle alliance en méditant ensemble sur la meilleure manière de ne pas laisser l'oubli recouvrir les tombes vides de la Shoah : l'oubli lié au temps qui passe, mais aussi les falsifications volontaires du négationnisme, qu'on dirait enhardi par la disparition prochaine des témoins.

A Jérusalem, le génie du lieu porte à la transversalité, en sciences comme en religion. Sous l'impulsion du germaniste Dominique Bourrel, le Centre de recherche français, qui est au Proche-Orient ce que sont les Ecoles de Rome et d'Athènes, réunit historiens, philosophes et archéologues de plusieurs nationalités, dans un foisonnement de travaux subtilement complémentaires. Derrière les pierres ocre de la rue Shimshon, fouilleurs de sépultures multimillénaires et héritiers de la pensée judéo-allemande d'avant-guerre croisent leurs intuitions sur les étapes de la Palestine. Cette effervescence devrait laver le concept de laboratoire et le CNRS des soupçons qu'ils suscitent dans les salons parisiens. C'est grâce à de tels foyers d'intelligence que le cosmopolitisme a des chances de vaincre la mystique attardée et sanglante de la terre nationale.

La vieille ville sainte n'est qu'entassement, qu'enclaves. Aucune avenue moderne n'est venue rectifier les antiques méandres, contrairement à la *via della conciliazione* ouvrant sur Saint-Pierre de Rome. Le Christ souffre et meurt dans des dédales de bazar. Sur les toits, la paix promise tarde. Des réseaux de barbelés quadrillent les antennes paraboliques et les fanions de fortins guerriers. Les fois ancestrales, et parfois antagonistes, dressent croix, dômes et emblèmes, dans un désordre né de l'Histoire. Les muezzins des minarets font écho aux cloches bénédictines. Du Saint-Sépulcre au mur des Lamentations, ce ne sont que citernes enfouies, recoins puants, intersections improbables. Si l'inconscient ressemble à un langage, la mémoire des peuples, comme celle des individus, imite le fouillis des souks.

Après la vie grouillante : son contraire ! A Yad-Vashem, le Mémorial de la Shoah, l'architecture connaît l'apaisement des cénotaphes. Les photos d'Auschwitz récapitulent celles du monde entier. Comme dans le Nord, à Yad-Layeled, les enfants martyrs sont de plus en plus à l'honneur. Avec le recul, c'est sur eux que se concentre la piété foudroyée, comme se refermait le massacre d'il y a cinquante-cinq ans. Cet acharnement nazi contre l'innocence se révèle la meilleure preuve que l'intention était bien de rayer un peuple entier de la surface de l'Europe, et d'éradiquer son avenir. *« N'oubliez pas les petits ! »*, conseillaient les bons apôtres.

A un guichet, vous pouvez demander à un ordinateur ce qu'on a appris depuis un demi-siècle sur tel ou tel du million et demi de mineurs suppliciés. J'ai hasardé un nom, une date de naissance, un numéro de convoi tiré des travaux de Serge Klarsfeld. La réponse est tombée, avec la brutalité du verdict qui pétrifiait les familles attroupées à l'hôtel Lutétia : on ne savait rien de plus, après le trajet Drancy-Auschwitz. Aucun parent n'avait survécu pour raconter le sort du lycéen de quinze ans. Plus atroce : personne n'avait seulement cherché à se renseigner. Rayé de la planète et des curiosités, Youra Riskine ! Tout juste sauvé de l'anéantissement programmé des mémoires par quelques voisins de classe de Louis-le-Grand, morveux d'avoir continué leur petit bonhomme de chemin, quand même...

Dernière pierre de Jérusalem tenue au creux de la main : cette trace de promesse saccagée, et que le vide happe. On dirait ces cailloux que l'on joue à jeter dans un puits. On guette le bruit mat que devrait faire leur chute au fond, normalement. Et puis rien ; rien que le silence, dans le noir, d'un souffle retenu, pour l'éternité.

Buisson ardent

par Cardon

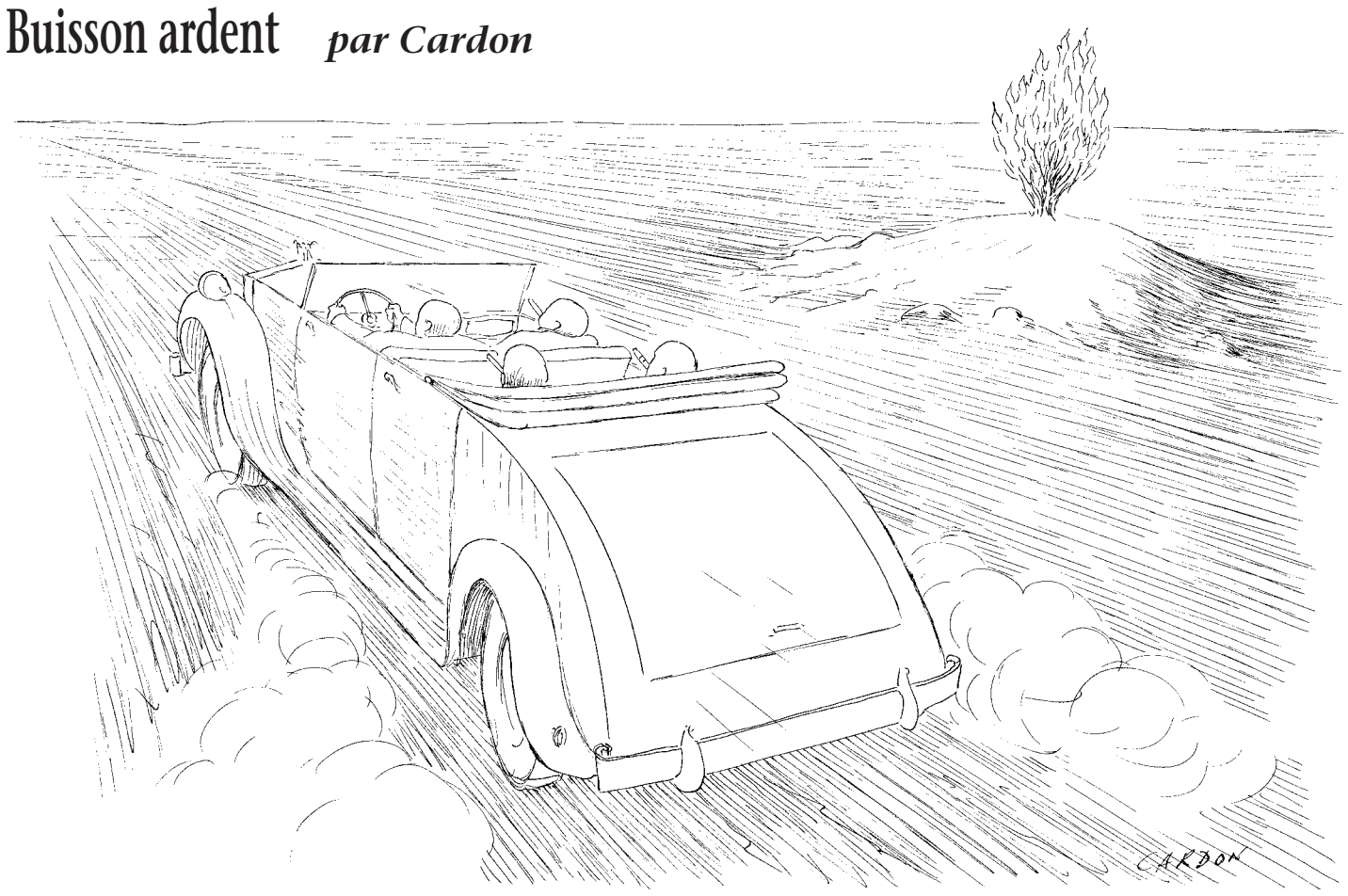

Pékin et la mondialisation aux « couleurs chinoises »

Suite de la première page

Les dirigeants réformateurs au pouvoir à Pékin l'ont bien compris, qui s'attellent dans la douleur à une draconienne restructuration des universités. Cela suffira-t-il ? Tant que le savoir restera sous haute surveillance idéologique, ce qui est toujours d'une pénible actualité, on aura quelque raison de demeurer sceptique. La permanence de la fuite des cerveaux – même si certains diplômés à l'étranger retournent au bercail – montre à quel point la Chine peine à puiser en elle-même les ressources d'une croissance maîtrisée à la hauteur de ses exigences de souveraineté.

Ce besoin d'un carburant extérieur et la quête de la mondialisation qui en résulte sont au cœur de la décision de rejoindre l'OMC. Les démangeaisons nationalistes n'y ont pas survécu, en tout cas pas dans leurs expressions autarciques. Quel retournement de climat ! Il y a exactement un an, la Chine était secouée par une vague d'antiaméricanisme d'une virulence sans précédent depuis la révolution culturelle, suite au bombardement de son ambassade à Belgrade. On redoutait alors le pire, le rejet de l'Occident des « canonnières », l'éviction du premier ministre réformateur Zhu Rongji, les sirènes du repli. Mais, quatre mois plus tard, Pékin signait un accord commercial avec les Etats-Unis, celui-là même qui va être débattu au Congrès américain. L'OMC imposait le silence aux émules des Boxers.

Pourquoi cette brutale volte-face ? Probablement parce qu'une dérive commençait à ce moment-là à alarmer sérieusement les dirigeants pékinois : la chute des investissements étrangers (autour de 10 %) pour la première fois en vingt ans d'ouverture. Or la manne de ces capitaux est essentielle pour la croissance chinoise, qui s'alimente peu, à ce jour, à une demande intérieure léthargique. Ces flux d'investissements étrangers contribuent à un cinquième du PIB industriel en zone urbaine.

Ils sont à l'origine d'industries exportatrices qui permettent à Pékin d'engranger un impressionnant trésor de devises (150 milliards de dollars) et qui ont joué un rôle stratégique d'amortisseur de la crise asiatique. *« L'expansion du commerce extérieur chinois est d'abord le fait des entreprises à capitaux étrangers »*, tandis que *« la capacité de percer dans la concurrence internationale est loin d'être la caractéristique de l'ensemble du tissu industriel chinois »*, écrit l'économiste Françoise Lemoine (« Les délocalisations au cœur du commerce extérieur chinois », *Economie et statistique*, juin-juillet 1999). Ces investisseurs étrangers, qui s'adonnent à des opérations d'assemblage et de sous-traitance dans une Chine transformée en atelier (et non en marché), sont principalement asiatiques – taïwanais, hongkongais, japonais, coréens –, mais les débouchés pour les exportations, eux, sont américains et européens. La Chine prospère aujourd'hui sur l'articulation de cette double filière. Elle a impérativement besoin de l'OMC pour la mettre à l'abri des mauvaises bourrasques.

INÉVITABLES TENSIONS SOCIALES

Il faut sans doute se féliciter de cette perspective d'adhésion, dans la stricte mesure où l'ouverture aux vents du large conforte un projet modernisateur que la jeunesse chinoise appelle instamment de ses vœux. Mais il est impératif, dans le même temps, de se garder d'un double contresens. Le premier consiste à penser que l'OMC est une nouvelle contrainte imposée à la Chine, une sorte de bélier forçant l'ouverture de ses verrous. Tel n'est sûrement pas l'état d'esprit des dirigeants chinois. Aux yeux de ceux-ci, l'OMC est l'habillage – ou la mise en scène – d'une réforme qu'ils s'imposent à eux-mêmes et dont ils entendent résolument conserver la maîtrise.

Pékin a besoin du prétexte OMC pour justifier auprès de sa propre opinion des restructurations jugées nécessaires mais qui, livrées aux seules pesanteurs domestiques, s'enlisent dans les rentes bureaucratiques. Fort de cette approche, Pékin se réserve le droit d'accélérer ou de freiner le rythme de l'abaissement des droits de douane ou de l'entrée du capital étranger au gré de contingences purement nationales – et, en particulier, des inévitables tensions sociales qui accompagneront les purges du secteur d'Etat. Cela promet de chaudes batailles autour des barrières non tarifaires ou de l'opacité de l'octroi de licences aux investisseurs étrangers. Toute illusion sur ce sujet pourrait s'avérer cruelle.

La deuxième erreur de lecture, que semblent commettre certains avocats de l'entrée de la Chine à l'OMC, est d'ordre stratégique. Elle consiste à croire que l'adhésion de Pékin est un puissant levier d'« engagement constructif » qui disciplinera ses velléités de grandeur impériale. Chacun pense au détroit de Formose, où la tension est vive depuis l'élection, en mars, d'un président issu du mouvement indépendantiste. Or rien n'est plus faux que cette idée que le simple ralliement à une organisation internationale implique pour Pékin le sacrifice de son rêve irrédentiste. Sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU ou de bénéficiaire de généreux prêts de la Banque mondiale ne l'ont nullement dissuadé, en mars 1996, de tirer des missiles à blanc à proximité de Taïwan.

La Chine est imperméable à toute notion de citoyenneté internationale. L'OMC n'y changera rien. Le régime prend certes quelques précautions ces temps-ci, afin de ne pas hypothéquer un processus d'adhésion plus laborieux que prévu. Mais il s'agit d'une pure tactique. Une fois le ticket d'entrée en poche, plus rien n'empêchera Pékin de renouer avec ses humeurs belliqueuses à l'encontre de Taïwan. La Chine attend de la mondialisation qu'elle oxygène son économie, non qu'elle frustre ses songes impériaux.

Frédéric Bobin

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0 803 022 021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

La clarté sur l'argent de la chasse

LE problème posé par le projet de loi en cours de discussion au Parlement et par les enquêtes de la Cour des comptes, dont *Le Monde* révèle le contenu, est simple. Par certains aspects, en effet, le texte législatif, dans sa version initiale ou amendé par les députés en première lecture, laisse subsister ou aggrave des situations anormales dans l'usage qui est fait des fonds publics et dans le financement d'un parti politique.

La redevance versée par les chasseurs pour obtenir le droit d'exercer leur passe-temps a, en effet, un caractère obligatoire, qui l'assimile à un prélèvement fiscal ou parafiscal. L'usage fait de ces fonds doit donc être conforme aux règles de droit public. Or, selon la Cour des comptes, le partage confus des tâches entre l'Office national de la chasse, établissement public, et les fédérations départementales de chasseurs, qui ont un statut associatif, donne lieu à de véritables détournements des sommes acquittées par les chasseurs – 1,3 milliard de francs en 1997.

Un des usages inacceptables de ces fonds est le financement, nécessairement indirect, du parti créé il y a une dizaine d'années par ceux qui se veulent les défenseurs des chasseurs, formation qui a pris depuis le nom de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT).

Ainsi avait été payé, en février 1998, le déplacement à Paris des dizaines de milliers de personnes venues manifester contre les directives européennes et contre Dominique Voynet, cela à quelques jours des élections régionales auxquelles étaient candidates, dans de nombreux départements, des listes de CPNT. D'autres indices de collusion entre certaines fédérations de chasseurs et CPNT ont été mis au jour par la Cour des comptes ou apparaissent dans des enquêtes judiciaires.

Quoi qu'on pense de la chasse et des chasseurs, il n'est pas acceptable qu'un groupe de pression, intervenant au surplus dans le champ électoral et utilisant ce moyen d'influence sur les parlementaires, profite d'un système de financement public. La répartition et la séparation des rôles et des responsabilités de l'Etat, du monde associatif et du politique doivent être clairement établies.

Il ne s'agit là que d'un élément d'un débat national sur la chasse. Mais il est de taille : tous les grands partis ont été, à un moment ou un autre, rattrapés par leurs pratiques de financement. Il serait choquant que les pratiques financières de certains chasseurs ne soient pas considérées pour ce qu'elles sont : hors la loi.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le théâtre antique de Vienne

A TRENTE kilomètres de Lyon, sur la route nationale qui descend vers les oliviers de Mistral, vers la mer de Virgile, sur la voie de chemin de fer de Paris à Marseille, Vienne tourne vers le Rhône un visage déjà touché par la lumière de Provence, des traits qui n'appartiennent qu'à elle, où la majesté de Rome se fond dans la spiritualité vaporeuse d'Athéna.

Dans le sillage de M. Ruf, conservateur des musées de Vienne, nous voici grimpant à trois ou quatre les gradins du théâtre, un des plus beaux, un des plus vastes que Rome nous ait laissés, d'une époque où la tradition grecque imprégnait encore son génie. Il faut se dire qu'il y a à peine un quart de siècle tout cela était enfoui, tout cela dormait sous un monticule, adossé à la colline de Pipet. Des arbres fruitiers et des maisons poussaient un peu partout sur l'orchestre et sur le balteus, s'étageaient sur trois plates-formes en gradins, et l'âne du jardinier logeait dans une portion de couloir.

C'est là que les défricheurs arrivèrent un jour de 1922. Pendant vingt-cinq ans ils ne devaient pas s'arrêter de remuer les siècles. On enlevait l'ère moderne ; on enlevait le moyen âge ; on enlevait le siècle de Constantin. Au total, vingt maisons et 80 000 mètres cubes de terre et de cailloux. Tout était emmêlé, certes, souvent broyé, malmené par les hommes autant que par le temps, mais tout reprenait sa place harmonieusement, très exactement, au commandement du compas et de la règle, comme les pierres de Thèbes venaient s'assembler, dociles, aux sons de la lyre d'Amphion.

Jean Couvreur
(24 mai 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

A genoux devant Hygiéia, nains de marché !

par Jacques Gaillard

DANS *Mon Oncle,* de Jacques Tati (1958), on pouvait rire d'une ménagère « moderne » qui stérilisait tout dans sa cuisine automatisée, y compris les œufs à la coque. Ne rions plus : nous y sommes. Hygiéia est très sensible à ces petits actes de piété. Hygiéia, fille d'Asclépios, est notre déesse païenne du Manger, et elle a désormais son temple sur les marchés.

Tout culte implique des simulacres – qu'on appelle communément rites. Bonne déesse, Hygiéia s'en contente. En effet, il est beaucoup plus facile de planter un thermomètre dans un reblochon de marché que de savoir ce que mange un bar d'élevage (c'est impossible, à l'heure actuelle) ou de fermer une distillerie à lisier dans laquelle des porcs insipides sont engraissés de subventions européennes, pour le bénéfice final des vendeurs d'eau minérale.

Arrêtez de saliver sur des cochonnailles de plein air en vous fiant à votre nez, vos yeux ou votre palais (on peut goûter), et courez à l'hypermarché. Un jambon du marché vous a barbouillé ? Vous savez sur qui cogner. Si un pâté de foie industriel vous assassine, le vendeur n'y est pour rien, la traçabilité vous dira qui est le coupable, et Hygiéia (ne) le flétrira (pas) après six mois d'enquête. Au cœur de sa théologie trône le Principe de Précaution, qui consiste à éviter autant que possible une connerie qu'on a déjà faite ailleurs, pour autre chose, et qu'on fera quand même, mais autrement et plus tard.

Nous avons trop longtemps vécu en pécheurs, achetant des concombres tordus, des tomates informes, des pélardons pliés dans du papier journal et des poulets mal plumés. Nous avons méprisé saint Calibrage et sainte Cellophane, adoré le gras du jambon et le boyau de l'andouille, et mangé des œufs à la coque de plus de cinquante grammes sans avoir scruté le cul des poules, qu'il faudrait débarbouiller. Les peuples pieux ne mangent, du reste, que des œufs blancs, et minuscules. Ils s'horrifient des ferments, et la vue d'une volaille entière, d'un camembert mûr, d'un saucisson tourmenté les fait tourner de l'œil.

Mais les ruses de Satan sont nombreuses et subtiles. Il restera des officines où, à prix d'or, les nantis pourront assouvir leur penchant pervers pour les saveurs, comme naguère les bourgeois s'en allaient au claque jouir de fesses turbulentes et de crudités plus goûteuses que la chair aseptique servie à la maison. Au-dessus de la porte, en lieu et place d'une lanterne rouge, les lettres BIO révèlent la tanière, tracées en vert, comme la croix des pharmacies et le ruban du Mérite agricole, qui décore si complaisamment nos porcheries industrielles. Au prix où est LE *« bio »*, l'égalité des chances n'existe pas devant le camembert rural, ni pour le producteur, ni pour le consommateur. On se rattrape avec l'hygiène, qui est démocratique.

Naguère, nos alcôves étaient puritaines ; désormais, nos cuisines leur disputent l'avantage, car l'hygiénisme est le fils naturel du puritanisme. La colique ou l'extermination par la langue de porc en gelée menace le pécheur comme jadis la chtouille. On pouvait se damner au lit, il est désormais possible de risquer des épectases délétères en mettant n'importe quoi dans son frigo.

Heureusement, Hygiéia veille. D'ici dix ans, le lapin de clapier se vendra sous le manteau, en tablettes d'un gramme, et l'on mettra sur pied des désintoxications pour les *addicts* à la tommette de chèvre non pasteurisée. Avec, en guise de méthadone, de la féta de vache fabriquée en Hollande, déjà disponible sur le marché – pardon, l'hypermarché. Pas de bonne religion sans l'attrait du péché !

Allons plus loin. Il faut sonder la température des cabas. Seul le manque de volonté politique laisse perdurer ce risque majeur d'une béance pathétique dans la chaîne du froid, surtout si l'on fait une halte au bistrot. D'autre part, rien ne démontre qu'un produit sans conservateur se conserve. L'absence d'antioxydant conduit logiquement à l'oxydation. Et sans arômes ajoutés, qui nous prouve qu'une saucisse a un goût ? Ne vaut-il pas mieux faire du chocolat avec le distillat d'une cornue bien propre qu'avec des graines de cacao que des mains noires ont tripotées ? Si vous regardiez de près ce que mange un poulet livré à lui-même, vous vous féliciteriez qu'on l'encage avec soixante-neuf copains au mètre carré. Au moins, on sait ce qu'il mange et, s'il devient toxique, la traçabilité permet de remédier au désastre avant le centième décès. Mieux vaut une hormone contrôlée qu'une croissance anarchique, c'est la NASA qui l'affirme. Et quand vous lisez sur une étiquette *« matière grasse végétale hydrogénée »* parmi les composants, vous pouvez célébrer des grâces : on ne vous cache rien et vous avez de bons yeux. Tandis que l'estomac des poulets vaguants recèlera toujours, pour vous, des ténèbres.

> Nous avons méprisé saint Calibrage et sainte Cellophane, adoré le gras du jambon et le boyau de l'andouille, et mangé des œufs à la coque de plus de 50 grammes sans avoir scruté le cul des poules

En fait, tout commence avec l'archaïque obstination des profanes à souhaiter que la nourriture ait un goût *sui generis.* Particulièrement chez les peuples latins qui, n'ayant pas réformé leur inclination au plaisir, font une différence satanique entre *« manger »* et *« se nourrir ». « Se nourrir »,* dans l'Evangile selon Hygiéia, est un acte économique, qui suppose une indifférence vertueuse à la substance et à ses attributs voluptueux, car le plaisir est, dans cette théologie du salut par le profit qu'explora si bien Max Weber, l'épice de Satan.

Tant et si bien qu'on ne parle plus de lait, de viande, de mets, de saveurs, mais de *« produits ».* Le même mot désigne votre plat du jour et le détergent qui rince l'assiette. Essentiellement, un *« bon produit »* est un produit dont l'ingestion n'est pas toxique. C'est pratiquement là que commence et s'arrête la réglementation, même si le goût est pris en compte pour divers labels. Mais il y a une grande différence entre autoriser et classifier.

Notre relation à l'alimentation a été sciemment bouleversée en un demi-siècle. Une pédagogie méthodique de l'insipidité comme symptôme à la fois du *« pratique »* et du *« sain »* a permis l'épiphanie du poisson géométrique surgelé (qui ne doit pas avoir de *« goût discriminant »*) de la dinde-à-tout-faire (même des merguez !), et des sauces préparées pour donner un goût standard à ce qui n'en a pas.

L'illusion d'hygiène est procurée par soustraction : on repart au zéro de la substance, matière neutre qui *« nourrit »,* et le goût n'est plus qu'un attribut composable, parce qu'il est *« additionnel ».* Une *« bonne tomate »* est une tomate à laquelle on a donné la grappe, l'odeur, la couleur et ce que l'on appellera le *« goût tomate »,* après avoir fabriqué sa chair. Qu'elle pousse dans du sérum physiologique ne peut que garantir sa salubrité : on s'en sert pour déboucher le nez des gosses. Mais pour exclure toute comparaison, on interdit à la vente les semences de cent variétés de tomates qui ne pousseraient que dans la terre, avec cette horreur qu'on appelle *« fumier ».* C'est contrôlé, donc hygiénique.

Je ne comprends rien à l'écologie. On réserve à l'ours des Pyrénées des crédits qui auraient réfrigéré toutes les vitrines des pélardons de ce monde, si vraiment l'enjeu était vital, car on ne peut concevoir qu'un ours ait priorité, pour les défenseurs de la Vie, sur huit cent mille amateurs de fromage frais. Il est vrai que, depuis des siècles, on a survécu sans peine non seulement à l'absence d'ours, mais encore aux garde-manger en grillage à moustiquaires, aux cloches à fromage posées sur le potager et aux jambons pendus dans l'escalier de la cave. On a même mangé de l'agneau d'alpage, sale bête qui tue le loup. Qui plus est, on trouvait ça bon, surtout bien rassis, à une température illégale. Et quand on me dit que le mouton arrive sans microbe de Nouvelle-Zélande, je regrette ceux de nos Alpes, dont la surveillance sanitaire doit, tout de même, être plus facile. D'ailleurs, les loups se portent bien, et se sont taillé une bonne part du marché alpin. Conclusion : les fausses batailles font perdre les vraies guerres.

> On ne parle plus de lait, de viande, de mets, de saveurs, mais de « produits ». Le même mot désigne votre plat du jour et le détergent qui rince l'assiette

Quelques multinationales règlent notre alimentation exactement comme le *lobby* des armes veille sur la liberté des Américains, et on se félicite d'imposer des vitrines frigorifiques pour les sauciflards ruraux ! Il est plus facile de taper sur des nains de marché que sur un Géant vert. Remballez vos fromages de chèvre, pliez votre table en formica et votre parasol, la messe est dite. Et s'il vous reste un bouc, tâchez qu'il soit émissaire. De toute façon, l'Année sainte sera une bonne année pour Monsanto.

***Jacques Gaillard** est maître de conférences de latin à l'université Marc-Bloch de Strasbourg, écrivain.*

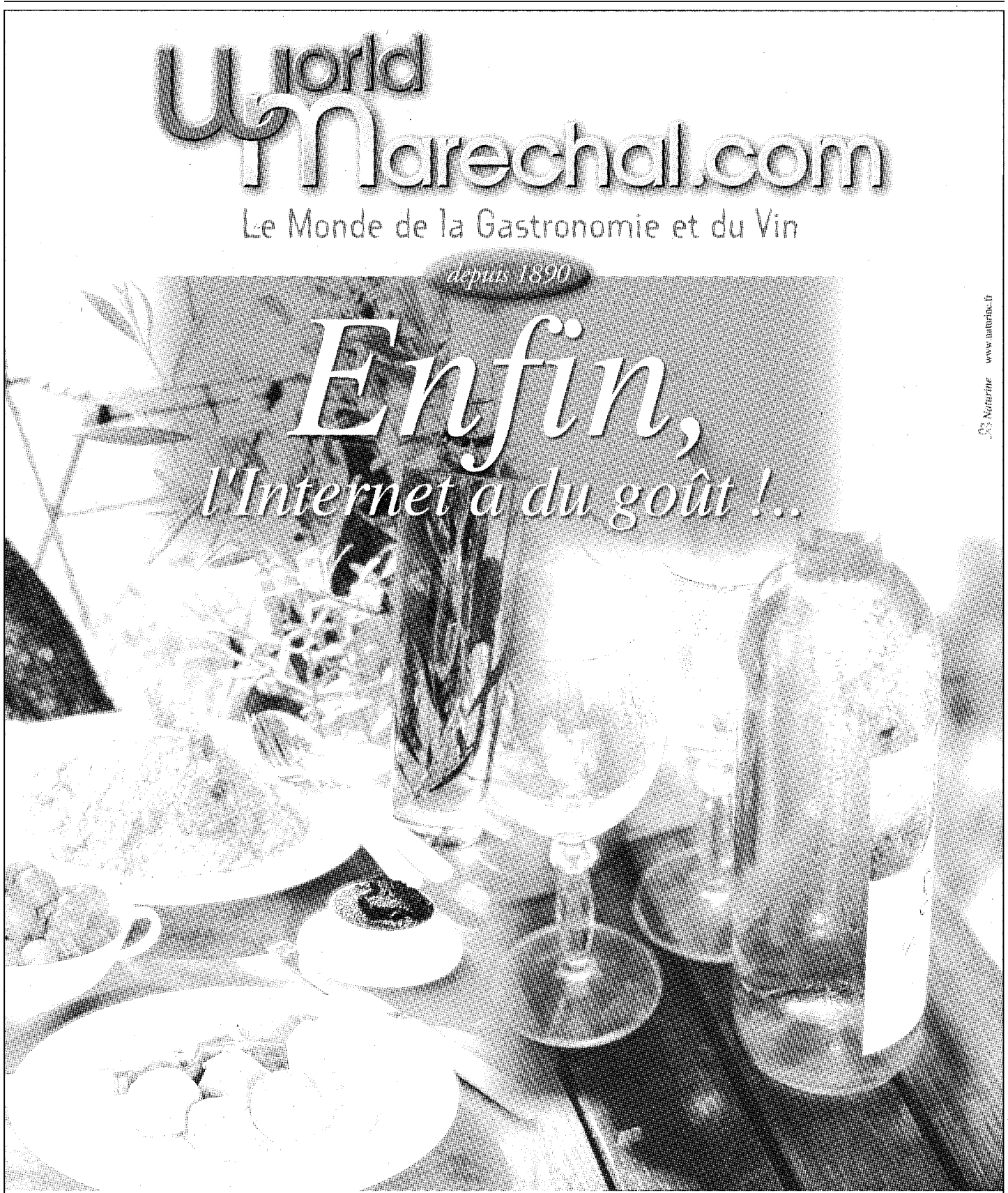

Le Monde de la Gastronomie et du Vin a enfin trouvé son nom sur Internet : WorldMarechal.com. Une histoire de saveurs, transmise de père en fils depuis 1890. Retrouvez en ligne ce savoir-faire et les conseils de nos Sommeliers et Grands Chefs internationaux. En quelques clics, passez commande. Plus de 2000 références en vins, champagnes, eaux, bières, gastronomie et accessoires. Livraison en 24/48 h.

WorldMarechal : le spécialiste incontournable en Gastronomie et Vin sur Internet.

www.worldmarechal.com PAIEMENT SECURISE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE - CONSOMMEZ AVEC MODERATION

Le déraillement de Chevènement

par Olivier Duhamel

UNE majorité doit être solidaire. Lorsque l'un des siens commet une bévue, ou se trouve en difficulté, je suis de ceux qui estiment devoir éviter d'aggraver son cas. Il faut savoir résister au jeu médiatique, par lequel on parvient à faire parler de soi en tirant sur ses amis. Cette règle souffre cependant une exception indispensable. Si l'un des nôtres tient des propos inadmissibles, le silence pourrait passer pour acquiescement. Tel est le cas avec les déclarations du leader du Mouvement des citoyens, le dimanche 21 mai.

En rejetant la proposition de Joschka Fischer sur la création d'une fédération européenne, Jean-Pierre Chevènement a estimé que l'Allemagne *« ne s'est pas encore guérie du déraillement qu'a été le nazisme dans son histoire ».*

On peut évidemment discuter librement des effets du traumatisme nazi dans l'Allemagne d'aujourd'hui. On peut encore échanger les points de vue sur la conception allemande de la nationalité, la place qui occupe le droit du sang, la portée de la réforme introduisant le droit du sol. On peut et on doit, tout aussi librement, débattre des mérites et des défauts de la création d'une fédération qui relierait les Etats européens désireux d'aller plus loin dans la construction d'une Europe politique. Mais relier ces différents points, dénoncer une *« tendance de l'Allemagne »* à imposer son modèle fédéral, rattacher à la maladie nazie ce modèle, élaboré en 1949 pour s'opposer au nazisme et se protéger de toute tentation autoritaire, constitue une triple faute.

Une telle appréciation est malencontreuse : elle tend à briser la relance, pourtant nécessaire, du couple franco-allemand. Elle est malheureuse : elle veut raviver un chauvinisme anti-allemand trop longtemps vivace en France mais à peu près disparu depuis un demi-siècle. Elle est scandaleuse : elle assimile la proposition d'une fédération libre d'Etats-nations comme objectif de la construction européenne à l'expansionnisme raciste du IIIe Reich, ultracentralisateur et totalitaire.

> Une appréciation malencontreuse, scandaleuse

Cette déclaration relève donc le déraillement que produit le nationalisme dans la pensée chevènementiste.

***Olivier Duhamel** est député socialiste européen.*

Chances et enjeux de l'immigration

par Jordi Pujol

IL est indéniable qu'en Europe l'immigration peut en soi résoudre des problèmes mais aussi les créer. Elle est porteuse de capacités bénéfiques mais elle n'est pas dépourvue d'enjeux et pose des questions. Il ne faut jamais oublier que le rapport entre les divers éléments relève, dans une large mesure, de l'habileté des sociétés et de leurs dirigeants à gérer et à doser les courants migratoires. Il faut donc tout d'abord expliquer ses bienfaits pour voir ensuite comment on peut en moduler le flux.

Les bienfaits de l'immigration pour la croissance économique dans les sociétés européennes occidentales, caractérisées par une faible natalité, sont incontestables. En Espagne, par exemple, et surtout en Catalogne, cette faible natalité est un fait incontestable, dont l'effet est de réduire la population active, d'augmenter la population assistée et, en conséquence, de mettre en question le maintien futur du bien-être collectif.

Les bienfaits de l'immigration légale sont justement d'augmenter la population active et de faciliter ainsi le maintien de ce bien-être collectif. Cependant, ces bienfaits se perdent en partie à cause du débordement du courant migratoire et de la supériorité de l'immigration illégale. Lorsqu'on parle en Catalogne de ce phénomène de l'immigration illégale, on parle surtout de celle qui est originaire de l'Afrique du Nord – le Maghreb – et de l'Afrique subsaharienne (les immigrés qui sont originaires de l'Amérique latine et de l'Asie sont en pourcentage beaucoup moins nombreux).

Que peut-on faire pour contenir le courant migratoire africain et éviter son débordement de caractère illégal ? Que peut-on faire pour éviter les *« pateras »* (traversées illégales en petits bateaux) ? Eh bien, dans ce cas, il convient de suivre les bons conseils donnés par l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun, le premier Maghrébin à avoir reçu le prix Goncourt. Ben Jelloun nous dit que *« la meilleure loi d'immigration, la plus antiraciste, serait que l'Espagne et la France investissent au Maghreb et créent des emplois au Maroc. Pour que personne ne soit obligé d'émigrer »*. En effet, cette solution semble être la meilleure expression de la solidarité dont on parle tellement dans nos pays européens ; exactement ce que dit Tahar Ben Jelloun : la meilleure forme d'antiracisme.

Il convient néanmoins d'ajouter deux réflexions sur cette question des investissements économiques dans certains pays d'origine de l'immigration. D'un côté, il faudrait mettre un point final à l'hypocrisie de certains partis dits *« progressistes »* qui agitent le drapeau de la solidarité avec les immigrants alors qu'ils s'opposent aux investissements en Afrique du Nord, parce que, selon eux, ils mettent en danger les emplois locaux. D'un autre côté, il faut souligner qu'une politique vigoureuse d'investissements au Maghreb ne ferait que favoriser l'expansion économique européenne dans la région méditerranéenne.

Je le répète : l'immigration apporte des bienfaits mais elle comporte aussi des défis et pose des questions. Elle implique – surtout si elle se place sur le terrain de l'illégalité – des difficultés potentiellement graves pour la coexistence dans les sociétés d'accueil.

L'objectif est, bien sûr, l'intégration sociale, la coexistence et le respect des particularités culturelles. Mais aussi l'effort d'adaptation des immigrés à la société qui les reçoit. Les problèmes augmentent lorsque nous sommes face à des immigrants séparés du reste de leurs familles, ce qui se passe très souvent. Il ne faut pas oublier que, justement, les enfants et leur scolarisation constituent l'un des facteurs principaux d'intégration des vagues migratoires. Voici pourquoi il faudrait encourager le regroupement familial.

En deuxième lieu, il reste à accomplir encore une grande tâche pédagogique. Il ne s'agit pas de faire des sermons antiracistes systématiques, qui ne sont pas toujours sincères, ni de faire croire que la tendance au racisme est un défaut de quelques-uns. Mais il s'agit de faire comprendre ce que signifient vraiment des concepts tels que la solidarité, la compréhension et l'humanitarisme, et, surtout, de faire connaître la situation très difficile d'un grand nombre d'immigrants qui viennent d'arriver.

L'effort d'adaptation des immigrants à la société de réception : cela ne veut pas dire, par exemple, qu'ils ne doivent plus être des musulmans ou ne plus avoir une idée personnelle de la famille. Cela signifie qu'il faut faire cet effort pour éviter que ne se créent des difficultés de coexistence.

> Il faudrait mettre un point final à l'hypocrisie de certains partis dits « progressistes » qui agitent le drapeau de la solidarité avec les immigrants alors qu'ils s'opposent aux investissements en Afrique du Nord

L'un des problèmes les plus préoccupants est le fondamentalisme religieux. Cette question a une incidence sur l'immigration proprement dite mais aussi sur la coexistence internationale des deux rives de la Méditerranée. Nous devons croire les experts sur le Maghreb quand ils nous disent que l'intégrisme islamique perdra de la force avec la prospérité économique. Et quand ils ajoutent que l'intégrisme ne s'accroît qu'avec la frustration et l'incapacité d'obtenir des biens matériels. Le bien-être économique serait en ce sens le meilleur antidote contre l'extrémisme religieux.

Je veux enfin évoquer brièvement ce que l'on pourrait appeler *« la porosité culturelle »*. Il s'agit de lutter contre ce que Tahar Ben Jelloun qualifie d'*« ignorance et de mépris envers l'inconnu, envers l'autre »*. Et Ben Jelloun ajoute que c'est justement le travail des écrivains de conter des histoires, de *« donner des visages, des sentiments et des noms à ceux qui, aujourd'hui, ne sont que de la main-d'œuvre »*. La porosité culturelle appartient aux sociétés ouvertes, comme l'a été la Catalogne des cinquante dernières années. Elle devrait aider à supprimer tout vestige d'ignorance et de mépris. Porosité – c'est-à-dire ouverture – mais aussi, bien sûr, préservation de l'identité culturelle propre.

Jordi Pujol *est président de la Généralité de Catalogne.*

Sécurité : l'Etat ringard

par Sebastian Roché

LA manière dont le mouvement des convoyeurs de fonds est présenté est tout à fait symptomatique des nouvelles approches des violences. Le gouvernement considère d'avance que la lutte contre le crime est perdue. Dans ces conditions, pourquoi aller à la bataille ? A aucun moment il n'a été débattu des manières de dissuader les agressions des convoyeurs par la répression, de donner plus de moyens à la police contre le crime organisé. On pourrait pourtant penser que, face à cette criminalité, la police et la peine sont efficaces.

Le raisonnement qui conduisait à privilégier la certitude des sanctions pour les coupables d'agressions cède la place à autre chose : la limitation des opportunités et la compensation monétaire. Pour réduire le crime, jugent certaines théories criminologiques, le bon moyen est de limiter les occasions qu'il se commette. Ainsi, il faut des places de parking réservées aux fourgons (ils stationnent moins longtemps : limitation de l'exposition) et il faut des sas pour charger et décharger (limitation de la vulnérabilité). Ayant augmenté le risque et donc le coût, on va dissuader l'attaque. Ou en tout cas la déplacer ailleurs dans l'espace ou sur des cibles moins protégées.

Ensuite, la question n'est plus de punir le coupable, mais de compenser monétairement, et par anticipation, le préjudice. C'est ainsi que les syndicats négocient avec les patrons pour évaluer la valeur de la vie humaine : les risques ont un prix situé quelque part entre 750 et 1 500 francs par mois, semble-t-il.

Une grande transformation est en cours. Les agressions intentionnelles (au couteau ou au bazooka) sont comprises comme des accidents du travail. A la fin du XIXe siècle, on a construit l'idée de responsabilité sans faute pour traiter les accidents liés à la machinisation dans les manufactures (indemniser l'ouvrier même si le patron n'était pas fautif, n'avait aucune intention coupable). Aujourd'hui, le même principe est en passe d'être étendu aux actes intentionnels, qu'il s'agisse d'une agression de chauffeur de bus ou de l'attaque d'un fourgon blindé.

> Dans une société riche, ce n'est plus l'Etat qui détermine quel est le bon niveau de sécurité : les consommateurs hiérarchisent leurs préférences

L'Etat, qui développe (péniblement) l'indemnisation des victimes d'infractions pénales dans les tribunaux participe du même mouvement : le regard est tourné vers la victime, vers la limitation des troubles *a posteriori* (psychologiques, mais aussi, pour les entreprises, par les jours de travail perdus). Les assurances mettent sur le marché de nouveaux produits à destination des particuliers qui couvrent l'agression : elles la considèrent comme un accident de la vie courante. Les syndicats des transporteurs de fonds ont la même lecture. Tout cela participe de la normalisation de l'agression violente.

La réponse législative de l'Etat qui se prépare exprime une vision dépassée de la sécurisation. Tout comme avec les maires auxquels on a retiré le droit de constituer leur police municipale (il faut l'accord du préfet), on cherche à brider les sociétés qui vendent de la sécurité (autorisation administrative préalable pour les détectives, sociétés de gardiennage ; uniquement de la surveillance et de la prévention pour les polices de la RATP et de la SNCF, interdiction du contrôle d'identité – même si cela est couramment pratiqué au bénéfice des organisations publiques : essayez d'entrer dans l'immeuble de la télévision publique, par exemple).

L'Etat se désengage de la sécurité – le transport de fonds en est une bonne illustration, puisqu'il était assuré par les forces publiques ; pensez à certains films où jouait Jean Gabin –, ne réforme pas la carte policière – la répartition des effectifs date de la France rurale des années 50 –, recrute à peine pour compenser les départs à la retraite.

La vision qui organise la place de l'Etat est celle dite du monopole de la violence légitime : la sécurité est un bien public pur produit et distribué par l'Etat. Que de décalages avec la réalité ! La demande de sécurité ne peut être satisfaite par l'Etat. D'une part, parce qu'il ne s'en donne pas les moyens. Et, d'autre part, parce que, dans une société riche, ce n'est plus l'Etat qui détermine quel est le bon niveau de sécurité : les consommateurs hiérarchisent leurs préférences. S'ils estiment que leur sécurité en vaut le coût, ils le payent, créant *de facto* un marché.

Le gouvernement est tout entier tendu non pas vers l'amélioration de la sécurité, mais vers la limitation de l'affirmation d'autres entités qui organisent ou vendent de la sécurité. Et cela après des années et des années d'impossibilité d'arrêter la montée de la délinquance et de la criminalité. La volonté de conservation des symboles d'une autorité perdue est-elle une raison suffisante pour laisser progresser l'insécurité ?

Sebastian Roché *est politologue, chercheur au CNRS, Institut d'études politiques de Grenoble.*

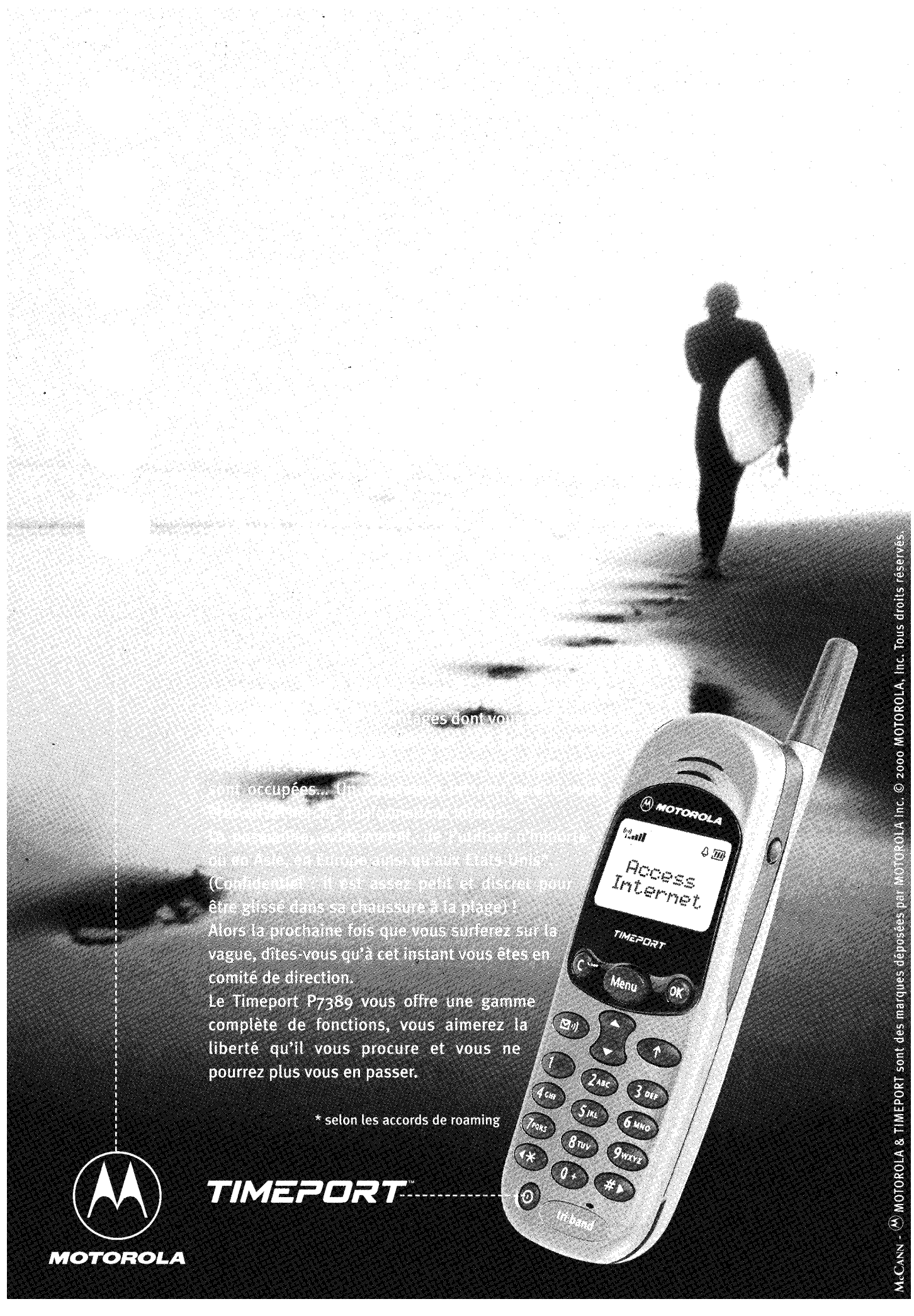

AU COURRIER DU « MONDE »

L'AVENIR DU DEUG

Vos articles sur les premiers cycles universitaires soulèvent chez moi un sentiment de colère et de profonde indignation. (*Le Monde* du 12 mai). S'il est une preuve de la « secondarisation » du DEUG, elle est ici criante. Elle tient à la contagion du discours méprisant et injurieux auquel le précédent ministre nous a tristement habitués à l'égard des enseignants du secondaire, contre les enseignants du supérieur. Voici, après l'élève, l'étudiant opprimé par un corps enseignant sclérosé, hostile à tout changement et accusé, insulte suprême, de manquer de pédagogie ! A quand la dénonciation de l'absentéisme des enseignants-chercheurs ? *(...)*

Bien sûr, il faut réfléchir aux conséquences de la démocratisation du 1er cycle et se pencher sur les taux d'échec au DEUG. *(...)* Mais, de grâce, cessons de « casser du prof » ! *(...)* A dresser les élèves, leurs parents, puis maintenant les étudiants, contre les professeurs, du collège à la fac, on crée un conflit stérile dont le premier défaut est justement de freiner toute velléité de réforme.

Mathilde Larrère
Paris

GRÈVE **Après deux semaines de conflit, les syndicats des convoyeurs de fonds devaient présenter aux salariés, mardi 23 mai, les dernières propositions patronales. ● SOUS LA PRESSION DE JEAN-CLAUDE GAYSSOT, ministre des transports, le patronat accepte de verser aux convoyeurs une prime mensuelle de 1 000 francs net. ● LES LEADERS SYNDICAUX estiment que cette prime est satisfaisante et leur permet de mettre fin au conflit la tête haute. ● LE PATRONAT est divisé. Si Brink's, numéro un de la profession, accepte de relever la prime de risques, Ardial, son challenger, estime qu'elle menace l'entreprise. Son coût pourrait, en partie, être supporté par les donneurs d'ordre. Une table ronde doit les réunir jeudi 25 mai. ● L'ESPAGNE est en pointe en matière de sécurité et de formation des convoyeurs. (*Lire aussi page 21 le point de vue de Sebastian Roché*.)**

Les syndicats appellent les convoyeurs de fonds à reprendre le travail

Sous la pression de Jean-Claude Gayssot, le patronat accepte de verser une prime mensuelle de 1 000 francs net aux convoyeurs. Cette concession crée une rupture entre les deux principales entreprises : le numéro un Brink's et son challenger Ardial, déjà en difficulté financière

S'ILS ne sont pas désavoués par leur base mardi 23 mai, les syndicats des convoyeurs de fonds devaient signer en fin de journée le protocole d'accord que leur a soumis le patronat lundi 22 mai, à 19 heures, au cabinet du ministère des transports. Celui-ci a accepté de faire passer la prime des convoyeurs de 1 100 francs brut (soit 850 francs net) à 1 000 francs net (1 280 francs brut) et de verser celle-ci dès le mois de mai et non plus juin. Même s'ils réclamaient 1 500 francs net, le seuil symbolique des 1 000 francs permet aux syndicats d'appeler à la reprise du travail. *« 1 000 francs, ce n'est pas négligeable »*, reconnaissaient tous les leaders syndicaux, à l'issue de la rencontre. Au début de la grève, le patronat ne proposait-il pas une prime de 3 000 francs par an ?

Démarré le 9 mai, ce conflit touche donc à sa fin, même si, ici ou là, la reprise du travail pourrait rester perturbée jusqu'à la table ronde avec les donneurs d'ordre, jeudi 25 mai, voire jusqu'aux obsèques, le 26 mai, du convoyeur décédé, à la suite de ses blessures, le mardi 16 mai.

Pourquoi le patronat a-t-il accepté lundi soir ce qu'il avait refusé la veille ? Après l'échec des négociations, dimanche à 6 h 30, le conciliateur, Christian Proville, haut fonctionnaire du ministère des transports, a rendu compte de sa mission au cabinet du ministre et fait le point sur la situation. L'entourage de Jean-Claude Gayssot est convaincu que, depuis l'échec de la précédente négociation le 16 mai, les syndicats veulent mettre fin au conflit. Ceux-ci ont déjà beaucoup obtenu : leur image a totalement changé auprès de l'opinion publique, le convoyage de fonds est reconnu comme un *« métier à risques »* et les salariés qui ont été convoyeurs pendant vingt ans pourront partir à la retraite dès cinquante-cinq ans. Cette avancée sociale est considérable même si les syndicats ont eu la pudeur de ne pas la mettre trop en avant. Il reste une revendication à satisfaire : obtenir une prime de risque ou des augmentations de salaires importantes.

DISSENSIONS ET HÉSITATIONS

A l'approche du week-end, le gouvernement est persuadé que les deux parties sont proches d'un accord : la tâche du conciliateur est de rétablir le dialogue. Mais elle est rendue plus difficile car ce qui couvait depuis le début du conflit éclate au grand jour : autant Brink's (4 300 salariés), numéro un de la profession, en bonne santé financière, est prêt à faire des concessions, autant son challenger Ardial (2 300 salariés), exsangue financièrement, est réticent. Les deux sociétés parviennent de moins en moins à parler d'une seule voix. Habilement, les dirigeants de Brink's s'expriment peu à peu au nom du Syndicat des entreprises de logistique des valeurs (le Syloval). Les positions qu'ils y développent sont suffisamment « dures » pour satisfaire leurs collègues d'Ardial. Mais quand il faudra faire des concessions, cet ascendant pris sur la profession leur permettra de passer en force. Au cours du week-end, la dissension entre les deux entreprises sera fatale à la négociation.

Pour se mettre d'accord face aux syndicats, les trois négociateurs patronaux (le délégué général de l'Union fédérale des transports et les directeurs des ressources humaines de Brink's et d'Ardial) multiplient les volte-face. Pas moins de onze heures d'interruption de séance seront nécessaires aux trois hommes pour se mettre d'accord face aux syndicats. Quelle que soit la teneur des propositions, celles-ci ne peuvent être jugées qu'insuffisantes par des négociateurs qui ont l'impression qu'on les *« prend pour des billes »*, selon l'expression de Joël Le Coq, secrétaire général adjoint de la CFDT-transports. Seule la CGT semble hésiter sur la conduite à tenir.

SORTIE POLITIQUE

Si la volonté de donner un coup de main au *« camarade »* Gayssot n'est sans doute pas absente de ses préoccupations, ce syndicat craint surtout que les convoyeurs de fonds finissent par reprendre peu à peu le travail. *« Ce qui fait la force d'un mouvement, c'est sa détermination et son unité. Or il y a des endroits où il y aura une reprise du travail. Ce que nous propose le patronat n'est évidemment pas à la hauteur de nos espérances mais il y a quand même des avancées »*, reconnaît Alain Renault, secrétaire général de la CGT-Transports. Lundi 22 mai, les assemblées seront quasi-unanimes à voter la poursuite de la grève. Même si le travail reprend en Franche-Comté et chez Transval, à Saint-Etienne.

Lundi, dans la journée, le conciliateur et Alain Lhostis, le conseiller social de Jean-Claude Gayssot, font pression sur les entreprises pour qu'elles acceptent de porter à 1 000 francs net la prime des convoyeurs. Brink's accepte – après intervention directe de Jean-Claude Gayssot – mais pas Ardial. En répondant lundi soir à la convocation du conciliateur, le patronat se rend donc à Canossa. Les dirigeants d'Ardial, se sentant floués, provoquent un esclandre et refusent d'envoyer un représentant patronal. Roger Dutoit, directeur général depuis le début de l'année, menace d'être contraint de mettre la clef sous la porte. Ardial pourrait décider, mardi, de quitter le Syloval.

A l'issue de la rencontre à 19 h 15 – pour permettre aux syndicats et au ministre d'être présents au « 20 heures », le patronat sort par une porte dérobée. En revanche, les syndicats ne cachent pas leur satisfaction. Certes Roger Poletti (FO) et, dans une moindre mesure, Joël Le Coq (CFDT) s'offusquent de cette intervention politique qui court-circuite les négociations syndicales mais cela ne peut masquer l'essentiel : en quelques heures, le ministre leur a permis de sortir la tête haute d'un conflit qui menaçait de partir à vau-l'eau.

Frédéric Lemaître

PROFIL

LE DÉMINEUR DE GAYSSOT

Dossier après dossier, le savoir-faire de Jean-Claude Gayssot ne se dément pas. De l'ouverture du capital d'Air France à la signature par la CGT d'un accord sur les 35 heures à la SNCF en passant par le conflit des routiers en janvier ou celui des convoyeurs de fonds actuellement, le ministre parvient à convaincre les syndicats d'accepter des compromis nécessaires. A l'origine de la plupart d'entre eux, un homme : Alain Lhostis, conseiller social de Jean-Claude Gayssot.

Dans la nuit du 15 au 16 mai, nuit de la première négociation, il occupe un bureau à quelques mètres de la salle des discussions. Certaines interruptions de séance n'auraient d'autre but que de le tenir au courant et d'obtenir ou non son veu fert à telle ou telle mesure pour laquelle l'Etat est mis à contribution. Un interventionnisme qui a le don d'irriter Roger Poletti (FO). Celui-ci ne se gênera pas pour dénoncer le 16 mai, sur les ondes de France-Inter, le rôle du conseiller de l'ombre.

Mais cet homme à l'humour redoutable, tout en rondeur, affichant en permanence un sourire narquois, est incontestablement efficace. Lundi 22 mai, il donne un coup de main au conciliateur pour convaincre les syndicats de se rendre au ministère à 18 heures. Il est sans doute à l'origine du coup de téléphone que *« son »* ministre aurait donné au directeur général de la Brink's pour convaincre celui-ci d'accorder la fameuse prime de 1 000 francs net par mois. A cinquante-trois ans, cet ancien cheminot de la gare de l'Est est un proche de Jean-Claude Gayssot, lui aussi cheminot. Avec Lucien Marest, *« conseiller spécial »*, il est l'un des compagnons de route du ministre. Se définissant volontiers comme un *« banal apparatchik »*, l'homme a su jouer de cette proximité et de son influence pour s'imposer face aux syndicats et aux dirigeants d'entreprises, tant publiques que privées. Et comme il n'a plus guère le temps de sortir de son bureau, sinon pour se rendre à l'hotel Matignon, il garde son *« jardin secret »* pour ne pas perdre le contact avec la base : la vente de *L'Humanité,* le dimanche matin sur les marchés du 9e arrondissement parisien. *« C'est le moment que je préfère »*, confie-t-il.

F. Le

L'Espagne en pointe pour la réglementation du secteur

● **Allemagne :** le convoyage de fonds est réalisé par plusieurs centaines de société privées. La Brinks occupe la première place sur un marché très concurrentiel, où les prix des prestations sont orientés à la baisse. La plupart de ces entreprises sont spécialisées dans la sécurité : le convoyage est une activité parmi d'autres (gardiennage, etc.). Outre le transport de fonds, ces sociétés, parfois modestes, alimentent de plus en plus les distributeurs automatiques de billet, selon les exigences de leurs clients. La branche a bénéficié de la réunification : il a fallu approvisionner les nouveaux Länder et suivre le développement des banques en ex-RDA. Elle se prépare maintenant à l'introduction des billets et pièces en euro.

Les convoyeurs sont armés. *« Cela explique que l'Allemagne connaisse un peu moins d'attaques de convois que ses voisins »*, affirme-t-on auprès de la Fédération des entreprises de convoyage. Il n'existe pas vraiment de statut des convoyeurs, mais une formation est obligatoire (quelques dizaines d'heures) pour accéder à la profession. Les convoyeurs – environ 5 000 personnes – ne sont pas assimilés à des chauffeurs routiers. Leurs salaires sont en principe négociés régionalement entre syndicats et employeurs : dans l'ouest de l'Allemagne, les convoyeurs touchent entre 15 et 20 deutschemarks bruts de l'heure en moyenne (51 à 68 francs), ils sont un peu moins rémunérés à l'Est. Parmi le personnel des sociétés spécialisées dans les services de sécurité, les convoyeurs sont en général parmi les mieux payés. La Fédération des entreprises de convoyage dénonce le dumping salarial provoqué par les entreprises qui n'adhèrent pas à la convention collective de branche.

● **Espagne :** depuis plus de vingt ans, les transports de fonds sont assurés par des compagnies privées spécialisées. La plus importante est la compagnie espagnole Prosegur – qui couvre 60 % du marché avec 2 500 convoyeurs de fonds –, suivie par la compagnie suédoise Securitas Securidas et l'autre compagnie espagnole Ausysegur.

La réglementation, directement élaborée par le ministère de l'intérieur, est, de l'avis général, l'une des plus avancées en matière de sécurité en Europe. Les transporteurs de fonds doivent être équipés de véhicules blindés spéciaux ; ils sont obligatoirement trois à bord- un conducteur, qui n'a pas le droit de descendre, et deux vigiles armés. Ce sont les transporteurs de fonds qui, à l'intérieur du véhicule, préparent l'argent pour les distributeurs automatiques, font les rouleaux de pièces pour les banques. Toute la manipulation est effectuée à l'intérieur du véhicule. Les itinéraires sont étudiés à la carte pour chaque prestation, ce qui représente une sécurité supplémentaire. Le salaire mensuel moyen est de 140 000 pesetas, soit environ 6 000 francs. Il existe trois mois de bonification : en mars, en juillet et à Noël. En dix ans, il n'y a eu que douze attaques dont deux (à peine) réussies. La formation des convoyeurs est également très stricte : ils doivent se rendre dans les centres ouverts à cet effet par le ministère de l'intérieur pour y suivre des cours spécialisés et ne peuvent exercer leur métier sans avoir obtenu l'examen correspondant.

● **Etats-Unis :** 50 % du convoyage de fonds est entre les mains d'une poignée de géants : Brinks, Lomis Fargo, ATI, Dunbar, United Harbor... Le reste est éparpillé entre une multitude de sociétés régionales et locales. Les grands groupes, présents sur une bonne partie du territoire américain, ont connu un fort mouvement de concentration, suivant l'exemple de leurs banques clientes : les nouvelles institutions issues des mégafusions réclament un service unique pour toutes leurs agences. Le secteur, selon la National Armored Car Association, emploie 18 000 salariés. Ces professionnels, souvent anciens militaires, ne sont la plupart du temps pas syndiqués, d'où un grand écart entre les salaires horaires d'une ville à l'autre. A New York, chez Epic Security Corp, les convoyeurs de fonds dans les banques, d'actions et obligations à Wall Street et de métaux précieux chez les bijoutiers gagnent en moyenne 15 dollars (110 francs) de l'heure. Tandis que les agents de la sécurité, au travail moins risqué, postés à l'entrée des magasins ou des grands immeubles se contentent eux de 8 dollars l'heure. La prime de risque n'existe pas. L'appréciation du risque est comprise dans la rémunération horaire. Enfin, ces convoyeurs sont armés. *« Ils portent des pistolets,* dit-on a la National Armored Car Association, *plutôt que des fusils»*... trop encombrants.

● **Grande-Bretagne :** le convoyeur de fonds n'est jamais armé, même pour la légitime défense. Il ne porte pas de gilet pare-balles. Son employeur lui fournit seulement une paire de grandes lunettes en plastique pour, le cas échéant, protéger ses yeux des attaques à l'acide et un casque à visière. Il se déplace toujours avec un ou deux collègues, souvent en voiture ou en fourgon blindé mais banalisé. Le salaire est bas, légèrement supérieur au smic, soit 3,70 livres (40 francs) l'heure, auquel il faut ajouter une forte prime de risque, dont le montant, secret, pourrait atteindre 10 000 francs par an. Les salaires et conditions de travail sont négociés au sein de l'entreprise. Horaires et trajets, qui varient constamment sur ordre de la police, sont déterminés par les banques, et non par la Banque d'Angleterre. La profession n'est pas syndiquée.

Il existe une demi-douzaine de compagnies – Securicor, Securitas, Cash and Co, Brink's et Group Four – sur ce marché. Si les convoyeurs participent à l'approvisionnement des distributeurs de billets des banques, ces dernières ont tendance à s'occuper elles-mêmes de cette tâche, en particulier pour les distributeurs hors des agences comme les supermarchés, les édifices publics, les installations sportives ou les stations-services. En 1998, 187 attaques à main armée contre des convoyeurs de fonds ont eu lieu à Londres. Mais le nombre est en régression, selon un porte-parole de la Metropolitan Police.

● **Italie :** les convoyeurs de fonds, essentiellement au service des banques et supermarchés, sont pour la plupart des salariés d'entreprises privées spécialisées dans le transports de fonds ou le gardiennage privé. Dans leur grande majorité, ils se voient appliquer la convention collective des sociétés de gardiennage (*« guardie giurate »*, gardes assermentés). *« Il y a de plus en plus aujourd'hui d'entreprises, et donc de personnels, mixtes : elles effectuent des transports de fonds dix ou douze jours par mois, et de la surveillance le reste du temps »,* explique Manlio Mazziotta, responsable du secteur au syndicat Filcams-CGIL. Les salaires ne sont pas très élevés : un convoyeur de fonds avec quatre ans d'ancienneté gagne, comme salaire de base, un peu plus de 850 euros (environ 5 500 francs) par mois. Mais son salaire est souvent majoré par les indemnités (déplacement, travail de nuit...) ainsi que par les nombreuses heures supplémentaires, pratique courante dans le secteur.

L'attention des syndicats du secteur est focalisée sur deux thèmes. D'abord, la sécurité. Il s'agit moins d'obtenir des primes de risque – les syndicats sont réticents à « monétiser » le danger – que de minimiser les possibilités d'agressions, fréquentes en Italie. Déjà aujourd'hui, des normes imposent d'augmenter le nombre de convoyeurs de fonds suivant la valeur du convoi, de faire précéder et suivre les fourgons par des voitures blindées en cas de transports particulièrement importants, et de suivre les véhicules par satellite pour pouvoir les localiser dès que possible en cas de besoin. *« Mais ces mesures sont coûteuses, et ne sont pas toujours suivies à la lettre »*, note Parmenio Stroppa, responsable du secteur auprès de la centrale syndicale UIL. Les syndicats militent pour une baisse des heures supplémentaires et pour une meilleure définition de la catégorie des convoyeurs de fonds dans la convention collective, en cours de renouvellement.

De nos correspondants

« L'opinion nous a découverts, les gens étaient avec nous »

REPORTAGE

Au dépôt de la Brink's du 19e arrondissement, des grévistes à la fois contents et amers

Sur le parking du dépôt de la Brink's, dans le 19e arrondissement de Paris, on prépare les barbecues. *« On va Porte de La Villette chercher des merguez, ils font des prix »*, lance un gréviste. Pas question de reprendre le travail mardi. Les convoyeurs se réservent jusqu'à la signature de l'accord, dans l'après-midi, pour reprendre le travail mercredi. En attendant, une fin de grève, ça se fête. *« Trois semaines de conflit, ça soude. On était tous dans la même m… On s'est serré les coudes. Quand on voyait un collègue gréviste au moral chancelant, on le remontait,* dit l'un. *L'opinion publique nous a découverts, les gens étaient avec nous. »* Un gréviste pense à acheter du vin : *« C'est pas comme à l'Elysée, mais presque, notre petite garden party. »* Un délégué téléphone un peu partout : *« En province, la tendance est à la reprise. »* Pour la première fois on reconnaît cette *« profession à risque,* savourent les convoyeurs. *« En dix-sept ans de maison, on n'a jamais vu ça : 1 000 francs d'augmentation alors qu'auparavant on n'avait que des broutilles. »*

Le gouvernement va imposer aux banques et aux supermarchés de construire des sas de sécurité pour éviter *« de passer au milieu du public »*. Il impose également un niveau de blindage des véhicules susceptibles d'arrêter les tirs de kalachnikovs. Les 1 000 francs de prime de risque sont considérés comme un premier pas vers la reconnaissance de la profession. *« On s'est rendu compte que sans nous les circuits financiers étaient bloqués »*. Les grévistes sont contents, mais amers : *« Les patrons ont été très durs, comme d'habitude. »* Bruno s'apprête à reprendre ses livraisons, de 6 à 11 tonnes de monnaie par jour. *« Les sacs pèsent plus de vingt kilos chacun. »* Les autres vont retrouver leur plaque de la Brink's et leur numéro. *« Les sociétés d'argent ne respectent pas les gens. Nous ne sommes que de simples numéros. Quand il y a une attaque, on ne se préoccupe pas de notre état de santé, mais de l'argent qui a disparu. C'est ce qu'ils appellent l'accompagnement psychologique du convoyeur. J'ai un copain, depuis son lit d'hôpital, il se demandait s'il allait être viré après une attaque. Dans nos cours de secourisme, on nous enseigne de récupérer d'abord le sac d'argent, l'arme, et ensuite de s'occuper du collègue blessé. Dans les procès de prises d'otages, personne de la direction n'est là pour nous soutenir. Cette grève c'était quand même pour dire qu'on était des hommes. »*

Dominique Le Guilledoux

Vivendi et EDF reprennent les négociations pour tenter de rapprocher Dalkia et Clemessy

Les deux groupes s'associeraient dans les services liés à l'énergie

Interrompues pendant le week-end, les négociations entre Vivendi et EDF pour rapprocher leurs activités de services dans l'énergie devaient reprendre mardi 23 mai, mais sans garantie de succès. Les deux groupes s'opposent sur la valorisation des actifs apportés par chacun. Tous deux ont besoin de consolider leur activité face à la concurrence. L'électricien allemand RWE serait prêt à faire des offres à Vivendi.

LE COMPTE À REBOURS est commencé. Tout en le niant officiellement, Vivendi souhaite très vite trouver une solution pour sa filiale énergie, Dalkia. Le groupe a besoin de pouvoir donner la dimension exacte de cette activité lors de l'introduction en Bourse de son pôle environnement. Cette opération est prévue avant l'été, ou juste après. Vivendi préférerait que cela soit plutôt avant.

Aussi, chacun presse le pas. Les négociations avec EDF, qui avaient été interrompues durant le week-end, devaient reprendre mardi 23 mai, mais sans garantie de succès. Signe de la fragilité des négociations, les dirigeants d'EDF ont reporté la réunion du Conseil supérieur consultatif des comités mixtes à la production, prévue mercredi. Les participants à cette instance équivalente à un comité d'entreprises, avaient été prévenus la semaine dernière de la tenue urgente d'une réunion pour être informés *« d'une prise de participation dans une entreprise »*.

EDF et Vivendi ont imaginé la création d'une société de services ayant pour mission de proposer, en Europe et dans le monde, des offres dans le domaine énergétique. Cette société commune rassemblerait les actifs de Dalkia avec les services de l'électricien public, regroupés autour de sa filiale Clemessy. En prime, EDF verserait une soulte. En contrepartie de ces apports, l'électricien recevrait environ un tiers du capital de la société commune. Mais les négociations ont achoppé sur la valorisation des actifs, le prix ayant été relevé au dernier moment, ce qui a provoqué la rupture des discussions.

Vivendi en veut le plus cher possible, afin de préserver ses intérêts à venir : l'évaluation de sa filiale énergie fournira une première indication pour la valorisation de toute sa branche environnement, qui doit bénéficier d'une forte augmentation de capital lors de son introduction. Le groupe présidé par Jean-Marie Messier est prêt à se montrer d'autant plus âpre qu'il a deux fers au feu : si les discussions échouent avec l'électricien français, l'allemand RWE paraît disposé à prendre le relais.

PAS DE DÉSENGAGEMENT TOTAL

Depuis le revirement stratégique de Vivendi en septembre 1999, marqué par l'abandon du développement dans l'énergie, Dalkia se sent orpheline. La société, spécialisée dans la gestion des réseaux de chaleur, s'interroge sur son avenir. Le patron historique de l'entreprise, Armand Burfin, a préféré anticiper son départ en retraite et laisser la place à Jean-Pierre Denis, ancien secrétaire général adjoint à l'Elysée. A l'extérieur, les groupes concurrents se positionnent. *« Tous les électriciens ont pris conctat avec nous pour nous demander si nous n'étions pas vendeurs »*, reconnaît un porte-parole de Vivendi.

Le groupe de services et de communication exclut le désengagement total. Selon lui, les services de chaleur et de cogénération font partie intégrante de ses activités. *« Dans les pays d'Europe de l'Est, ou les pays émergents, les villes cherchent souvent à déléguer au privé l'ensemble de leurs services publics : eau, déchets, énergie, transports. Avoir une expertise dans tous ces domaines nous a permis d'emporter des contrats groupés »*, explique-t-on chez Vivendi. Alors que la déréglementation s'accélère dans l'énergie, Dalkia, toutefois, se retrouve pénalisé. Ne disposant pas de production indépendante d'électricité, la société ne peut pas offrir à ses clients industriels une gestion totalement intégrée de leurs besoins en énergie. D'où, le besoin impérieux de s'adosser à un partenaire.

Dans ce nouvel environnement concurrentiel qui se dessine, EDF souhaite ne plus être un simple fournisseur d'énergie et se renforcer dans les services. Associé à la Cogema et à Siemens, le groupe a racheté voici un an Clemessy, spécialisée dans l'installation électrique et la maintenance. Le Conseil national de l'équipement électrique (CNEE), regroupant plus de 32 000 entreprises, a aussitôt saisi les pouvoirs publics pour protester contre cette *« concurrence déloyale »*.

Un arrêté ministériel du 17 mars sommait Clemessy de ne plus intervenir chez tout client ayant une consommation inférieure à 9 gigawattheures. L'entreprise devra cesser toute relation avec ces clients qui n'ont pas accès à la concurrence au plus tard à la mi-septembre 2001. Le CNEE se déclare *« sur le fond assez satisfait mais s'étonne du délai d'un an et demi »* pour s'adapter.

Cette décision conduira l'entreprise de Mulhouse à abandonner 15 % de son activité. Pour la CGT, cela remet en cause l'avenir de Clemessy, présenté comme le futur pôle service d'EDF. Le risque est, selon l'organisation syndicale, *« la vente par appartements »*. Un accord avec Vivendi permettrait à EDF de redistribuer les cartes, en transférant Clemessy dans un vaste pôle avec Dalkia.

Dominique Gallois et Martine Orange

Les forces en présence

● **Dalkia.** Né de la fusion entre la Générale de Chauffe et Esys-Montenay, toutes les deux filiales de Vivendi, Dalkia a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 25,5 milliards de francs avec 20 000 salariés. Numéro un européen dans les services liés à l'énergie, la société gère 250 réseaux de chaleur. Elle exploite aussi des usines de cogénération. Très implanté en France, Dalkia a commencé, ces dernières années, à s'installer en Europe, notamment à l'Est.

● **Clemessy.** Le groupe réalise 3,128 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploie 4 400 salariés.
En juin 1999, le groupement EDF-Cogema-Siemens a pris le contrôle de cette entreprise familiale de Mulhouse, les deux premiers en détenant chacun 45 % et la société allemande 10 %. Cogema a apporté Game, spécialisée dans la maintenance mécanique, EDF, Sopardel, opérant dans le génie électrique et thermique, et Siemens ses compétences dans l'automatisme. Le chiffre d'affaires de cette entreprise doit passer à 5 milliards de francs cette année.

L'IRI lance la privatisation du groupe industriel italien Finmeccanica

L'opération rapportera 6,2 milliards d'euros

MILAN
correspondance

La privatisation de Finmeccanica, groupe industriel spécialisé dans la défense et l'aéronautique, est la dernière grande opération menée par la holding publique italienne IRI avant sa disparition le 30 juin. La mise sur le marché, qui démarre le 29 mai, devrait rapporter environ 6,2 milliards d'euros à l'Etat. Longtemps vilain petit canard des entreprises publiques, accumulant les pertes, Finmeccanica s'est lancée ces trois dernières années dans une restructuration massive, accompagnée d'une politique d'alliances.

« Nous avons retourné cette entreprise comme une chaussette », a déclaré, lundi 22 mai à Milan, Alberto Lina, vice-président et administrateur délégué de Finmeccanica. Deuxième groupe industriel italien derrière Fiat, Finmeccanica a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros et compte près de 44 000 salariés. Il a renoué avec les bénéfices (73 millions d'euros), en grande partie en raison du mariage, en septembre 1999, avec une autre société publique, la MEI, qui a amené en dot 22 % du groupe franco-italien de semi-conducteurs ST Microelectronics.

Pour séduire les investisseurs, Finmeccanica s'est recentré sur ses activités les plus rentables : l'aéronautique, la défense, les hélicoptères et l'espace, qui représentent près de 60 % de son chiffre d'affaires. L'entreprise a aussi investi dans les technologies de la communication (systèmes satellitaires et bande large), mais garde un pied dans des secteurs plus traditionnels comme l'énergie ou les transports. Finmeccanica a vendu ces dernières années une vingtaine d'entreprises. Près de 17 000 personnes ont quitté le groupe en trois ans. L'endettement a été drastiquement réduit. *« Nous sommes aujourd'hui le troisième groupe indépendant européen, derrière le britannique BAE et le consortium EADS. Nous sommes la plus petite entreprise des trois, mais nous entendons défendre notre autonomie »*, a affirmé M. Lina. Ce qui ne l'a pas empêché de conclure des alliances. Il a officialisé en avril une entente avec EADS dans le secteur de l'aéronautique civile et militaire, mais est partenaire de BAE Systems dans l'électronique de défense (Alenia Marconi Systems).

UN SEUL POINT NOIR : ALITALIA

Il reste aux dirigeants du groupe à convaincre la Bourse. Environ 17 % du capital de Finmeccanica est déjà sur le marché et l'IRI cédera presque toute sa participation de 54 %. Le Trésor italien conservera 30 % du groupe, activités stratégiques obligent. La privatisation comprend une offre publique de vente destinée au public italien et aux salariés du groupe et un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels italiens et étrangers.

L'IRI entend conclure sous peu la privatisation des Aéroports de Rome par une transaction de gré à gré, avant de mettre la clé sous la porte. Son parcours final aurait été un sans-faute sans les problèmes de la compagnie aérienne Alitalia, qu'elle n'aura pas réussi à privatiser avant sa disparition.

Marie-Noëlle Terrisse

Les premières rides sociales de L'Oréal

REPORTAGE
Plusieurs centaines de salariés du groupe de cosmétiques ont manifesté lundi

***« L'ORÉAL,** maquilleur officiel des 35 heures. » « 35 heures, parce que nous les valons bien. »* Après la montée des marches à Cannes, L'Oréal est redescendu de son piédestal, lundi 22 mai. Un millier de salariés, selon les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC, cinq cents à six cents selon la direction, étaient venus manifester devant le siège du groupe de cosmétiques, à Clichy (Hauts-de-Seine), pour protester contre les propositions de la direction sur les 35 heures. Slogans détournant les célèbres publicités, effluves de barbecue sous les fenêtres de ce temple du parfum, haut-parleurs diffusant *Foule sentimentale*, d'Alain Souchon, chanson qui brocarde Claudia Schiffer, une des icônes-maison... L'ambiance fut bon enfant, mais le dialogue de sourds total avec la direction. Un délégué syndical, très acclamé, égrenait dans un porte-voix les taux de grévistes dans les usines : 60 %, 70 %, 100 %... *« 6 à 7 % des 11 500 salariés français du groupe se sont déclarés en grève »*, répliquait laconiquement en fin de journée Jean-Marie Ladurée, le directeur des relations sociales du groupe.

Une délégation de salariés, reçue par le vice-président chargé des ressources humaines, François Vachey, est ressortie bredouille. Les négociations sur les 35 heures sont closes depuis le 15 mai, la direction n'a guère l'intention de les rouvrir. Les syndicats appellent à une nouvelle manifestation pour le 30 mai, jour de l'assemblée générale des actionnaires. Sans trop d'illusion.

« ON N'EST PAS MICHELIN »

Difficile de mobiliser les gens dans un groupe en aussi bonne santé, qui a embauché 700 personnes en 1999 et distribue des salaires ouvriers parmi les plus élevés de France : 143 000 francs brut par an en moyenne, primes comprises, sans compter l'intéressement et la participation, *« qui ajoutent trois mois de plus »*, affirme M. Ladurée. *« On n'est pas Michelin, c'est vrai »*, reconnaît un manifestant. *« Tout s'achète chez L'Oréal, même les jours de repos ! Du fric, du fric, c'est la seule réponse qu'ils connaissent »*, déplore Philippe Bodin, coordinateur de la CFDT. Une des dispositions de l'accord-cadre sur les 35 heures proposé par la direction qui agace le plus les manifestants est celle offrant la possibilité aux cadres de troquer leurs jours de réduction du temps de travail (RTT) contre de l'argent, soit en capitalisant ces jours dans un compte épargne temps abondé de 25 % par l'entreprise, soit en reversant l'équivalent en salaire dans un fonds commun de placement en actions L'Oréal, abondé de... 100 % ! Ils peuvent aussi purement et simplement continuer à travailler ces jours-là, payés 50 % de plus... *« Chacun a le choix, y compris celui de prendre simplement ses jours de congés supplémentaires »*, affirme M. Ladurée. Mais la pression de la hiérarchie serait forte pour limiter l'application de la RTT. *« Chez nous, c'est les cadres qui morflent le plus »*, confie un ouvrier de Gemey, cégétiste peu suspect d'apitoiement sur le sort de sa hiérarchie.

Derrière l'image de « l'entreprise modèle » L'Oréal, apparaissent les premières rides de la crispation sociale. Les plus anciens en viennent à regretter l'époque, pourtant paternaliste, de François Dalle et Charles Zviak, les prédécesseurs de l'actuel PDG, Lindsay Owen-Jones. *« Quand il a pris le pouvoir, en 1988, on craignait la dictature des hommes de marketing. En fait, c'est la dictature des actionnaires »*, observe un chercheur sorti de son laboratoire pour manifester. Et de comparer l'augmentation des dividendes, + 20 %, à la hausse générale des salaires en 1999, + 0,4 %, et aux augmentations que se sont accordées les dix principaux dirigeants du groupe, + 3,4 %. *« Cela fait 112 000 francs d'augmentation chacun. »* Mais ils le valent sûrement...

Pascal Galinier

e.l.m. leblanc
Groupe Bosch

Démarche qualité e.l.m. leblanc à l'attention des utilisateurs de chaudières murales à gaz GLM 7H et GLS 7H

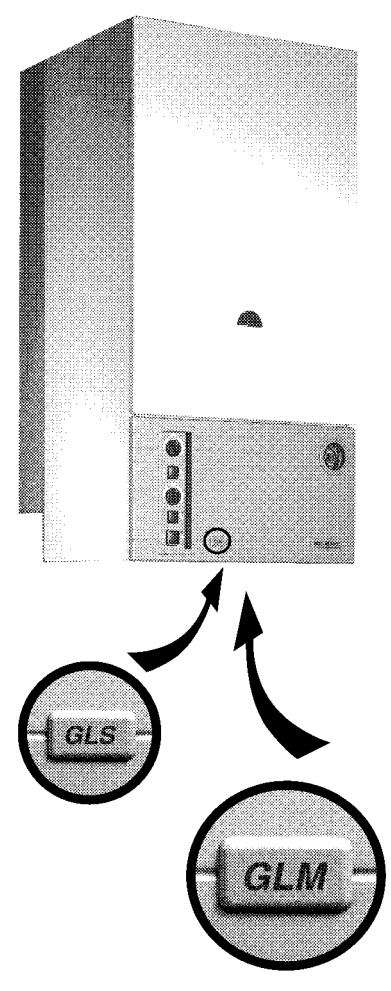

Les produits e.l.m. leblanc sont en permanence soumis à des tests de qualité et de sécurité. Ainsi, des analyses effectuées ont permis de constater un problème potentiel de sécurité sur **un lot limité de chaudières GLM 7H / GLM 7H VMC / GLS 7H fabriquées entre 1995 et 1998.** Elles sont identifiables par le sigle GLM ou GLS sur la façade (voir illustration ci-contre) et par la référence du modèle sur la notice d'emploi. À ce jour, aucun accident n'est survenu, mais afin de garantir la sécurité totale de ses clients, e.l.m. leblanc a déjà lancé une opération gratuite de remplacement de ces tableaux de commande. Grâce au soutien actif et au professionnalisme de ses partenaires service après-vente, cette opération est déjà largement engagée.

Toutefois, pour s'assurer que tous les appareils concernés seront remis à niveau rapidement, nous invitons les utilisateurs qui n'avaient pas encore pu être joints de s'adresser immédiatement à leur service après-vente habituel ou de contacter le centre d'appel e.l.m. leblanc :

Numéro Vert : Tél. 0800 402 403 – appel gratuit
Centre d'appel ouvert de 8h à 21h

A titre préventif, e.l.m. leblanc préconise d'éteindre les chaudières concernées fonctionnant au gaz propane, dans l'attente d'une intervention du service après-vente.

Important :
Seules les références indiquées ci-dessus sont concernées par cette opération.

Nous rappelons à tous les utilisateurs la nécessité d'un entretien annuel de leur appareil par un professionnel qualifié (circulaire ministérielle du 9 août 1978 – J.O du 13 septembre 1978).

Nous vous remercions pour votre confiance et votre compréhension. Soyez certains que pour nous, e.l.m. leblanc, la qualité de nos produits et la sécurité de nos clients resteront toujours nos priorités premières.

Le groupe BNP-Paribas est confronté au départ de nombreuses « stars » des marchés financiers

La bonne conjoncture de l'emploi dans ce secteur favorise les mouvements

Neuf mois après l'annonce du mariage des deux banques, le choc des cultures spécifiques à la BNP et à Paribas est loin d'être surmonté dans les activités de marché. Les chasseurs de tête profitent de cette fragilité et de ce malaise pour débaucher des équipes entières d'opérateurs, parfois recrutées à prix d'or. Ces départs n'ont pour l'instant pas affecté la rentabilité du nouveau groupe.

MICHEL PÉBEREAU, le président du groupe BNP-Paribas, en a assez. *« Arrêtez-moi ça »*, aurait-il ordonné à ses proches collaborateurs en apprenant la énième démission d'une star de la banque d'investissement de Paribas. Facile à dire, plus difficile à faire... *« Globalement, le turnover [la rotation] des équipes n'est pas beaucoup plus élevé que les années précédentes »*, tente de modérer Dominique Hoenn, directeur général de la banque. *« Tout dépend des secteurs. Dans certains, le marché de l'emploi est très porteur et les chasseurs de tête viennent systématiquement chez BNP-Paribas »*, reconnaît-il. Ces professionnels du recrutement parient sur le malaise inhérent à toute fusion de grands groupes. Entre les équipes de la rue d'Antin et celles du boulevard des Italiens ou plus encore entre celles de Paribas Capital Markets à Londres et celles de la BNP, le choc des cultures est loin d'être surmonté. *« Deux logiques continuent à s'affronter neuf mois après l'annonce du mariage : la culture de spécialiste de Paribas et la culture généraliste des managers de la BNP. Les spécialistes de Paribas ont le sentiment de rapporter à des apparatchiks. Les managers de la BNP, qui ont une longue expérience de leur banque, sont de bonne foi, mais le courant ne passe pas »*, commente un ancien de Paribas.

Les « Paribas » sont donc nombreux à céder aux sirènes de la concurrence. D'autant que le marché du travail est porteur en terme de rémunérations ! Début mai, le chef de la salle des marchés, Patrick Soghomian, a rejoint la banque suisse UBS Warburg, de même que trois membres de l'équipe ventes d'actions, Philippe Schwartz, Sylvain Favre-Gilly et Sylvie Tailer. A Paris, il ne resterait plus aucun des vendeurs actions de Paribas et deux de ceux de la BNP seraient également partis. *« Le nouveau groupe est moins fort que les deux banques prises séparément »*, affirme un « ex-Paribas ». *« Ce n'est certainement pas exact,* corrige M .Hoenn, *d'autant que le problème des actions, et plus précisément de la couverture des clients français, existait déjà chez Paribas courant 1999. Les départs et le recul datent de l'an dernier »*. La mise en place du nouveau groupe n'a pas renversé la vapeur. Tirant les conclusions de ce malaise, Monique Cohen, considérée comme l'une des valeurs sûres de Paribas, a quitté son poste de responsable du marché actions (hors dérivés) pour rejoindre la société de capital investissement Apax Partners. *« Nous avions conscience que son poste était mal dimensionné et nous lui en avons proposé deux autres, qu'elle n'a pas acceptés, à notre regret »*, indique-t-on chez BNP-Paribas.

Du côté des marchés obligataires, essentiels dans la stratégie de BNP-Paribas, les départs sont aussi nombreux. L'équipe de Paribas spécialisée dans la recherche sur la qualité de crédit des émetteurs d'obligations et de dette subordonnée s'est éparpillée. Le département de titrisation a explosé. BNP-Paribas a réussi à retenir in extremis les équipes française et italienne, mais les Britanniques dirigés par Adrian Carr et Martin Stingwee sont partis. Plus grave encore, Andrew Pisker, le patron très reconnu des activités obligataires de Paribas Capital Markets, a décidé de quitter la banque pour rejoindre la Dresdner Bank. Depuis l'échec de la fusion avec la Deutsche Bank, celle-ci n'a pourtant pas le vent en poupe. *« Ils lui ont fait un pont d'or, multipliant son salaire par deux ou trois »*, explique-t-on boulevard des Italiens. *« Le mouvement de M .Pisker relève du « mercato » entre spécialistes des marchés. A un certain niveau de prix, on n'essaie plus de retenir les gens. »*

Le jour où Pascal Blanqué, l'un des économistes les plus appréciés de Paribas, a donné sa démission pour rejoindre le Crédit agricole, BNP-Paribas n'a pas pu le retenir. Ce jour-là, rapporte l'un de ses collègues, il y avait cinq démissions sur la table ! Pour M .Hoenn, il était inévitable que les équipes de recherche économique des deux banques ne puissent pas s'additionner. Il y en avait une de trop.

« NOUS AUSSI, NOUS RECRUTONS »

Les démissions concernent d'autres départements. L'arrivée chez ING de Marina Eloy, qui avait depuis longtemps des responsabilités à la direction des ressources humaines de Paribas, vient d'être annoncée. Plusieurs commerciaux spécialisés dans la vente de produits financiers aux investisseurs institutionnels (caisses de retraites, compagnies d'assurance...) ont rejoint Société générale asset management (SGAM). La banque de La Défense a aussi attiré plusieurs gestionnaires de patrimoine. Crédit agricole Indosuez a réussi, pour sa part, à faire venir une équipe spécialisée dans le financement d'actifs en Italie. Des rumeurs évoquent le départ de Thierry Loriol, un autre pilier de Paribas, en poste au Japon. *« Ce n'est pas fait »*, précise toutefois BNP-Paribas, qui tente de le retenir.

Cette litanie n'inquiète pas outre mesure M. Hoenn. *« Nous aussi, nous recrutons »*, précise-t-il, citant Giuseppe Spadafora, l'ancien patron de la Banque de Sicile, qui prendra la tête des financements aux entreprises en Italie. *« Ce n'est pas rien, nous sommes la première banque étrangère à Milan, nous avons 4 000 personnes en Italie. »* La banque a également attiré deux transfuges de la Deutsche Bank, un responsable des obligations à haut rendement et Neil Nellinger, le numéro deux des obligations à New York.

Surtout, souligne M .Hoenn, *« les résultats sont au-dessus du budget et de ceux qui avaient été faits en 1999 »*. En outre, *« dans les trois métiers où les deux banques étaient fortes et où nous craignions un recul – les produits dérivés d'actions, les financements export et le négoce –, nous faisons mieux que le cumul des deux banques »*. *« Si la machine à faire du profit fonctionne aussi bien, c'est que les gens aux manettes sont toujours là »*, conclut un porte-parole de la banque. M .Pébereau, il est vrai, pouvait se présenter la tête haute devant ses actionnaires réunis en assemblée générale le 23 mai pour approuver la fusion effective de BNP et de Paribas et la naissance du nouveau groupe. Ses résultats pour le premier trimestre sont excellents *(lire ci-contre)* et les défections sont beaucoup plus limitées dans les autres secteurs de la banque.

Sophie Fay et Pascale Santi

Le nouveau groupe en chiffres

● **Acte de naissance.** BNP-Paribas devait naître officiellement lors de l'assemblée générale extraordinaire du mardi 23 mai. Le nouveau groupe arborera pour la première fois son logo vert émeraude le 29 mai.
● **Résultat.** Le groupe a dégagé au premier trimestre 2000 un bénéfice net de 1,35 milliard d'euros (8,8 milliards de francs), soit une hausse de 22,4 % par rapport à la même période de 1999 (sur une base pro forma). Le résultat net pro forma atteignait 2,61 milliards d'euros en 1999, pour des capitaux propres de 19,8 milliards d'euros. Soit un rendement sur capitaux propres (ROE) de 14,2 % en 1999, l'objectif étant d'au moins 16 % après impôts à l'horizon 2002.
● **Capitalisation boursière :** 42,67 milliards d'euros (selon les cours de clôture du 22 mai).
● **Effectifs :** 77 000 salariés.
● **Actifs gérés :** 216 milliards d'euros à fin mars.
● **Produit net bancaire :** 14,33 milliards d'euros en 1999 (selon des chiffres pro forma).

LES ENJEUX DES MUNICIPALES À PARIS

A découvrir de toute urgence tous les matins de cette semaine, dans le journal de 8H00

The Ad Store

Bordeaux 92.2 • Lille 88.2 • Lyon 96.5 • Marseille 100.9 • Toulouse 103.1 • et dans plus de 82 villes en France. Toutes les autres fréquences sur www.radioclassique.com et au 08 36 68 12 80 (2,23 F/mn – 0,34 €/mn). Egalement en numérique sur Canalsatellite, TPS, et le réseau câblé.

RADIO 101.1 CLASSIQUE
Paris - Ile-de-France

Les banques concentrent à Londres leur recherche économique sur la zone euro

Les analystes « locaux » sont marginalisés

SI LA MISE en place de l'euro a unifié les marchés financiers européens, elle a aussi accéléré la concentration des équipes et réduit le poids des économistes spécialisés. Auparavant, il était indispensable, pour les grandes banques d'investissement internationales, d'avoir l'avis des analystes de chaque pays de la zone euro pour construire une stratégie d'investissement. Aujourd'hui, dans la plupart des établissements, la recherche économique repose sur un nombre restreint d'économistes, chargés de suivre l'ensemble de la zone. *« Les économistes de marché sont très dépendants des équipes de négociation sur les taux d'intérêt et sur le marché des changes. Un grand nombre d'entre elles a été rapatrié sur la place de Londres pour se rapprocher du cœur des marchés financiers »*, constate l'un d'entre eux. Bien qu'elle soit en dehors de la zone euro, la City a continué à exercer son pouvoir d'attraction, aidée par l'informatisation des transactions qui ne contraint plus les banques à conserver une présence dans chaque pays.

A Paris, pour limiter les dégâts, le Trésor a depuis longtemps imposé certaines règles, qui obligent les banques à conserver un économiste en France. C'est l'un des points à respecter pour avoir le précieux label de *« spécialiste en valeurs du Trésor »*. Cette marque de confiance permet non seulement aux établissements financiers de distribuer directement la dette de l'Etat, mais aussi de gagner la confiance des clients dans toutes les autres activités de banque d'investissement (fusions et acquisitions, émissions obligataires de société...). *« Nous nous étions posé la question de conserver ou non le label de spécialiste en valeurs du Trésor, il y a environ un an, et finalement nous avons considéré qu'il était important de le garder »*, explique-t-on chez J. P. Morgan.

La difficulté des économistes de banques étrangères encore basés à Paris consiste à gérer la relation avec les équipes qui se sont concentrées progressivement à Londres. Les attributions sont généralement très cloisonnées, ce qui limite la marge de manœuvre de l'économiste local. *« Si notre économiste basé à Paris pense que l'euro va baisser jusqu'à un certain niveau, il est clair qu'il n'a pas le droit de le dire, car c'est le travail de notre stratège sur les devises. De même, il ne devra pas s'exprimer sur les taux d'intérêt, car ce sujet est sous la responsabilité de notre responsable de la stratégie sur les taux d'intérêt qui est basé à Londres »*, explique le responsable de la salle de marché à Paris d'une banque étrangère, tout en soulignant qu'*« une équipe de recherche, c'est très organisé »*.

La situation est difficile à gérer entre les bureaux de Paris et Londres, poussant les économistes restés en France à changer de maison ou à prendre du recul. Depuis quelques semaines, les mouvements se sont succédé. Chez ABN Amro, l'économiste Philippe Brossard, qui travaillait pour le bureau français, a quitté son poste. David Naudé, celui qui officiait depuis plusieurs années pour la banque américaine J. P. Morgan, vient de rejoindre la Deutsche Bank, en restant à Paris. Enfin, chez Merrill Lynch, l'économiste Marie Owens Thomsen va devenir consultante pour le bureau de Paris.

Face aux arguments de la City, le marché français a du mal à retenir ses troupes

La prééminence de la City en Europe n'est pas nouvelle, en raison notamment des avantages fiscaux offerts au Royaume-Uni pour les rémunérations élevées. *« Après l'annonce de l'accord boursier entre Francfort et Londres en 1998, le ministère des finances a eu peur d'un risque de fuite des cerveaux*, raconte un économiste à Paris. *Au cabinet de Dominique Strauss-Kahn, c'était la panique. J'ai reçu une note me demandant si je comptais partir à Londres pour des raisons fiscales. Leur conclusion a été que tout dépendait des profils (personne mariée ou célibataire). »* Avantages fiscaux, facilité de recrutement et souplesse des contrats de travail : face aux arguments de la City, le marché français a du mal à retenir ses troupes. *« Il est très difficile de trouver des opérateurs étrangers qui souhaitent s'installer en France*, explique un ancien patron de salle des marchés. *Les personnes que j'avais fait venir de Londres sur Paris ont toutes démissionné. Comme le marché est très petit à Paris, les gens se disent que leur valeur sur le marché du travail va baisser. A Londres, vous êtes toujours en contact avec beaucoup de monde et surtout avec de nombreux chasseurs de tête. »*

Dernier exemple en date de cette hémorragie, celui du *« champion »* français BNP-Paribas. A l'issue du rapprochement entre les équipes des deux banques (*lire ci-contre)*, nombre d'entre elles vont être transférées à Londres. *« Paris deviendra une plate-forme commerciale sur les activités de marchés de taux où nous allons conserver les équipes de vendeurs (celles sur le marché obligataire, celles sur les relations avec les émetteurs français...) »*, explique un opérateur chez BNP-Paribas. Il ne restera plus en France, comme l'ont déjà fait certaines maisons anglo-saxonnes, que les équipes de ventes.

Cécile Prudhomme

salon des jeux mathématiques et de la culture mathématique

du vendredi 26 mai au dimanche 28 mai 2000
place Saint-Sulpice Paris VIème. **Entrée gratuite.**

• Ateliers (découpage, pliage, jeux informatiques, anamorphose, astronomie, polyèdres et art, magie,…) ouverts à tout public, de la maternelle à l'université.
• Expositions d'œuvres d'art mathématique (Philippe Charbonneau, Patrice Jeener), de livres anciens…
• Spectacles EUROMATH : coupe d'Europe des régions, chansons, tours de magie, théâtre («One Zero Show», de Denis Guedj).
• Rallye mathématique de Paris (inscription urgente)

Jeux mathématiques 2000

LE MONDE

Demande d'extradition d'un ex-dirigeant de General Motors

JOSE IGNACIO LOPEZ, l'ex-dirigeant de General Motors qui avait été débauché par Volkswagen et accusé d'espionnage industriel, a été inculpé de fraude aux dépens du constructeur automobile américain et va faire l'objet d'une demande d'extradition, a annoncé, lundi 22 mai, le département de la justice. L'acte d'accusation affirme que M. Lopez, qui vit actuellement en Espagne, a *« volé des documents confidentiels pour les donner à Volkswagen, l'un des plus grands concurrents de GM et de* [sa filiale européenne]*, Opel »*.
Les faits reprochés à M. Lopez sont sanctionnés par un maximum de cinq ans d'emprisonnement et de 10 000 dollars d'amende pour *« fraude utilisant des moyens de transmission »*. Un accord à l'amiable entre GM et Volkswagen avait mis fin aux différends de droit civil. Mais parallèlement, l'inculpation, décidée par un jury fédéral de Detroit (Michigan), suit son cours.

Le SNB-CGC veut relancer le dialogue social dans la banque

LA DÉCISION DE LA COUR D'APPEL DE PARIS du 16 mai, qui a annulé l'accord sur la réduction du temps de travail dans le secteur bancaire (*Le Monde* du 18 mai), a plongé la profession dans l'embarras. Le seul syndicat signataire de cet accord, le Syndicat national de la banque (SNB) affilié à la CGC, regrette en particulier deux conséquences lourdes. La première est qu'il n'y a plus dans le dispositif social de la branche aucune mention des jours fériés. Les petites banques, cherchant à faire du dumping social, pourraient en conclure que ces jours fériés sont inclus dans les vingt-cinq jours de congé de la branche. La deuxième conséquence est que l'Association française des banques (AFB) a décidé de ne plus poursuivre les négociations sur le plan de préretraites contre embauches.
Pour tenter de rouvrir le dialogue, le SNB a décidé, mardi 23 mai, d'envoyer une lettre ouverte à Olivier Robert de Massy, directeur général adjoint de l'AFB, lui demandant de reprendre les discussions sur la convention collective, signée par les cinq syndicats du secteur le 10 janvier afin de préciser le statut des jours fériés, sans mentionner la question des 35 heures.

La Banque de France prône la rigueur dans l'octroi des prêts immobiliers

LA BANQUE CENTRALE a lancé une mise en garde aux établissements bancaires pour qu'ils fassent preuve de plus de *« rigueur »* dans l'octroi de nouveaux prêts au secteur immobilier, dont le montant a dépassé les 100 milliards de francs en 1999. Dans l'éditorial de son bulletin du mois de mai, publié lundi, la Banque de France souligne que cette mise en garde est adressée à *« titre préventif »* aux banques alors que le secteur immobilier *« connaît un cycle de reprise rapide »* et, surtout, que *« la reprise des prêts aux professionnels de l'immobilier se confirme »*. Des *« actions prudentielles spécifiques »* auprès des banques les plus engagées en France et à l'étranger *« sont menées »*, souligne l'éditorial.

France Télécom et Deutsche Telekom décroisent leurs participations

LES DEUX OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES France Télécom et Deutsche Telekom (DT) ont signé un accord sur le décroisement de leurs participations en capital. France Télécom cèdera ses 1,8 % du capital de DT entre le 15 décembre 2000 et le 31 janvier 2001 aux conditions du marché. Et l'opérateur français pourra racheter 2 % de son capital détenu par DT entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2003 aux conditions du marché.
Par ailleurs, le gouvernement polonais va entamer des négociations exclusives avec France Télécom pour négocier l'achat de 35 % de l'opérateur national de téléphone TPSA. Le ministère du trésor polonais a préféré France Télécom, allié au polonais Kulczyk Holding, contre son concurrent Telecom Italia, pour cette opération de privatisation estimée à 4 milliards de dollars.

L'opérateur britannique Orange sera vendu au plus offrant

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE VODAFONE AIRTOUCH, Chris Gent, a déclaré lundi, 22 mai, qu'il était prêt à vendre Orange à un autre groupe, au lieu de l'introduire en Bourse, en raison de l'intérêt suscité par le troisième opérateur britannique de téléphonie mobile. *« Nous sommes tout à fait prêts à changer d'orientation »*, a précisé M. Gent à l'agence Reuters. Après avoir réussi son offre publique d'achat sur l'allemand Mannesmann, propriétaire d'Orange, Vodafone a prévu de céder cette filiale, afin de ne pas tomber sous le coup de la législation européenne sur la concurrence.
Initialement, il était prévu que cette opération se fasse en Bourse, au troisième trimestre. La baisse des cours des valeurs technologiques a sans doute influencé le choix de Vodafone. Parmi les candidats au rachat d'Orange figure France Télécom, qui s'était retiré des enchères organisées pour l'attribution des nouvelles licences de téléphonie mobile (UMTS). L'opérateur français vient de boucler un emprunt de 20 milliards de livres (32,9 milliards d'euros, 216 milliards de francs) à cet effet.

Le groupe de luxe Gucci rachète Boucheron

FILIALE DE PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE, le groupe de luxe Gucci a annoncé, mardi 23 mai, avoir racheté la marque de bijoux, parfums et montres Boucheron auprès du groupe suisse Schweizerhall Holding, pour un montant non dévoilé. Huit mois après son rival LVMH, qui a racheté Chaumet, Gucci débarque place Vendôme, dans le monde du bijou de luxe. *« Boucheron est une marque très pure, nous allons la développer notamment aux Etats-Unis »*, explique Domenico De Sole, le PDG de Gucci. Une politique d'élargissement de la gamme de produits et d'ouvertures de boutiques sera mise en œuvre.
Gucci a également annoncé la constitution d'une joint-venture contrôlée à 65 % avec son ex-franchisé FJ Benjamin Holdings, pour assurer la distribution exclusive des produits Gucci, Yves Saint Laurent et Sergio Rossi à Singapour, en Malaisie et en Australie. Poursuivant la reprise en main de ses lignes de produits, Yves Saint Laurent Couture a racheté les droits de licence détenus par Cartier International sur les montres et bijoux à la marque YSL.

La volatilité et la nervosité règnent sur les places boursières américaines

Les valeurs de haute technologie inquiètent

La Bourse américaine s'est rétablie au dernier moment lundi 22 mai. L'indice du Nasdaq, le marché des valeurs de croissance, a perdu 6,42 % en cours de séance avant de se rétablir spectaculairement pour terminer sur un retrait limité de 0,77 %. De même, le Dow Jones, après avoir abandonné 2,42 % à la mi-journée, a réduit ses pertes à 0,79 %. Le Nasdaq a toutefois touché lundi ses niveaux les plus bas de l'année.

LES MARCHÉS financiers américains ne se sont toujours pas remis du relèvement brutal, le 16 mai, des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine. L'indice Nasdaq des valeurs de croissance a chuté de 4,19 % le vendredi 19 mai. Après un week-end de réflexion, les investisseurs semblaient optimistes, lundi 22 mai. Avant l'ouverture officielle de la séance, l'indice Nasdaq était en hausse, soutenu par les valeurs technologiques comme Cisco, Intel ou IBM. Quelques heures plus tard, ces mêmes valeurs faisaient l'objet de ventes massives, provoquant une dégringolade de 6,42 % de l'indice Nasdaq. Mais, illustration de la nervosité et de la volatilité du marché boursier, en moins de deux heures, l'indice effaçait la quasi-totalité de ses pertes, pour terminer la séance sur une baisse limitée de 0,77 %.

Ces évolutions heurtées soulignent la grande perplexité des investisseurs face aux valorisations des titres de haute technologie. Le dilemme est simple et peut être illustré par l'action Cisco, la plus importante capitalisation boursière mondiale. A 55 dollars, l'action est valorisée 105 fois son bénéfice par action espéré pour l'exercice 1999-2000 (0,52 dollar), et plus de 80 fois le bénéfice attendu pour l'exercice suivant. Un tel niveau de valorisation est acceptable si la croissance économique se poursuit, si le marché de l'infrastructure Internet poursuit son expansion et si Cisco est capable de conserver sa position de leader avec 80 % du marché. En revanche, elle n'est plus acceptable si l'un ou plusieurs de ces facteurs venaient à changer. Or le relèvement continu des taux américains pourrait contribuer à ralentir la croissance. Cisco est par ailleurs condamné à acquérir les « start-up » développant des technologies nouvelles qui pourraient compromettre sa suprématie. Le magazine *Barron's* a démontré que Cisco se trouve contraint de payer ses acquisitions sur des niveaux de valorisation deux à trois fois supérieurs aux siens.

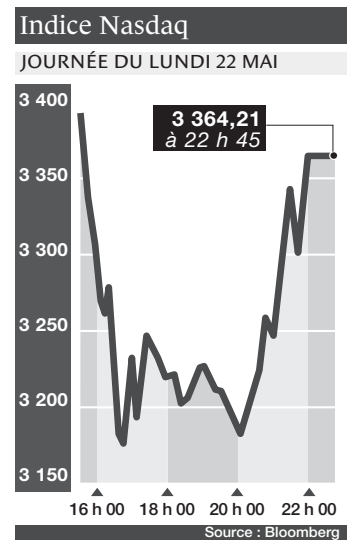

GENERAL MOTORS AUSSI

Les valeurs de télécommunications font elles aussi l'objet d'un débat. Portées par les alléchantes perspectives du mariage de l'Internet et de la téléphonie mobile, les actions des opérateurs Vodafone, Deutsche Telekom, KPN ou France Télécom ont été portées au pinacle jusqu'au mois d'avril. Mais les investisseurs ont brusquement pris conscience des sommes gigantesques que les opérateurs devraient débourser pour développer l'Internet mobile. En conséquence, le titre France Télécom a été divisé par 1,6, celui de Deutsche Telekom par 1,8, celui de KPN par 1,7 en deux mois.

Plus inquiétant, les valeurs de la « nouvelle économie » ne sont pas les seules à être touchées. Celle du numéro un mondial de l'automobile, General Motors a perdu 11 %, lundi 22 mai, sa plus forte baisse en une séance depuis le krach d'octobre 1987. Le constructeur automobile a annoncé, lundi, qu'il n'accepterait finalement que 25 % des actions de sa filiale Hughes Electronics en échange des siennes. Une opération lancée le 1er février. Tentant d'en profiter, les spéculateurs avaient accumulé des titres General Motors espérant que l'écart de cours de 24 % avec Hughes Electronics se réduise. Déçus, ils se sont séparés brutalement d'une partie de leurs actions.

Cécile Prudhomme et Enguérand Renault

www.interepargne.fr

Cliquez,* Souriez,
Vous êtes client
d'Interépargne

Un site multilingue www.interepargne.fr. c'est instantanément et partout dans le monde, par un accès hautement sécurisé, toute l'épargne salariale :

de l'entreprise :
■ état des créances,
■ avoirs des salariés par date de disponibilité,
■ évolution de la valeur des parts des FCPE,
■ statistiques globales : nombre et montant total des rachats, des versements, par entité, par pays, par âge, par catégorie,...
■ traitement des fichiers transmis on line,...
et bientôt l'analyse des performances FCPE par FCPE.

des salariés :
■ situation globale du compte, avoirs disponibles et indisponibles par date et par FCPE,
■ composition et évolution des FCPE,
■ gestion des opérations de transfert entre FCPE,
■ règlement des avoirs disponibles,
■ changement d'adresse ou de domiciliation bancaire,
■ choix de la monnaie de tenue de compte (franc ou euro),
■ simulations "Epargne Long Terme",...
et bientôt comment optimiser son PEE.

pour tous, en accès libre :
toute l'information sur l'épargne salariale, l'actualité juridique, fiscale, financière et boursière...

* www.interepargne.fr. : simplifiez-vous l'épargne salariale.

Pour toute demande d'information, contactez Catherine Sayag au 01 55 80 44 10
E-mail : catherine.sayag@interepargne.fr
ou adressez votre carte de visite à Interépargne - 176, rue Montmartre - 75002 Paris

Nous gérons, avec vous, des solutions d'avenir.

INTERÉPARGNE

BANQUE POPULAIRE

GIP | COMMUNICATION

TF1 et Canal+ demeurent unis pour renforcer Eurosport

Après l'obtention du départ de Disney-ABC, l'équilibre entre les deux groupes français est conservé : Canal+ reste l'opérateur dans l'Hexagone tandis que la Une est majoritaire dans Eurosport international. Cette chaîne sportive paneuropéenne, l'une des plus regardées, est aussi très rentable

L'OBSTINATION de Patrick Le Lay a fini par payer. Après plus de deux années d'efforts, le PDG de TF1 a enfin obtenu le départ des Américains d'ESPN, filiale du groupe Disney-ABC, du tour de table d'Eurosport. Lundi 22 mai, la télévision privée et Canal+ ont annoncé le rachat, à parité, des parts de la chaîne sportive paneuropéenne détenues par ESPN. Une acquisition effectuée pour 155 millions de dollars (environ 1 milliard de francs). Après cette opération, qui maintient les équilibres entre les deux opérateurs français, TF1 contrôle 50,5 % d'Eurosport international contre 49,5 % à Canal+. L'agencement est inverse du côté d'Eurosport France, fenêtre française de la chaîne sportive, où Canal+ (39 %) détient la majorité des parts en compagnie d'Havas Images (25 %) devant TF1 (36 %).

Avec cette montée en puissance conjointe au capital d'Eurosport, TF1 et Canal+, concurrents forcenés sur le marché de la télévision à péage, montrent qu'ils savent parfois unir leurs efforts, quand leurs intérêts le commandent. Pour prendre le contrôle d'Eurosport, l'union était de mise. Avec 90 millions de foyers desservis en Europe, via le satellite et le câble, la chaîne sportive se place largement au premier rang des chaînes paneuropéennes. Largement diffusée, Eurosport est aussi très rentable. Depuis 1996, la chaîne gagne de l'argent. En 1999, le bénéfice net s'est élevé à près de 100 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,25 milliard de francs. Une manne qui excite depuis longtemps les convoitises. Ainsi Patrick Le Lay ne cachait plus sa volonté de monter en puissance dans le capital de la télévision thématique. A cette démarche, les Américains d'ESPN ont, un temps répondu, par une volonté semblable. Mais, rapidement, ils se sont rendus à l'évidence, jamais TF1 ni Canal+ ne céderaient leurs participations. *« Les dirigeants d'ESPN ont senti qu'ils n'arriveraient pas à prendre le contrôle d'Eurosport ni à exposer leur marque »* au moyen de la chaîne, précise un proche du dossier. Dès lors, selon lui, le but des Américains a été *« d'attendre pour récupérer leurs investissements avant de sortir du capital »*.

PASSAGE VERS INTERNET

Pendant ce temps, ESPN *« était un* "sleeping partner", *pas très dynamisant »*, avance-t-on du côté d'Eurosport. Et pour cause ! Faute de pouvoir développer leur marque à l'intérieur d'Eurosport, ESPN s'est résignée à la promouvoir en dehors. D'où le peu de goût du groupe américain à pousser les développements de la chaîne sportive paneuropéenne notamment vers l'Internet. Plutôt qu'une concurrence frontale avec le lancement d'une version européenne d'ESPN, la filiale de Disney-ABC semble avoir misé, elle aussi, sur le Web. C'est le sens du rachat, en août 1999, de 60 % de Soccernet, un site britannique spécialisé en football et produit par le groupe Daily Mail and General Trust. A l'époque, Soccernet rassemblait chaque mois, selon Disney-ABC, plus de 20 millions de pages vues. Une performance supérieure aux 13 à 14 millions de pages lues sur le site d'Eurosport, pourtant un des plus courus d'Europe. Après la sortie de l'américain, Eurosport accentuera sa croissance. Le 1er septembre devrait être lancée Eurosport News, chaîne d'information sportive paneuropéenne. Après l'accord, prochain, du conseil d'administration de la télévision thématique, Eurosport News devrait être diffusée, dans un premier temps, en quatre versions linguistiques : anglais, turc, polonais et espagnol. Une diffusion en français n'est pas prévue pour ne pas entrer en compétition avec deux formats concurrents : Infosport, diffusée sur TPS, et L'Équipe TV retransmise sur CanalSatellite. Plus qu'une simple chaîne d'informations sportives, Eurosport News aura aussi pour mission *« d'être un point de passage entre Eurosport et le site Internet de la chaîne thématique »*, signale Jean-Pierre Paoli, directeur général d'Eurosport. Forte de ses applications interactives, Eurosport News devrait conduire nombre d'abonnés à se muer en internautes.

Le rachat des parts d'ESPN, *« une excellente opération »*, selon M. Le Lay, laisse TF1 et Canal+ face à face dans le tour de table de la chaîne. Souvent chaotique en raison de la concurrence des deux groupes sur le marché français de la télévision à péage, cette cohabitation s'est transformée en mariage de raison. TF1 n'a pas l'intention de sortir du capital, tandis qu'un retrait de Canal+ pourrait avoir des conséquences néfastes pour la diffusion d'Eurosport en Europe. Présent dans onze pays, Canal+ est un partenaire incontournable pour une télévision paneuropéenne. Mieux, l'appui sans faille des deux actionnaires devient une nécessité pour acquérir des droits de retransmission de plus en plus disputés. Le futur d'Eurosport semble assuré. *« Les droits pour 2000 et 2001 ont été sécurisés à 100 % »*, précise le directeur général. Pour les années suivantes, la chaîne a déjà largement entrepris d'assurer son approvisionnement. La chaîne sportive travaille à la création d'une plateforme multimédia pour optimiser la gestion et la diffusion de ses droits.

Même Eurosport France semble avoir trouvé son rythme de croisière. Un temps victime de la position de leader de la chaîne cryptée sur le sport, la fenêtre française a su se constituer un catalogue de droits qui conforte son attrait. La chaîne a fait son deuil *« des sports qui lui sont difficiles d'accès comme le football et la Formule 1 »*, commente Bernard Guillou, patron de la partie française. *« Mais il y a beaucoup de disciplines qui n'intéressent pas les télévisions premium »*, ajoute-t-il. Ainsi, Eurosport France fait son miel avec *« les sports d'hiver et la moto car il n'y a pas qu'avec du foot qu'il est possible d'enregistrer de fortes audiences »*. Aux grands matches, la chaîne préfère le patinage artistique. Réservée aux abonnés du câble et du satellite, Eurosport France *« se veut une chaîne très complémentaire »* de Canal+ mais aussi des télévisions hertziennes, pointe M. Guillou. En septembre, la chaîne devrait diffuser l'intégralité des Jeux olympiques de Sydney (Australie), qui ne devraient être présents que sur France Télévision après les retraits de TF1 et Canal+.

Guy Dutheil

Les sports qui gagnent

Sans surprise, le football, le tennis et le patinage artistique sont les sports qui recueillent les scores de sensibilisation les plus élevés auprès des Français, selon une étude sur « l'image des sports » réalisée par l'Institut TMO pour le département sport de Carat, le premier groupe d'achat d'espace. Ces trois disciplines rassemblent respectivement des scores de 44 %, 43 % et 39 %. Au bas du classement se retrouvent le golf, l'aérobic, le skateboard et la chasse, avec des taux proches de 10 %. Au palmarès des valeurs véhiculées par un sport, la montagne-escalade, pourtant peu pratiquée, obtient un résultat très intéressant pour de futurs sponsors.

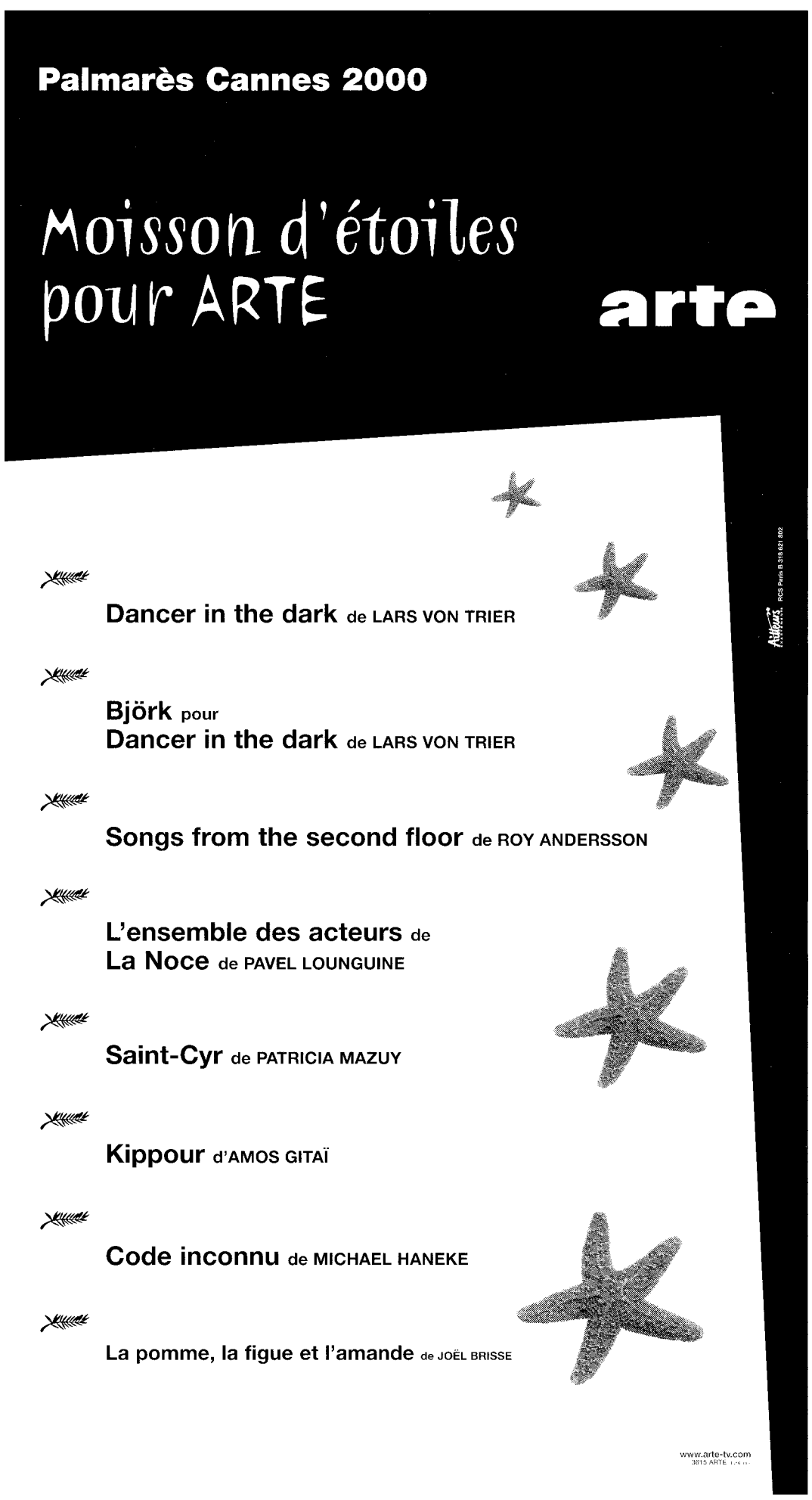

Le départ de Mark Wössner relance un jeu de chaises musicales chez Bertelsmann

FRANCFORT
de notre correspondant

Après trente-deux ans de bons et loyaux services, Mark Wössner va quitter Bertelsmann en octobre. Sexagénaire alerte, il a décidé de passer la main à la présidence du conseil de surveillance du groupe. Il occupait ce poste depuis à peine deux ans, après avoir quitté la présidence du directoire en 1998, pour laisser la place à Thomas Middelhoff. Ce départ surprise marque la fin d'une époque.

M. Wössner avait conduit la diversification (télévision, avec la création de la CLT-UFA, édition musicale) et l'internationalisation de l'entreprise de Gütersloh, qu'il dirigea pendant quinze ans à partir de 1983. Sous son égide, le chiffre d'affaires est passé de 6,2 milliards de deutschemarks, à 29 milliards.

Cette démission « à l'amiable » survient sur fond de brouille avec son mentor, Reinhard Mohn, soixante-dix-neuf ans, l'architecte de l'expansion de la société familiale après la guerre, qui l'avait embauché en 1968 comme assistant de direction. La cohabitation entre les deux hommes, voisins de bureau au siège de l'empire, serait devenue de plus en plus délicate. Contraint par une implacable limite d'âge interne (soixante ans), M. Wössner avait déjà eu du mal à céder la place à la tête du groupe à M. Middelhoff. Il ne se faisait pas, dit-on, à ses nouvelles attributions.

Cette démission suscite une série de réaménagements au sommet des principaux organes de contrôle du quatrième groupe mondial de communication. A partir du 1er novembre, M. Wössner sera remplacé à la tête du conseil de surveillance par Gerd Schulte-Hillen, l'actuel président du directoire de Gruner+Jahr (la filiale qui chapeaute les activités presse écrite de Bertelsmann), où Bernd Kundrun, issu du groupe, lui succédera. Poids lourd du directoire de Bertelsmann, M. Schulte-Hillen est parfois passé pour être quelque peu rétif à l'engouement pour Internet de M. Middelhoff. Ce dernier devrait ainsi accroître ses marges de manœuvre.

M. Wössner quitte également la tête de la Fondation Bertelsmann. Créée en 1977, celle-ci est chargée de soutenir des projets à vocation « sociétale ». Elle détient par ailleurs une part majoritaire du capital du groupe (68,8 %), transférée par M. Mohn en 1993 – la famille du patriarche contrôlant encore 20,5 %. C'est M. Mohn qui reprend les rênes de la fondation pendant deux ans, en prévoyant de passer le relais en 2002 à un autre proche, Gunter Thielen, actuel membre du directoire de la maison mère, en charge de la division industrie (imprimerie).

Cet homme discret devrait également prendre la tête d'une autre institution gardienne de l'indépendance du groupe, la société de gestion Bertelsmann Verwaltungsgesellschaft. Créée en 1999, celle-ci contrôle 90 % des droits de vote en assemblée générale. M. Wössner en était le secrétaire général.

Philippe Ricard

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : la CLT-UFA veut porter à 21 % sa participation dans la chaîne espagnole Antena 3.** Selon le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 23 mai, *« la décision serait prise mais ne serait pas encore définitive »*. Selon un observateur, *« cette montée dans le capital est très vraisemblable, car l'Europe du Sud est depuis longtemps un des objectifs de la CLT-UFA »*. Grâce à la fusion avec Pearson TV, en avril, la CLT-UFA avait acquis 10 % d'Antena 3, contrôlée par l'opérateur de télécommunications Telefonica.

■ **INTERNET : la chaîne d'information en continu américaine CNN** a lancé, lundi 22 mai, un service en chinois sur son site Internet CNN.com.

■ **CanalWeb, premier opérateur français de télévision sur Internet, a bouclé son augmentation de capital** de 19,8 millions d'euros. De nouveaux actionnaires, Paribas affaires industrielles, Apollo Invest, Bank Vontobel (Suisse) et NesBIC (Pays-Bas), détiendront 20 % du capital. Les fondateurs (Pierre Bergé, Oléron Participations, Galiléo, Dominique Louis et Sud-Ouest) conserveront 80 %.

■ **PUBLICITÉ : le groupe britannique Carlton a annoncé, lundi 22 mai, le rachat de Screenvision**, numéro un américain de la publicité dans les cinémas, pour 93,3 millions de dollars. Carlton détient déjà la première place du secteur en Grande-Bretagne.

UPC met fin à son offre de rachat de SBS Broadcasting

LE CÂBLO-OPÉRATEUR United Pan-Europe Communications (UPC) a mis fin à son offre de rachat, pour 2,8 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros), du groupe de radio-télévision SBS Broadcasting. UPC reste toutefois *« le principal actionnaire de SBS »*, et son *« engagement »* dans cette compagnie demeure *« entier »*. Le PDG de SBS, Harry Evans Sloan, s'est dit *« malheureux que le déclin sur les marchés financiers ait forcé UPC à abandonner une transaction qui avait beaucoup de sens pour les deux compagnies »*. L'action UPC a régulièrement chuté à la Bourse d'Amsterdam depuis le début de l'année. L'opération avortée devait faire suite à une alliance stratégique déjà conclue entre UPC et SBS, qui visait à associer plus étroitement leurs activités. Diversifié dans Internet et la production audiovisuelle, SBS Broadcasting contrôle 10 télévisions commerciales et 17 radios en Europe, tandis qu'UPC dispose d'un important réseau de câblo-distribution desservant près de 10 millions de foyers en Europe et en Israël.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **TOTALFINAELF : le quatrième pétrolier mondial a annoncé lundi la conclusion d'un accord** en vue de céder à la compagnie israélienne Alon Israel ses actifs aval situés aux Etats-Unis, comprenant la raffinerie de Big Spring (Texas) et un réseau de quelque 1 700 stations-service à l'enseigne de la marque Fina.

● **TELIA : un tiers « au plus » du capital de l'opérateur public de télécommunications suédois** sera introduit en Bourse, mardi 13 juin. Telia a également pour ambition de devenir le premier opérateur privé de téléphonie mobile en Scandinavie.

● **BACARDi-MARTINI FRANCE : la filiale française du groupe américain Bacardi-Martini** a cédé ses marques Casanis (pastis), Aveze (gentiane), Valauria, Rapha et Manor (vins doux naturels) au groupe bourguignon de négoce en vins Boisset.

SERVICES

● **VIRGIN : le groupe de l'homme d'affaires britannique Richard Branson va vendre des voitures** sur l'Internet par le biais d'une nouvelle filiale, Virgin Cars. Le patron de Virgin, déjà présent dans l'industrie du transport aérien et ferroviaire, a promis lors d'une conférence de presse des réductions de prix de 17 % en moyenne par rapport aux prix moyens actuels.

● **TOYSMART.COM : le magasin de jouets en ligne détenu majoritairement par Walt Disney** a cessé son activité. Le géant du divertissement explique que le secteur de la vente de jeux sur Internet *« est un secteur où la concurrence est très marquée »*. Toysmart était en concurrence directe avec plusieurs poids lourds tels que eToys et Toysrus.com, filiale de Toys R Us.

● **SNCF PARTICIPATIONS : la filiale de la SNCF a initié une offre publique de retrait (OPR),** suivie d'un éventuel retrait obligatoire, sur les actions de la société de transport urbain Via GTI, selon un avis de la Commission des opérations de Bourse (COB) publié lundi.

FINANCE

● **BARCLAYS : le groupe bancaire britannique a annoncé mardi 23 mai l'investissement cette année de 325 millions de livres** (542 millions d'euros) dans l'e-commerce et des initiatives liées à l'Internet en 2000, pour améliorer son service aux clients. La banque avait déjà investi 180 millions de livres l'an dernier.

● **ASSURANCES : un groupe de survivants et leurs héritiers** envisagent de déposer une plainte en nom collectif, mercredi 24 mai, à San Francisco, contre des compagnies d'assurances européennes, indiquent des avocats, cités par l'AFP.

● **CCF : la banque, qui fait l'objet d'une OPA amicale de son homologue britannique HSBC**, a demandé à Rothschild d'évaluer sa filiale de courtage à Londres, Charterhouse Securities, en vue de la céder.

● **SADE : la Banque générale du Luxembourg** a déposé un projet d'offre publique d'achat sur la société de développement régional (SDR) SADE, au prix de 50 euros par action, a annoncé lundi le Conseil des marchés financiers (CMF).

● **SUMITOMO-SAKURA BANK : les deux grandes banques commerciales japonaises** sont sorties toutes deux du rouge lors de l'exercice achevé en mars. Elles ont décidé d'avancer d'un an leur fusion, au 1er avril 2001, pour ne pas être distancées par d'autres mariages en cours, comme la méga alliance entre Industrial Bank of Japan, Fuji Bank et Dai-Ichi Kangyo Bank.

RÉSULTATS

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique a annoncé mardi un bénéfice imposable en baisse de 97,7 %**, à 5 millions de livres (8,3 millions d'euros), pour son exercice 99/2000 (achevé fin mars), comprenant 249 millions de gains exceptionnels liés à des ventes d'actifs.

■ **MARKS AND SPENCER : les grands magasins britanniques ont annoncé une baisse de 11,3 % de leur bénéfice imposable,** hors éléments exceptionnels, durant l'exercice achevé fin mars, à 557,2 millions de livres (918,1 million d'euros), et ont réduit le dividende versé à leurs actionnaires pour la première fois de leur histoire.

EUROPE

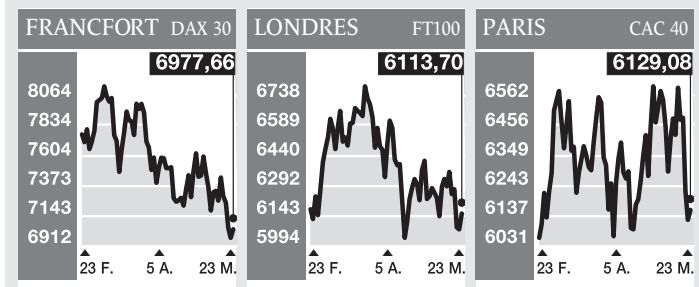

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 23/05	Var. % 22/05	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4978,64	0,68	1,51
EUROPE	STOXX 50	4740,52	0,28	– 0,04
EUROPE	EURO STOXX 324	412,43	0,82	– 0,91
EUROPE	STOXX 653	369,18	0,14	– 2,72
PARIS	CAC 40	6129,08	0,57	2,87
PARIS	MIDCAC	2535,08	0,23	11,03
PARIS	SBF 120	4133,45	0,60	2
PARIS	SBF 250	3890,51	0,95	2,09
PARIS	SECOND MARCHÉ	2781,25	– 0,14	14,14
AMSTERDAM	AEX	646,31	0,70	– 3,74
NC	....	....		
NC	....	....		
NC	....	....		
NC	....	....		
NC	....	....		
NC	....	....		

AMÉRIQUES

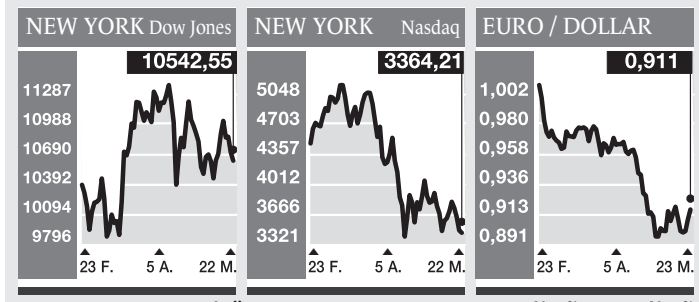

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 22/05	Var. % 19/05	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10542,55	– 0,79	– 8,30
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1400,72	– 0,44	– 4,66
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3364,21	– 0,77	– 17,33
TORONTO	TSE INDEX	9293,14	– 2,69	10,45
SAO PAULO	BOVESPA	13891,24	– 3,04	– 18,72
MEXICO	BOLSA	307,23	– 3,29	– 23,50
BUENOS AIRES	MERVAL	429,82	0,98	– 21,92
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,32	– 1,62	– 29,85
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6207,26	0,35	14,57

ASIE - PACIFIQUE

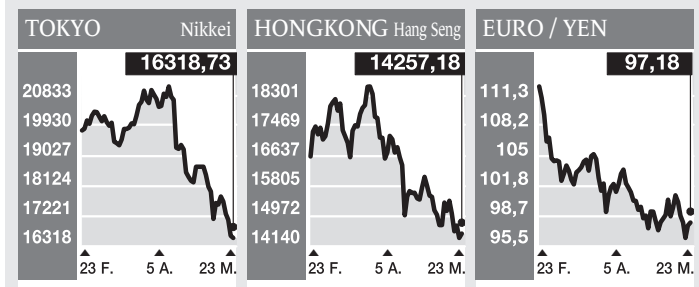

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 23/05	Var. % 22/05	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16318,73	– 0,41	– 13,81
HONGKONG	HANG SENG	14257,18	0,82	– 15,95
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1901,53	– 1,47	– 23,31
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	86,79	– 1,75	– 33,25
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2985,90	0,57	– 5,28
BANGKOK	SET	22,98	– 1,67	– 33,85
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3860,70	– 1,52	– 22,88
WELLINGTON	NZSE-40	2000,43	0,36	– 9,35

ÉCONOMIE

Hausse de la production industrielle en France

LA PRODUCTION industrielle française a progressé de 0,5 % en mars après une hausse confirmée de 1,1 % en février. De son côté, la production manufacturière a augmenté de 0,2 % après une augmentation également confirmée de 1,5 % le mois précédent, a annoncé mardi 23 mai l'Insee.

Au premier trimestre 2000, la production manufacturière est ainsi en hausse de 0,5 % par rapport au quatrième trimestre 1999 qui avait déjà progressé de 1,8 %.

Sur un an, la production industrielle française gagne 4,0 % et la production manufacturière croît de 4,8 %. Le mois de mars a été marqué par une forte hausse des biens de consommation (+ 1,1 %), sous la conduite de l'équipement du foyer (+ 3,6 %). De son côté, la production automobile s'est réduite de 1,6 % après un bond de 3,2 % en février. La production agroalimentaire s'est accrue de 1,8 % en mars et l'énergie de 1,7 %. La construction a corrigé sa forte hausse de février (+ 1,7 %) en réduisant sa production de 0,5 %. *« Ces hausses sont conformes à nos attentes et confirment la bonne orientation de l'activité industrielle, même si elle ralentit quelque peu après son dynamisme de février »*, souligne marc Touati, économiste chez Natexis Banques populaires.

■ **Pour la première fois depuis quatorze ans, le « trou » du régime général de la Sécurité sociale** a été comblé en 1999 avec même un léger excédent de 235 millions de francs, selon les chiffres officiels rendus publics lundi. Le dernier solde positif remontait à 1985, sans compter un quasi-équilibre en 1989.

■ **EURO : Ernst Welteke,** membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), a estimé lundi que l'euro était actuellement *« sous-évalué de 20 % à 30 % par rapport au dollar US »*, selon le texte du discours qu'il devait prononcer à Cologne (ouest), diffusé par la Bundesbank.

■ **BCE : le président de la Banque centrale européenne Wim Duisenberg** a appelé lundi à davantage de coopération entre pays européens dans la supervision bancaire. *« Le besoin de coopération multilatérale a été renforcé par l'introduction de l'euro »*, a déclaré M. Duisenberg dans un discours prononcé lundi lors d'une conférence à Turin.

■ **ITALIE : le rythme de l'inflation** s'est accéléré en mai et a atteint 2,5 % sur 12 mois, selon des estimations préliminaires calculées lundi à partir des prix relevés dans un échantillon de grandes villes.

■ **RUSSIE : l'excédent commercial** s'est élevé au premier trimestre à 13,7 milliards de dollars, contre 6 milliards pour la même période de l'année précédente, a annoncé lundi le Comité d'Etat aux statistiques.

■ **BULGARIE : le taux de chômage** s'est établi en avril à 19 % de la population active, en hausse de 0,25 point par rapport à mars, a annoncé lundi le Service national de l'emploi.

■ **AFRIQUE DU SUD : le produit intérieur brut** a augmenté de 0,9 % au premier trimestre de cette année par rapport au premier trimestre 1999, a annoncé lundi Statistics South Africa. Le président de l'Institut de statistiques, Mark Orkin, a indiqué qu'il s'agissait de la plus faible augmentation trimestrielle du PIB, en données corrigées des variations saisonnières, depuis l'augmentation de 0,6 % enregistrée lors des trois derniers mois de 1998.

■ **OR : la demande** aux Emirats arabes unis a progressé de 5 % au 1er trimestre 2000, à 27,8 tonnes, contre 26,6 tonnes pour la même période de 1999, a indiqué lundi le Conseil mondial de l'or (CMO). La demande sur le métal jaune dans la région du Proche-Orient a aussi augmenté pour atteindre 217,3 tonnes au 1er trimestre de 2000, soit une croissance de 11 % par rapport à la même période en 1999, a ajouté le CMO.

■ **BERD : le Français Jean Lemierre,** directeur du Trésor et candidat unique proposé par l'Union européenne, a été élu lundi président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) par les gouverneurs représentant les 60 pays membres de cette institution. M. Lemierre succède à l'Allemand Horst Koehler, qui a pris la tête du Fonds monétaire international (FMI). Le mandat est d'une durée de cinq ans.

■ **Le ministre français de l'économie et des finances Laurent Fabius** a été élu lundi à Riga président du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

■ **La Mongolie est devenue lundi le 61e pays membre de la Banque pour la reconstruction et le développement.** L'adhésion de la Mongolie a été adoptée lors de la 9e réunion annuelle de la BERD à Riga.

VALEUR DU JOUR

La Bourse salue les bons résultats d'Aventis

LA BOURSE de Paris a anticipé, depuis jeudi 18 mai, les très bons résultats trimestriels du groupe pharmaceutique franco-allemand, Aventis, publiés mardi 23 mai. Le résultat net par action y compris les éléments exceptionnels a augmenté de 18,4 % au cours du premier trimestre 2000 pour atteindre 0,22 euro par titre. A noter tout particulièrement la bonne performance des ventes de l'activité pharmaceutique, spécifiquement aux Etats-Unis. La montée en puissance des produits phares tels que l'antiallergique Allegra (chiffre d'affaires trimestriel en hausse de 57,3 % hors effets de conversion à 219 millions d'euros), l'antithrombique Lovenox (en progression de 19,3 % à 130 millions d'euros) et Taxotere, un traitement indiqué contre le cancer du sein en cas d'échec de la chimiothérapie (en augmentation de 57,8 % à 130 millions d'euros), permet de compenser la chute vertigineuse de l'antagoniste calcique cardizem (– 55 %). La prochaine arrivée sur le marché de produits tels que l'antibiotique Ketek, le produit contre l'ostéoporose Actonel et le traitement contre le diabète Lantus conforte la dynamique de croissance. L'augmentation des ventes se répercute au niveau de la progression des marges : 17,6 % contre 11,6 au quatrième trimestre 1999.

En outre, les synergies permises par la fusion entre Hoechst et Rhône-Poulenc se sont élevées à 83 millions d'euros sur le premier trimestre, dont 51 millions dans le secteur pharmaceutique. Hors synergie, cette activité connaît une croissance de 16,6 %.

L'agriculture, en revanche, voit son chiffre d'affaires diminuer de 6,4 %, à 1207 millions d'euros avec une baisse particulièrement marquée (– 18,4 %) des ventes herbicides. *« Dernier grand groupe pharmaceutique présent dans l'agrochimie, et compte tenu du caractère cyclique de cette activité, Aventis devrait se désengager de l'agriculture d'ici un an ou deux »*, estime un analyste.

L'assemblée générale des actionnaires, mercredi 24 mai, devait décider de la distribution à chaque action d'un dividende net de 0,45 euros, assorti d'un avoir fiscal de 0,225 euros.

Florence Bal

Action Aventis

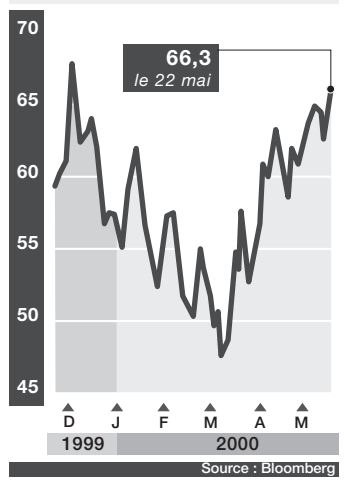

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 0,54 % , à 6 127,16 points, en milieu de séance, mardi 23 mai. La Bourse de Paris avait terminé en net recul lundi, pénalisée par une nouvelle chute du Nasdaq, qui perdait plus de 5 % au moment de la clôture. Le CAC 40 avait terminé en baisse de 1,64 %, à 6 094,17 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort progressait, mardi à la mi-journée, de 0,39 %, pour s'afficher à 6 939,99 points. La Bourse de Francfort avait chuté de 1,09 %, à 6 916,96 points, au terme de la journée de lundi, dans le sillage des marchés américains. De son côté, le Neuer Markt, le Nouveau marché allemand, avait davantage souffert, avec un recul de 7,33 %.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres était en hausse, mardi à la mi-journée, gagnant 0,37 %, à 6 057,70 points. La Bourse de Londres avait terminé en légère baisse, lundi, abandonnant 0,9 %, à 6 035,5 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse pour le cinquième jour consécutif mardi, les valeurs technologiques ayant été affectées par le nouveau repli de l'indice américain du Nasdaq. L'indice Nikkei a perdu 67,28 points, soit 0,41 % de baisse, pour finir à 16 318,73 points.

NEW YORK

WALL STREET a été particulièrement volatile lundi 22 mai. Le pire a été évité de justesse avec une baisse limitée en fin de journée de 0,77 % pour l'indice de la Bourse électronique Nasdaq, là où sont cotés les titres de la haute technologie et de l'Internet, et de 0,79 % pour l'indice Dow Jones Industrial. A mi-séance, l'indice Nasdaq plongeait de 6,42 % et l'indice Dow Jones chutait de 2,42 %.

TAUX

LES RENDEMENTS de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,54 % mardi matin, tandis que celui du Bund allemand de même échéance se situait à 5,33 %. Mardi, outre-Atlantique, les investisseurs s'étaient réfugiés sur les marchés obligataires. Le rendement moyen du bon à dix ans baissait à 6,42 % contre 6,51 % vendredi soir, tout comme celui de l'obligation du Trésor à 30 ans à 6,17 % contre 6,23 % vendredi soir. Le rendement des obligations évolue à l'inverse du prix.

MONNAIE

L'EURO se maintenait au-dessus de la barre de 0,90 dollar mardi, lors des premières transactions, tandis que le dollar était stable face au yen. L'euro cotait 0,9044 dollar, contre 0,9029 dollar lundi à New York. Face à la devise japonaise, l'euro s'échangeait à 96,83 yens, contre 96,73 yens lundi à New York. Le billet vert valait 107,08 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	22/05
COURONNE DANOISE	7,4585
COUR. NORVÉGIENNE	8,2155
COUR. SUÉDOISE	8,3020
COURONNE TCHÈQUE	36,3880
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5766
DOLLAR CANADIEN	1,3450
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9770
DRACHME GRECQUE	336,8800
FLORINT HONGROIS	259,6400
ZLOTY POLONAIS	4,0440

Cours de change croisés

23/05 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,93787	0,91140	0,13895	1,48475	0,58406
YEN	106,62500	.....	97,18500	14,81000	158,32000	62,28500
EURO	1,09721	1,02897	.....	0,15245	1,62950	0,64115
FRANC	7,19685	6,75125	6,55957	.....	10,68830	4,20590
LIVRE	0,67351	0,63165	0,61370	0,09355	.....	0,39345
FRANC SUISSE	1,71215	1,60555	1,56035	0,23785	2,54195	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 22/05	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,79	4,24	5,52	5,69
ALLEMAGNE	3	4,43	5,33	5,49
GDE-BRETAG.	5,94	6,15	5,41	4,57
ITALIE	3	4,38	5,82	6,06
JAPON	0,07	0,04	1,69	2,30
ÉTATS-UNIS	6,50	5,82	6,43	6,17
SUISSE	1,62	3,04	4,16	4,49
PAYS-BAS	2,75	4,38	5,49	5,61

Matières premières

En dollars	Cours 22/05	Var. % 19/05
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1813	– 0,06
ALUMINIUM 3 MOIS	1508,50	– 0,23
PLOMB 3 MOIS	426,50	– 0,58
ETAIN 3 MOIS	5440	– 0,37
ZINC 3 MOIS	1176,50	– 0,13
NICKEL 3 MOIS	10065	– 0,84
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,07	+ 1,10
PLATINE A TERME	141204,50	+ 2,89
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	280,50	+ 0,09
MAIS (CHICAGO)	240,75	– 0,10
SOJA TOURTEAU (CHG.)	183,90	+ 0,05
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	840	– 1,98
CAFÉ (LONDRES)	935	+ 2,97
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 12 h 30	Volume 23/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 2000	126994,00	85,72	85,31
Euribor 3 mois			
JUIN 2000	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 22/05	Var. % 19/05
BRENT (LONDRES)	27,43	....
WTI (NEW YORK)	28,61	....
LIGHT SWEET CRUDE	28,62	– 2,39

Or

En euros	Cours 22/05	Var % 19/05
OR FIN KILO BARRE	9760	– 0,20
OR FIN LINGOT	9830	– 0,30
ONCE D'OR (LO) $	272,80	....
PIÈCE FRANCE 20 F	56	+ 0,18
PIÈCE SUISSE 20 F	55,60	– 0,71
PIÈCE UNION LAT. 20	56	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	200,75	– 0,15
PIÈCE 20 DOLLARS US	396	– 0,68
PIÈCE 50 PESOS MEX	364	+ 0,50

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Alors que les valeurs technologiques étaient en net recul, l'action **Deutsche Telekom** a clôturé, de son côté, en hausse de 0,63 % à l'issue de la séance de Bourse du lundi 22 mai. La banque allemande KfW a annoncé qu'elle mettrait sur le marché 6,6 % du capital de l'opérateur.

● Le groupe industriel **Finmeccanica,** en cours de privatisation, a fini, lundi, sur une baisse de 4,97 % à 1,51 euro. L'action a été entraînée par la chute de 7,18 % du cours de Bourse du fabricant de composants électroniques STMicroelectronics, dont Finmeccanica possède 22 % du capital.

● Le titre **BMW** a reculé, lundi, 0,33 % à 30,4 euros. Le constructeur a refusé dans la matinée de commenter les informations de presse selon lesquelles Ford ne voudrait plus payer 3 milliards d'euros pour acquérir Land Rover.

● La **Commerzbank** a perdu, lundi, 2,73 % à 38,89 euros. La quatrième banque privée allemande a annoncé une large fourchette de prix (de 25 à 31 euros) pour l'entrée en Bourse de sa filiale de courtage en ligne Comdirect.

● Le groupe chimique **Degussa-Huels** a cédé, lundi, 3,99 % à 32,7 euros, après avoir annoncé qu'il ne vendrait finalement sa filiale pharmaceutique Asta Medica qu'en plusieurs étapes.

STOXX 653 sur 1 an

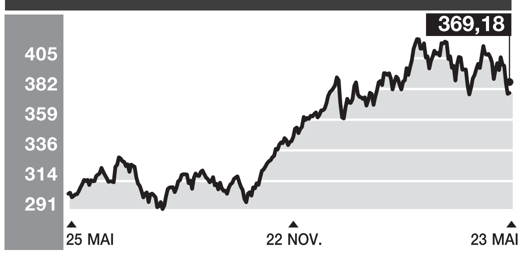

sur 5 jours

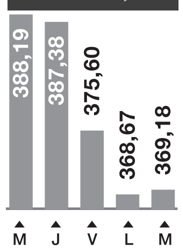

EURO STOXX50 sur 1an

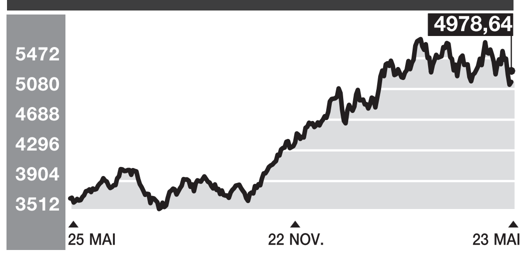

sur 5 jours

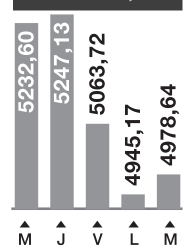

23/05 12 h 52	Code pays	Cours en euros	% Var. 22/05

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	30,84	....
BASF AG	BE★	47,20	+ 0,64
BMW	DE★	31	+ 2,99
CONTINENTAL AG	DE★	19,45	+ 0,26
DAIMLERCHRYSLER	DE★	61,50	+ 1,65
FIAT	IT★	27,28	– 0,04
FIAT PRIV.	IT★	17,08	– 0,41
MICHELIN /RM	FR★	37,90	– 0,52
PEUGEOT	FR★	227,50	+ 1,38
PIRELLI	IT★	2,65	+ 0,38
RENAULT	FR★	50,30	– 2,04
VALEO /RM	FR★	59,50	+ 0,59
VOLKSWAGEN	DE★	43,80	– 1,35
▶ DJ E STOXX AUTO P		230,48	+ 0,58

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	13,69	+ 1,72
ABN AMRO HOLDIN	NL★	22,18	+ 0,50
ALL & LEICS	GB	9,67	+ 1,21
ALLIED IRISH BA	GB	16,69	– 0,98
ALPHA BANK	GR	64,98	– 1,13
B PINTO MAYOR R	PT★	23,59	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	50,85	+ 1,36
BANK OF IRELAND	GB	11,44	+ 1,17
BANK OF PIRAEUS	GR	21,52	– 1,09
BK OF SCOTLAND	GB	9,62	+ 0,52
BANKINTER R	ES★	50,25	+ 2,13
BARCLAYS PLC	GB	27,36	+ 2,03
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	66,50	– 0,45
BCA AG.MANTOVAN	IT★	8,20	– 0,97
BCA FIDEURAM	IT★	16,31	+ 0,62
BCA INTESA	IT★	4,03	+ 1,26
BCA LOMBARDA	IT★	9,20	– 2,02
MONTE PASCHI SI	IT★	3,57	....
BCA P.BERG.-C.V	IT★	19,19	– 0,83
BCA P.MILANO	IT★	6,75	– 0,59
B.P.VERONA E S.	IT★	10,50	– 2,78
BCA ROMA	IT★	1,16	+ 0,87
BBVA R	ES★	14,09	+ 1,81
ESPIRITO SANTO	PT★	25,19	– 0,04
BCO POPULAR ESP	ES★	31,55	– 1,10
BCO PORT ATLANT	PT★	4,04	+ 0,25
BCP R	PT★	5,18	– 0,38
BIPOP CARIRE	IT★	101,50	....
BNL	IT★	3,49	+ 3,25
BNP /RM	FR★	93,80	– 1,05
BSCH R	ES★	10,09	– 0,10
CCF /RM	FR★	152,60	– 0,13
CHRISTIANIA BK	NO	5,62	+ 5,72
COMIT	IT★	5,15	+ 0,59
COMM.BANK OF GR	GR	58,57	– 0,85
COMMERZBANK	DE★	38,90	+ 0,78
CREDIT LYONNAIS	FR★	42,98	+ 3,57
DEN DANSKE BK	DK	122,68	+ 1,67
DNB HOLDING -A-	NO	3,88	+ 1,92
DEUTSCHE BANK N	DE★	81,80	+ 2,12
DEXIA	BE★	146	....
DRESDNER BANK N	DE★	42,25	+ 1,20
EFG EUROBANK	GR	30,65	– 0,05
ERGO BANK	GR	21,97	– 1,92
ERSTE BANK	AT★	45,30	+ 0,11
FOERENINGSSB A	SE	15,96	– 1,49
HALIFAX GROUP	GB	10,02	– 0,33
HSBC HLDG	GB	12,02	+ 0,97
IONIAN BK REG.S	GR	40,82	....
KBC BANCASSURAN	BE★	44,89	– 0,29
LLOYDS TSB	GB	10,99	+ 1,37
MERITA	FI★	5,72	....
NAT BANK GREECE	GR	50,20	+ 1,26
NATEXIS BQ POP.	FR★	76	– 1,30
NATL WESTM BK	GB	22,08	....
NORDIC BALTIC H	SE	6,87	+ 3,64
ROLO BANCA 1473	IT★	18,26	+ 0,05
ROYAL BK SCOTL	GB	17,95	– 0,37
SAN PAOLO IMI	IT★	15,92	+ 1,40
S-E-BANKEN -A-	SE	12,11	– 0,99
STANDARD CHARTE	GB	14,76	+ 0,34
STE GENERAL-A-/	FR★	64,50	– 2,42
SV HANDBK -A-	SE	15,60	+ 0,39
SWEDISH MATCH	SE	3,43	+ 0,71
UBS REG	CH	280,16	....
UNICREDITO ITAL	IT★	4,72	+ 3,28
UNIDANMARK -A-	DK	85,14	+ 5,75
XIOSBANK	GR	20,99	– 4,20
▶ DJ E STOXX BANK P		314,27	+ 0,50

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES★	41,37	+ 0,90
ALUMINIUM GREEC	GR	47,03	– 2,25
ANGLO AMERICAN	GB	49,92	+ 3,67
ARJO WIGGINS AP	GB	4,17	– 0,40
ASSIDOMAEN AB	SE	17,41	....
BEKAERT	BE★	55,75	– 0,80
BILLITON	GB	4,31	+ 2,76
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	41,31	+ 0,07
BUNZL PLC	GB	5,19	+ 0,32
CORUS GROUP	GB	1,60	+ 1,04
ELVAL	GR	8,27	+ 3,15
ISPAT INTERNATI	NL★	11,10	+ 2,78
JOHNSON MATTHEY	GB	13,14	– 3,99
MAYR-MELNHOF KA	AT★	52,30	– 0,57
METSAE-SERLA -B	FI★	9,08	– 1,84
HOLMEN -B-	SE	25,66	– 3,18
OUTOKUMPU	FI★	12,29	+ 3,28
PECHINEY-A-	FR★	50	+ 0,81
RAUTARUUKKI K	FI★	5,47	+ 2,24
RIO TINTO	GB	18,28	– 0,36
SIDENOR	GR	9,68	+ 2,35
SILVER & BARYTE	GR	32,65	– 0,45
SMURFIT JEFFERS	GB	2,23	....
STORA ENSO -A-	FI★	12,20	– 2,01
STORA ENSO -R-	FI★	11,90	– 2,06
SVENSKA CELLULO	SE	22,22	– 0,81
THYSSEN KRUPP	DE★	23,30	– 0,64
UNION MINIERE	BE★	40,18	+ 0,40
UPM-KYMMENE COR	FI★	31,30	– 1,57
USINOR	FR★	14,91	+ 0,74
VIOHALCO	GR	13,49	+ 0,33
VOEST-ALPINE ST	AT★	31,76	+ 0,13
▶ DJ E STOXX BASI P		197,39	– 0,58

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR★	153,60	+ 0,39
AKZO NOBEL NV	NL★	47	+ 0,43
BASF AG	DE★	47,20	+ 0,64
BAYER AG	DE★	42,90	+ 1,35
BOC GROUP PLC	GB	15,29	+ 0,65
CELANESE N	DE★	20,60	+ 1,23
CIBA SPEC CHEM	CH	69,56	....
CLARIANT N	CH	408,97	+ 0,16
DEGUSSA-HUELS	DE★	33,10	+ 2,80
DSM	NL★	39,64	– 0,25
EMS-CHEM HOLD A	CH	4830,30	+ 0,20
ICI	GB	8,89	– 2,54
KEMIRA	FI★	5,48	– 0,36
LAPORTE	GB	8,89	– 1,10
LONZA GRP N	CH	551,94	– 0,35
RHODIA	FR★	19,22	– 1,94
SOLVAY	BE★	75,20	+ 1,08
TESSENDERLO CHE	BE★	42,50	+ 0,24
▶ DJ E STOXX CHEM P		368,18	+ 0,55

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR★	46,29	+ 2,52
CHRISTIAN DIOR	FR★	254,80	– 0,43
D'IETEREN SA	BE★	280,20	– 1,68
GAZ ET EAUX /RM	FR★	58,55	– 2,17
GBL	BE★	264,90	– 0,04
GEVAERT	BE★	40	....
HAGEMEYER NV	NL★	24,02	+ 1,35
INCHCAPE	GB	4,35	– 0,75
INVESTOR -A-	SE	15,06	+ 0,81
INVESTOR -B-	SE	15,24	– 1,17
MYTILINEOS	GR	11,62	– 2,13
NORSK HYDRO	NO	42,91	– 0,98
UNAXIS HLDG N	CH	246,67	+ 2,54
ORKLA -A-	NO	18,01	– 1,99
SONAE SGPS	PT★	43,73	+ 1,70
TOMKINS	GB	3,21	+ 2,65
VEBA AG	DE★	56,75	– 0,61
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR★	3,44	– 0,86
BRITISH TELECOM	GB	14,63	+ 3,15
CABLE & WIRELES	GB	15,87	+ 0,95
DEUTSCHE TELEKO	DE★	58,60	+ 6,35
ENERGIS	GB	33,80	+ 1,09
EQUANT NV	DE★	42,70	– 0,70
EUROPOLITAN HLD	SE	14,57	+ 2,98
FRANCE TELECOM	FR★	137,40	+ 3,70
HELLENIC TELE (	GR	27,53	+ 0,82
KONINKLIJKE KPN	NL★	85,55	+ 0,65
MANNESMANN N	DE★	242	+ 4,31
PANAFON HELLENI	GR	12,91	– 1,14
PORTUGAL TELECO	PT★	10,75	– 0,46
SONERA	FI★	42,40	+ 4,43
SWISSCOM N	CH	365,17	+ 2,72
TELE DANMARK -B	DK	72,19	+ 4,56
TELECEL	PT★	16,25	+ 2,78
TELECOM ITALIA	IT★	13,62	+ 2,41
TELECOM ITALIA	IT★	6,45	– 0,31
TELEFONICA	ES★	20,79	+ 1,12
TIM	IT★	10,17	+ 1,19
VODAFONE AIRTOU	GB	4,20	+ 4,96
E.BISCOM	IT★	164,45	+ 6,03
LIBERTEL NV	NL★	16,20	+ 2,86
▶ DJ E STOXX TCOM P		1016,98	+ 2,83

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	34,30	+ 0,73
AKTOR SA	GR	17,07	– 2,54
UPONOR -A-	FI★	19,20	+ 4,92
AUMAR R	ES★	15,90	– 0,75
ACESA R	ES★	9,71	– 1,62
BLUE CIRCLE IND	GB	6,91	– 0,71
BOUYGUES /RM	FR★	583	+ 3,09
BPB	GB	5,65	– 0,87
BUZZI UNICEM	IT★	9,60	+ 1,05
CIMPOR R	PT★	15,58	– 0,13
COLAS /RM	FR★	198,20	– 3,60
GRUPO DRAGADOS	ES★	7,88	+ 2,34
FCC	ES★	21,87	+ 0,55
GROUPE GTM	FR★	83,20	+ 2,72
HANSON PLC	GB	8	+ 2,11
HEIDELBERGER ZE	DE★	67,45	– 0,07
HELL.TECHNODO.R	GR	25,13	– 6,77
HERACLES GENL R	GR	26,21	– 0,23
HOCHTIEF ESSEN	DE★	33,10	+ 0,30
HOLDERBANK FINA	CH	1375,67	+ 1,91
IMERYS /RM	FR★	136,80	– 0,15
ITALCEMENTI	IT★	10,22	....
LAFARGE /RM	FR★	92	– 0,97
MICHANIKI REG.	GR	10,60	– 1,92
PILKINGTON PLC	GB	1,26	+ 2,70
RMC GROUP PLC	GB	13,22	– 0,25
SAINT GOBAIN /R	FR★	163,30	+ 0,43
SKANSKA -B-	SE	41,56	– 0,86
TAYLOR WOODROW	GB	2,53	....
TECHNIP /RM	FR★	114,50	– 0,26
TITAN CEMENT RE	GR	45,82	+ 0,10
WIENERB BAUSTOF	AT★	23,68	+ 0,55
WILLIAMS	GB	5,90	....
FERROVIAL AGROM	ES★	6,96	....
▶ DJ E STOXX CNST P		221,67	+ 0,53

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR★	44,80	+ 0,22
ADIDAS-SALOMON	DE★	63	+ 0,64
AIR FCE	FR★	15,50	– 3,31
AIRTOURS PLC	GB	5,09	– 1,60
ALITALIA	IT★	2,15	+ 0,47
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	15,20	+ 1,33
AUTOGRILL	IT★	11,35	+ 1,79
BANG & OLUFSEN	DK	36,20	+ 0,75
BENETTON GROUP	IT★	2,05	+ 0,49
BRITISH AIRWAYS	GB	5,93	– 4,01
BULGARI	IT★	12,57	+ 2,20
CLUB MED. /RM	FR★	128,50	– 1
COMPASS GRP	GB	12,15	– 0,14
DT.LUFTHANSA N	DE★	26,55	+ 1,34
ELECTROLUX -B-	SE	19,39	– 0,31
EM.TV & MERCHAN	DE★	75,34	+ 3,92
EMI GROUP	GB	9,54	+ 1,41
EURO DISNEY /RM	FR★	0,78	– 1,27
GRANADA GROUP	GB	9,50	+ 0,88
HERMES INTL	FR★	142,50	+ 2,52
HPI	IT★	1,24	+ 1,64
KLM	NL★	22,95	– 0,22
HILTON GROUP	GB	3,87	– 0,43
LVMH / RM	FR★	448,20	+ 0,49
MOULINEX /RM	FR★	5,95	– 0,50
PERSIMMON PLC	GB	3,19	– 1,53
PREUSSAG AG	DE★	38	+ 1,33
RANK GROUP	GB	2,43	+ 2,08
SAIRGROUP N	CH	204,16	+ 0,48
SAS DANMARK A/S	DK	9,65	– 0,69
SEB /RM	FR★	64,80	– 0,99
SODEXHO ALLIANC	FR★	168,90	– 0,65
THE SWATCH GRP	CH	1277,13	– 0,90
THE SWATCH GRP	CH	265,99	– 1,67
VOLVO -A-	SE	24,45	+ 1
VOLVO -B-	SE	25,17	+ 0,72
WW/WW UK UNITS	IR★	1,06	....
WILSON BOWDEN	GB	10,07	+ 3,75
WOLFORD AG	AT★	34,50	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		181,11	+ 2,01

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	45,55	– 2,34
AVENTIS /RM	FR★	64,60	– 2,56
GLAXO WELLCOME	GB	32,40	– 2,34
NOVARTIS N	CH	1581,76	+ 0,70
NOVO NORDISK B	DK	182,34	+ 1,49
ORION B	FI★	24	....
ROCHE HOLDING	CH	13267,21	+ 0,37
ROCHE HOLDING G	CH	11328,65	+ 0,31
SANOFI SYNTHELA	FR★	44,85	– 0,88
SCHERING AG	DE★	159,50	+ 3,57
SMITHKLINE BEEC	GB	14,58	– 1,67
UCB	BE★	37,80	– 0,53
QIAGEN NV	NL★	....	....
BB BIOTECH	CH	965,42	+ 0,54
▶ DJ E STOXX HEAL		435,15	– 0,97

ÉNERGIE

BG	GB	5,54	....
BP AMOCO	GB	9,98	– 1,79
BURMAH CASTROL	GB	27,21	+ 0,24
CEPSA	ES★	9,50	+ 2,15
DORDTSCHE PETRO	NL★	55	+ 1,85
ENI	IT★	5,84	+ 1,39
ENTERPRISE OIL	GB	8,36	– 1,94
LASMO	GB	1,98	....
OMV AG	AT★	91,60	+ 0,94
PETROLEUM GEO-S	NO	18,08	– 3,57
REPSOL	ES★	23	– 0,86
ROYAL DUTCH CO	NL★	68,90	– 1,46
SAIPEM	IT★	5,33	+ 0,57
SHELL TRANSP	GB	9,49	– 1,03
TOTAL FINA ELF/	FR★	167,40	– 0,06
COFLEXIP /RM	FR★	123	– 0,08
▶ DJ E STOXX ENGY P		361,59	– 0,59

(Publicité)

www.volkswagen.fr

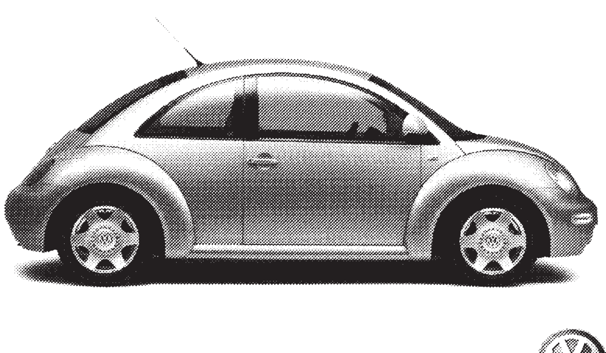

New Beetle 1.8 Turbo 150 ch.*

3615 volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,29 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,99 franc la minute).
*Consommation (1/100 km) : cycle urbain 11.1 ; cycle extra-urbain 6.7 ; cycle mixte 8.3 ; CO_2 (g/km) 199.

DDB

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	17,82	– 2,36
ALMANIJ	BE★	42,57	– 0,98
ALPHA FINANCE	GR	58,77	....
AMVESCAP	GB	13,64	+ 0,49
BPI R	PT★	3,50	– 0,28
BRITISH LAND CO	GB	7,37	– 0,22
CANARY WHARF GR	GB	6,07	– 1,34
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,08	....
CLOSE BROS GRP	GB	15,32	– 3,94
COBEPA	BE★	58,90	+ 1,20
COMPART	IT★	1,35	....
CONSORS DISC-BR	DE★	90,11	+ 0,10
CORP FIN ALBA	ES★	26,65	– 1,55
CS GROUP N	CH	218,33	+ 1,04
EURAFRANCE /RM	FR★	442	– 0,23
FORTIS (B)	BE★	29,49	+ 2,40
FORTIS (NL)	NL★	29,70	+ 1,64
GECINA /RM	FR★	110	+ 0,18
HAMMERSON	GB	7,04	– 0,70
ING GROEP	NL★	63,37	+ 0,89
REALDANMARK	DK	36,47	+ 2,64
LAND SECURITIES	GB	13,64	– 0,60
LIBERTY INTL	GB	7,26	– 0,90
MEDIOBANCA	IT★	9,05	+ 0,44
MEPC PLC	GB	7,80	– 0,21
METROVACESA	ES★	18,85	+ 0,05
PROVIDENT FIN	GB	11,69	+ 0,28
RODAMCO CONT. E	NL★	40,15	+ 1,77
RODAMCO NORTH A	NL★	40,80	+ 2,26
SCHRODERS PLC	GB	20,25	....
SIMCO N /RM	FR★	78,70	– 0,38
SLOUGH ESTATES	GB	6,17	– 0,53
UNIBAIL /RM	FR★	144	+ 1,91
VALLEHERMOSO	ES★	7,24	+ 0,14
WCM BETEILIGUNG	DE★	31,60	....
WOOLWICH PLC	GB	4,78	....
DIREKT ANLAGE B	DE★	38,80	– 6,51
▶ DJ E STOXX FINS P		260,07	+ 0,83

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,83	– 0,28
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,07	+ 4,14
BASS	GB	12,43	....
BBAG OE BRAU-BE	AT★	39,99	....
BRAU-UNION	AT★	43,90	– 0,23
CADBURY SCHWEPP	GB	7,22	+ 0,69
CARLSBERG -B-	DK	33,79	+ 0,80
CARLSBERG AS -A	DK	33,52	+ 2,46
DANISCO	DK	35,26	+ 1,94
DANONE /RM	FR★	277,40	+ 2,17
DELTA HOLDINGS	GR	18,11	– 3,10
DIAGEO	GB	9,14	– 0,90
ELAIS OLEAGINOU	GR	26,39	+ 0,74
ERID.BEGH.SAY /	FR★	101,40	– 1,55
HEINEKEN HOLD.N	NL★	38,20	+ 0,53
HELLENIC BOTTLI	GR	17,96	....
HELLENIC SUGAR	GR	17,66	– 0,83
KERRY GRP-A-	GB	22,48	....
MONTEDISON	IT★	1,77	– 1,67
NESTLE N	CH	2097,64	+ 0,37
KONINKLIJKE NUM	NL★	46,81	– 0,15
PARMALAT	IT★	1,28	+ 1,59
PERNOD RICARD /	FR★	59,70	+ 0,34
RAISIO GRP -V-	FI★	2,18	+ 1,40
SCOTT & NEWCAST	GB	9,39	+ 1,07
SOUTH AFRICAN B	GB	6,76	+ 2
TATE & LYLE	GB	4,03	+ 0,41
UNIGATE PLC	GB	4,99	– 1,63
UNILEVER	NL★	55,15	– 4,58
UNILEVER	GB	7,65	– 1,07
WHITBREAD	GB	9,39	– 0,53
COCA-COLA BEVER	GB	1,92	– 1,69
▶ DJ E STOXX F & BV P		230,34	– 0,10

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	136,05	+ 0,60
ADECCO N	CH	902,94	+ 0,86
ALSTOM	FR★	30	....
ALUSUISSE LON G	CH	676,89	– 1,04
ASSA ABLOY-B-	SE	21,44	– 3,26
ASSOC BR PORTS	GB	4,94	– 0,66
ATLAS COPCO -A-	SE	24,27	– 0,49
ATLAS COPCO -B-	SE	23,37	– 1,02
ATTICA ENTR SA	GR	13,21	– 2,73
BAA	GB	8,13	– 1,01
BBA GROUP PLC	GB	7,57	– 1,29
BRISA AUTO-ESTR	PT★	7,91	+ 0,13
CAPITA GRP	GB	22,78	+ 3,30
CMG	GB	65,12	....
COOKSON GROUP P	GB	3,37	– 0,49
DAMPSKIBS -A-	DK	10189,72	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11463,43	+ 0,59
DAMSKIBS SVEND	DK	15686,80	+ 0,86
ELECTROCOMPONEN	GB	10,98	+ 0,61
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,08	+ 0,93
FINNLINES	FI★	18	+ 0,56
FKI	GB	3,57	– 3,14
FLS IND.B	DK	17,97	+ 1,52
FLUGHAFEN WIEN	AT★	35,95	+ 0,42
GKN	GB	15,27	– 0,96
HALKOR	GR	6,32	– 2,74
HAYS	GB	6,86	+ 0,48
HEIDELBERGER DR	DE★	65,85	– 0,15
HUHTAMAEKI VAN	FI★	33,95	– 0,15
IFIL	IT★	7,86	+ 2,75
IMI PLC	GB	4,76	....
IND.VAERDEN -A-	SE	25,17	+ 2,96
ISS INTL SERV-B	DK	70,79	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	71,06	....
KONE B	FI★	67,50	+ 3,85
LEGRAND /RM	FR★	220	+ 0,36
LINDE AG	DE★	45,50	+ 1,79
MAN AG	DE★	37,20	+ 5,08
MG TECHNOLOGIES	DE★	17,15	– 0,29
METRA A	FI★	19,50	+ 2,63
METSO	FI★	14,80	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,05	– 2
NETCOM -B-	SE	70,59	– 1,01
EXEL	GB	5,92	+ 6,55
NKT HOLDING	DK	160,22	+ 0,42
OCEAN GROUP	GB	19,49	– 0,08
PARTEK	FI★	13,20	– 0,30
PENINS.ORIENT.S	GB	10,88	+ 1,08
PREMIER FARNELL	GB	7,34	+ 0,68
RAILTRACK	GB	14,66	– 0,34
RANDSTAD HOLDIN	NL★	43,60	– 1,13
RATIN -A-	DK	76,42	....
RATIN -B-	DK	76,42	– 1,21
RENTOKIL INITIA	GB	2,33	+ 1,44
REXAM	GB	4,13	+ 2,04
REXEL /RM	FR★	75,50	– 4,31
RHI AG	AT★	24,70	– 0,20
RIETER HLDG N	CH	673,67	+ 1,06
SANDVIK -A-	SE	24,45	....
SANDVIK -B-	SE	24,39	....
SAURER ARBON N	CH	632,45	– 0,81
SCHNEIDER ELECT	FR★	76,70	+ 0,26
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,03	....
SECURITAS -B-	SE	25,11	+ 1,71
SHANKS GROUP	GB	3,02	– 1,61
SIDEL /RM	FR★	75,20	+ 3,16
INVENSYS	GB	4,61	– 1,06
SKF -B-	SE	21,92	+ 1,68
SOPHUS BEREND -	DK	20,11	+ 1,35
SULZER FRAT.SA1	CH	750,95	– 0,17
T.I.GROUP PLC	GB	6,35	– 1,03
TOMRA SYSTEMS	NO	23,61	– 3
VA TECHNOLOGIE	AT★	59,70	– 0,13
VEDIOR NV	NL★	12,35	– 2,76
CDB WEB TECH IN	IT★	13,16	– 6,67
CIR	IT★	3,35	– 1,47
FALCK	DK	170,95	+ 2,82
▶ DJ E STOXX IND GO P		560,83	+ 1,12

ASSURANCES

AEGON NV	NL★	83,35	+ 0,06
AEGIS GROUP	GB	2,63	– 0,63
AGF /RM	FR★	55,90	+ 0,18
ALLEANZA ASS	IT★	12,14	– 0,08
ALLIANZ N	DE★	378	– 5,85
ALLIED ZURICH	GB	11,95	+ 1,83
ASR VERZEKERING	NL★	54,75	+ 0,74
AXA /RM	FR★	136,40	– 1,02
BALOISE HLDG N	CH	986,02	+ 1,06
BRITANNIC	GB	14,69	– 1,22
CGU	GB	15,97	+ 2,33
CNP ASSURANCES	FR★	34,05	+ 0,15
CORP MAPFRE R	ES★	14,95	– 1,32
ERGO VERSICHERU	DE★	116	+ 1,31
ETHNIKI GEN INS	GR	34,14	– 0,95
CODAN	DK	70,79	– 0,94
FORTIS (B)	BE★	29,49	+ 2,40
GENERALI ASS	IT★	31,40	+ 0,32
GENERALI HLD VI	AT★	157	+ 0,15
INTERAM HELLEN	GR	25,53	– 1,26
IRISH LIFE & PE	GB	9,32	+ 1,81
FONDIARIA ASS	IT★	4,80	– 1,03
LEGAL & GENERAL	GB	2,73	+ 1,85
MEDIOLANUM	IT★	16,58	+ 2,47
MUENCH RUECKVER	DE★	289	– 2,36
NORWICH UNION	GB	7,64	+ 2,21
POHJOLA YHTYMAE	FI★	63,50	+ 1,44
PRUDENTIAL	GB	15,83	+ 1,38
RAS	IT★	10,68	+ 0,09
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,33	....
SAMPO -A-	FI★	48,80	– 0,41
SWISS RE N	CH	2028,72	+ 1,45
SEGUROS MUNDIAL	PT★	59,37	– 0,22
SKANDIA INSURAN	SE	25,17	+ 1,46
STOREBRAND	NO	7,24	+ 1,71
SUN LF & PROV H	GB	8,18	+ 0,20
SWISS LIFE REG	CH	624,72	+ 0,10
TOPDANMARK	DK	19,04	+ 1,43
ZURICH ALLIED N	CH	517,81	+ 0,88
EULER	FR★	53,30	– 2,38
▶ DJ E STOXX INSU P		398,59	– 2,20

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	16,43	+ 1,43
CANAL PLUS /RM	FR★	172,50	+ 4,55
CARLTON COMMUNI	GB	12,33	+ 0,54
ELSEVIER	NL★	10,27	– 0,19
EMAP PLC	GB	16,81	– 1,45
DAILY MAIL & GE	GB	31,40	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	12,80	+ 0,31
HAVAS ADVERTISI	FR★	406	+ 6,84
INDP NEWS AND M	IR★	8,70	....
LAGARDERE SCA N	FR★	65,65	+ 0,31
MEDIASET	IT★	14,51	+ 1,40
PEARSON	GB	29,72	– 0,06
REED INTERNATIO	GB	7,27	....
REUTERS GROUP	GB	15,80	– 0,31
TELEWEST COMM.	GB	3,83	+ 1,75
TF1	FR★	652	+ 5,16
UNITED NEWS & M	GB	12,86	– 3,11
UNITED PAN-EURO	NL★	236	....
VNU	NL★	51,80	– 1,24
WOLTERS KLUWER	NL★	26,82	+ 3,15
WPP GROUP	GB	13,01	– 0,38
▶ DJ E STOXX MEDIA P		467,61	+ 2,38

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	29,64	– 0,37
ALTADIS -A-	ES★	16,04	– 2,43
ATHENS MEDICAL	GR	15,32	– 2,46
AVIS EUROPE	GB	3,34	– 2,88
AUSTRIA TABAK A	AT★	38,50	+ 2,61
BEIERSDORF AG	DE★	82,70	– 3,56
BIC /RM	FR★	49,14	– 1,72
BRIT AMER TOBAC	GB	6,60	– 4,32
CASINO GP /RM	FR★	94,25	– 2,84
CFR UNITS -A-	CH	2785,47	– 0,46
DELHAIZE	BE★	64,50	+ 1,34
ESSILOR INTL /R	FR★	297	– 0,67
COLRUYT	BE★	43,98	– 0,95
FREESERVE	GB	7,50	....
FRESENIUS MED C	DE★	87,50	+ 4,17
GALLAHER GRP	GB	5,83	+ 1,44
GIB	BE★	33,05	– 0,60
IMPERIAL TOBACC	GB	10,30	+ 4,71
JERONIMO MARTIN	PT★	16,47	+ 1,54
KESKO -B-	FI★	11,36	+ 0,98
L'OREAL /RM	FR★	772,50	....
MORRISON SUPERM	GB	2,48	....
HENKEL KGAA VZ	DE★	61,80	+ 3,34
RECKITT BENCKIS	GB	12,33	– 1,84
SAFEWAY	GB	4,05	+ 1,66
SAINSBURY J. PL	GB	5,74	– 1,42
SMITH & NEPHEW	GB	2,93	– 1,12
STAGECOACH HLDG	GB	0,91	– 1,79
TERRA NETWORKS	ES★	52,50	+ 3,35
TESCO PLC	GB	3,49	– 0,47
TNT POST GROEP	NL★	26,19	+ 2,71
INTC/CLFP WT 01	DE★	....	....
WORLD ONLINE IN	NL★	12,35	+ 4,66
▶ DJ E STOXX N CY G P		478,26	+ 0,31

COMMERCE DISTRIBUTION

BOOTS CO PLC	GB	9,01	– 0,37
BUHRMANN NV	NL★	28,05	+ 1,45
CARREFOUR /RM	FR★	72,20	– 2,30
CASTO.DUBOIS /R	FR★	250	+ 2
CENTROS COMER P	ES★	13,11	– 0,68
CONTINENTE	ES★	17,05	+ 1,67
DIXONS GROUP PL	GB	20,41	....
GEHE AG	DE★	33,40	+ 1,21
GREAT UNIV STOR	GB	6,78	+ 0,49
GUCCI GROUP	NL★	89,50	+ 0,45
HENNES & MAURIT	SE	27,70	+ 1,77
KARSTADT QUELLE	DE★	34	+ 3,66
KINGFISHER	GB	9,93	+ 3,44
MARKS & SPENCER	GB	4,03	+ 10,41
METRO	DE★	39,50	– 1,50
NEXT PLC	GB	9,59	+ 3,20
PINAULT PRINT./	FR★	215,90	– 0,32
VALORA HLDG N	CH	289,82	+ 0,11
VENDEX KBB NV	NL★	18,11	– 1,31
W.H SMITH	GB	6,21	+ 0,27
WOLSELEY PLC	GB	5,70	– 1,43
AVA ALLG HAND.G	DE★	620	....
▶ DJ E STOXX RETL P		364,97	– 1,03

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR★	21,27	– 1,66
ALCATEL /RM	FR★	52,35	+ 2,95
ALTEC SA REG.	GR	16,77	– 0,53
ASM LITHOGRAPHY	NL★	106	....
BAAN COMPANY	NL★	1,22	– 3,17
BARCO	BE★	120	+ 1,52
SPIRENT	GB	17,77	....
BAE SYSTEMS	GB	6,71	– 1,46
CAB & WIRE COMM	GB	14,51	....
CAP GEMINI /RM	FR★	180,50	+ 2,27
COLT TELECOM NE	GB	31,24	+ 1,50
DASSAULT SYST./	FR★	73,20	+ 3,10
ERICSSON -B-	SE	20,78	+ 3,60
FINMECCANICA	IT★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	6,93	+ 0,88
GETRONICS	NL★	60,85	....
GN GREAT NORDIC	DK	84,47	+ 0,80
INTRACOM R	GR	43,99	– 0,54
LOGICA	GB	24,43	+ 4,82
MISYS	GB	8,25	+ 2,25
NOKIA	FI★	52,50	+ 4,37
NYCOMED AMERSHA	GB	9,45	+ 1,06
OCE	NL★	14,55	+ 0,34
OLIVETTI	IT★	3,55	+ 5,03
PHILIPS	NL★	162,90	....
ROLLS ROYCE	GB	4,25	+ 1,98
SAGE GRP	GB	9,24	– 0,36
SAGEM	FR★	3300	....
SAP AG	DE★	458,50	+ 2,34
SAP VZ	DE★	556,80	+ 5,26
SEMA GROUP	GB	12,05	– 0,41
SIEMENS AG N	DE★	146,40	+ 3,13
SMITHS IND PLC	GB	13,39	– 0,12
STMICROELEC SIC	FR★	63,75	+ 2,57
TECNOST	IT★	3,63	+ 4,91
THOMSON CSF /RM	FR★	37,36	– 2,07
TIETOENATOR	FI★	41,50	– 1,19
WILLIAM DEMANT	DK	159,28	....
INFINEON TECHNO	DE★	69	+ 2,68
BOOKHAM TECHNOL	GB	49,59	– 0,83
FINMATICA	IT★	72	– 1,37
BULL	FR★	8,58	....
COMPTEL	FI★	16,90	– 1,80
DIALOG SEMICOND	GB	....	....
F-SECURE	FI★	8,50	– 1,16
▶ DJ E STOXX TECH P		929,28	+ 3,84

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT★	4,06	– 0,49
ANGLIAN WATER	GB	9,19	– 0,71
BRITISH ENERGY	GB	2,02	+ 1,67
CENTRICA	GB	3,97	+ 0,84
EDISON	IT★	9,44	+ 0,11
ELECTRABEL	BE★	257	+ 0,12
ELECTRIC PORTUG	PT★	19,37	+ 0,57
ENDESA	ES★	23,60	– 0,21
ENEL	IT★	4,62	+ 0,87
EVN	AT★	125,30	– 1,34
FORTUM	FI★	4,15	+ 0,97
GAS NATURAL SDG	ES★	18,16	– 0,49
IBERDROLA	ES★	13,39	– 0,22
ITALGAS	IT★	4,32	+ 1,89
NATIONAL GRID G	GB	8,30	+ 1,83
NATIONAL POWER	GB	5,98	– 1,90
OESTERR ELEKTR	AT★	108,26	+ 0,24
POWERGEN	GB	7,67	– 0,64
SCOTTISH POWER	GB	9,29	+ 1,63
SEVERN TRENT	GB	10,43	+ 0,32
SUEZ LYON EAUX/	FR★	177,60	– 1,50
SYDKRAFT -A-	SE	17,83	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,83	– 1,33
THAMES WATER	GB	13,29	– 0,62
FENOSA	ES★	20,62	+ 0,49
UNITED UTILITIE	GB	10,60	+ 1,75
VIAG	DE★	22,30	+ 0,45
VIVENDI/RM	FR★	105,40	– 0,47
▶ DJ E STOXX PO SUP P		349,99	– 0,07

EURO NOUVEAU MARCHÉ

23/05 12 h 52	Cours en euros	% Var. 22/05

AMSTERDAM

AIRSPRAY NV	19,10	+ 0,79
ANTONOV	0,81	– 1,22
C/TAC	8,20	– 2,38
CARDIO CONTROL	5,30	+ 0,95
CSS	23,90	....
HITT NV	6,40	+ 12,28
INNOCONCEPTS NV	20,65	– 0,48
NEDGRAPHICS HOLD	25,25	– 2,88
SOPHEON	8,50	+ 17,24
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,79	– 0,26
RING ROSA WT	0,04	....
UCC GROEP NV	17,50	– 1,13

BRUXELLES

ARTHUR	12,20	....
ENVIPCO HLD CT	1,01	....
FARDEM BELGIUM B	22,50	+ 1,58
INTERNOC HLD	2,20	+ 4,76
INTL BRACHYTHER B	12,60	+ 3,28
LINK SOFTWARE B	9	....
PAYTON PLANAR	1,50	....
ACCENTIS	8	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	210	+ 1,45
AIXTRON	260	....
AUGUSTA TECHNOLOGIE	98,80	+ 0,82
BB BIOTECH ZT-D	97	– 2,02
BB MEDTECH ZT-D	13,64	+ 2,56
BERTRANDT AG	15	+ 1,01
BETA SYSTEMS SOFTWA	9,80	– 0,51
CE COMPUTER EQUIPME	143	– 1,38
CE CONSUMER ELECTRO	158	– 5,64
CENIT SYSTEMHAUS	35	+ 1,45
DRILLISCH	8	+ 1,78
EDEL MUSIC	25,75	+ 1,02
ELSA	56,50	– 0,18
EM.TV & MERCHANDI	75,34	+ 3,92
EUROMICRON	25	....
GRAPHISOFT NV	19,20	– 4
HOEFT & WESSEL	15,80	+ 4,64
HUNZINGER INFORMAT	9,25	– 0,54
INFOMATEC	19,40	+ 2,65
INTERSHOP COMMUNICA	410	+ 2,51
KINOWELT MEDIEN	55,75	– 3,51
LHS GROUP	29,50	– 2,32
LINTEC COMPUTER	158	+ 4,64
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	26	+ 1,96
MOBILCOM	102,90	+ 0,88
MUEHL PRODUCT & SERV	49,40	+ 0,20
MUEHLBAUER HOLDING	72	– 2,57
PFEIFFER VACU TECH	44,45	– 0,11
PLENUM	14,68	+ 1,17
PSI	29,10	– 5,67
QIAGEN NV	150,35	+ 2,28
REFUGIUM HOLDING AG	8,55	– 0,58
SACHSENRING AUTO	11,90	....
SALTUS TECHNOLOGY	11,30	+ 0,89
SCM MICROSYSTEMS	81,50	– 1,21
SER SYSTEME	35,55	– 2,17
SERO ENTSORGUNG	5,80	....
SINGULUS TECHNOLOGI	102,50	– 3,98
SOFTM SOFTWARE BERA	31	+ 0,32
TDS	17,60	+ 1,73
TECHNOTRANS	76,20	+ 1,60
TELDAFAX	11	– 1,61
TELES AG	16,50	– 2,94
TIPTEL	5,80	+ 1,75
TRANSTEC	35	+ 1,45
W.E.T. AUTOMOTIVE S	37,10	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Cap Gemini** s'appréciait de 8,4 %, à 182,5 euros, mardi 23 mai à l'ouverture de la séance. Le placement, à l'occasion d'une augmentation de capital, de 10,7 millions d'actions nouvelles de la société s'est terminé lundi, et le prix devrait être fixé mardi soir.

● L'action **France Télécom** bondissait de 3,47 %, à 137,1 euros, mardi, lors des premiers échanges. L'opérateur français et Deutsche Telekom ont signé un accord-cadre définissant les modalités de dénouement de leurs participations croisées. Cet accord prévoit que France Télécom cède sa participation de 1,8 % entre le 15 décembre 2000 et le 31 janvier 2001. La groupe français pourra, entre le 1er janvier 2002 et le 31 janvier 2003, exercer une option de rachat sur la participation de 2 % que détient Deutsche Telekom dans son capital.

● L'action **Havas Advertising** a été réservée à la hausse mardi peu après l'ouverture à la Bourse de Paris, alors qu'elle gagnait 9,74 %, à 417 euros. Le titre a effectué un rattrapage, après avoir chuté lundi de 9,97 %.

● Le titre **Alstom** gagnait 2,87 %, à 30,86 euros, mardi matin. Le bénéfice annuel d'Alstom s'est inscrit en légère hausse par rapport au consensus du marché, à 349 millions d'euros, en progression de 15 %. Le groupe s'est fixé comme objectif une marge opérationnelle de 6 % à l'horizon 2002-2003.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 23 MAI — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 24 mai

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	146,50	146,50	960,98	....	5,25
CR.LYONNAIS(TP) L	145	145	951,14	....	5,22
RENAULT (T.P.)	326,80	322	2112,18	− 1,47	16,10
SAINT GOBAIN(T.P.	171	171,10	1122,34	+ 0,06	8,24
THOMSON S.A (T.P)	156,90	156,50	1026,57	− 0,25	4,99
ACCOR	44,70	44,80	293,87	+ 0,22	4
AEROSPATIALE MATR	21,63	21,25	139,39	− 1,76	....
AGF	55,80	55,90	366,68	+ 0,18	1,14
AIR FRANCE GPE NO	16,03	15,46	101,41	− 3,56	2,74
AIR LIQUIDE	153	153,30	1005,58	+ 0,20	2,60
ALCATEL	50,85	52	341,10	+ 2,26	2,20
ALSTOM	30	30,05	197,12	+ 0,17	0,50
ALTRAN TECHNO. #	207,20	217,80	1428,67	+ 5,12	0,69
ATOS CA	97	98,05	643,17	+ 1,08	....
AVENTIS	66,30	64,70	424,40	− 2,41	0,61
AXA	137,80	136,30	894,07	− 1,09	2
BAIL INVESTIS	127	126,90	832,41	− 0,08	9,45
BAZAR HOT. VILLE	138	138	905,22	....	2,75
BIC	50	49,08	321,94	− 1,84	0,24
BIS	92	92	603,48	....	1,22
B.N.P.	94,80	93,70	614,63	− 1,16	1,50
BOLLORE	175	171	1121,69	− 2,29	4,12
BONGRAIN	301,90	300	1967,87	− 0,63	10,70
BOUYGUES	565,50	582,50	3820,95	+ 3,01	2,59
BOUYGUES OFFS	48,40	47,45	311,25	− 1,96	0,90
BULL#	8,58	8,71	57,13	+ 1,52	....
BUSINESS OBJECTS	78	83	544,44	+ 6,41	....
CANAL +	165	172,70	1132,84	+ 4,67	3,20
CAP GEMINI	176,50	181	1187,28	+ 2,55	0,84
CARBONE LORRAINE	50	48,60	318,80	− 2,80	0,88
CARREFOUR	73,90	72,10	472,94	− 2,44	0,90
CASINO GUICHARD	97	94,30	618,57	− 2,78	1,27
CASINO GUICH.ADP	64,35	62,70	411,29	− 2,56	1,31
CASTORAMA DUB.(LI	245,10	250	1639,89	+ 2	1,90
C.C.F.	152,80	153,30	1005,58	+ 0,33	2,20
CEGID (LY)	166	166	1088,89	....	3,81
CGIP	45,15	46,50	305,02	+ 2,99	0,80
CHARGEURS	64,10	62,80	411,94	− 2,03	1,45
CHRISTIAN DALLOZ	64,20	65,90	432,28	+ 2,65	0,76
CHRISTIAN DIOR	255,90	254,90	1672,03	− 0,39	1
CIC -ACTIONS A	105	106,50	698,59	+ 1,43	....
CIMENTS FRANCAIS	53,75	52,50	344,38	− 2,33	1,15
CLARINS	109,40	106	695,31	− 3,11	1
CLUB MEDITERRANEE	129,80	128,50	842,90	− 1	0,50
CNP ASSURANCES	34	34,05	223,35	+ 0,15	0,64
COFACE	90	91,20	598,23	+ 1,33	....
COFLEXIP	123,10	123	806,83	− 0,08	1,16
COLAS	205,60	199	1305,35	− 3,21	4,88
CDE PROV. REGPT	37,36	37,40	245,33	+ 0,11	....
CPR	37	37,74	247,56	+ 2	1
CRED.FON.FRANCE	16	15,80	103,64	− 1,25	....
CFF.RECYCLING	50,60	50,70	332,57	+ 0,20	0,57
CREDIT LYONNAIS	41,50	42,86	281,14	+ 3,28	0,50
CS SIGNAUX(CSEE)	56,70	56,80	372,58	+ 0,18	0,84
DAMART	68	67,20	440,80	− 1,18	2,90
DANONE	271,50	277	1817	+ 2,03	3
DASSAULT-AVIATION	181	177,70	1165,64	− 1,82	5
DASSAULT SYSTEMES	71	73,20	480,16	+ 3,10	0,22
DE DIETRICH	58	60	393,57	+ 3,45	1,80
DEVEAUX(LY)#	71,75	71	465,73	− 1,05	4,95
DMC (DOLLFUS MI)	4,51	4,50	29,52	− 0,22	0,61
DYNACTION	25,45	25,20	165,30	− 0,98	0,50
EIFFAGE	57,80	56,90	373,24	− 1,56	1,54
ELIOR	13,50	13,16	86,32	− 2,52	....
ERAMET	49,50	50	327,98	+ 1,01	1,14
ERIDANIA BEGHIN	103	101,40	665,14	− 1,55	5,34
ESSILOR INTL	299	297,50	1951,47	− 0,50	3,20
ESSO	62,45	63	413,25	+ 0,88	1,52
EULER	54,60	53,50	350,94	− 2,01	....
EURAFRANCE	443	442	2899,33	− 0,23	8,54
EURO DISNEY	0,79	0,78	5,12	− 1,27	....
EUROTUNNEL	1,07	1,08	7,08	+ 0,93	....
FACOM SA ↑	108	108	708,43	....	1,50
FAURECIA	40,51	41,37	271,37	+ 2,12	0,61
FIMALAC SA	156,90	155	1016,73	− 1,21	2,75
FIVES-LILLE	77,75	74,50	488,69	− 4,18	1,10
FONC.LYON.#	109,50	109,80	720,24	+ 0,27	3
FRANCE TELECOM	132,50	137,70	903,25	+ 3,92	1
FROMAGERIES BEL	688	680	4460,51	− 1,16	9,15
GALERIES LAFAYETT	198,90	197,50	1295,52	− 0,70	2
GAUMONT #	72,10	72,60	476,22	+ 0,69	0,57
GAZ ET EAUX	59,85	59,50	390,29	− 0,58	0,84
GECINA	109,80	110	721,55	+ 0,18	3,06
GEOPHYSIQUE	69	66,50	436,21	− 3,62	1,22
GFI INFORMATIQUE	150	155	1016,73	+ 3,33	0,61
GRANDVISION	29,42	29,22	191,67	− 0,68	0,20
GROUPE ANDRE S.A.	136,90	138,60	909,16	+ 1,24	0,99
GROUPE GASCOGNE	77	76,30	500,50	− 0,91	2,50
GR.ZANNIER (LY) #	64,20	64,25	421,45	+ 0,08	0,50
GROUPE GTM	81	83,25	546,08	+ 2,78	1,50
GROUPE PARTOUCHE	69,55	69	452,61	− 0,79	1,68
GUILBERT	142,80	142,20	932,77	− 0,42	2,52
GUYENNE GASCOGNE	405	400	2623,83	− 1,23	5,50
HACHETTE FILI.MED	71,95	71,70	470,32	− 0,35	2,52
HAVAS ADVERTISING	380	406	2663,19	+ 6,84	2,60
IMERYS(EX.IMETAL)	137	136,80	897,35	− 0,15	2,82
IMMEUBLES DE FCE	18,30	18,60	122,01	+ 1,64	0,27
INFOGRAMES ENTER.	28,06	29,09	190,82	+ 3,67	....
INGENICO	93,50	96,05	630,05	+ 2,73	0,16
ISIS	64,20	65	426,37	+ 1,25	2,16
KAUFMAN ET BROAD	17,70	17,17	112,63	− 2,99	....
KLEPIERRE COMP.FI	91,50	91	596,92	− 0,55	2,50
LABINAL	132,10	132	865,86	− 0,08	4,70
LAFARGE	92,90	91,50	600,20	− 1,51	1,83
LAGARDERE	65,45	65,65	430,64	+ 0,31	0,78
LAPEYRE	53,95	52,80	346,35	− 2,13	0,96
LEBON (CIE)	61	61	400,13	....	1,22
LEGRAND	219,20	220,10	1443,76	+ 0,41	0,78
LEGRAND ADP	120	122	800,27	+ 1,67	1,24
LEGRIS INDUST.	39,45	40,10	263,04	+ 1,65	1
LIBERTY SURF	28,09	28,87	189,37	+ 2,78	....
LOCINDUS	119,20	119	780,59	− 0,17	7,50
L'OREAL	772,50	772,50	5067,27	....	2,82
LVMH MOET HEN.	446	449,10	2945,90	+ 0,70	1
MARINE WENDEL	75,65	76,55	502,14	+ 1,19	3,60
METALEUROP	6,80	6,87	45,06	+ 1,03	0,61
MICHELIN	38,10	37,90	248,61	− 0,52	0,64
MONTUPET SA	26,50	26,30	172,52	− 0,75	0,46
MOULINEX	5,98	5,95	39,03	− 0,50	0,61
NATEXIS BQ POP.	77	76,60	502,46	− 0,52	1,68
NEOPOST	31,05	32,30	211,87	+ 4,03	....
NORBERT DENTRES.#	18,20	18,11	118,79	− 0,49	0,36
NORD-EST	27	26,68	175,01	− 1,19	0,84
NORDON (NY)	55,60	55	360,78	− 1,08	....
NRJ #	500	560	3673,36	+ 12	2,16
OLIPAR	8,25	8,15	53,46	− 1,21	....
PECHINEY ACT ORD	49,60	49,93	327,52	+ 0,67	0,80
PENAUILLE POLY.CB	665	632	4145,65	− 4,96	1,45
PERNOD-RICARD	59,50	59,65	391,28	+ 0,25	0,85
PEUGEOT	224,40	226,50	1485,74	+ 0,94	1,50
PINAULT-PRINT.RED	216,60	216,10	1417,52	− 0,23	1,44
PLASTIC OMN.(LY)	121,80	118	774,03	− 3,12	12,20
PUBLICIS #	408,30	419,50	2751,74	+ 2,74	1,22
REMY COINTREAU	22,60	22,90	150,21	+ 1,33	0,70
RENAULT	51,35	50,30	329,95	− 2,04	0,76
REXEL	78,90	75,50	495,25	− 4,31	1,14
RHODIA	19,60	19,22	126,07	− 1,94	0,40
ROCHETTE (LA)	6,58	6,50	42,64	− 1,22	0,18
ROYAL CANIN	99,85	99,40	652,02	− 0,45	0,90
RUE IMPERIALE (LY	2015	2039	13374,96	+ 1,19	20,28
SADE (NY)	41	....	....	....	1,91
SAGEM S.A.	1151	1165	7641,90	+ 1,22	....
SAINT-GOBAIN	162,60	163,10	1069,87	+ 0,31	3,20
SALVEPAR (NY)	72,50	73	478,85	+ 0,69	2,82
SANOFI SYNTHELABO	45,25	44,85	294,20	− 0,88	....
SCHNEIDER ELECTRI	76,50	76,70	503,12	+ 0,26	1,15
SCOR	43	42,80	280,75	− 0,47	1,70
S.E.B.	65,45	64,80	425,06	− 0,99	1,90
SEITA	41	40,90	268,29	− 0,24	5
SELECTIBANQUE	16,79	16,60	108,89	− 1,13	0,91
SGE	43	42,15	276,49	− 1,98	1,40
SIDEL	72,90	75,05	492,30	+ 2,95	0,92
SILIC CA	151,50	151,50	993,77	....	6
SIMCO	79	78,70	516,24	− 0,38	2,36
SKIS ROSSIGNOL	14,75	14,85	97,41	+ 0,68	0,15
SOCIETE GENERALE	66,10	64,40	422,44	− 2,57	6,20
SODEXHO ALLIANCE	170	168,90	1107,91	− 0,65	1,78
SOGEPARC (FIN)	80,95	81	531,33	+ 0,06	2,60
SOMMER-ALLIBERT	25,40	25,16	165,04	− 0,94	0,70
SOPHIA	25,90	25,35	166,29	− 2,12	1,48
SOPRA #	76,90	76,45	501,48	− 0,59	0,53
SPIR COMMUNIC. #	93	96,50	633	+ 3,76	2,60
SR TELEPERFORMANC	309,30	311	2040,03	+ 0,55	0,88
STUDIOCANAL (M)	12,80	12,80	83,96	....	0,54
SUEZ LYON.DES EAU	180,30	178,10	1168,26	− 1,22	3
TF1	620	648	4250,60	+ 4,52	3,35
TECHNIP	114,80	116	760,91	+ 1,05	2,45
THOMSON-CSF	38,15	37,36	245,07	− 2,07	0,55
THOMSON MULTIMEDI	95	98,30	644,81	+ 3,47	....
TOTAL FINA ELF	167,50	167,40	1098,07	− 0,06	2
TRANSICIEL #	147,20	153	1003,61	+ 3,94	0,91
UBI SOFT ENTERTAI	43	42,50	278,78	− 1,16	....
UNIBAIL	141,30	143,60	941,95	+ 1,63	4,73
UNILOG CA	100	102,90	674,98	+ 2,90	2,20
UNION ASSUR.FDAL	143,10	....	....	....	3,35
USINOR	14,80	14,88	97,61	+ 0,54	0,48
VALEO	59,15	59,50	390,29	+ 0,59	1
VALLOUREC	42,76	41,40	271,57	− 3,18	1,14
VIA BANQUE ■	28,85	32,29	211,81	+ 11,92	3,05
VIVENDI	105,90	105	688,75	− 0,85	1
WORMS (EX.SOMEAL)	16,27	16,15	105,94	− 0,74	0,46
ZODIAC	190	187,30	1228,61	− 1,42	2,60
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	56,70	53,70	352,25	− 5,29	0,07
A.T.T. #	39	39,85	261,40	+ 2,18	0,20
BARRICK GOLD #	19,12	19,53	128,11	+ 2,14	0,07
CROWN CORK ORD. # ■	19,26	19,40	127,26	+ 0,73	0,24
DE BEERS #	23,42	23,60	154,81	+ 0,77	0,11
DU PONT NEMOURS #	57,10	56,15	368,32	− 1,66	0,33
ERICSSON #	19,70	20,80	136,44	+ 5,58	0,17
FORD MOTOR #	58,50	56,80	372,58	− 2,91	....
GENERAL ELECTR. #	54,40	54,25	355,86	− 0,28	0,36
GENERAL MOTORS #	89,70	85,50	560,84	− 4,68	0,47
HITACHI #	13	12,64	82,91	− 2,77	0,02
I.B.M.	116	119,10	781,24	+ 2,67	0,12
ITO YOKADO #	72	71,65	469,99	− 0,49	0,09
MATSUSHITA	25,33	25,50	167,27	+ 0,67	0,03
MC DONALD'S	41,83	41,95	275,17	+ 0,29	0,04
MERK AND CO	80	78,50	514,93	− 1,88	0,26
MITSUBISHI CORP.#	9,01	9,04	59,30	+ 0,33	0,02
MORGAN J.P.#	144	....	....	....	0,88
NIPP. MEATPACKER#	15	15,60	102,33	+ 4	0,09
PHILIP MORRIS#	29,20	29,47	193,31	+ 0,92	0,42
PROCTER GAMBLE	71,95	70,55	462,78	− 1,95	0,29
SEGA ENTERPRISES	17	16,55	108,56	− 2,65	0,08
SCHLUMBERGER#	84,90	80,15	525,75	− 5,59	0,19
SONY CORP.#RGA	104	104,10	682,85	+ 0,10	0,13
SUMITOMO BANK #	13,86	....	....	....	0,02

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 23 MAI

Cours relevés à 12 h 30

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	23,70	155,46	....
AB SOFT	11,50	75,44	....
ACCESS COMME	46,30	303,71	+ 0,65
ADL PARTNER	25,70	168,58	+ 9,83
ALGORIEL#	24,10	158,09	+ 0,42
ALPHAMEDIA	12,50	81,99	− 0,08
ALPHA MOS #	7	45,92	....
ALTAMIR & CI	262,10	1719,26	+ 4,84
ALTAMIR BS 9 ◆	11	72,16	....
ALDETA	5,10	33,45	− 5,56
ALTI #	29	190,23	+ 5,49
A NOVO	246	1613,65	+ 1,23
ARTPRICE COM	24,40	160,05	− 4,31
ASTRA	2,28	14,96	− 0,44
ATN	5,50	36,08	....
AUTOMA TECH	19,98	131,06	+ 5,71
AVENIR TELEC	266,50	1748,13	− 2,35
AVENIR TELEC	17	111,51	....
BARBARA BUI	11,88	77,93	− 0,50
BELVEDERE	63	413,25	....
BIODOME # ◆	26,68	175,01	....
BOURSE DIREC	24,50	160,71	− 2
BRIME TECHNO	47,95	314,53	− 3,71
BVRP EX DT S	97	636,28	− 1,52
CAC SYSTEMES	10,60	69,53	− 11,67
CAST	41,05	269,27	+ 2,63
CEREP	74	485,41	+ 4,23
CHEMUNEX #	2,14	14,04	+ 1,90
CMT MEDICAL	16	104,95	+ 0,63
COALA	52,90	347	....
COHERIS ATIX	80,20	526,08	+ 0,25
COIL	37	242,70	....
CONSODATA #	43,01	282,13	+ 0,61
CONSODATA NO ◆	55	360,78	....
CONSORS FRAN	22,35	146,61	− 0,67
CROSS SYSTEM	168	1102,01	+ 0,60
CRYO INTERAC	74	485,41	− 1,33
CRYO INTERAC ◆	79,20	519,52	....
CYBER PRES.P	42	275,50	+ 13,51
CYRANO #	7,04	46,18	+ 0,57
DESK #	7,51	49,26	− 0,53
DESK BS 98 ◆	0,28	1,84	....
DEVOTEAM #	117,10	768,13	+ 3,63
DMS #	9,50	62,32	....
D INTERACTIV	106,70	699,91	+ 12,32
DIOSOS	42,60	279,44	+ 2,40
DURAND ALLIZ	4,41	28,93	− 4,96
DURAN DUBOI	121	793,71	+ 4,31
DURAN BS 00 ◆	14	91,83	....
EFFIK #	19,50	127,91	− 2,50
EGIDE #	207	1357,83	+ 0,49
EMME(JCE 1/1	12	78,71	+ 2,56
ESKER	31,30	205,31	+ 0,64
EUROFINS SCI	18,75	122,99	+ 4,17
EURO.CARGO S	9,55	62,64	+ 5,52
EUROPSTAT #	35	229,58	+ 6,06
FABMASTER # ◆	17	111,51	....
FIMATEX	20,67	135,59	− 1,48
FI SYSTEM #	53	347,66	− 3,64
FLOREANE MED	10,19	66,84	− 0,97
GAUDRIOT	20,40	133,82	....
GENERIX #	47,36	310,66	+ 5,01
GENESYS #	41,21	270,32	+ 4,86
GENESYS NV 0 ◆	52,20	342,41	....
GENSET	83	544,44	+ 3,75
GENSET NV J0 ◆	89,60	587,74	....
GL TRADE #	58,50	383,73	....
GUILLEMOT #	51,50	337,82	+ 2,08
GUYANOR ACTI	0,61	4	− 1,61
HF COMPANY	107	701,87	− 2,73
HIGH CO.	117,40	770,09	− 2,17
HIMALAYA	24,60	161,37	− 5,38
HOLOGRAM IND.	133	872,42	− 0,75
IDP	6,50	42,64	....
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	....
IGE + XAO	22,30	146,28	+ 0,68
ILOG #	30,51	200,13	+ 14,27
IMECOM GROUP	5,80	38,05	− 2,68
INFOSOURCES	12,35	81,01	+ 4,66
INFOSOURCE B	52	341,10	− 3,70
INFOTEL #	93,25	611,68	+ 3,61
INTEGRA NET	18,69	122,60	− 1,63
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	71,30	467,70	+ 4,85
IPSOS #	119,80	785,84	+ 1,53
IT LINK	44	288,62	+ 0,23
JOLIEZ-REGOL ◆	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ◆	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	180	1180,72	+ 1,18
LACIE GROUP	5,50	36,08	+ 4,76
LEXIBOOK #	21,10	138,41	+ 5,50
LINADATA SER	17,10	112,17	− 0,29
MEDIDEP #	32,10	210,56	− 0,06
MEDIDEP ACT. ◆	31	203,35	....
METROLOGIC G	41,70	273,53	− 3,02
MILLE AMIS # ◆	6,80	44,61	....
MILLE AMIS N ◆	6,80	44,61	....
MONDIAL PECH	6,21	40,73	− 0,64
MULTIMANIA	27,98	183,54	+ 4,36
NATUREX	10	65,60	− 9,09
NET2S	14	91,83	....
NETGEM	26,39	173,11	+ 17,29
NETVALUE #	30,50	200,07	+ 1,67
GROUPE NEURO ◆	9	59,04	....
NICOX	71,55	469,34	+ 0,77
NICOX NOUV.0 ◆	75	491,97	....
OLITEC	61	400,13	− 1,61
OXIS INTL RG	2,90	19,02	+ 27,75
PERFECT TECH	76	498,53	− 1,30
PHONE SYS.NE ◆	16	104,95	....
PICOGIGA	102,10	669,73	+ 4,18
PROSODIE #	198	1298,79	+ 1,43
PROSODIE BS ◆	39	255,82	....
PROLOGUE SOF	103,30	677,60	− 5,23
PROXIDIS	2,35	15,41	....
PROXIDIS ACT ◆	4	26,24	....
QUANTEL	5,81	38,11	− 1,86
QUANTUM APPL.	4	26,24	− 4,76
R2I SANTE	36,01	236,21	+ 0,03
RECIF #	54,20	355,53	− 1,45
REPONSE #	58	380,46	....
REGINA RUBEN	11	72,16	....
RIGIFLEX INT	49,50	324,70	+ 0,30
SAVEURS DE F	14,40	94,46	+ 1,77
GUILLEMOT BS	26	170,55	....
SELF TRADE	9,26	60,74	+ 2,77
SERP RECYCLA	3,70	24,27	− 16,29
SILICOMP #	63,40	415,88	+ 9,31
SOFT COMPUTI	29,01	190,29	− 1,66
SOI TEC SILI	285	1869,48	+ 4,01
STACI #	140	918,34	− 0,92
STELAX	1,17	7,67	....
SYNELEC #	20,75	136,11	− 5,68
SYSTAR NOM.	15,10	99,05	+ 1,34
TEL.RES.SERV	22	144,31	− 6,38
TELECOM CITY	15,90	104,30	− 1,55
TETE DS LES	2,55	16,73	....
THERMATECH I	26	170,55	− 3,70
TITUS INTERA	17,50	114,79	+ 9,38

(Publicité)

Aventis

Notre challenge c'est la vie.

Mercredi 24 mai à partir de 10 h 00
www.aventis.com

Suivez en direct les interventions de Messieurs,
Marc Viénot, Président du Conseil de surveillance
Patrick Langlois, Directeur financier
Jürgen Dormann, Président du Directoire,

à l'occasion de la première Assemblée Générale d'Aventis
qui se tiendra à Strasbourg, lieu de son siège social.

A l'issue de l'assemblée, ces interventions resteront consultables
sur le site d'Aventis : www.aventis.com

Relations actionnaires Aventis :
N° Vert 0.800.40.53.43

www.aventis.com

SECOND MARCHÉ

MARDI 23 MAI

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEN #	153,50	1006,89	− 1,60
ARKOPHARMA #	73	478,85	+ 0,14
ASSYSTEM #	58,10	381,11	+ 0,17
FINACOR	7,22	47,36	− 8,26
FININFO	31,25	204,99	− 3,55
CNIM CA#	61,05	400,46	− 1,21
GEODIS	78,20	512,96	+ 2,89
M6-METROPOLE	540	3542,17	− 1,46
HERMES INTL	142,50	934,74	+ 2,52
RALLYE(CATHI	57,15	374,88	− 2,31
FINATIS(EX.L	113,40	743,86	+ 5
CEGEDIM #	98	642,84	− 2
STERIA GROUP	156	1023,29	+ 1,30
MANITOU #	90	590,36	....
BENETEAU CA#	107,50	705,15	+ 1,90
ASSUR.BQ.POP	113	741,23	....
MANUTAN INTE	78	511,65	− 0,70
APRIL S.A.#(	177,30	1163,01	+ 0,74
UNION FIN.FR	159,20	1044,28	+ 1,40
BRICORAMA #	61	400,13	− 6,15
JET MULTIMED	59,40	389,64	+ 3,66
ALGECO #	72,60	476,22	+ 0,83
HYPARLO #(LY	24	157,43	+ 4,39
GROUPE BOURB	60,50	396,85	− 0,82
C.A. PARIS I	164	1075,77	+ 1,17
L.D.C.	95	623,16	− 1,04
BRIOCHE PASQ	87,45	573,63	+ 0,52
ETAM DEVELOP	23	150,87	− 1,71
BOIRON (LY)#	58,05	380,78	− 0,68

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 22 mai**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,07	197,25	22/05
AGIPI ACTIONS (AXA)	32,73	214,69	22/05
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	157,21	1031,23	22/05
BNP ACTIONS FRANCE	198,96	1305,09	22/05
BNP ACT. MIDCAP EURO	197,50	1295,52	22/05
BNP ACT. MIDCAP FR.	62,47	409,78	22/05
BNP ACTIONS MONDE	228,29	1497,48	22/05
BNP ACTIONS PEA EURO	252,35	1655,31	22/05
BNP ÉP. PATRIMOINE	34,52	226,44	22/05
BNP ÉPARGNE RETRAITE	39,62	259,89	22/05
BNP MONÉ COURT TERME	2347,52	15398,72	22/05
BNP MONÉTAIRE C	885,37	5807,65	22/05
BNP MONÉTAIRE D	802,97	5267,14	22/05
BNP MONÉ PLACEMENT C	12921,98	84762,63	22/05
BNP MONÉ PLACEMENT D	11581,91	75972,35	22/05
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1777,10	11657,01	22/05
BNP MONÉ TRÉSORIE	146527,23	961155,62	22/05
BNP OBLIG. CT	159,83	1048,42	22/05
BNP OBLIG. LT	32,70	214,50	22/05
BNP OBLIG. MONDE	190,54	1249,86	22/05
BNP OBLIG. MT C	140,72	923,06	22/05
BNP OBLIG. MT D	131,63	863,44	22/05
BNP OBLIG. REVENUS	157,94	1036,02	22/05
BNP OBLIG. SPREADS	168,50	1105,29	22/05
BNP OBLIG. TRÉSOR	1823,16	11959,15	22/05
BNP SECT. IMMOBILIER	141,44	927,79	22/05
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	351,21	2303,79	17/05
BP OBLI HAUT REND.	104,93	688,30	21/05
BP MEDITERRANÉE DÉV.	152,71	1001,71	21/05
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	305,68	2005,13	21/05
BP OBLIG. EUROPE	48,04	315,12	22/05
BP SÉCURITÉ	96562,62	633409,27	22/05
EUROACTION MIDCAP	214,47	1406,83	22/05
FRUCTI EURO 50	133,27	874,19	17/04
FRUCTIFRANCE C	109,02	715,12	22/05
FRUCTIFONDS FRANCE NM	500,45	3282,74	21/05
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	238,76	1566,16	22/05
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	484,08	3175,36	21/05
NORD SUD DÉVELOP. D	392,91	2577,32	21/05
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	62,75	411,61	22/05
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	86,79	569,31	22/05
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	22,58	148,12	22/05
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,19	263,63	22/05
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	57,17	375,01	22/05
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	53,39	350,22	22/05
ÉCUR. EXPANSION C	13829,89	90718,13	22/05
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,70	260,41	22/05
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	67,22	440,93	22/05
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	212,23	1392,14	22/05
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,61	1224,08	22/05
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	167,77	1100,50	22/05
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	265,71	1742,94	22/05
ÉPARCOURT-SICAV D	27,23	178,62	22/05
GÉOPTIM C	2091,75	13720,98	22/05
HORIZON C	596,05	3909,83	22/05
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,29	93,74	22/05
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,02	249,39	22/05
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,53	213,38	22/05
ÉCUREUIL VITALITÉ C	47,26	310,01	22/05
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	607,77	3986,71	22/05
ATOUT FONCIER	325,79	2137,04	22/05
ATOUT FRANCE EUROPE	250,33	1642,06	22/05
ATOUT FRANCE MONDE	61,22	401,58	22/05
ATOUT FUTUR C	263,15	1726,15	22/05
ATOUT FUTUR D	243,69	1598,50	22/05
ATOUT SÉLECTION	133,57	876,16	22/05
COEXIS	317,51	2082,73	22/05
DIÈZE	491	3220,75	22/05
EURODYN	690,17	4527,22	22/05
INDICIA EUROLAND	154,73	1014,96	19/05
INDICIA FRANCE	533,88	3502,02	19/05
INDOCAM AMÉRIQUE	54,64	358,41	22/05
INDOCAM ASIE	28,36	186,03	22/05
INDOCAM MULTI OBLIG.	159,65	1047,24	22/05
INDOCAM ORIENT C	44,89	294,46	22/05
INDOCAM ORIENT D	40,03	262,58	22/05
INDOCAM UNIJAPON	233,78	1533,50	22/05
INDOCAM STR. 5-7 C	314,33	2061,87	22/05
INDOCAM STR. 5-7 D	206,73	1356,06	22/05
OBLIFUTUR C	91,11	597,64	22/05
OBLIFUTUR D	78,42	514,40	22/05
REVENU-VERT	167,88	1101,22	22/05
UNIVERS ACTIONS	74,07	485,87	22/05
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,09	249,85	22/05
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	350,47	2298,93	19/05
MASTER ACTIONS	60,08	394,10	18/05
MASTER OBLIGATIONS	29,07	190,69	18/05
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,74	149,16	19/05
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,14	145,23	19/05
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,48	134,34	19/05
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,53	128,11	19/05
OPTALIS EXPANSION C	19,78	129,75	19/05
OPTALIS EXPANSION D	19,69	129,16	19/05
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,64	115,71	19/05
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,48	108,10	19/05
PACTE SOL. LOGEM.	75,01	492,03	16/05
PACTE SOL.TIERS MONDE	79,91	524,18	16/05
UNIVAR C	182,11	1194,56	23/05
UNIVAR D	182,11	1194,56	23/05
CIC Crédit Industriel et Commercial			
AURECIC	91,79	602,10	22/05
CIC FRANCIC	44,14	289,54	22/05
CIC FINUNION	162,32	1064,75	22/05
CAPITAL AVENIR	325,22	2133,30	22/05
CICAMONDE	40,04	262,65	10/05
CONVERTICIC	93,63	614,17	22/05
EPARCIC	809,68	5311,15	22/05
EUROCIC LEADERS	549,76	3606,19	22/05
EUROPE RÉGIONS	77,22	506,53	22/05
FRANCIC PIERRE	32,94	216,07	22/05
MENSUELCIC	1423,84	9339,78	22/05
OBLICIC MONDIAL	686,53	4503,34	22/05
OBLICIC RÉGIONS	176,58	1158,29	22/05
RENTACIC	23,80	156,12	22/05
SECURICIC	370,32	2429,14	22/05
SECURICIC D	328,93	2157,64	22/05
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	212,87	1396,34	22/05
LION 20000 C/3 11/06/99	931,06	6107,35	22/05
LION 20000 D/3 11/06/99	830,69	5448,97	22/05
SICAV 5000	221,98	1456,09	22/05
SLIVAFRANCE	389,53	2555,15	22/05
SLIVARENTE	40,01	262,45	22/05
SLIVINTER	207,99	1364,32	22/05
TRILION	739,32	4849,62	22/05
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	239,72	1572,46	22/05
ACTILION DYNAMIQUE D *.	230,91	1514,67	22/05
ACTILION ÉQUILIBRE C *	204,82	1343,53	22/05
ACTILION ÉQUILIBRE D *	195,74	1283,97	22/05
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	211,35	1386,37	22/05
ACTILION PRUDENCE C *	178,65	1171,87	22/05
ACTILION PRUDENCE D *	170,45	1118,08	22/05
INTERLION	212,46	1393,65	22/05
LION ACTION EURO	124,02	813,52	22/05
LION PEA EURO	122,25	801,91	22/05
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	29,06	190,62	22/05
CM FRANCE ACTIONS	47,06	308,69	22/05
CM MID. ACT. FRANCE	40,87	268,09	22/05
CM MONDE ACTIONS	437,23	2868,04	22/05
CM OBLIG. LONG TERME	99,75	654,32	22/05
CM OPTION DYNAM.	37,48	245,85	22/05
CM OPTION ÉQUIL.	54,38	356,71	22/05
CM OBLIG. COURT TERME	152,66	1001,38	22/05
CM OBLIG. MOYEN TERME.	308,71	2025	22/05
CM OBLIG. QUATRE	160	1049,53	22/05
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	18,54	121,61	22/05
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	177,11	1161,77	19/05
ASIE 2000	107,02	702,01	19/05
NOUVELLE EUROPE	291,51	1912,18	19/05
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3275	21482,59	22/05
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3152,72	20680,49	19/05
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	335,15	2198,44	22/05
ST-HONORÉ FRANCE	70,81	464,48	16/05
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	79,75	523,13	18/05
ST-HONORÉ PACIFIQUE	162,10	1063,31	22/05
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	237,55	1558,23	22/05
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	381,54	2502,74	22/05
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	123,62	810,89	22/05
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	298,33	1956,92	21/05
STRATÉGIE IND. EUROPE	270,61	1775,09	19/05
STRATÉGIE RENDEMENT	332,60	2181,71	19/05
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	....	....	
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	31,80	208,59	22/05
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	31,52	206,76	22/05
AMPLITUDE EUROPE C	46,17	302,86	22/05
AMPLITUDE EUROPE D	45,10	295,84	22/05
AMPLITUDE MONDE C	322,47	2115,26	22/05
AMPLITUDE MONDE D	291,86	1914,48	22/05
AMPLITUDE PACIFIQUE C	27,37	179,54	22/05
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,97	176,91	22/05
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	57,93	380	22/05
ÉLANCIEL EURO D PEA	141,66	929,23	22/05
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	44,88	294,39	22/05
GÉOBILYS C	107,11	702,60	22/05
GÉOBILYS D	99,64	653,60	22/05
INTENSYS C	19,33	126,80	22/05
INTENSYS D	16,79	110,14	22/05
KALEIS DYNAMISME C	262,65	1722,87	22/05
KALEIS DYNAMISME D	257,37	1688,24	22/05
KALEIS ÉQUILIBRE C	212,24	1392,20	22/05
KALEIS ÉQUILIBRE D	207,03	1358,03	22/05
KALEIS SÉRÉNITÉ C	189,66	1244,09	22/05
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,58	1210,77	22/05
LATITUDE C	24,29	159,33	22/05
LATITUDE D	20,77	136,24	22/05
OBLITYS D	102,28	670,91	22/05
PLÉNITUDE D PEA	51,70	339,13	22/05
POSTE GESTION C	2460,85	16142,12	22/05
POSTE GESTION D	2255,11	14792,55	22/05
POSTE PREMIÈRE SI	6696,46	43925,90	22/05
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39465,97	258879,79	22/05
POSTE PREMIÈRE 2-3	8339,85	54705,83	22/05
REVENUS TRIMESTR. D	764,45	5014,46	22/05
THÉSORA C	171,15	1122,67	22/05
THÉSORA D	144,93	950,68	22/05
TRÉSORYS C	44448,26	291561,47	22/05
SOLSTICE D	355,40	2331,27	22/05
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,16	545,49	22/05
POSTE EUROPE D	80,49	527,98	22/05
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	177,20	1162,36	22/05
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	166,14	1089,81	22/05
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,30	1005,58	22/05
CADENCE 2 D	151,78	995,61	22/05
CADENCE 3 D	151,68	994,96	22/05
INTEROBLIG C	54,42	356,97	22/05
INTERSÉLECTION FR. D	93,57	613,78	22/05
SÉLECT DÉFENSIF C	192,70	1264,03	22/05
SÉLECT DYNAMIQUE C	301,45	1977,38	22/05
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	189,54	1243,30	22/05
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	195,41	1281,81	22/05
SG FRANCE OPPORT. C	555,99	3647,06	22/05
SG FRANCE OPPORT. D	520,59	3414,85	22/05
SOGENFRANCE C	614,92	4033,61	22/05
SOGENFRANCE D	554,14	3634,92	22/05
SOGEOBLIG C	101,96	668,81	22/05
SOGÉPARGNE D	44,34	290,85	22/05
SOGEPEA EUROPE	290,99	1908,77	22/05
SOGINTER C	96,24	631,29	22/05
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	23,38	153,36	19/05
DÉCLIC ACTIONS FRANC	68,89	451,89	19/05
DÉCLIC ACTIONS INTER.	55,66	365,11	19/05
DÉCLIC BOURSE PEA	64,09	420,40	19/05
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,88	123,84	19/05
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,82	110,33	19/05
DÉCLIC PEA EUROPE	31,28	205,18	19/05
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	83,23	545,95	19/05
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS **Le Real de Madrid et le CF Valence jouent, mercredi 24 mai, au Stade de France, la finale de la Ligue des champions, qui, pour la première fois de son histoire, oppose deux clubs espagnols. ● DANS LES RANGS DE VALENCE, le défenseur français, Jocelyn Angloma, 35 ans, trouve là l'occasion d'un nouveau titre européen, après celui conquis avec l'Olympique de Marseille en 1993. ● LES DEUX CLUBS entretiennent de bons rapports, soudés par leur animosité à l'égard du FC Barcelone, le rival catalan. ● L'ESPAGNE disposera, quel que soit le résultat de la rencontre de mercredi, de quatre représentants dans la Ligue des champions 2000-2001. ● POUR ORGANISER CETTE FINALE, suivant les règles sévères de l'Union européenne de football (UEFA), le consortium Bouygues-Dumez-CGE, qui gère le Stade de France, et la Fédération française (FFF), ont créé une société privée.**

Avec Valence, Jocelyn Angloma ne sent plus le poids des ans

A trente-cinq ans, le défenseur français, déjà champion d'Europe avec l'Olympique de Marseille, en 1993, vise un nouveau titre avec son club espagnol, qui rencontre le mythique Real Madrid en finale de la Ligue des champions, sur la pelouse du Stade de France

VALENCE
correspondance

« *Honnêtement, je ne croyais pas jouer un jour au Stade de France*, reconnaît le défenseur français de Valence, Jocelyn Angloma, qui dispute, mercredi 24 mai, la finale de la Ligue des champions 2000 contre le Real Madrid, au Stade de France. *C'est un peu un rêve. Au début de la saison, cette finale n'entrait pas dans nos pensées. On est passé par le tour préliminaire. La finale était loin.* » Et Jocelyn Angloma revient de plus loin encore. L'arrière-droit, qui va fêter ses trente-cinq ans cet été, a en effet failli raccrocher il y a deux ans, après une saison moyenne avec Valence, où il était arrivé en 1997. A trente-trois ans, le Français estimait avoir fait le tour de la planète football. Trois ans à Lille, un an au PSG, trois ans à Marseille, deux ans à Torino et un an à l'Inter avaient usé sa tête plus que son corps.

« *Les dirigeants m'ont convaincu de prolonger pour deux ans. Aujourd'hui, je me dis que si j'avais raccroché je le regretterais. Ces deux dernières années ont été magnifiques, avec la victoire en Coupe d'Espagne la saison dernière et cette finale mercredi. Que de bonheur !* », jubile Jocelyn Angloma. Désormais âgé de trente-cinq ans, le Français est considéré comme le meilleur arrière-droit de la Liga, le championnat espagnol. Ses jambes tentaculaires en défense aussi bien que ses grandes chevauchées vers l'avant ont converti « Josséline » (comme le prononcent les Espagnols) en un élément de base du jeu valencien, basé sur le contre.

COMME UN JOUVENCEAU

Semaine après semaine, match après match (60 en une saison pour Valence), Jocelyn Angloma continue de gambader comme un jouvenceau. « *Le football me fait encore plaisir. Quand je rentre sur le terrain, il y a une sensation que je sais que je ne retrouverai pas après. Même l'entraînement m'amuse encore* », explique le grand Jocelyn (1,80 m, 70 kilos), qui affirme ne pas avoir de secret de longévité : « *C'est moins le physique que la tête qui est en jeu. Quand ta tête va bien, tu peux tout faire. Moi, j'ai encore envie, et c'est pour ça que j'arrive à courir. Il y a aussi l'expérience : quand je sens que je suis dans le rouge, je ne force pas. C'est vrai que parfois la récupération est plus difficile qu'avant. Mais, pour le reste, je sens que tout va bien. Et, en tout cas, je n'ai pas de régime spécial. Pour dire la vérité, la seule chose qui m'ennuie dans le football, ce sont les préparations d'avant – saison et, surtout, les tests de résistance...* »

Mercredi soir, Jocelyn Angloma oubliera vite tous ses sacrifices en découvrant le stade où la France a été sacrée championne du monde le 12 juillet 1998. Cette équipe de France qu'il a abandonnée après l'Euro 96 en Angleterre, et dans laquelle il aurait certainement au moins eu une place de remplaçant en 1998. « *C'est un choix* », commente-t-il du haut de ses 37 sélections. Sur la pelouse de Saint-Denis, Jocelyn Angloma retrouvera également son « pote », l'international Christian Karembeu. « *J'espère qu'il jouera*, dit-il. *On est toujours resté en contact quand on était en Italie ou ici. Un de nous sera champion. J'espère que ça sera moi ! Après la victoire avec Marseille en Coupe d'Europe, ce serait un des moments les plus forts de ma carrière. Quand on est plus âgé, on est plus détaché des choses, mais on sait aussi mieux les apprécier.* »

Oui, Jocelyn Angloma revient de loin. Né en Guadeloupe avec la seule mer comme horizon, il touche aujourd'hui les dividendes d'une carrière bien remplie et, surtout, d'une volonté de fer qui l'a amené au plus haut niveau. Derrière l'humilité et la modestie, Jocelyn Angloma exhale une sérénité et une force à toute épreuve. Le 20 mai, un ami des îles est venu lui rendre visite à Valence et les deux se sont rappelé le temps où le ballon n'était qu'un jeu. « *Ce sont vraiment de bons souvenirs. Quand j'y pense, je me dis que j'ai de la chance. Beaucoup de chance. Ceux qui jouaient avec moi étaient bons, beaucoup même étaient bien plus forts que moi. Ils n'ont pas voulu ou pas pu faire les sacrifices nécessaires et ils sont restés là-bas. Moi, j'ai pu tout découvrir, voyager en Europe et bien vivre. Le football m'a presque tout donné* », affirme le sympathique ancêtre.

« ARRÊTE, T'ES TROP VIEUX »

« *J'ai gardé le contact avec tous mes anciens amis en Guadeloupe. C'est aussi ça qui fait ma force. Je n'ai pas oublié, et même quand ça va mal, je sais à qui parler. Mais je n'ai vraiment pas de quoi me plaindre, je suis heureux à Valence. Les gens m'apprécient, je crois, et je les apprécie aussi* », poursuit Jocelyn Angloma, à qui les supporteurs du Mestalla, le stade de Valence, réservent toujours une ovation. « *On a peut-être une défense de vieux, mais ils ne trichent pas. Regardez Angloma, il est toujours le premier à attaquer pour marquer, mais quand le ballon revient en défense, il est de nouveau déjà en position. C'est un gars qui a du respect pour notre maillot, et pour cela, même si parfois, comme tout le monde, il peut passer à côté, il aura toujours notre respect* », expliquait un supporteur valencien après la qualification pour les quarts de finale, obtenue grâce à un match nul (0-0) contre Manchester lors de la dernière rencontre qualificative.

En fait, seul le fils de Jocelyn Angloma, âgé de dix ans, se montre d'une grande sévérité. « *Il m'a dit : "Arrête, t'es trop vieux"* », raconte Jocelyn Angloma, qui a tout de même passé outre le conseil filial en prolongeant son contrat jusqu'à la fin 2001. « *Ce sera ma dernière année*, assure-t-il. *Je veux être à mon plus haut niveau, sinon ce n'est pas la peine. Après, la retraite. Je ne sais pas encore ce que je ferai. Je ne me sens pas une vocation d'entraîneur et je ne sais pas encore si je rentrerai en France ou en Guadeloupe.* » Jocelyn Angloma a encore une saison pour penser à tout ça et quatre-vingt-dix minutes pour devenir champion d'Europe une deuxième fois.

Patrick Snowy

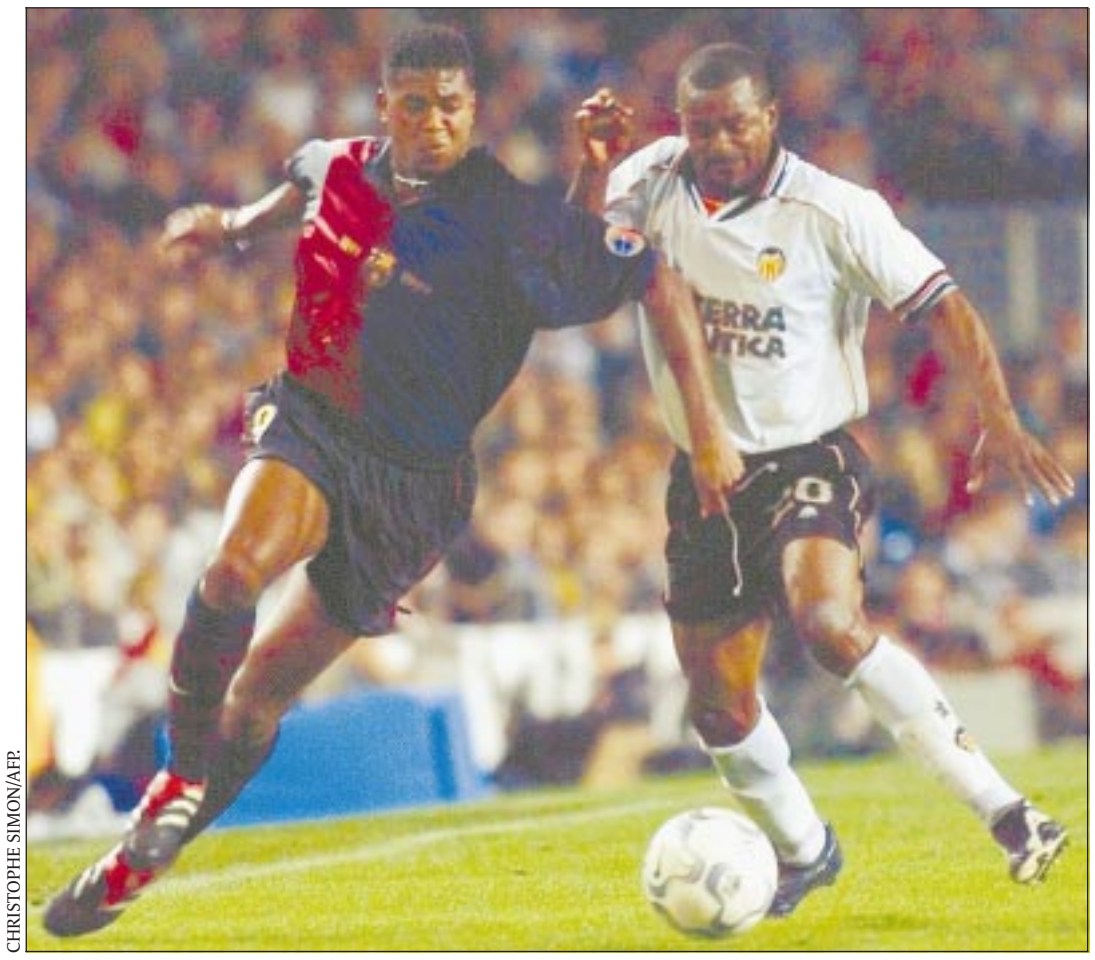

CHRISTOPHE SIMON/AFP.

L'attaquant barcelonais Patrick Kluiver, à gauche, aux prises avec le défenseur de Valence Jocelyn Angloma, lors de la demi-finale retour le 10 mai à Barcelone.

Quatre clubs espagnols dans la Ligue des champions 2001

Quatre clubs espagnols, trois en phase finale et un passant par le troisième tour de la phase préliminaire, sont assurés de disputer la Ligue des champions la saison prochaine, quel que soit le résultat de la finale Real Madrid-Valence, mercredi 24 mai, au Stade de France. Le vainqueur de cette finale 100 % espagnole est automatiquement qualifié pour la phase finale de la Ligue des champions, faisant ainsi de l'Espagne le pays qui comptera le plus de représentants. En cas de victoire de Valence, c'est Saragosse qui disputera le troisième tour de qualification, le Real de Madrid, cinquième du championnat, devant se contenter de la coupe de l'UEFA. En cas de huitième succès madrilène, les hommes de Vicente del Bosque gagneront leur place en Ligue des champions, obligeant Valence à disputer le troisième tour préliminaire. Saragosse, le vainqueur de la finale de la coupe d'Espagne, qui doit opposer l'Espagnol de Barcelone à l'Atletico de Madrid, et Alaves, révélation de la saison 1999-2000, disputeraient alors la coupe de l'UEFA, le club basque se qualifiant pour une épreuve européenne pour la première fois de son histoire.

Deux clubs qui se sont tant aimés

VALENCE
correspondance

Le pire ennemi du Real de Madrid ? Le FC Barcelone. Le pire ennemi de Valence ? Le FC Barcelone. Au petit jeu du « Les ennemis de mes ennemis sont mes amis », le Real Madrid et Valence CF, qui se rencontrent mercredi 24 mai, en finale de la Ligue des champions entretiennent des sentiments communs dans la haine incommensurable qu'ils nourrissent à l'égard du club catalan. « *Si on perd, je préfère que ce soit contre Valence. Si on gagne, je préfère que ce soit contre Barcelone* », affirmait le président du Real Madrid, Lorenzo Sanz, quand on lui demandait, avant les demi-finales de l'épreuve, quel club il préférerait rencontrer sur la pelouse du Stade de France.

Cette sentence présidentielle résume les relations entre Valence et le Real. Depuis leur création au début du siècle, les deux clubs – dirigeants et supporteurs compris – s'entendent plutôt bien. Rien à avoir avec les tensions des rencontres Valence-Barcelone ou Real-Barcelone – qui contraignent les autorités à mettre en place un dispositif de sécurité particulier. Le président du Real, Lorenzo Sanz, et le président de Valence, Pedro Cortes, n'hésitent d'ailleurs pas à faire loge commune lors des rencontres entre les deux équipes et il est exceptionnel qu'un des deux clubs aille piquer un joueur à son concurrent.

« UNE RÉELLE ESTIME ENTRE LES DEUX ÉQUIPES »

Toutefois, il faut reconnaître que, jusqu'ici, les Madrilènes, du haut de leur sept titres continentaux, étaient habitués à traiter les Valenciens avec une certaine condescendance. « *Valence, c'est notre plage. On ne va pas s'engueuler pour un match de football* », plaisante un supporteur madrilène, fan de l'attaquant français Nicolas Anelka. Les *socios* du Real sont effectivement un peu chez eux à Valence où ils se rendent fréquemment pour le week-end ou pour les vacances en empruntant une autoroute gratuite, surchargée en période estivale.

« *Je crois qu'après le match, quel que soit le vainqueur, les supporteurs des deux équipes iront boire des verres ensemble. Ce ne serait pas possible avec un autre club. Il y a une réelle estime entre les deux équipes qui ont tous les deux des aficions anciennes et traditionnelles. Si ce n'est pas le Real qui gagne, autant que ce soit Valence plutôt que le Barça, l'Atletico ou un club d'une autre région*, poursuit notre supporteur francophile. *Un penalty à la dernière minute, et tout peut changer. On y va pour gagner, et c'est la finale de la coupe d'Europe quand même.* »

L'amitié a pourtant ses limites. En l'occurrence, elles sont esthétiques et réglementaires. Mercredi, au Stade de France, Valenciens et Madrilènes, qui portent tous deux habituellement des maillots blancs, arboreront leur deuxième tenue : orange pour Valence, noire pour le Real.

P. S.

Le match le plus important du Stade de France depuis la finale de la Coupe du monde

AFIN DE MENER à bien la mise en place de cette première finale européenne au Stade de France, le consortium Bouygues-Dumez-SGE, qui gère l'équipement, s'est associé avec la Fédération française de football (FFF) pour créer une société privée, appelée Comité d'organisation local. Le but de cette structure aura été de répondre au cahier des charges particulièrement drastique de l'Union européenne de football (UEFA), propriétaire de l'événement.

Les organisateurs locaux ont dû, notamment, « nettoyer » le stade de toutes les publicités qui lui sont propres, jusque dans les buvettes du bâtiment, afin que l'UEFA puisse apposer les logos des marques avec lesquelles elle a passé contrat. Coca-Cola, Renault et Nestlé, qui sont des partenaires du Stade de France, ont ainsi disparu du site, de telle sorte que leurs concurrents respectifs Amstel, Ford et Nutella, sponsors de la Ligue des champions, se sentent comme chez eux.

Un dispositif de trente caméras a été installé. La plupart seront tournées vers la pelouse. Une d'entre elles sera accrochée à un dirigeable qui croisera dans le ciel de Seine-Saint-Denis pendant toute la soirée. Environ soixante-dix autres caméras, appartenant aux chaînes de télévision qui réaliseront des « plateaux » avant et après le match, seront réparties en différents endroits du stade. Selon l'UEFA, la rencontre sera retransmise en direct dans 200 pays. Soixante camions régies, au lieu de 16 habituellement, se sont garés au pied du bâtiment.

Les 80 000 places mises en vente ont toutes trouvé preneurs, depuis longtemps, ramenant un total de 30 millions de francs dans les caisses de l'UEFA. Le Real Madrid et Valence en ont reçu 25 000 chacun. L'UEFA en a réservé 12 000 pour ses invités et les spectateurs des fédérations nationales autres que la France et l'Espagne. Quelque 11 000 places ont été vendues sur le marché français alors que le Comité d'organisation local en a commercialisé 7 000 sous la forme de loges et de sièges « premiers », principalement à destination d'entreprises espagnoles.

Les bénéfices réalisés sur les prestations de ces places (restauration, cocktails, etc.) iront sur les comptes de la société commune au consortium et à la FFF. Il faudra y rajouter les 500 000 francs suisses (2,11 millions de francs) que l'UEFA doit verser pour la location de l'équipement. « *Cette finale a une ampleur comparable à la finale de la Coupe du monde. L'opération sera profitable à tout le monde* », fait-on valoir au siège du Stade de France.

F. P.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : ainsi que *Le Monde* le révélait dans son édition du 16 mai, le ministère de la jeunesse et des sports** devrait diligenter et valider lors du prochain Tour de France (du 1e au 23 juillet) des contrôles urinaires pour détecter l'érythropoïétine (EPO). La technique utilisée sera celle mise au point par le Laboratoire national antidopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

■ **FOOTBALL : le Bayern Munich a emporté son seizième titre de champion d'Allemagne,** samedi 20 mai, lors de la 34e et dernière journée.

■ **Le club londonien de Chelsea,** avec ses trois Français (Didier Deschamps, Marcel Desailly et Franck Lebœuf), a gagné la coupe d'Angleterre, samedi 20 mai, à Wembley, en battant Aston Villa (1-0) en finale. Ce titre est le douzième emporté par Didier Deschamps au cours de sa carrière.

■ **Le Deportivo La Corogne est devenu champion d'Espagne pour la première fois de son histoire.** Sa victoire sur l'Espanyol Barcelone (2-0), lors de la 38e et dernière journée de la Liga, lui a permis de conserver la place de leader que lui contestait le FC Barcelone, auteur d'un match nul face au Celta Vigo (2-2). La mauvaise saison du « *Barça* » a provoqué la démission de son président, Josep Luis Nunez, et de son entraîneur, le Néerlandais Louis Van Gaal, remplacé, lundi 22 mai, par le directeur du centre de formation du club catalan, Lorenzo Serra Ferrer.

■ **Le président de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas,** a confirmé, lundi 22 mai, que l'actuel directeur technique du club, Jacques Santini, succéderait la saison prochaine à Bernard Lacombe comme entraîneur général de l'OL. Il sera aidé de Dominique Cuperly, qui était jusque-là l'adjoint de Guy Roux à l'AJ Auxerre.

■ **JUDO : un membre de l'équipe de France** engagée aux championnats d'Europe de Wroclaw (Pologne) a effectué, en courant, dans le plus simple appareil, le tour de plusieurs monuments de la place centrale de la ville, dimanche 21 mai, à l'issue des compétitions. L'athlète, dont l'identité n'a pas été révélée, a été interpellé, puis relâché, par la police polonaise à laquelle il a expliqué qu'il s'agissait d'un pari fait avec ses amis pour fêter la fin de la compétition. « *Toute la prestation du Français a été enregistrée par des caméras qui surveillent la circulation sur la place* », a précisé le porte-parole de la garde municipale.

■ **VOILE : le dernier équipage de la course transatlantique Lorient-Saint-Barthélemy** a franchi la ligne d'arrivée, lundi 22 mai. David Le Gal et Pierre Caignec, sur *Fram Filter*, ont pris la trentième et dernière position de l'épreuve, cinq jours et trois heures après les vainqueurs, Karine Fauconnier et Lionel Lemonchois.

■ **Russell Couts et Brad Butterworth, respectivement barreur et navigateur de *Team-New-Zealand*,** ont annoncé, lundi 22 mai, soit deux mois et demi après leur victoire dans la Coupe de l'America, qu'ils rejoignaient l'industriel suisse Ernesto Bertarelli, qui a décidé de monter un défi pour la prochaine édition de l'épreuve, en 2002-2003.

Les biologistes moléculaires s'affrontent sur le nombre des gènes de l'homme

Leur nombre, évalué par trois études française et américaines, varie entre... 27 700 et 153 478

Alors que des chercheurs américains affirment qu'ils auront terminé le séquençage du génome humain dans quelques mois, une série de travaux nourrissent, parmi les biologistes, une polémique étonnante sur le nombre de gènes que devrait comporter ce dernier. Sous-tendues par des intérêts commerciaux considérables, ces divergences s'expliquent par le recours à des modèles de calcul très différents.

QUEL est le nombre de nos gènes ? Depuis qu'il est devenu envisageable de déterminer la structure de notre patrimoine génétique en analysant, base par base, la composition de l'ADN humain, on s'interroge sur le nombre de gènes qui portent l'information pour fabriquer les protéines. Jusque tout récemment, les estimations variaient de 60 000 à 140 000. Elles sont désormais remises en question.

Le sujet a été particulièrement débattu récemment, lors de la dernière réunion de Cold Spring Harbor (Etat de New York), qui rassemble tous les ans les ténors de la biologie moléculaire de l'ADN et du séquençage des génomes. Et le mensuel américain *Nature Genetics*, qui paraîtra en juin, comporte deux articles sur le sujet. Deux équipes – celle de Jean Weissenbach, directeur du Génoscope à Evry, et celle de Brent Ewing et Philip Green, de l'Université de Washington à Seattle – y proposent un nombre de gènes compris entre 26 000 et 36 000 ; alors qu'une troisième, du TIGR (The Institute of Genome Research, créé par Craig Venter), en tient toujours pour 120 000.

A quelques mois de la fin du séquençage du génome humain, un tel débat peut paraître surréaliste. Les chercheurs en sont même à parier sur le nombre de gènes chez l'homme ! (Les paris sont recueillis sur l'Internet : http : //www.ensembl.org/genesweep.html) Mais il faut savoir que ces calculs reposent encore sur des modèles. Or les méthodes de ces trois équipes sont très différentes.

L'évaluation du Génoscope repose sur la comparaison du génome de l'homme et de celui du tétraodon, un petit poisson asiatique proche cousin du fugu. Pourquoi être allé chercher un modèle aussi exotique ? *« C'est que ces poissons ont un génome extrêmement compact, huit fois plus petit que celui de l'homme. Le séquençage de ce génome* (décryptage de la succession des nucléotides) *en est donc beaucoup moins laborieux »*, a expliqué Jean Weissenbach, lors d'une conférence de presse tenue lundi 22 mai en présence du ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwarzenberg. Comme l'homme, le tétraodon est un vertébré et nos ancêtres communs ont divergé il y a environ 400 millions d'années. Les chercheurs du Génoscope sont partis de l'idée que les vertébrés ont un fond commun de gènes dont les séquences qui codent pour les protéines doivent avoir beaucoup moins évolué que les séquences non codantes.

> A quelques mois de la fin du séquençage du génome humain, un tel débat peut paraître surréaliste. Les chercheurs en sont même à parier sur le nombre de gènes chez l'homme !

« Le génome est le siège permanent de mutations au hasard des reproductions, explique William Saurin, le promoteur du programme de bioinformatique qui a permis d'acquérir ces résultats. *Mais, si une mutation survient dans une séquence codante, change le sens du gène et est délétère, la descendance de l'animal sera défavorisée et finira par disparaître. En revanche, les séquences non codantes peuvent muter sans modifier le message des gènes ni influer sur la vitalité ».* Comparant ces génomes des millions d'années plus tard, les chercheurs ont émis l'hypothèse que les séquences conservées devaient être des séquences codantes et les séquences ayant beaucoup divergé devaient être des séquences non codantes. En effet, les gènes ne sont pas composés que de séquences codantes. Celles-ci sont entrecoupées de successions de nucléotides qui sont supprimés avant la traduction et qu'on a appelées introns. Les séquences exprimées sont appelées exons. Ce sont donc les exons qui doivent être conservés.

Les chercheurs du Génoscope ont développé un programme informatique capable de rechercher les analogies entre les séquences. Ils l'ont appelé *Exofish*, car il est destiné à « pêcher » les exons. *« Nous fondant sur les séquences décryptées du tétraodon, qui représentent environ un tiers du génome de l'animal, nous avons recherché des séquences analogues dans le génome humain, les deux chromosomes entièrement séquencés – le 21 et le 22 – et les 800 millions de paires de bases déposées dans GenBank en décembre 1999*, précise Hugues Roest-Crollius, chercheur au Génoscope et premier signataire de l'article de *Nature Genetics. L'extrapolation de ces résutats partiels à l'ensemble du génome permet de prédire l'existence de 27 700 à 34 300 gènes ».*

Les autres équipes de recherche ont fondé leurs calculs sur de tout autres programmes, moins « physiologiques ». Les chercheurs de Seattle s'appuient sur la structure, bien connue depuis quelques mois, du chromosome 22. Ils parient sur environ 35 000 gènes. Leurs collègues de TIGR, qui persistent à prédire 120 000 gènes, fondent leur estimation sur le nombre de « gènes » dans la base de données de TIGR. Le chiffre le plus élevé – 153 478 gènes – a été avancé par Sam LaBrie, chercheur d'Incyte Genomics, une autre société de génomique localisée en Californie.

Ces nouvelles données amènent à s'interroger sur la façon dont la complexité de l'être humain est gérée, avec un nombre de gènes aussi modeste. *« On sait depuis longtemps qu'un gène est souvent à l'origine de nombreuses protéines*, commente Jean Weissenbach. *D'abord parce qu'un gène peut donner naissance à plusieurs ARN messagers faits d'un nombre variable des exons qui le constituent. Puis chacun de ces ARN est traduit en protéines qui, chacune, peuvent voir leur fonction changée par une modification comme l'ajout d'un groupement phosphate ou sulfate, ou autre. Des centaines de milliers de protéines peuvent ainsi être engendrées. »*

Lorsque le séquençage sera terminé, les études pourraient donc livrer un nombre de gènes relativement modeste. Cela ne fait pas l'affaire des sociétés privées de génomique, car cela voudrait dire que les séquences qu'ils ont engrangées appartiennent en grande partie aux mêmes gènes, qui seraient mal réassemblés. La controverse fait donc rage.

Elisabeth Bursaux

Reprise des travaux sur la station spatiale internationale

Les astronautes préparent l'arrivée d'un troisième module

LA MISSION *d'Atlantis,* partie vendredi 19 mai de Cap Canaveral (Floride) pour dix jours, pourrait enfin mettre un peu de baume au cœur des promoteurs de la future station spatiale internationale (ISS). Ce vol marque, en effet, un semblant de reprise des travaux d'aménagement sur les deux premiers éléments de l'ISS, laissés quasiment à l'abandon dans l'espace depuis deux ans.

Après l'amarrage d'*Atlantis* à l'embryon d'ISS, les astronautes américains Jeffrey Williams et James Voss ont effectué, lundi 22 mai, une sortie dans l'espace de 6 h 44 au cours de laquelle ils ont mis en place un mât de manutention russe (Strela), qui servira ultérieurement à transporter les cosmonautes et les charges le long de la partie russe de la station, ainsi que huit mains courantes destinées à faciliter le travail des futurs mécanos de l'espace. Les deux hommes avaient, auparavant, remplacé une antenne et fixé convenablement un bras articulé américain mal installé lors de la précédente mission.

Les membres de l'équipage – parmi lesquels le Russe Youri Ousatchev – devaient ensuite pénétrer dans les deux modules qui composent actuellement l'ISS pour, durant cinq jours, y effectuer diverses réparations et y transborder une tonne de matériel.

Cette mission n'est que la seconde depuis l'assemblage dans l'espace, en décembre 1998, avec plus d'un an de retard, du module Zarya – construit par la Russie sur capitaux américains – avec le « nœud de connexions » américain Unity. Une visite effectuée en juin 1999, par la navette *Discovery,* avait permis de livrer outils et matériel et d'effectuer, déjà, quelques réparations qui seront poursuivies cette semaine. Le programme de l'équipage d'*Atlantis* prévoit, en effet, le remplacement, dans le module russe, de quatre batteries qui, reliées à deux panneaux solaires, doivent normalement fournir l'électricité nécessaire au fonctionnement de l'ISS. Les astronautes installeront aussi à bord de Zarya des détecteurs de fumée et, surtout, des ventilateurs pour améliorer la circulation de l'air : l'an dernier, leurs prédécesseurs avaient été incommodés par des émanations toxiques.

Si tout se passe bien, le troisième élément de la station, le module de service russe Zvezda, devrait être amarré aux deux autres en juillet, et l'ISS pourrait accueillir à l'automne son premier équipage permanent, formé d'un Américain et de deux Russes. Lorsque la station spatiale sera terminée – en principe vers 2005 –, des équipes de six ou sept personnes s'y succéderont régulièrement. L'ISS offrira alors quatre fois plus d'espace utile que la bonne vieille station russe Mir (*Le Monde* du 19 novembre 1998). Mais, avant cela, une quarantaine de lancements de navettes et de fusées seront nécessaires. De quoi prendre, encore, quelque retard...

J.-P. D.

★ Des images fixes et vidéo de cette mission sont visibles sur Internet à l'adresse suivante : http ://spaceflight.nasa.gov/gallery/index.html

Une compétition intense entre laboratoires publics et secteur privé

LE PROJET « Génome humain» » n'a pas fini de tenir l'opinion en haleine. La course engagée entre la compagnie privée américaine Celera Genomics Systems, dirigée par le très médiatique Craig Venter, et le projet public Human Genome Project est sur le point de se conclure. Il n'y a pas de semaine que Craig Venter ne fasse une annonce. Le 6 avril, il proclamait la fin du séquençage du génome d'une personne et promettait l'achèvement de l'assemblage pour les semaines suivantes.

Cette compétition intense entre la recherche privée et la recherche publique s'est progressivement manifestée depuis que certains chercheurs ont fondé leur propre société avec le but affiché de séquencer le génome humain et de prendre des brevets sur les gènes intéressants pour leurs retombées dans le domaine pharmaceutique. Elle s'est exacerbée avec l'annonce, en mai 1998, par Craig Venter que sa nouvelle société, Celera Systems, basée à Rockville (Maryland), et associée au constructeur d'appareils de séquençage Perkin-Elmer, avait acquis une nouvelle technologie qui lui permettrait d'achever le séquençage du génome humain en 2003, soit plusieurs années avant la date prévue jusqu'alors.

De son côté, le projet public a alors considérablement augmenté son financement et annonce la publication de la première ébauche pour le mois de juin 2000. Déjà, les séquences des chromosomes 21 et 22 sont achevées, et de 80 % à 85 % de l'ensemble du génome humain sont rendus publics dans GenBank. Six pays participent à cet effort : les Etats-Unis pour 55 %, le Royaume-Uni (Wellcome Trust) pour 33 %, le Japon pour 5 %, la France pour 3 %, l'Allemagne pour 2,5 % et la Chine pour 1 %.

Les grands centres de séquençage, financés par des moyens publics, se sont partagé le travail, se chargeant individuellement de régions chromosomiques ou de chromosomes entiers. *« Le projet public repose sur le séquençage de grands morceaux d'ADN dont on connaît la provenance,* explique Jean Weissenbach, directeur du Génoscope. *On commence par couper l'ADN en petits morceaux de manière aléatoire, puis on séquence ces morceaux et l'on cherche ensuite à les ordonner de manière à établir une séquence continue ».*

Craig Venter opère différemment. Il coupe l'ensemble du génome en fragments, en analyse la séquence, puis cherche à les ordonner. Il est aidé dans sa tâche de reconstruction des chromosomes par la présence dans les banques publiques de l'ensemble des résultats du projet public.

La grande inconnue reste la question de la brevetabilité des gènes humains, contre laquelle de plus en plus de décideurs s'élèvent.

E. Bx.

Participez à la 4e édition du Prix Le Monde de la recherche universitaire

Partage du savoir — Grasset / Le Monde

Si vous avez soutenu votre thèse entre le 1er octobre 1999 et le 30 septembre 2000, le Prix *Le Monde* de la recherche universitaire vous offre la possibilité de publier vos travaux.

Renseignements Prix *Le Monde* :
01-53-38-43-73, chupin@lemonde.fr
www.lemonde.fr/mde

OFUP — MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE — France Inter

Chaque lundi avec Le Monde DATÉ MARDI retrouvez LE MONDE ECONOMIE et les offres d'emploi

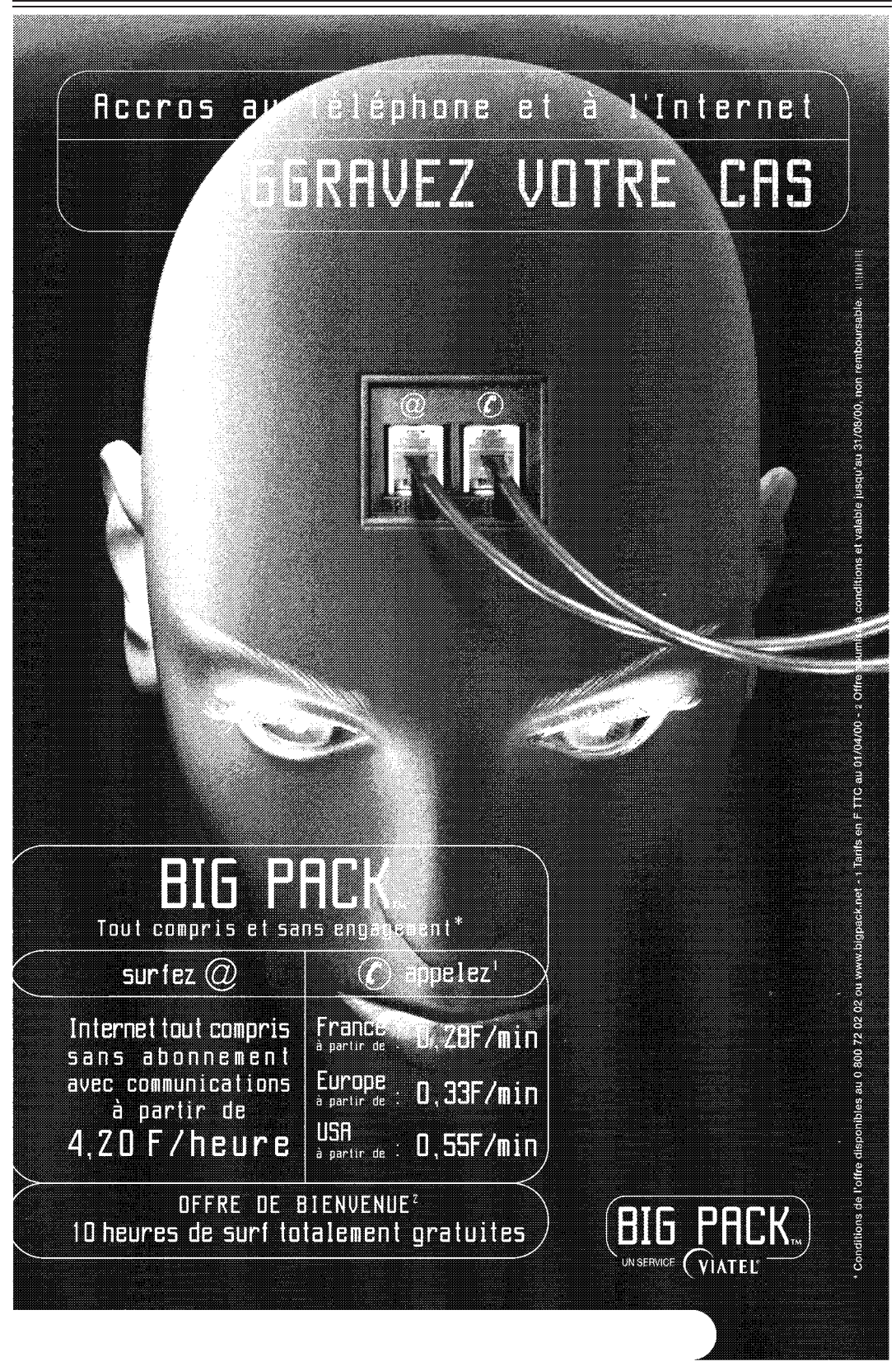

Une année pour toi, une année pour moi

Rendez-vous à la campagne pour événement renouvelable

DESSINS DESCLOZEAUX

IL EST CONVENU et convenable de choisir le dîner au restaurant comme acte remarquable de célébration de l'anniversaire de mariage. Les jeunes couples viennent y faire rayonner leur fraîche candeur, en même temps que les vieux routiers de la chose y dispensent leur restant de souffle à cocher les années qui passent. C'est un moment léger et grave, laissé en suspens entre les catastrophes toujours probables et les réussites jamais prévisibles. Mais d'abord, le choix du champ clos des effusions.

Nous y pensions récemment en entrant dans Dampierre-en-Yvelines, attiré vers la Table des Blot, principalement pour l'« étoile » à tarif obligeant que l'on y sert, mais également pour le commentaire sérieusement conciliant que le Guide rouge lui réserve. *« Auberge du XVIIe où objets anciens et sièges de style recouverts de tissus modernes s'harmonisent parfaitement. Cuisine traditionnelle personnalisée. »* Le nouveau Michelin très en forme, très en formules. Comment hésiter ?

Dans le genre soir de mai hors de Paris et prise de risques raisonnable, l'endroit s'annonce comme un modèle. Plein cœur de la vallée de Chevreuse, chandelles peut-être, cadre sûrement, et mains câlines en option ; tout devait pouvoir y être tenté. Au candidat de trouver le lieu en seigneur de la route, d'un seul élan, sans pour autant donner l'impression d'en être un habitué.

C'est évidemment la première image qui est la bonne. Ici, l'invitant sera aidé par la présence d'un château ; toujours rassurant, un château, toujours sérieux. Sans trop insister, il pourra en raconter quelques épisodes marquants, signe que le voyage aura été préalablement balisé. L'édifice est du XVIIe et sort des cartons de Jules Hardouin-Mansart. Gracieux et en pente. Le restaurant, lui, se situe en presque vis-à-vis, ce qui aide à la mise en scène, la maison n'hésitant pas à sacrifier à la théâtralité de sa propre promotion.

Il en faut toujours un peu, de théâtre, dans ces moments-là. Cela aide à prendre l'allure de gens heureux et responsables. Il y a plusieurs écoles. Certains couples fanfaronnent l'objet de leur présence, d'autres pas. En règle générale, on dira que l'aubergiste ne déteste pas être prévenu de l'arrivée de ce genre d'hôtes auxquels il pourra administrer le meilleur de son sens de la discrétion ; le personnel faisant de son mieux pour veiller au grain. Zone sensible, la table est mise sous surveillance.

MOMENT DÉLICAT

Ici, c'est un couple attentivement réuni dans son jeune succès qui reçoit. Important : ne jamais se hasarder chez des grincheux ou des insolents, des violents ou des turbulents. L'œuvre à entreprendre est déjà suffisamment ardue pour ne pas l'entourer de gâte-fête. Là, rien à craindre. Enchaînons. Après les amabilités d'usage et le coup d'œil panoramique sur le décor, arrive assez rapidement l'étude de la carte. On n'est peut-être pas venu expressément pour ça, mais « ça » n'est pas négligeable.

Au restaurant, la confiance d'une femme peut dangereusement aller jusqu'à laisser l'homme prendre ses responsabilités et choisir à sa place. Dans ce cas d'école, ce sera une bonne façon de vérifier s'il a encore de la mémoire et sait se souvenir des plats à ne pas commander, comme de ceux à imaginer. Tu m'invites, invente... L'acte amoureux remis à son juste centre. Moment délicat, moment flottant. Tout devait bien se passer, tout déjà se complique.

Heureusement, il y aurait ce Christophe Blot, ancien élève de Marc Meneau et cuisinier prudent dans ses envolées. Une sorte d'exemple dans le style évolutif sans drame. A la place de l'effrayé, en entrée, nous aurions pris la suggestion du moment, terrine de homard breton et tomates confites au pistou ; en résistance, un poulet de Houdan, cuisson « poule au pot », sauce champagne et chou vert, et glace caramel sur tartelette aux pommes pour faire sucré. Il y avait là matière à ne pas être déçu tout en ayant le temps de parler d'autre chose. Soirée confortable.

La nuit était tombée sur une Chevreuse qui veillait ses résidents d'un sommeil nourri de rêves soyeux. Il ne resterait plus à notre aventurier qu'à regagner la capitale, en espérant ne pas trop s'égarer dans le feuillu de retour d'une soirée anniversaire incomparablement plus inventive que certaines autres. Le temps est une charge, l'attention une vertu.

Jean-Pierre Quélin

★ Auberge du Château « Table des Blot », 1, Grande-Rue, 78720 Dampierre-en-Yvelines, tél. : 01-30-47-56-56. Menu (du mardi au vendredi midi) 180 F, 27,44 €. Menu-carte : 250 à 300 F, 38,11 à 45,73 €.

BOUTEILLE

AOC médoc cru bourgeois

Château Castera 1996

■ Château Castera se confond avec l'histoire du Médoc. A une époque où le chroniqueur Froissart, en 1373, estimait la « flotte du vin » armée par les Anglais à plus de 300 navires, le domaine appartenait à la famille d'Arsac. La Boétie en fut l'éphémère propriétaire, puis le frère de Montaigne. Depuis 1986, un groupe franco-allemand, dirigé par Dieter Tondera, a donné un nouvel essor au domaine de 180 hectares, dont une soixantaine consacrés à la vigne, à la limite du Médoc et du Haut Médoc. Encépagement classique, car le Médoc est terre de vins rouges d'assemblage : cabernet-sauvignon et merlot, 45 % chacun ; 7 % de cabernet franc et 3 % de petit verdot. La vinification est conduite avec les conseils de Jacques Boissenot. Une référence. En 1996, les conditions climatiques ont favorisé la concentration et permis de tirer le meilleur profit de l'élevage en fûts de chêne. Ce millésime est équilibré, complet, avec des arômes de mûre et de cassis, un nez de café torréfié. Il donne une première impression de chaleur en bouche, tempérée par des tanins assouplis. Et si la puissance domine la finesse – une qualité, par définition, pour un cru bourgeois – la finale, en bouche, se prolonge de façon très souple et agréable. Sur la table, cette bouteille saura tenir son rang avec le veau de la Pentecôte comme avec le délicat pigeonneau de Sainte-Anne-de-Ré.

★ Château Castera 1996 rouge : 71 F, 10,82 €, la bouteille (départ propriété) SNC Château Castera, 33340 Saint-Germain-d'Esteuil. Tél., : 05-56-73-20-60.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE PALMARIUM

■ Un jardin japonais, un autre anglais, une forêt vosgienne, un jardin français, une serre pour les palmiers, un musée : cet inventaire poétique est l'œuvre du mécène Albert Kahn (1860-1940), qui à consacré sa vie à l'utopie d'une harmonie pacifique et universelle. Le musée et les jardins (entrée 22 F, 3,35 €), à l'image du monde réconcilié dont il rêvait, sont un théâtre où chacun est tour à tour public et acteur. A la pause, c'est sur la terrasse du Palmarium, élégante serre Belle Epoque aux escaliers de marbre, que l'on grignote, chaque jour de la semaine, les salades, tartes salées ou un plat du jour, avant que l'espace, jusqu'à 18 heures, ne redevienne un salon de thé. Le dimanche, jusqu'à la fin septembre, c'est le brunch à la française, avec tartines et confitures, salades et charcuteries, mais aussi plats du jour, et desserts à volonté. En semaine, formule à 100 F, 15,24 €. Brunch : 130 F, 19,82€. Enfants : 60 F. 9,15 €.

★ Musée Albert-Kahn, 14, rue du Port, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 01-47-12-05-30. De 12 heures à 19 heures. Déjeuner seulement et salon de thé l'après-midi. Fermé le lundi.

IL DUOMO

■ La proximité des Invalides explique sans doute le nom de ce restaurant voué à la cuisine de la Péninsule. Une table modeste, dirigée par une équipe jeune, soucieuse de qualité. Au déjeuner, les antipasti, les spaghetti du jour ou bien le carpaccio de bœuf, ainsi que le quart de vin et le café, n'excéderont pas 125 F, 19,06 €. Une aubaine ! Pas de plats de haute voltige, mais un bien honnête *vitello tonnato* (lamelles de thon froid, sauce câpres, thon et anchois) ou encore un risotto aux courgettes parfumées à la sauge. Bonne sélection de vins cisalpins et, tradition italienne oblige, *vino della casa.* A la carte, compter 200 F, 30,49 €.

★ 96, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 01-44-18-36-37. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LE BISTROT DE CANCALE

■ La coursive d'accès à ce bistrot qui surplombe un passage commercial n'évoque guère le port où Olivier Roellinger dispense ses bienfaits, en bordure de la baie du Mont-Saint-Michel. C'est de ce cuisinier, pourtant, que se recommande le jeune Gael Allais, qui fit son apprentissage à ses côtés. Il fut déjà le chef de ce restaurant à l'époque où il s'appelait plus modestement Le Patio. L'ensemble a été rénové, et l'établissement mise sur ce qui fit sa réputation : un bon rapport qualité-prix dans un quartier de bureaux proche de Montparnasse. On se gardera de rechercher la moindre comparaison entre cette cuisine de bistrot marin et celle de la Maison de Bricourt. Au déjeuner, quelques poissons simplement apprêtés, un croustillant au beurre d'agrumes ou bien un pannequet de haddock aux pousses d'épinard donneront un instant l'illusion du grand large. Le dîner, plus calme dans ce quartier d'affaires, sera propice à la dégustation de fruits de mer. Formule affaires : 95 F, 14,48 €. Menu-carte : 125 F, 19,06 €. A la carte, compter 150 F, 22,87 €.

★ 30-32, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, tél ; : 01-43-22-30-25. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Le pain grillé suédois

Côté gastronomie, la Suède n'avait pas jusque-là provoqué d'engouement chez les Français. Pas de déferlante du rôti de porc « à la suédoise » (farci de pruneaux dénoyautés), de l'entremet « suédoise » (fruits pochés au sirop pris dans une gelée au vin), ni de la mayonnaise « suédoise » (additionnée de raifort râpé). Pourtant, depuis que l'un des nôtres, Charles Bernadotte, était devenu roi de Suède en 1818, on attendait, papilles à l'affût, un signe de ce royaume de la péninsule scandinave. C'est chose faite. Aujourd'hui nous sommes devenus les premiers consommateurs au monde de pain grillé suédois.

Cette biscotte version nordique a débarqué chez nous à la fin des années 70 sous la marque Krisprolls (littéralement « rouleaux croustillants »). La fabrique, installée à Malmö, appartient à la même famille depuis quatre générations. Son président Finn Pahlsson est l'arrière-petit-fils d'Anders Pahlsson, le boulanger qui avait mis la recette au point en 1880. Laquelle a peu changé depuis.

On forme dans de la pâte à pain de longs pâtons d'un mètre cinquante, comme pour des baguettes géantes, dans lesquelles de petits pains sont moulés tous les dix centimètres. Cuits une première fois, ils sont ensuite coupés en deux (un système tenu secret permet d'obtenir une coupe irrégulière pour accentuer l'aspect artisanal), puis passés vivement sous un gril pour faire dorer leur tranche.

Plus solides que la biscotte sous le fer du couteau et surtout d'aspect plus naturel, les petits pains suédois, vendus en grandes surfaces depuis 1983, font un malheur au petit déjeuner. Il s'en est vendu chez nous plus de 56 millions de paquets l'an dernier. Avec une dizaine de camions qui assurent quotidiennement les livraisons depuis la Suède, Krisprolls reste le leader incontestable de ce marché, mais d'autres marques sont apparues. Ces nouveaux petits pains suédois sont le plus souvent fabriqués en France, au grand dam (on s'en doute) des importateurs de produits scandinaves. Chez Auga, les « Grillés mignons, recette suédoise » sortent ainsi de l'usine d'Andrézieux-Bouthéon, dans la Loire. *« Les pays nordiques, qui font de la mozzarella à la tonne, ne vont pas nous donner des leçons et nous raconter qu'ils ont le monopole du petit pain grillé »,* argumente Jean-Jacques Mauriange, l'un des responsables de la société. Et il ajoute : *« La provenance importe peu, seule la recette compte et nous sommes aussi pointus qu'eux en la matière. »*

La chose n'est pas fausse : contrairement à Heudebert, qui a cru bon de rajouter des conservateurs dans ses « P'tit Grillé», Auga comme Krisprolls proposent des petits pains suédois foncièrement authentiques. Pour marquer sa différence, Krisprolls revendique le brevet qu'il a obtenu il y a trente-quatre ans, celui de « fournisseur officiel de la cour de Sa Majesté le roi de Suède », mais il s'attache aussi à lancer de nouvelles recettes. Dernière en date, le petit pain suédois au blé complet enrichi de graines de lin et de tournesol. Assurément très dépaysant.

Guillaume Crouzet

★ Grillé mignon Auga, 8 F, 1,21 € environ le paquet de 225 g. Krisprolls lin et tournesol, 9 F, 1,37 € environ le sachet de 225 g.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1er
A L'Escargot Montorgueil
Nouvelles formules : Midi Bistro 130 F et 180 F
Le Soir : Menu 180 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 5e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le TEXAS NACHOS
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
☎ 01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres®
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com
EUROPE, le menu "Homard Bleu" 209 F 31,86€
AFRIQUE, les Gambas sauvages
ILE D'OLÉRON les Fines de Claires

PARIS 7e
LES MINISTERES
Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTERES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...
Un service courtois et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp. Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 8e
SHOZAN
Fusion Franco Japonaise
«Au Shozan, une tentative "très correcte" de métissage entre le Japon et la France»
JP Quelin
Menus : Déjeuner : 160 - 230 F
Dîner : 400 F Carte : 320 F
11, rue de la Tremouille
M° Alma Marceau
Résa : 01 47 23 37 32
Fax : 01 47 23 67 30
Fermé Samedi midi et dimanche

PARIS 8e
FLORA DANICA COPENHAGUE
PATIO UNIQUE
salle climatisée
MENU 260 F (boisson comprise)
HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
142, avenue des Ch.-Elysées - 01.44.13.86.26

PARIS 12e
Le LYS D'OR
authentique cuisine chinoise
Coupe d'Or de la gastronomie CHINOISE 2000
Menus plaisirs 189 F (vin compris)
Menu 129 F et Carte 150 F
2, rue de Chaligny ☎ 01.44.68.98.88
210, rue de Charenton ☎ 01.44.68.90.00

Hôtel Pont Royal
Paris, Saint-Germain-des-Près
7, rue de Montalembert, Paris 7ème
Vous propose son Restaurant
Les Antiqu@ires
A l'abri d'une verrière, découvrez une cuisine originale, surprenante par la diversité de ses saveurs.
Menu Déjeuner d'affaires à 195 F - Carte.
Ouvert du Lundi au Vendredi de 12h à 14h30 et tous les Dimanches pour le Brunch de 11h à 15h.
Accès direct : Rue de Montalembert.
Voiturier - Concierge.
Réservation au : 01.42.84.70.00

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

Pluie près de la Manche, soleil ailleurs

MERCREDI. Les hautes pressions sur la France vont faiblir un peu et un front ondulant va rentrer sur le nord-ouest de la France. Plus au sud, le temps restera très ensoleillé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera couvert avec de la pluie faible. Le vent de sud-ouest atteindra 80 km/h en rafales sur les côtes et 60 km/h dans l'intérieur. Les températures seront fraîches, entre 15 et 18 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Nord-Picardie et la Haute-Normandie, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux. Sur les autres régions, le ciel sera très nuageux. Les températures seront comprises entre 16 et 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Champagne, le ciel sera assez nuageux. Ailleurs, le soleil brillera largement. Les températures seront agréables, entre 20 et 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera très ensoleillé dans l'ensemble des régions. Des nuages remonteront des Pyrénées et donneront quelques ondées ou quelques orages. Il fera une bonne chaleur avec 26 à 28 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera très ensoleillé avec quelques cumulus sur les Alpes l'après-midi. Les températures atteindront 20 degrés au minimum et 26 au maximum l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera largement près de la Méditerranée. Les températures seront comprises entre 20 et 26 degrés.

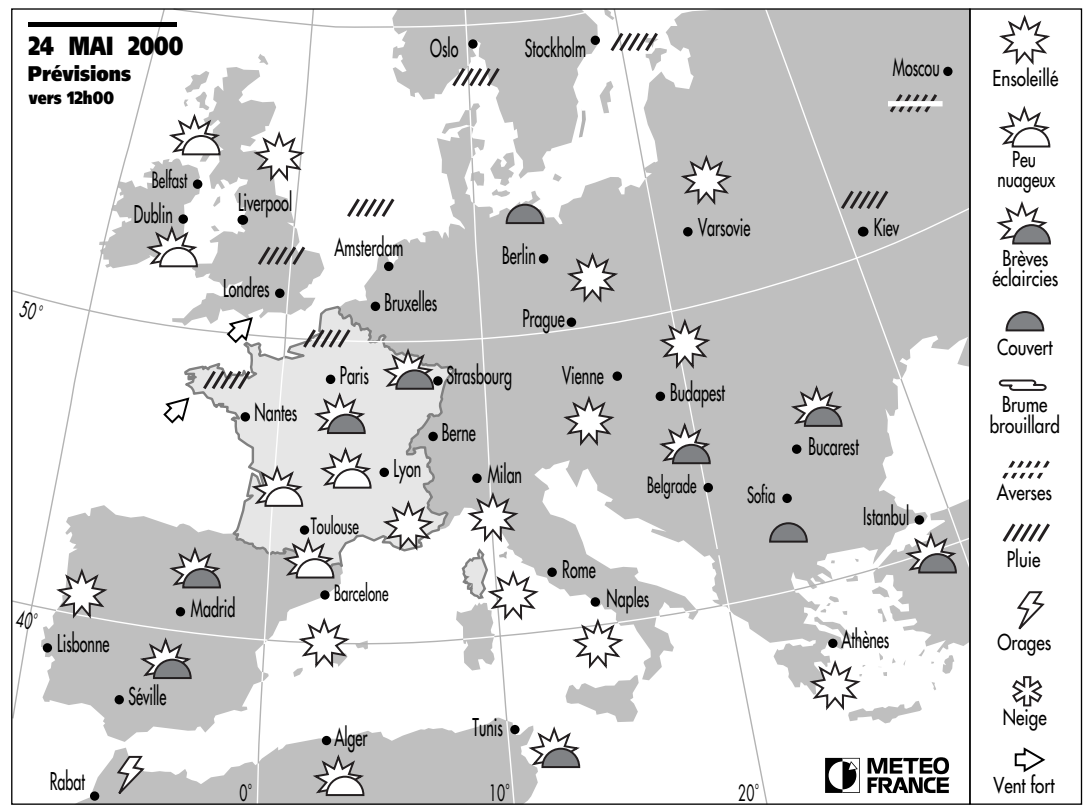

(Publicité)

PRÉVISIONS POUR LE 24 MAI 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	11/23	S	
BIARRITZ	12/22	S	
BORDEAUX	11/23	S	
BOURGES	10/21	N	
BREST	12/15	P	
CAEN	11/15	P	
CHERBOURG	11/16	P	
CLERMONT-F.	8/24	S	
DIJON	7/21	S	
GRENOBLE	10/27	S	
LILLE	11/17	P	
LIMOGES	10/20	S	
LYON	11/25	S	
MARSEILLE	13/25	S	
NANCY	8/20	N	
NANTES	13/18	N	
NICE	14/21	S	
PARIS	12/20	N	
PAU	11/23	S	
PERPIGNAN	15/23	S	
RENNES	13/18	P	
ST-ETIENNE	8/23	S	
STRASBOURG	8/21	S	
TOULOUSE	12/24	S	
TOURS	10/20	N	
FRANCE outre-mer			
CAYENNE	24/30	P	
FORT-DE-FR.	25/30	P	
NOUMEA	20/24	C	
PAPEETE	23/30	P	
POINTE-A-PIT.	24/31	P	
ST-DENIS-RÉ.	22/27	S	
EUROPE			
AMSTERDAM	12/16	P	
ATHENES	18/24	S	
BARCELONE	16/22	S	
BELFAST	6/13	S	
BELGRADE	11/24	N	
BERLIN	12/23	C	
BERNE	9/23	S	
BRUXELLES	13/17	P	
BUCAREST	9/21	N	
BUDAPEST	9/22	S	
COPENHAGUE	10/14	P	
DUBLIN	4/12	S	
FRANCFORT	14/24	N	
GENEVE	13/23	S	
HELSINKI	8/18	S	
ISTANBUL	16/21	N	
KIEV	12/15	P	
LISBONNE	14/21	S	
LIVERPOOL	9/15	S	
LONDRES	11/17	P	
LUXEMBOURG	12/21	N	
MADRID	11/25	N	
MILAN	15/28	S	
MOSCOU	10/20	P	
MUNICH	8/22	S	
NAPLES	16/27	S	
OSLO	6/16	P	
PALMA DE M.	14/24	S	
PRAGUE	9/22	S	
ROME	15/25	S	
SEVILLE	15/27	N	
SOFIA	10/20	C	
ST-PETERSB.	12/17	P	
STOCKHOLM	8/14	P	
TENERIFE	13/18	S	
VARSOVIE	8/21	S	
VENISE	16/24	S	
VIENNE	10/23	S	
AMÉRIQUES			
BRASILIA	16/27	S	
BUENOS AIR.	14/19	C	
CARACAS	24/31	S	
CHICAGO	14/21	S	
LIMA	16/20	S	
LOS ANGELES	15/21	C	
MEXICO	13/23	S	
MONTREAL	14/19	C	
NEW YORK	16/22	C	
SAN FRANCIS.	16/23	S	
SANTIAGO/CHI	6/13	C	
TORONTO	12/19	C	
WASHINGTON	19/28	S	
AFRIQUE			
ALGER	14/21	S	
DAKAR	21/25	S	
KINSHASA	20/30	S	
KINSHASA	20/30	S	
LE CAIRE	19/33	S	
NAIROBI	15/28	S	
PRETORIA	8/20	S	
RABAT	15/21	P	
TUNIS	20/26	N	
ASIE-OCÉANIE			
BANGKOK	25/34	C	
BEYROUTH	19/24	N	
BOMBAY	27/32	S	
DJAKARTA	28/30	S	
DUBAI	25/37	S	
HANOI	25/32	S	
HONGKONG	24/29	S	
JERUSALEM	16/25	P	
NEW DEHLI	29/42	S	
PEKIN	22/34	S	
SEOUL	18/24	S	
SINGAPOUR	27/32	S	
SYDNEY	10/19	C	
TOKYO	18/25	S	

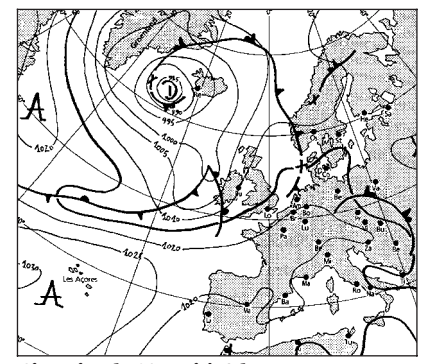

Situation le 23 mai à 0 heure TU

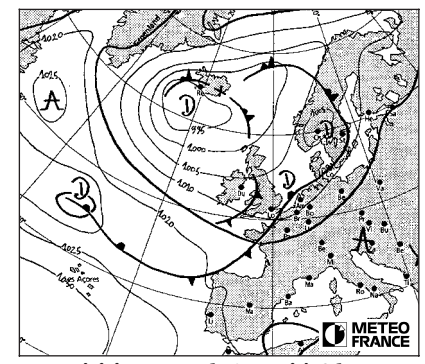

Prévisions pour le 25 mai à 0 heure TU

PRATIQUE

Acheter ou louer un camping-car

ILS ONT COMMENCÉ par dormir à la belle étoile, puis ils ont acheté une tente, pour leur fillette, dévorée par les moustiques. *« Le montage et le démontage tournaient à la corvée »*, explique Marie-Paule. L'idée leur est alors venue d'aménager un fourgon Volkswagen. *« J'ai bricolé des lits avec des planches rabattables et aménagé une place à l'arrière, vite occupée par Ouzo, notre chien »*, ajoute Michel. Quelques années plus tard, ils ont acheté un vrai camping-car, utilisé pour de longs périples vers la Grèce, pendant les vacances, mais aussi pour motif professionnel, Marie-Paule, universitaire, assurant le suivi d'étudiants thésards de l'université d'Athènes et de Thessalonique. *« Le camping-car est commode pour emmener livres et documents ; et puis, quel plaisir de donner rendez-vous aux étudiants sur le parking de l'Acropole ! »*

Désormais, elle les reçoit à l'intérieur de son nouveau *« home »*, neuf et plus spacieux que le précédent. *« Pour le choisir, nous sommes allés au Salon du camping-car, avec un cahier des charges précis : un grand volume avec des lieux de vie séparés, plutôt qu'un espace unique modulable, le chauffage central à air pulsé, un grand frigidaire, une soute pouvant accueillir deux vélos, un marchepied intégré, automatique »*, raconte Michel. Deux jours plus tard, ils avaient sélectionné dix véhicules susceptibles de convenir. *« C'est le troisième jour que nous avons commis l'erreur. Présenté entre deux mastodontes, notre Frankia de 6,88 mètres avec chambre fixe, dînette quatre places, douche et cabinet de toilette séparés semblait de dimension raisonnable. Mais une fois dehors, quel monstre ! Un jour, j'ai arraché l'enseigne d'une épicerie. »*

Il existe quatre modèles : le fourgon aménagé avec mobilier fixe ou amovible ; le camping-car à capucine (protubérance qui abrite un lit au-dessus de la cabine) ; le profilé où la capucine est remplacée par une légère avancée aux coins adoucis, ce qui le rend très maniable ; et enfin l'intégral, le plus luxueux, entièrement carrossé jusqu'à la cabine avant qui se transforme en pièce supplémentaire grâce à des sièges pivotants. Outre l'aménagement intérieur, il faut être attentif à l'encombrement et à la motorisation. *« Un véhicule de grande dimension avec un moteur anémique est un désastre »*, met en garde Svend Meyzonnier, rédacteur en chef de *Camping-car Magazine*. Chacun choisira donc en fonction de l'usage qu'il souhaite faire de son camping-car (tourisme classique ou grands voyages), du nombre de personnes à bord et de son budget. A l'achat neuf, il faut compter au minimum 180 000 F (27 441 €). Le prix moyen est de 250 000 F (38 112 €) et le haut de gamme peut atteindre 500 000 F (75 224 €).

Pour l'achat d'occasion, on descend rarement à un prix inférieur à 120 000 F (15 294 €), et un véhicule qui valait neuf 200 000 F (35 490 €) peut être revendu 170 000 F (25 916 €) deux ans plus tard. *« On a intérêt à privilégier des modèles récents, car le camping-car a fait beaucoup de progrès au cours des quatre dernières années, et à éviter les marques aujourd'hui disparues pour lesquelles il sera difficile de trouver des pièces de rechange »*, conseille Bernard Colas, rédacteur en chef du *Monde du camping-car*.

L'âge moyen de l'acheteur est de cinquante-deux ans. *« Il faut en effet pouvoir investir des sommes importantes pour l'acquérir, disposer d'un emplacement où le remiser et de loisirs pour l'utiliser »*, explique Svend Meyzonnier. Aventureux, curieux de tout, souvent aisé, le camping-cariste visite les villes et consomme sur place : il fréquente les restaurants, va au spectacle, ce qui a convaincu des municipalités de se montrer plus accueillantes en créant des aires de service où les voyageurs peuvent se garer, le temps de recharger leurs batteries et de remplir leur réservoir après avoir vidangé les eaux usées.

« Le camping-car est un chez-soi miniature, avec tout le nécessaire : son lit, sa vaisselle, ses livres préférés, ses pantoufles, son café comme d'habitude. Inutile de s'encombrer de valises », confie Marie-Paule. Il n'y a que deux inconvénients : on passe beaucoup de temps à ranger, car le désordre rendrait invivable un espace aussi exigu, et si le moteur tombe en panne, on se retrouve sans véhicule ni maison. Pour l'adepte du camping-car, l'aventure consiste à renouveler son horizon tous les matins, et à faire des rencontres, *« aussi bien les Gitans que les habitants des lieux où l'on élit domicile »*, précise Michel. *« Le camping-car est objet d'évasion, quelle que soit la distance parcourue ; on part le soir, on s'arrête au supermarché à 10 kilomètres de chez soi, on remplit le frigo, on dîne et puis on dort sur place... On se sent déjà en vacances. »*

Michaëla Bobasch

A savoir

● **Location.** Pour essayer en famille la vie en camping-car. Deux semaines avec kilométrage illimité : de 8 100 à 11 800 F, selon le modèle, en basse saison chez Avis-Car-Away, et de 12 400 à 18 900 F en haute saison (caution : 8 000 F). Chez Hertz-Trois soleils : de 8 900 à 10 900 F en basse saison et de 11 800 à 14 900 F en haute saison (caution : 12 000 F). Chez Destinéa : de 8 200 à 10 400 F en basse saison et de 12 550 à 16 150 F en haute saison (caution : 12 000 F). Formules week-end en basse saison uniquement : de 1 800 à 2 400 F chez Hertz, et de 2 600 à 3 300 F chez Destinéa.

● **Voyages organisés.** L'agence Thellier Voyages (4, chemin des Perrelles, 14250 Andrieu ; tél : 02-31-80-06-00) organise des circuits en France et à l'étranger pour des groupes de quinze camping-cars. Les prix comprennent les visites guidées, les animations, les réservations dans les campings, la traversée éventuelle en ferry. Trois semaines au Maroc : 5 860 F par personne pour un équipage de deux adultes. Chez Destinéa (05-56-4-21-85, ou www. destinea.com) : environ 10 000 F par équipage de deux personnes, pour un mois au Maroc.

● **Salon des véhicules de loisirs** : du 30 septembre au 8 octobre, au parc des expositions du Bourget. Renseignements : Syndicat des véhicules de loisirs, 3, rue des Cordelières, 75013 Paris ; tél : 01-43-37-86-61 .

● **A lire.** *Camping-car Magazine*, créé en 1978, publie le *Guide officiel des étapes camping-cars. Le Monde du camping-car,* créé en 1988, édite le *Guide des itinéraires France-Europe* et le *Guide national des aires de service* (Guides Larivière).

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 00 - 123

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

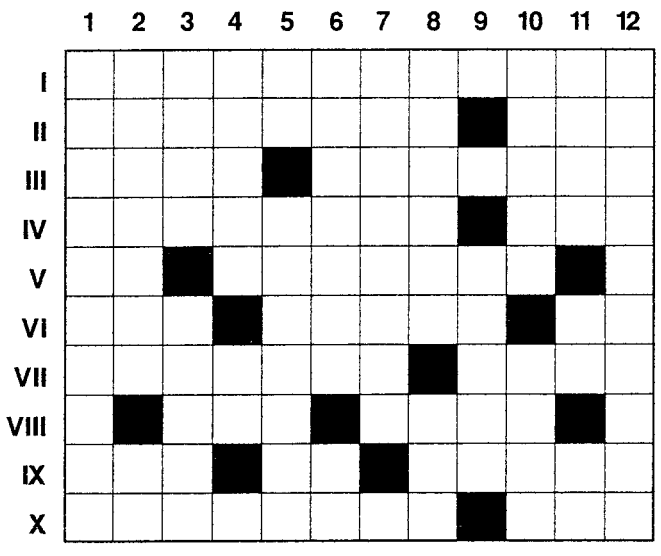

HORIZONTALEMENT

I. Travail à la baguette. – II. Retient l'essentiel. Finit sa course dans le Danube. – III. Diplômé en grande tenue. Inspirée pour transmettre les messages divins. – IV. Charmant petit poème. Vaut dix sur le tapis. – V. Connu. Aura du mal à suivre. – VI. Mis en place par les autres. Bien dégagés. Pour tirer à table. – VII. Un rien lui fait peur. Assure une bonne présentation. – VIII. S'intéresse à toutes nos dépenses. Drapé indien. – IX. Déchiffrée mais renversée. Interjection. Capitale, ou trompé avec l'accent. – X. Annoncent la rupture. Certains de ses enfants ne font que du vent.

VERTICALEMENT

1. Meuble bas. – 2. Aigrelet et agréable. Arturo pour ses intimes. – 3. Pigeon facile à plumer. Encore mieux quand il est agréable. – 4. Célèbre pour son circuit automobile. Préposition. – 5. Points en opposition. Même imparfaite, elle donne une bonne idée. – 6. Instruments à percussion. Travaillent en usine. – 7. Manies sans ménagement. – 8. Abasourdi. Evite les dérapages. – 9. Draine le sillon alpin. – 10. Elle tombe régulièrement ou on le touche en passant à la caisse. Vieille caisse. – 11. Associée à la Vilaine. Possessif. Drame. – 12. Qui durent et devraient encore durer.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 122

HORIZONTALEMENT

I. Contre-emploi. – II. Opératrice. – III. Ut. Agios. Via. – IV. Civiles. Rang. – V. Ho. Tar. Soufi. – VI. Encensées. Un. – VII. OMS. Blessa. – VIII. Anne. Test. II. – IX. Rien. En. Thor. – X. Dé. Télébenne.

VERTICALEMENT

1. Couche-tard. – 2. Option. Nie. – 3. Né. Cône. – 4. Traitement. – 5. Raglans. – 6. Etiers. Tel. – 7. Eros. Ebène. – 8. Mis. Sels. – 9. PC. Rosette. – 10. Le Vau. Hn. – 11. Infusion. – 12. Imaginaire.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SCRABBLE® PROBLÈME N° 175

La critique est aisée, mais l'art est difficile

Gloser signifiait autrefois *commenter*, mais aussi *critiquer.*

Partie jouée en club.

a) Tirage : A I L M T U Z.

Trouvez un huit-lettres en complétant ce tirage avec une lettre appartenant à l'un des mots placés sur la grille. Ecrivez la solution sur la grille (elle est donnée ci-dessous).

b) Tirage suivant : A B L R S T U.

Trouvez un sept-lettres. Ecrivez la solution sur la grille (elle est donnée ci-dessous).

Solution du a) : AZIMUTAL, 12 G, 106.

c) Tirage suivant : C E I ? N R U. Une douzaine de huit-lettres passent. Trouvez le top (158 points) et le sous-top (113 points).

Solution du b) : BURLATS, 13 A, 73.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) F I L N O U X : Trouvez un six-lettres à 56 points, puis un sept-lettres.

A D E N S T T : Trouvez un sept-lettres. En vous appuyant sur le O, puis sur le N, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 31 mai.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 17 mai.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) XI faisant EX, 11 K, 46, améliorable en RIXE, 11 I, 56.

b) LUXERAI, 3 D, 76, faisant RATELIER.

c) EXCLURAI, E 4, 126 - FLUXERAI, *diluerai*, A 6, 113 - GLAIREUX, C 6, 90 , ou l'anagramme ARGILEUX - LIBERAUX, J 8, 71

d) BUSH, *formation végétale des pays secs* - RUSH, *effort final* - BLUSH, *fard à joue* - FLUSH, *couleur, au poker.* Ces quatre mots ont le double pluriel -USHS et -USHES.

Michel Charlemagne

DISPARITION **Le comédien britannique John Gielgud est mort dimanche 21 mai, dans sa maison, près d'Aylesbury, dans le Buckingham shire, à l'ouest de Londres. Il était âgé de quatre-vingt-seize ans. ● TENU pour l'un des plus grands comédiens de langue anglaise de ce siècle, il avait joué tout Shakespeare, servi les auteurs contemporains des deux côtés de l'Atlantique. John Gielgud avait participé à de nombreux films, dont *Providence,* d'Alain Resnais, qu'il tenait pour le meilleur qu'il avait tourné au cours d'une longue carrière. ● DANS UN TÉMOIGNAGE recueilli par *Le Monde,* son ami Peter Brook révèle que le 14 avril, jour de son anniversaire, John Gielgud enregistrait Samuel Beckett, pour la BBC. ● EN OCTOBRE 1991, le comédien britannique se souvenait avoir vu Sarah Bernhardt sur la scène du Coliseum de Londres : *« J'avais dix ans ; j'ai été bouleversé. »***

Etre ou ne plus être John Gielgud

Le comédien britannique est mort dimanche 21 mai, dans sa maison, près d'Aylesbury, à l'ouest de Londres, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Il avait joué tout Shakespeare, Tchekhov, des auteurs contemporains, et avait participé à de nombreux films, dont « Providence » d'Alain Resnais

LA FAMILLE de sa mère, Kate, comptait déjà, en 1904, plus de vingt femmes et hommes de théâtre on ne peut plus renommés. Son père, Frank, très en vue dans le milieu de la finance, de la Bourse, est le type même du pur victorien, quoique son ascendance soit lituanienne. Et Frank et Kate, les parents de John Gielgud, né à Londres, dans le quartier *« high life »*, de Kensington, le 14 avril 1904, auraient aimé voir leur fils « aérer » un peu ce clan Terry, échapper aux planches (même du côté du père, l'arrière-grand-mère de John Gielgud avait été une actrice polonaise célèbre, Aniela Aszpergerowa). Mais John, au collège d'Eton, ne fait pas des étincelles, loin de là. Et il ne rêve que de théâtre.

L'un des membres les plus en vue du clan Terry est alors le célèbre décorateur-metteur en scène-dramaturge Gordon Craig, dont Kate se dit qu'il va savoir, malgré ses voyages en Allemagne, Russie, Italie, accompagner les premiers pas du petit, et Craig ne demande pas mieux. Mais John veut se lancer seul. Il s'inscrit, à dix–sept ans, dans un cours de théâtre, le cours Lady Benson. Six mois plus tard il monte pour la première fois, avec d'autres élèves du cours, sur la scène de l'Old Vic : il fait de la figuration dans *Henry V*, *Peer Gynt* et *Le Roi Lear.*

Son premier vrai rôle, c'est au théâtre Regent, il a vingt ans, il interprète le Roméo de Shakespeare. Le public reste froid, les critiques s'échauffent : *« Ce Roméo manque étrangement de virilité... c'est un Roméo poitrinaire. »* Un journaliste vraiment singulier trouve même à ce Roméo *« des jambes qui défient la logique »*. Sans perdre son calme, Gielgud répond : *« Il est vrai que j'ai simplement pris plaisir à me laisser aller à mes sentiments, je n'avais pas pensé que ce n'était pas seulement cela, jouer la comédie. »*

Dix mois plus tard, retournement complet : le jeune Gielgud s'offre un triomphe, au théâtre Oxford Playhouse, dans le rôle de Trofimov de *La Cerisaie.* Succès d'autant plus marquant que la pièce, jusque-là peu jouée en Angleterre, enthousiasme le public, malgré une mise en scène pas terrible de J. B. Fagan. Et, un an plus tard, dans une mise en scène cette fois plus brillante de Theodore Komisarjevski, Gielgud fait un nouveau malheur dans le rôle de Touzenbach des *Trois Sœurs.* Gielgud jouera trois fois encore sous la conduite de Komisarjevski : le personnage de Trotski dans *Dimanche rouge* de Hubert Griffith en 1929, celui de Joseph Schindler dans *Les Chaises musicales* de Ronald Mackenzie en 1932, et, volons plus haut, celui de Trigorine dans *La Mouette,* en 1936. *« Chez Tchekhov, il n'existe pas un seul petit rôle. Quel que soit le rôle, vous entrez en scène, vous êtes une âme humaine, espoir et souffrance »*, a dit John Gielgud.

Revenons au Gielgud de 1926. A vingt-deux ans, il se voit confier son premier grand rôle sur l'une des scènes du « Broadway de Londres », le quartier de West End : sur les planches du théâtre New, il remplace au pied levé Noël Coward dans le rôle de Lewis Dodd de *La Nymphe au cœur fidèle,* de Margaret Kennedy. En 1929, son interprétation de Treplev dans *La Mouette* lui vaut d'être engagé à l'Old Vic, et c'est là qu'immédiatement les grandes années Gielgud commencent, celles du Gielgud shakespearien. Il va jouer coup sur coup, rien qu'en 1929, 1930 et 1931, Roméo (*Roméo et Juliette*), Antonio (*Le Marchand de Venise*), Richard II (*Richard II*), Oberon (*Le Songe d'une nuit d'été*), Marc Antoine (*Jules César*), Orlando (*As you like it*), Macbeth, Hamlet, Hotspur (*Henry IV*), Prospero (*La Tempête),* Antoine (*Antoine et Cléopâtre*), Malvolio (*La Nuit des rois*), Bénédict (*Beaucoup de bruit pour rien*), et *Le Roi Lear.* Tout cela sous la direction, bien sûr, du metteur en scène maison de l'Old Vic, Harcourt Williams.

Ses plus forts triomphes sont Richard II et Macbeth. Mais il est aussi, avec un franc succès, le premier comédien jeune à interpréter Hamlet (une tradition voulait que l'acteur fût chevronné). *« Je me suis jeté dans le rôle comme un homme se jette à la mer sans savoir nager, je me suis dit que le texte, si j'essayais d'en saisir la vérité, me maintiendrait hors de l'eau »*, dit Gielgud. Il a dit aussi qu'il s'était senti mieux jouer, et être mieux aimé du public, quand il joua les grands rôles comme Macbeth pour la première fois, et certains autres Shakespeare, *« peut-être parce que la jeunesse ose se laisser voler haut, et, aussi, ose se laisser parfois surprendre... Plus tard, à force de reprendre tous ces rôles, je les étudiais de trop près, la fraîcheur était perdue »*.

1933 : John Gielgud est, dit-il, *« une star. Oui, et je suis attendu après la représentation, et je signe des nuées de photos, je sais que c'est d'un vulgaire inavouable, je ne peux pas m'en empêcher, je suis une star »*. 1935 : John Gielgud se trouve pour la première fois sur scène face à un acteur qui a trois ans de moins que lui, mais qu'il a vu venir de loin. Il s'appelle Laurence Olivier. La pièce, c'est *Roméo et Juliette.* Olivier « a pris » le rôle de Roméo à Gielgud, lequel interprète Mercutio. Et c'est Olivier qui remporte la palme. La célèbre critique Peggy Ashcroft écrit : *« J'ai trouvé John d'une imagination fabuleuse, et vive, et on ne peut plus appropriée. Mais le Roméo de Larry est définitif : vérité, jeunesse, énergie, tout. »* Des années plus tard, Gielgud était interrogé sur *Othello,* et il disait qu'il lui avait fallu des pensées, des Oliveraides, inhabituelles, pour jouer cette pièce, parce que la jalousie avait toujours été pour lui un sentiment inconnu. Mais tout à coup il se tut, puis, d'une voix changée, il dit : *« Quand Larry a joué Hamlet, c'était si beau... J'ai tant souffert que j'ai pleuré. »*

Arrive 1936. La gloire. Les Etats-Unis. John Gielgud y joue Hamlet, c'est Lilian Gish qui est Ophélie. Réception à la Maison Blanche, Gielgud est fêté par les Roosevelt. Un an plus tard, Gielgud se décide à créer sa propre compagnie. Le projet est de donner quatre pièces très différentes par an. Chaque pièce sera jouée dix semaines, et, ce qui est en Angleterre tout à fait nouveau, les répétitions dureront neuf semaines, et non pas trois comme d'habitude. Gielgud joue ainsi, coup sur coup, *Le Marchand de Venise,* puis une pièce de Sheridan, mais l'enthousiasme du public va à *Richard II* et aux *Trois Sœurs* (Gielgud joue cette fois Verchinine). Et voici que Gielgud, en 1939, se met lui-même en scène dans le plus grand de ses rôles, *Hamlet.*

Mais c'est bientôt la guerre. Gielgud perd le goût, l'allant, le bonheur de jouer. Il continue, car l'ordre lui en est donné. Théâtre aux armées, théâtre à l'Old Vic aussi, mais l'Old Vic va être très endommagé par les bombes.

La paix ne redonne pas joie et jeunesse à John Gielgud. Pour garder tout de même la foi, il choisit de monter et jouer des pièces de jeunes inconnus. Et, pour compenser, Euripide.

> Il est aussi, avec un franc succès, le premier comédien jeune à interpréter Hamlet

Son come-back arrive enfin, en 1949, c'est une pièce de Christopher Fry, *The Lady's not for Burning,* que Gielgud met en scène et joue au théâtre du Globe : triomphe. Nouveau départ. Nouvelle star. De nouveau, tous les grands rôles de Shakespeare, de Tchekhov, et enfin les jeunes, Fry, Shaffer, Storey, Bond, Pinter...

En 1957, Gielgud inaugure un nouveau spectacle, qu'il va promener avec bonheur dans le monde entier : il interprète, seul sur scène, un montage de plusieurs monologues de Shakespeare. Titre : *Les Ages de l'homme.* Il confiera à un ami qu'il ne s'est senti libre de dire le *« To be or not to be »* qu'en pensant à sa mère, une fois qu'elle eut disparu.

Il joue des choses entre-temps. Parfois, c'est l'échec, comme lorsqu'il est hué par le public de Broadway, en 1964, dans *Tiny Alice,* d'Edward Albee. D'autre part, Laurence Olivier dira qu'il n'aime pas trop être mis en scène par Gielgud, qui, dit-il, change presque tout à chaque répétition, au point que les acteurs ne savent plus ce qu'ils font, où aller, vers quoi se tourner, exactement comme s'ils jouaient, dit Laurence Oliver, *« à colin-maillard »*.

C'est en cette période tardive que John Gielgud se prend d'affection pour l'écran, le grand et le petit. Il avait peu touché au cinéma naguère. Il avait tourné un film muet en 1924, *Who is this man ?,* de Walter Summers, un Hitchcock en 1936, *The Secret Agent* (*Quatre de l'espionnage*). Le rôle aussi de Cassius dans le *Jules César*, de Joseph L. Mankiewicz (1953), qui, aux yeux des Anglais, marqua la première compromission d'un grand acteur shakespearien avec Hollywood. Gielgud jugea l'expérience très satisfaisante, au point d'affirmer qu'elle lui fit prendre réellement goût au cinéma. Après qu'il eut incarné l'évêque Warwick dans le *Sainte Jeanne* de Preminger (1957), Tony Richardson (*Ce cher disparu*, tourné à Hollywood, puis *La Charge de la brigade légère*), Joseph Losey (*Galileo*), Orson Welles (*Falstaff*) lui donnent de petits rôles. Mais son film le plus marquant demeure *Providence*, d'Alain Resnais (1977) : Gielgud y est inoubliable en vieil écrivain amateur de chablis qui voit la mort s'approcher. Il apparaît en 1983 dans le *Gandhi* d'Attenborough et même dans un porno soft, *Caligula*, de Tinto Brass, en 1979, au côté de Peter O'Toole.

Son jeu est très retenu, presque absent, dans tous ces films. Il n'a pas même cette voix étrange, cuivrée, chantante, très vieil accent victorien poussé au presque grotesque, qui a si longtemps enchanté les uns, horripilé les autres. Il a une sorte de boulimie de cinéma et de télévision, mais comme si c'était inodore et sans goût. Il est *movie star* impassible. Le célèbre *Time Magazine* pose la question : *« Est-il possible de tourner un film de télévision sans Gielgud ? »* Les professionnels répondent : *« Pas facile. »* L'acteur tourne même un film publicitaire dans lequel il vante les mérites d'un vin blanc... En revanche, il s'investit pleinement dans le film de Peter Greenaway *Prospero's Book*, qui lui permet de jouer une fois de plus *La Tempête* de Shakespeare.

Derniers feux de la rampe, où Gielgud retrouve son rayonnement : il met en scène et joue, en 1965, *Ivanov* de Tchekhov ; il interprète l'Orgon de *Tartuffe* à l'Old Vic, en 1967 ; Peter Brook lui fait jouer l'*Œdipe* de Sénèque, en 1968 (à l'Old Vic), *Bingo* d'Edward Bond, en 1974, *No man's land* de Pinter, en 1975.

John Gielgud quitte la scène en 1987 sur la pièce de Hugh Whitemore, *Le Meilleur des amis.* C'est lui qui prononce les derniers mots de la pièce : *« L'ange de la mort ne semble-t-il pas m'avoir oublié ? Il est vrai que je peux mourir tout d'un coup, demain... Qui sait ? »* Mais il dit cela d'un tel ton, si naturel, si libre, si clair, que la salle ne bouge pas, n'ose pas applaudir.

Le grand dramaturge Stanley Kauffmann écrit : *« Quelle voix ! quels tons, quelles ombres, quels hasards, quels touchers, de la voix ! Quelle musique ! Et jamais pour se faire valoir ! Chaque mot qu'il dit est placé là comme par un ordre divin ! »*

Michel Cournot

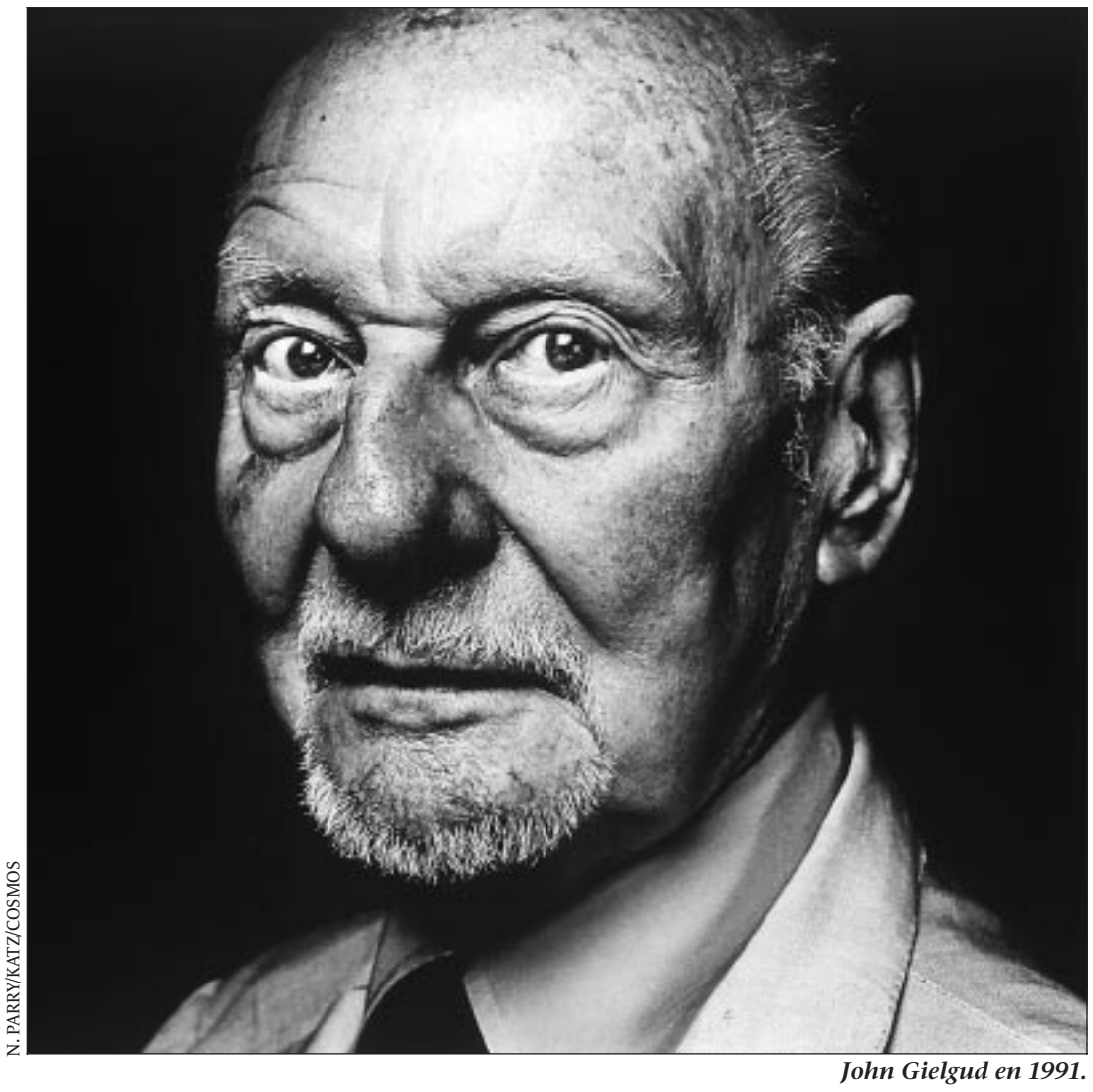

N. PARRY/KATZ/COSMOS

John Gielgud en 1991.

Peter Brook : « Il était le théâtre anglais »

« C'était mon meilleur ami, quelqu'un avec qui j'ai eu des relations artistiques, professionnelles et personnelles très intimes, nous a confié Peter Brook. Je le voyais souvent, j'ai encore parlé avec lui pour son anniversaire, le 14 avril. Ce jour-là, il a joué pour la dernière fois, dans une série de pièces de Beckett filmées par la BBC. Il venait d'une très, très grande famille de théâtre ; Gordon Craig était son cousin. Il était d'une finesse intérieure absolument remarquable. C'était un ami d'une générosité rare.

» Sa grande qualité d'interprète tenait à la chaleur de sa sensibilité. Il jouait comme les grands violonistes. Laurence Olivier avait une énorme vitalité, John Gielgud avait cette sensibilité qui est la plus grande qualité du théâtre anglais. Je l'ai rencontré quand j'étais très jeune. C'est grâce à lui que je suis allé pour la première fois à New York. Il m'a invité et m'a fait découvrir la ville. Après, nous avons travaillé plusieurs fois ensemble : *Mesure pour mesure,* à Stratford-upon-Avon, *Le Conte d'hiver,* de Shakespeare, à Londres, *La Tempête,* de Shakespeare, et *Œdipe,* de Sénèque. Cet *Œdipe* est une très belle chose : Sénèque a écrit cette pièce pour qu'elle soit lue à haute voix dans les bains romains. Nous l'avons montée, en restant dans ce style : tout partait de la voix. C'était un travail qui faisait ressortir la plus grande qualité de John Gielgud : donner vie à la parole. Il était le théâtre anglais. »

Souvenirs d'une rencontre en 1991

À L'OCCASION de la sortie en France du film *Prospero's Book*, de Peter Greenaway, d'après Shakespeare, John Gielgud, qui en était l'interprète principal, avait reçu Danièle Heymann dans sa maison, un relais de campagne du XVIIe siècle dans l'Oxfordshire (*Le Monde* du 3 octobre 1991). L'envoyée spéciale du *Monde* le décrivait ainsi : *« Le vieux monsieur se tient droit comme un cavalier, regard d'acier. Il est tout à fait beige, d'une élégance si ferme, qu'elle peut s'offrir quelques infimes pirouettes canailles : une bague très verte au petit doigt, un foulard de soie presque apache dans l'encolure d'une chemise à rayures noires et rouges. »*

« Le théâtre, pratiqué par toute votre famille maternelle, était pour vous une vocation ?

– Absolument. Vous pourriez voir une photo de moi très édifiante, enroulé dans une serviette de bain, dans le rôle de Marc-Antoine à l'école élémentaire.

– Quelle a été votre première émotion théâtrale ?

– Une des premières, en tout cas (j'avais dix ans), m'a été procurée par Sarah Bernhardt au Coliseum de Londres, dans une pièce intitulée *Champ d'honneur...* C'était pendant la guerre de 14, Sarah avait déjà perdu sa jambe, mais ce n'était pas trop grave en l'occurrence. Elle est apparue étendue sur un tronc d'arbre, dont elle sortait comme par miracle un drapeau tricolore, avant de déclamer un long poème patriotique en français. J'ai été bouleversé...

– Quel est, d'après vous, le meilleur film que vous ayez tourné ?

– Sans conteste *Providence*, d'Alain Resnais. Je connaissais Dirk Bogarde depuis très longtemps. Il m'a raconté beaucoup plus tard que, lorsqu'il avait lu le scénario pour la première fois, mon rôle n'y était pas. Et puis David Mercer, l'auteur, et Alain Resnais sont venus me voir au théâtre dans une pièce, *No man's land,* et ils ont rajouté ce personnage de vieil écrivain qui boit du chablis et qui va mourir... Bogarde s'est montré très généreux, parce que, dès cet instant, le film avait cessé d'être le sien... J'ai revu Alain Resnais il y a deux ans, à Paris. Je l'ai emmené dans un bistrot que j'avais trouvé, et qui s'appelait Providence...

– Pourquoi, au cours de votre carrière, avoir accepté beaucoup de films... très en dessous du niveau de *Providence* ?

– Je suis optimiste. En lisant les scénarios, j'arrive toujours à trouver quelques répliques acceptables. J'ai encore tourné deux films cette année. Dans l'un d'eux, *Shining,* dirigé par Michael Douglas, j'ai un affreux petit rôle d'espion dans une histoire de nazis... Cela m'a entraîné à Berlin, à Leipzig. Dans l'autre film, dont l'action se déroule au Zimbabwe, je suis un vieux maître d'école... Mais je ne suis pas allé au Zimbabwe.

– Tout cela ne semble pas très gratifiant...

– Non. Mais cela me permet de sortir. De continuer à rencontrer des gens nouveaux. Vous savez, je vis très tranquillement, ici...

– Vous ne voyagez pas pour votre plaisir ?

– Oh non ! Pour quoi faire ? J'ai visité le monde entier sans débourser un centime *(rire)* ! A cet égard, j'ai eu une expérience étonnante avec Woody Allen. Il m'envoie un scénario, me demandant le plus grand secret. Il s'agissait de *Zelig.* Je devais lui renvoyer immédiatement et venir à New York enregistrer un commentaire, en voix off. Cela ne me prendrait que deux ou trois jours. Il m'offrait beaucoup d'argent et le Concorde, aller et retour. Cela me convenait d'autant plus que j'avais très envie de le rencontrer. J'y vais, je fais ce que j'ai à faire. Le film sort l'année suivante. J'appelle quelqu'un que je connais aux Etats-Unis et l'interroge : *Zelig* est-il bien, mon commentaire est-il bien ? On me répond : le commentaire n'est pas mal, mais ce n'est pas toi qui le dit. Woody Allen n'avait pas utilisé mon travail, trouvant sans doute ma voix trop incurablement "british", mais ne me l'avait jamais fait savoir... Peu importe, j'avais passé deux jours délicieux à New York. »

Propos recueillis par Danièle Heymann

Le regard sans nostalgie d'Alain Bashung

Un nouvel album, un choix dans vingt ans d'activités évolutives

LES TRENTE-HUIT chansons de *Climax*, choisies par Alain Bashung, recoupent vingt ans d'activités musicales évolutives. Des versions de studio ont été mêlées à des versions de concert. Six duos, avec Noir Désir, Rodolphe Burger, M, Rachid Taha, Marc Ribot, conçus à l'origine pour les besoins d'un documentaire de télévision consacré à Alain Bashung, ont été ajoutés. *« M fait* L'Oiseau. *Pour Taha, j'ai choisi* Ode à la vie, *une chanson arabisante.* Je fais la noce avec Yasmina, *c'est comme si je l'avais faite pour lui »*, dit Bashung.

Climax, le titre de ce double album, a déjà été utilisé pour une série de thèmes instrumentaux *« réalisés avec des chutes recyclées, afin de nourrir des faces B de single. Une série de* Climax. *Je pensais à la météo, mais cela veut aussi dire orgasme. C'est pas mal »*. Vingt ans, ajoute Bashung, *« c'est un peu pesant, on repense à tout ce qui s'est passé autour de chaque chanson. Untel, qui a sombré* ; *l'autre qui s'en est bien sorti... »*

Les tubes, *Gaby, Vertiges de l'amour*, sont là. *« Je serais ingrat si je m'en sentais encombré. Cependant, après* Gaby, *j'ai mis un ou deux albums à dire aux gens que je n'étais pas que ça. C'est au début qu'il faut faire attention, se débrouiller pour montrer qu'on est plus complexe qu'il n'y paraît »*. Bashung cultive la singularité, la sienne et celle de son public. *« J'ai fait beaucoup de chansons pour repousser le fait qu'on nous mette dans des parcs, avec costume et uniforme. Je me suis battu pour montrer que j'allais dans les coins. »*. C'est pour cette raison que Bashung aime les textes à sens multiples que lui ont donnés Boris Bergman, Jean Fauque, ou qu'il a écrits lui-même. *Ma petite entreprise,* par exemple, est-elle *« une chanson de maquereau »*, comme on le lui a suggéré, une histoire d'amour ou une chronique politique ? *« A l'origine, il s'agissait de ces grosses entreprises qui n'arrêtaient pas de se racheter entre elles, licenciant au passage 40 000 personnes. Ils appellent cela un plan social, et on leur file beaucoup de pognon pour le faire. Mais avant on disait aussi "entreprendre une femme", donc c'est aussi une histoire d'amour, la seule entreprise qui vaille la peine. »*

MIRACLE D'UNE RENCONTRE

Certains sont doués pour aimer, d'autres moins. Des gens ont passé leur vie sans y réussir, sans accepter *« l'indéfinissable. Il s'agit d'aimer quelqu'un en sachant qu'on ne saura jamais qui il est. C'est cette part de mystère qu'on peut essayer de décrire »*. La peur de la souffrance, l'inaptitude à supporter l'inattendu, le miracle d'une rencontre, *« font que les gens vivent seuls. Quand je vivais à la campagne en Alsace, j'allais chez des gens, ça gueulait tout le temps, de la marmaille partout, les frustrations par la gueulante. Peu de place pour les timorés. Ça n'est plus possible »*.

Alain Bashung est né à Paris, a grandi en Alsace dans une famille paternelle paysanne et rude. *« Je suis là, je sais d'où je viens, c'est un miracle. C'est le truc le plus dur à communiquer, on banalise le miracle, des mal barrés qui s'en sortent bien. J'aimerais bien avoir des racines, mais elles sont floues. C'est un manque que l'on traîne et que rien ne peut compenser, si ce n'est en se perdant dans l'activité. »* Le risque de vivre est aussi le risque de mourir. *« J'ai commencé à me sentir exister quand je l'ai accepté. Cela aurait pu me tuer. »* Aucune femme n'est inscrite à la liste des duos inédits de cette compilation. Arielle a failli y figurer, mais la chanson choisie, *Les Grands Voyageurs*, *« ne la servait pas »*. Bashung dit qu'avec Arielle, qui *« compose des chansons spéciales avec des arrangements singuliers »*, il se rattrapera. Et peut-être aussi avec Brigitte Fontaine, pour qui il a écrit la musique *City City* pour l'album *Les Palaces* (1997), sans en être satisfait. Fontaine est elle-même, *« avec ses extravagances. Qu'elle mette dans ses chansons du piano, de l'accordéon, de la techno, qu'importe, ce sont des costumes »*. Les chanteuses sont victimes des étiquettes. *« Quand j'ai commencé, il fallait qu'elles chantent mal, qu'elles soient maladroites, lolitas. Aujourd'hui, la mode est aux chanteuses à voix. Elles ne peuvent pas chanter de mots singuliers ; c'est grotesque. »*

Alain Bashung aime le rock, la variété, le jazz et toutes les musiques. Il a donc embauché le guitariste américain Marc Ribot, qui figurait déjà sur l'album *Chatterton* et qu'il a découvert dans les disques de Tom Waits. *« J'ai toujours besoin de trouver des musiciens qui prolongent les fragilités, donnent des ponctuations à ce que je raconte. Ribot, on dirait un adulte qui réussit à faire un dessin d'enfant. Un Picasso. Il possède l'insolence du punk. C'est une attitude politique, il ne fera jamais n'importe quoi. Même pour beaucoup d'argent. »* Alain Bashung en conclut qu'il doit être plus heureux *« qu'Eric Clapton, coincé là-haut. Aux Etats-Unis, on vous demande souvent de ne prendre que l'autoroute, jamais les petites routes. Ici, heureusement, on n'en est pas là »*. Autre complice du Bashung de *Climax*, Noir Désir : *« Ils n'ont pas l'inconvénient du militant caricatural. Ceux qui n'ont qu'une seule idée sur la vie ne me conviennent pas. »* Mais quand il s'agit de défendre les causes citoyennes, de dénoncer *« le trop-plein de mensonges »*, Noir Désir est toujours là. Comme Rachid Taha.

« Quand la masse, le groupe deviennent étouffants, il faut le dire, en parler, ou faire un disque par exemple. » Bashung ne supporte aucune forme d'hégémonie. *« Quand j'ai commencé, il fallait que tout soit rock. C'était une sorte de fascisme de se retrouver tous avec des bananes, de ne pas pouvoir aimer aussi Bela Bartok. »*. Musiciens de jazz arrivant en studio *« avec une tonne de mépris »* devant le petit chanteur, rockers encerclant *« leurs goûts de barbelés... Il faut déborder le style pour lui donner de l'avenir »*, conclut il.

Véronique Mortaigne

★ ***Climax*** **: 1 double CD Barclay**

ARNAUD JOURDAIN

Alain Bashung. Certains sont doués pour l'amour, d'autres pas.

DÉPÊCHES

■ **ARCHITECTURE : en vue de préparer les prochains Rendez-vous de l'architecture, qui doivent avoir lieu les 15, 16 et 17 novembre à la Grande Halle de La Villette,** à Paris, la direction de l'architecture et du patrimoine lance un appel à contributions. Intitulée Transforma(c)tions, cette deuxième édition sera présidée par Yves Lion, architecte urbaniste, qui a conçu le programme des journées en concertation avec Patrick Braouezec, député et maire de Saint-Denis, et Didier Daeninckx, écrivain. Sont concernés tous les acteurs de la ville, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, élus, maîtres d'ouvrage, aménageurs, associations, etc. Il leur est demandé de faire part de leur expérience par écrit avant le 15 juin 2000 en quatre pages maximum. Tél. : 01-40-15-33-19 (les mardis et jeudis, de 10 heures à 13 heures). Mail. : carole.alexandre@culture.fr

■ **L'école d'architecture Paris-Villemin organise, jeudi 25 mai, une rencontre avec Paul Andreu,** auteur du projet lauréat pour l'Opéra national de Pékin, qui suscite débats et polémiques en Europe comme en Chine. L'architecte d'Aéroports de Paris avait déjà présenté la version initiale de son projet à l'issue du concours international de 1999, lors d'un débat auquel participait un représentant de l'agence Architecture-Studio, concurrent malchanceux. La présentation du projet Andreu aura lieu à 18 h 30, dans l'amphithéâtre des Loges nº1 de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA), 14, rue Bonaparte, 75006 Paris (entrée libre dans la limite des places disponibles).

■ **PRIX : le chef d'orchestre Michel Plasson, le danseur Patrick Dupond et le directeur du Centre national du théâtre, Jacques Baillon,** sont les lauréats du treizième prix international Carlo-Alberto-Capelli de musique, théâtre et danse. Leurs récompenses devaient leur être remises, lundi 22 mai, à l'Hôtel de Ville de Paris, par l'équipe italienne responsable de ce prix.

Succès public et controverse pour le jeune Musée national de Nouvelle-Zélande

WELLINGTON
de notre envoyée spéciale

Te Papa signifie *« chez nous »* en maori. C'est le nom du musée de Nouvelle-Zélande, objet de controverses depuis son ouverture. Hué par l'élite du pays, premier ministre inclus, « Te Papa » a réussi en deux ans d'existence à faire couler plus d'encre – et d'argent ajouteront certains – que n'importe quel autre événement culturel. *« Te Papa est visuellement déprimant. Un mélange de populaire et de politiquement correct. C'est un monument érigé à la vanité des politiciens qui l'ont promu et à la légèreté intellectuelle de ceux qui l'ont conçu et le dirigent »*, écrivait récemment C. K. Sead, auteur et poète, dans le *New Zealand Herald*.

« Mes étudiants détestent Te Papa autant que moi. Ils ont l'impression que c'est de la télévision et que cela les prend pour des imbéciles » ?, nous déclare Denis Dutton, professeur en philosophie de l'art à l'université de Canterbury. Le conservateur du Musée d'Auckland, rival pour l'obtention de crédits, s'est également lancé dans une croisade anti-Te Papa. Ces notables reprochent à Te Papa d'être nostalgique, anecdotique, déstructuré, fouillis et complaisant. Entre autres défauts.

L'idée, qui remonte aux années 80, faisait pourtant l'unanimité. Unique au monde et fier de l'être, le musée repose sur trois principes. Biculturel, cogéré par les Maoris (population polynésienne arrivée en Nouvelle-Zélande vers l'an 1000 et qui représente 13 % de la population) et les Pakehas (blancs), le musée a également choisi d'être narratif : tout y est prétexte à histoire ou à récit. Enfin, il revendique une approche interdisciplinaire. *« Nous n'avons renoncé à aucun des rôles traditionnels d'un musée mais nous les avons fondus davantage »*, commente Paul Brewer, l'un des responsables du musée. Il souligne les innovations commerciales. L'entrée est gratuite mais Te Papa gagne de 5 à 6 millions de dollars néo-zélandais (18 millions de francs) par les services qu'il offre, pour un budget de fonctionnement annuel d'environ 75 millions de francs.

Conseiller pour d'autres projets, tel celui du Musée national australien à Canberra, Te Papa a pourtant aussi ses partisans, séduits par son audace et la proximité créée avec le public. On y entre comme dans une gare , mais sans avoir en tête une destination. Belles parois en métal, en pierre et en bois, passerelles à plusieurs mètres d'altitude, l'espace semble vaste et... *« pur »* selon les Tepapistes ou *« vide »* selon les critiques. Tout est sujet à polémique, symptôme du problème plus général soulevé par les opposants : *« C'est un musée sans œuvres. »*

LÉGENDES MAORIES

A droite la consigne, en anglais et en maori, à gauche une grande librairie de souvenirs. Tout droit, vers les escaliers, un nouveau hall, plus vaste, avec des baies vitrées qui donnent sur le ciel, la mer et le jardin japonais : toujours pas d'œuvres en vue ni de guichets. Entrée gratuite, sauf pour les flippers qui attirent l'œil, au fond. Un néon très Las Vegas annonce déjà la récréation : « Time Warp ». Soulagement immédiat de ceux qui associaient encore musée à poussiéreux, silencieux ou ennuyeux. A « Time Warp », la partie la plus critiquée du musée, on peut se prendre pour une baleine qui traverse le port de Wellington ou se chronométrer à la tonte d'un mouton, en passant un rasoir scanner-laser sur tout le corps du mouton en peluche affublé de code-barres. L'expérience, plus technique qu'il y paraît, coûte 2 dollars (6,50 francs). Pendant ce temps, les hurlements d'un visiteur qui vient de se jeter pour un saut à l'élastique virtuel semblent confirmer le cliché qui colle à la peau du musée : un petit *Disneyland* pseudo-culturel. On peut encore remonter 200 millions d'années, au prix de quelques sensations fortes, 8 dollars et dix minutes. *« Accrochez vos ceintures, la nacelle dans laquelle vous voyagez va bientôt s'écraser au fond d'un lac pendant la préhistoire. »* On reconnaît, si on les connaît déjà, quelques légendes maories sur la création de la Nouvelle-Zélande. Reste que les commentaires à la sortie portent davantage sur les trous d'air que sur la symbolique du film.

A l'étage, les choses deviennent plus sérieuses. La visite à la « brocante » est vivement recommandée. Vitrines bric-à-brac et voyage dans la mémoire de la jeune nation. Un montage multimédia sophistiqué présenté par thèmes : les grandes histoires d'amour, les grands drames du pays. Et les objets s'animent dans la boutique, au gré des images qui défilent dans la vitrine. Amusant et énigmatique, l'exercice témoigne de la culture du pays, au sens large.

Non loin de là, une belle exposition autour du traité de Waitangi, traité signé entre la Couronne britannique et les Maoris en 1840, examine les progrès mais surtout les reculs subis par les Maoris depuis la colonisation anglaise. De temps à autre des gardes à l'allure « hypercool », en tee-shirt jaune et baskets, vous demandent si cela vous plaît. Inattendu. *« Ils sont payés pour vous mettre à l'aise. On n'est pourtant pas dans une discothèque »*, nous dira un fervent opposant à ce nouveau genre de musée. Une autre exposition, intitulée Parade, vend l'idée selon laquelle *« là où il y a des gens, il y a de l'art »* en poursuivant toutefois continuellement la question : *« Mais est-ce vraiment de l'art ? » « Des croûtes ou des chefs-d'œuvre, à vous de juger. »* James Cook, l'explorateur britannique, a lui aussi son palier, mais à ce stade de la visite on a un peu perdu le sens des directions. Au lieu d'un austère « Captain James Cook », on peut lire : *« John Webber fut l'artiste officiel du troisième et dernier voyage de Cook. Ce portrait ne plut pas à madame, qui trouva que son mari avait l'air trop sévère. James Cook était peut-être plus doux à la maison qu'en mer mais Webber ne l'observa qu'en bateau ; »*

UN RECORD

Te Papa est fier de *« raconter des histoires »* et de rendre ses œuvres *« accessibles »*. *« Le langage des musées est trop souvent un langage d'élite »*, dit-on à l'état-major de Te Papa. Mais les opposants de ce musée du peuple lui reprochent de sous-estimer son public, de niveler par le bas. *« Bizarrement, c'est l'élite qui se sent perdue dans ce musée où elle ne retrouve pas son confort habituel de musée. Mais les autres visiteurs sont ravis »*, s'agace Paul Brewer.

Car Te Papa plaît aux foules : 97 % de ses visiteurs sont séduits, selon les sondages du musée. En deux ans, le musée a accueilli 3, 7 millions de personnes, presque le nombre d'habitants du pays, un record. Que ce musée outrancier, bafouant les traditions et mélangeant les genres, séduise est peut-être ce qui contrarie le plus les opposants. Te Papa fascine en effet surtout ceux qui n'allaient pas au musée avant. A cet égard, mission accomplie.

Lui reprocher de ne pas exposer de chefs-d'œuvre est un mauvais procès puisque la Nouvelle-Zélande ne dispose que d'un nombre limité de chefs-d'œuvre au sens européen du terme. La Galerie nationale d'Auckland a acquis son premier Picasso il y a quelques semaines. Et, lors de la Coupe de l'America, un milliardaire américain a innocemment apporté à bord de son yacht des toiles et des sculptures de maîtres dont aucun des musées du pays n'a jamais osé rêver. Te Papa, lui, ne rêve pas. Il fait avec ce dont il dispose : l'héritage maori et néo-zélandais. Sans complexe.

Florence de Changy

De la difficulté de prendre la Catalogne en photos

200 expositions s'y essayent à Barcelone et dans les villes alentour

INTRODUCTION À L'HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE EN CATALOGNE, Musée national d'art de Catalogne (MNAC), Palais national de Montjuic, parc de Montjuic, 08038 Barcelone. Tél. : 00-34-936-220-360. Du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures ; dimanche, de 10 heures à 14 h 30. Entrée, 900 pesetas (5,40 euros). Jusqu'au 25 juin. Catalogue, éd. Lunwerg/MNAC, 358 p., 5 850 pesetas (35,10 euros).

BARCELONE
de notre envoyé spécial

La Catalogne a sa capitale (Barcelone), son équipe de football (le Barça), son musée monumental perché sur la colline de Montjuic (le Musée national d'art de Catalogne) et même sa photographie. Face au football, qui vit des heures pénibles – une élimination en demi-finale de la Coupe des clubs champions face à Valence –, la photographie a du mal à exister. La Primavera Fotografica, créée en 1982 sur le modèle du Mois de la photo à Paris, est néanmoins un de ses gros festivals avec plus de deux cents expositions présentées à Barcelone et dans les villes alentour.

Le siège de cette biennale est situé au Centre d'art Santa Monica, en bas des ramblas, à quelques mètres de la statue de Christophe Colomb et de la mer. Mais c'est au Musée d'art de Catalogne que l'on trouve l'exposition-phare par son ampleur et son sujet : « Introduction à l'histoire de la photographie en Catalogne ». Dans une région d'Espagne où le sentiment nationaliste est ce que l'on sait, le projet ne surprend pas. Néanmoins, la quasi-totalité des expositions qui explorent la photographie d'un pays ou d'une région se cassent les dents : il n'y a pas de valeurs partagées entre les auteurs inventoriés au-delà de leur passeport ou de leur quittance de loyer. Et c'est sans doute pour cela que les projets nationalistes, souvent liés à des motifs plus politiques qu'esthétiques, se font rares.

David Balsells, le directeur de la Primavera, et le photographe Pere Formiguera ont plongé résolument dans l'entreprise. D'abord en lui offrant un musée d'ampleur et des cimaises d'un jaune-sable lumineux qui laissent respirer les images. Ensuite, en publiant un catalogue lourd. Puis en suivant la chronologie, du daguerréotype jusqu'à la photo d'aujourd'hui, histoire de rappeler que la Catalogne a suivi de près l'aventure de l'art photographique. Enfin en respectant les périodes standards de l'histoire du médium : le XIXe siècle, le pictorialisme, le modernisme, les années 50, la période contemporaine.

REGARDS RETENUS

L'emballage est plus séduisant que le contenu, ce dernier se heurtant à la qualité moyenne des images au-delà de leur ancrage catalan. Les regards retenus échappent rarement à ce qui se faisait un peu partout ailleurs, et souvent mieux, notamment aux Etats-Unis ou dans d'autres pays européens. C'est vrai pour le XIXe qui regroupe des portraits, des vues de villes et paysages assez faibles, souvent en mauvais état, jaunis. Hormis un nu mystérieux, les seins nus et le visage voilé, signé Antoni Esplugas, les photos entretiennent la mauvaise image – archive ennuyeuse – de la photo historique au moment même où la France et les Etats-Unis opèrent une hiérarchie salutaire pour distinguer la relique curieuse de l'œuvre aboutie et spectaculaire.

Le pictorialisme au tournant du XXe siècle, – on ne trouve pas la folie pesante et mystique d'un José Ortiz Echaguë – et les années modernes de l'entre-deux-guerres sont également ternes. La période contemporaine est sans doute la plus empêtrée dans un goût moyen international qui s'apparente à un néo-pictorialisme avec abondance d'effets graphiques et de matières décoratives – sans oublier une distinction manichéenne entre le photojournalisme et la photo d'art, ce qui permet d'escamoter une grande partie du style documentaire.

Il existe en revanche une période bénie pour la photo en Catalogne, riche, novatrice, autonome. Que ce soit sous le régime de Franco est un joli paradoxe. Que ce soit au moment où le statut du photographe était au plus bas en Europe en est un autre. Les années 50 et 60 ont vu éclore des photographes alors amateurs dont les images de rue, peu publiées à l'époque, témoignent d'une grande fraîcheur et d'une réelle liberté de ton, et qui ont fini par s'imposer dans des livres et des expositions. On citera Joan Colom, qui surprend à l'aide d'un appareil caché des prostituées avec leurs clients dans les ruelles du Barrio Chino de Barcelone, mais aussi Ricard Terré, Xavier Miserach, Oriol Maspons ou Ramon Masats, qui dessinent une identité catalane, contrepoint précieux à l'univers néo-réaliste du cinéma et de la photo en Italie ou d'une photo sociale aux Etats-Unis avec le mouvement photo league.

En Espagne, ces auteurs ont été portés, dans les années 60, par les éditions NuevaLente, dont plusieux livres sont présentés sous vitrine. Ils ont déjà bénéficié d'expositions collectives et individuelles qui ont, à leur façon, défriché cette riche période. Que cette exposition, qui a le mérite de rassembler ces auteurs, puisse se présenter comme une introduction à la photographie en Catalogne sans notamment faire référence, dans le catalogue, aux épisodes précédents, est étrange. Tout comme il est étrange qu'un des deux commissaires, Pere Formiguera, soit un photographe représenté dans l'exposition. La Primavera Fotografica est une grande famille mais qui gagnerait à s'ouvrir.

Michel Guerrin

COLLECTION MNAC

« Distrito 5 », nº 116; série. 1960/1970 (36 x 24 cm).

La fin du cycle Jean Sibelius de l'Orchestre de Paris

CYCLE SIBELIUS, de l'Orchestre de Paris, Salle Pleyel. Derniers concerts, les 24 et 25 mai, à 20 heures. Symphonies nº 6 et nº 7, Vladimir Ashkenazy (direction). 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, les 24 et 25. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F (de 12,20 € à 44,21 €).

Avant le dernier programme du cycle Sibelius qui aura fait entendre l'intégrale des symphonies, trois poèmes symphoniques et le concerto pour violon du compositeur finlandais, on peut, d'ores et déjà, considérer que l'Orchestre de Paris a rempli son contrat de manière nullement anecdotique. Les sept concerts (avec dans chaque cas un chef différent) auxquels nous avons assisté à ce jour n'ont, certes, pas tous été de haute tenue mais, dans leurs faillites (parfois très irritantes) comme dans leurs réussites (largement majoritaires sur l'ensemble de la saison), ils ont apporté la preuve que la musique de Sibelius n'était heureusement plus affaire de spécialistes.

Dès l'ouverture du cycle (*Le Monde* du 25 septembre 1999), on découvre avec ravissement les talents sibéliens du Japonais Yutaka Sado. Son interprétation de la symphonie nº 3 restera dans les mémoires pour son absolue justesse de ton, son exquise gradation cinétique et l'homogénéité de ses timbres. Comme Yutaka Sado, Christoph von Dohnanyi ne compte pas parmi les serviteurs habituels du maître d'Ainola, qu'il aborde avec une relative liberté dans une symphonie nº 5 (*Le Monde* daté 31 octobre-1er novembre 1999) plus tourmentée que sereine, mais toujours cohérente.

RATAGES MONUMENTAUX

Après les agréables surprises des sibéliens d'occasion, les ratages monumentaux des baguettes réputées expertes. L'Allemand Kurt Sanderling livre une lecture à l'emporte-pièce de la symphonie nº 2, pleine de couacs (les vents n'étaient pas à la fête le 20 janvier !) et de décalages (peut-être dus au grand âge du *Kapellmeister*). L'Estonien Neeme Jarvi (qui a largement contribué, dans les années 80, à l'intégrale Sibelius publiée par le label suédois Bis) rend l'orchestre inexistant lors d'un *Concerto pour violon* des plus calamiteux. Entre un chef très collet monté et un soliste plus que débraillé (jusque dans une lutte très physique avec son instrument), c'est à qui décrochera la palme du cabotinage. Neeme Jarvi se dispense souvent de battre la mesure (les clarinettes sont à la peine pour suivre les fluctuations de tempo) et Julian Rachlin ne pense pas à jouer de la musique mais à se produire en spectacle (avec un art de l'exhibition travaillé jusque dans les pauses entre les mouvements, passées à réaccorder ostensiblement un violon qui n'y est pour rien).

Restent les Finlandais. Elevés au lait sibélien parfois jusqu'à plus soif, les chefs en vogue du pays des mille lacs veulent honorer le monument national sans sacrifier à une tradition immuable. Chacun y va donc de sa recherche personnelle. L'ingénu Sakari Oramo (né en 1965) se voit confier la plus juvénile des symphonies de Sibelius, la nº 1. Il en accentue le caractère épars et en souligne l'aspect multipolaire par une présence toujours très suggestive. A peine l'a-t-on vu prendre une posture de figurine de boîte à musique que surgit une séquence de carillon...

COFFRE À JOUETS

Oramo visite cette partition très fragmentaire comme un coffre à jouets dont il expose méthodiquement le contenu avant de le redisposer à son goût. Les fins de mouvement sont donc plus séduisantes que les débuts et l'Orchestre de Paris ne trouve vraiment à briller que dans le « Finale ». Jukka-Pekka Saraste (né en 1956) lui confère un charme bien supérieur avec une symphonie nº 4 étonnamment riche en rubato. Il ne cherche pas à ciseler les détails de la partition mais à en dégager le sens général par des lignes de fuite qui attisent la curiosité et par des ruptures à même d'engendrer la frustration. Profitant de la plastique d'un orchestre qui semble mûrir au rythme de l'œuvre, l'interprétation de Saraste fait forte impression dans le registre manichéen pour révéler un Sibelius bicéphale, qui se livre avec pudeur ou avec rage puis tente de se raisonner, de sourire, voire de danser avant de replonger dans la bile noire.

Leif Segerstam (né en 1944) se signale d'abord par une coquetterie : il veut enchaîner les trois poèmes symphoniques inscrits à son programme. Loin de se justifier comme le passage immédiat de la symphonie nº 6 à la nº 7 par Paavo Berglund (*Le Monde* du 27 novembre 1998), le rapprochement des *Océanides*, du *Cygne de Tuonela* et de *Tapiola* n'est d'aucun bénéfice pour les œuvres. *Les Océanides* ouvrent, en effet, ce curieux triptyque de manière négligée. *Le Cygne de Tuonela* effectue un pas important vers l'hypnose (avec un solo de violoncelle plus remarqué que celui de cor anglais). *Tapiola* affiche un bonheur de tous les instants. Avec une qualité de respiration intime comme on n'en a jamais entendu en concert. Même en Finlande.

Pierre Gervasoni

PARC ET GRANDE HALLE
CITÉ DE LA MUSIQUE

LATITUDES VILLETTE / BRESIL

26 27 28 MAI

PercPan 2000 Festival brésilien de percussion
Gilberto Gil et Naná Vasconcelos invitent :
Maria Bethânia - Lenine - Alceu Valença - Nau Brasil
Egberto Gismonti - Martinho da Vila

2 3 4 JUIN

Karnak - Mestre Ambrósio - Paulinho Moska
Lenine - Antonio Nóbrega - Paulinho da Viola
Velha Guarda da Portela

CONCERTS - BALS - CINÉMA - EXPOS - CUISINES

01 40 03 75 75 ou 01 44 84 44 84
la-villette.com ou cite-musique.fr
Métro Porte de Pantin

SORTIR

PARIS

Royal de Luxe
« Petits Contes nègres »
La troupe Royal de Luxe, fondée en 1979, présente une nouvelle version de ses *Petits Contes nègres,* créés au Cameroun et au Burkina Faso en 1999 et passés par l'Amérique latine avant de retrouver le public français. Les machines merveilleuses de bois, de carton et d'acier sont toujours manipulées par les acteurs-bricoleurs, des personnages de toutes tailles se télescopent dans un apparent désordre, la musique ramène des airs d'Afrique mais aussi de l'opéra. Les neuf contes (dont l'ordre est tiré au sort par les spectateurs) passent de la fantaisie à la réflexion sur les thèmes de la rencontre des cultures, du poids du passé colonial, des rapports entre le Nord et le Sud. Décapant et ludique.
Jardin des plantes. Muséum d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, Paris-5e. Mº Gare-d'Austerlitz. Du 26 mai au 4 juin, à partir de 13 heures. Tél : 01-40-79-33-00. Entrée libre.

Sasha Waltz
« Körper »
Pour la première fois au Théâtre de la Ville, la chorégraphe allemande Sasha Waltz, codirectrice de la Schaubühne de Berlin depuis le 1er janvier, présente sa nouvelle pièce *Körper* (« Corps » en allemand) qui dissèque le corps sous tous les angles : intime, social, esthétique, anatomique, fantasmatique. Une pièce charnelle d'une froide et brutale élégance qui questionne l'intégrité de l'être dans une société qui s'acharne à la réduire en miettes. Portée par treize danseurs d'exception, *Körper*, coproduite par le Théâtre de la Ville, atteste de la puissance incisive de cette chorégraphe qui va jusqu'au bout de ses fantasmes.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. Les 24, 25, 26 et 27, 20 h 30 ; le 28, 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Les bourreaux meurent aussi
de Fritz Lang, avec Brian Donlevy, Walter Brennan, Hans von Twardowski, Gene Lockhart, Anna Lee.
Américain, 1942, noir et blanc, copie neuve (2 h 20).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

SÉANCES SPÉCIALES

L'Empire du temps
En liaison avec l'exposition « L'Empire du temps - Mythes et créations » (jusqu'au 10 juillet au Musée du Louvre) –, l'Auditorium du Louvre présente une programmation consacrée au temps et regroupée sous quatre sections : le temps réel, le compte à rebours, le temps mort, la mesure du temps. Un ensemble de films dans lesquels le temps donne forme au déroulement des événements, où il apparaît comme le moteur ou le motif principal du récit.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, le passage Richelieu ou la Galerie du Carrousel. Jusqu'au 25 juin. Tél. : 01-40-20-84-00. 22 F et 30 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Après la pluie
de Sergi Belbel, mise en scène de Marion Bierry, avec Raphaëline Goupilleau, Isabelle Fournier, Claire Rigollier, Cécilia Hornus, Thierry Laroyenne, Olivier Sabin et, en alternance, Fabienne Tricottet et Marie Reache, Guillaume de Tonquedec et Eric Verdin.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. Jusqu'au 30 juin .De 110 F à 200 F.

Antigone
de Sophocle, mise en scène d'Hubert Jappelle, avec Raphaël Batonnet, Christophe Garcia, Bérengère Gilberton, Laure Gilberton, Alain Gueneau, Geoffroy Guerrier, Philippe Kieffer, Sabine Larivière, Jean-François Maurier et les choristes de Radio-France : Charles Alvez Da Cruz, Philippe Devine, Alexandre Laitier, Daniel Lavall, Bernard Polisset et Richard Tronc.
Théâtre de l'Usine, rue de la Papeterie, 95 Eragny-sur-Oise. Du 24 au 27, 21 heures ; le 28, 16 heures. Tél. : 01-30-37-01-11. De 50 F à 95 F.

Leçons américaines (en italien)
mise en scène d'Orlando Forioso, avec Giorgio Albertazzi.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, *avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Du 24 au 27, 21 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 50 F à 130 F.*

Le Lien du sang
d'Athol Fugard, mise en scène de Sotigui Kouyaté, avec Hassane Kouyaté et Jean-Marie Lehec.
Kiron Espace, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. Mº Voltaire. Du 24 au 27, 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 30 juin.

Aldo Ciccolini (piano).
Cours d'interprétation public. Œuvres de Beethoven, Haydn.
Musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, Paris 7e. Mº Invalides. Les 24 et 25, 10 heures et 15 heures. Tél. : 01-44-42-48-14. 50 F.

Agrippina
de Haendel, Anna Caterina Antonacci (Agrippina), Lorenzo Regazzo (Claudio), Rosemary Joshua (Poppea), Lawrence Zazzo (Ottone), Malena Ernman (Nerone), Antonio Abete (Pallante), Domonique Visse (Narciso), Lynton Black (Lesbo), Concerto Köln, René Jacobs (direction), David McVicar (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Les 24, 26 et 28, 19 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 690 F.

Sylvia McNair (soprano), Roger Vignoles (piano).
Œuvres de Fauré, Messiaen, Ravel, Bizet, Duparc, Granados, Falla, Corigliano.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 24, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 240 F.

Orchestre de Paris
Grieg : *Pièces lyriques.* Sibelius : *Symphonies nos 6 et 7.* Fauré : *Pelléas et Mélisande.* Vladimir Ashkenazy (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Les 24 et 25, 20 heures.
Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F.

Matt Haimovitz (violoncelle), Itamar Golan (piano).
Schumann : *Pièces pour violoncelle et piano op. 102, Adagio et allegro op. 70.* Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 38.* Chopin : *Introduction et polonaise brillante op. 3.*
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Louvre. Le 24, 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. De 100 F à 135 F.

Sophia Domancich
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. Mº Gambetta. Le 24, 20 h 30.
Tél. : 01-40-33-30-60. De 60 F à 80 F.

Aska Unit
Maison de la culture du Japon, 101, quai Branly, Paris 15e. Mº Bir-Hakeim. Le 24, 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-00. De 60 F à 80 F.

Antonio Farao, Jean-Jacques Avenal, Daniel Humair
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 24, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Allan Adote & the Akuesounds
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Le 24, 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Christophe Marguet Sextet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 24, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Crazy Town
La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 24, 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 99 F.

Fils de Teupuh
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 24, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Foehn, Process, Janek Schaeffe
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 24, 21 h 30. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.

Charlotte Etc.
LMP. L'Olympic, 20, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge. Le 24, 20 h 30. Tél. : 01-42-52-42-63. 50 F.

La Compagnie du 26 Pinel, le Facteur
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-La-Villette. Le 24, 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. De 40 F à 60 F.

Wladimir Anselme
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mº Odéon. Les 24, 25 et 27, 21 h 45. Tél. : 01-46-34-61-04. De 70 F à 90 F.

Marc Ribot et los Cubanos postizos
Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 24, 21 heures. Tél. : 01-49-25-81-75. 140 F.

EN VUE

■ *« Je suis un éternel optimiste »*, sourit **Mohammad al-Hadi**, homme d'affaires libanais, devant son hôtel de luxe en construction près de la frontière libano-israélienne, menacé par les duels d'artillerie.

■ Une bombe à fragmentation larguée l'an dernier par l'OTAN, vient de tuer un enfant albanais près d'une route entre Urosevac et Strpce au Kosovo.

■ Le tiers des bombes dites *« intelligentes »* lancées par les chasseurs canadiens sur la Yougoslavie ont manqué leur cible, tuant *« probablement »* des civils, admet le colonel **Dwight Davis**, commandant les troupes canadiennes de l'OTAN.

■ Dans *Qui a tué le soldat Ryan ?* tout le mérite du débarquement en Normandie revenait déjà aux Etats-Unis ; dans le film *U 571*, l'histoire des sous-mariniers britanniques qui réussirent à s'emparer des codes secrets du IIIe Reich, les héros sont devenus américains ; ils le seront aussi dans *Coldiz*, la forteresse nazie qui ne connut que 19 évasions, mais d'où aucun Américain ne s'échappa.

■ **Danny Garcia**, vétéran américain du Vietnam, parti de Jordanie, a terminé sa marche contre l'embargo de l'ONU au chevet des enfants, dans un hôpital de Bagdad.

■ *« J'espère moi aussi fonder une famille »*, a soupiré à la naissance de **Léo**, quatrième enfant du premier ministre britannique, **William Hague**, son adversaire conservateur, dont l'union avec **Fiona**, en 1997, n'a pas encore porté de fruit.

■ La police italienne soupçonne **Andrea D'Ascagno**, moine capucin, concepteur du *« monument à l'enfant non né »* érigé au cimetière central de l'Aquilà, fondateur de l'Armée blanche, une association anti-avortement spécialisée dans l'inhumation des fœtus, d'avoir agrémenté de rites sexuels des mariages mystiques purificateurs.

■ Dimanche 21 mai, lors de la cérémonie des semailles, les buffles du palais royal ont préféré du riz, des haricots et du maïs à des offrandes d'herbe : le grand prêtre **Din Proum** prédit au Cambodge *« d'excellentes récoltes et de bons dirigeants »*.

■ La sécheresse dans les provinces du Sindh et du Balouchistan au Pakistan cause la mort de millions de bovins faute de fourrage et d'eau.

■ Les rares Chomorro, naturels de l'île de Guam, qui, lundi 22 mai, sur le passage de la torche olympique, manifestaient en faveur des droits des aborigènes australiens, n'ont pu couper le vent à la flamme qui s'éteignait régulièrement.

Christian Colombani

A l'ouest, le bonheur

L'hebdomadaire catholique « Pèlerin Magazine », appuyé sur une étude de la Sofres, dresse un bilan de trois ans d'enquête sur la qualité de vie dans trente départements de France. Conclusion : c'est à l'ouest qu'on se trouve le plus heureux

TREIZE MILLE PERSONNES interrogées dans 30 départements (soit 500 dans chacun d'eux), seize critères d'appréciation et une région, l'Ouest, qui remporte les suffrages de ses habitants. Tel est le bilan de l'étude *Pèlerin Magazine*-Sofres sur la qualité de vie des Français, publiée par l'hebdomadaire catholique dans sa livraison du 19 mai.

L'Ille-et-Vilaine arrive en première place pour sa richesse en établissements scolaires, le dynamisme de sa vie culturelle et les performances de ses transports en commun. *« Sans doute*, commente *Pèlerin, doit-elle sa place de leader à une belle harmonie entre les atouts de la grande ville universitaire, Rennes, et ceux du monde rural. »* Le Finistère la talonne grâce à son urbanisme et à la formation de ses jeunes. Avec le 5e rang de la Loire-Atlantique, numéro un pour les sports et les loisirs et les transports en commun, l'Ouest n'est pas loin du carton plein.

La 3e place sur le podium du Bas-Rhin semble décevoir l'hebdomadaire : *« Le Bas-Rhin est, curieusement, absent des tiercés gagnants pour la qualité de vie et pour les perspectives d'avenir. »* Certes, le département de Strasbourg arrive en tête pour les créations d'emplois, la formation des jeunes et la vie religieuse. Mais son mauvais score à propos de la sécurité, de l'immigration et de l'action en faveur des défavorisés l'empêche de réunir un meilleur total de points.

Le 4e rang de la Haute-Garonne

tient à des habitants qui sont à la fois les plus satisfaits de leurs conditions de vie et les plus optimistes pour l'avenir. A ses trois atouts majeurs (créations d'emplois, vie culturelle, sports et loisirs), s'ajoute *« son prestige qui repose sur le mariage réussi de la grande ville universitaire, Toulouse, et de la campagne, à moins de deux heures des Pyrénées, de l'Atlantique et de la Méditerranée »*. La confiance des Haut-Garonnais se trouve affectée par le sentiment d'insécurité et, surtout, de l'action limitée en faveur de la population défavorisée.

En fin de classement, apparaissent trois départements du sud de la France. L'Aveyron (20e) doit son mauvais résultat, commente l'hebdomadaire, moins à son absence d'atouts (urbanisme, logement, sécurité, qualité de l'environnement) qu'au fait qu'ils sont contrebalancés par beaucoup de handicaps dont les liaisons routières, les transports en commun et les équipements sociaux. Six échelons plus bas, viennent les Bouches-du-Rhône qui cumulent trois *« queues de peloton »* : l'environnement et les espaces verts, l'urbanisme et le logement, la sécurité. La gestion de l'immigration rajoute à l'image que se font ses habitants : *« Un département en proie à la gueule de bois. »* L'enclavement et les déficiences de l'enseignement et de la formation des jeunes, sans compter l'animation culturelle, mettent l'Ardèche au 27e rang.

Les dernières places reviennent à trois départements du nord de la France : le Nord, les Ardennes et l'Aisne. Le premier, malgré ses bonnes liaisons routières, est confronté à deux séries de difficultés : la formation des jeunes et la création d'emplois, et la sécurité et l'immigration. Tout cela, commente *Pèlerin*, dans une région où l'environnement et les espaces verts se ressentent d'un passé industriel dont les bienfaits ont disparu. Les Ardennais ont, eux, le sentiment d'une carence sur le nombre et la qualité des établissements scolaires, la faible création d'emplois, et la médiocrité des transports en commun. Autant de raisons qui font des Ardennais les moins optimistes des Français sondés sur l'avenir de leur département. Celui de l'Aisne, bon dernier, souffre d'un manque *« cruel »* d'équipements sociaux, sportifs et de loisirs. *« Handicaps cumulés avec des déficiences fortes en matière de création d'emplois, d'établissements scolaires et logements »*, conclut l'hebdomadaire.

Marcel Scotto

DANS LA PRESSE

LA CROIX
Bruno Frappat

■ On pourra ironiser longtemps sur la déclaration intempestive de Jean-Pierre Chevènement, proférée dimanche sur France 2. Dire, à propos de l'Allemagne, qu'elle *« n'est pas encore guérie du déraillement qu'a été le nazisme dans son histoire »* relève, de la part du ministre français de l'intérieur, non seulement d'un déraillement verbal mais d'une méconnaissance des réalités et d'une bévue politique d'une rare inopportunité alors que, dans quelques semaines, la France prendra pour six mois la présidence de l'Union européenne. *(...)* Au fond, le plus inquiétant, quand on observe ce genre d'acte manqué, c'est d'admettre que – démenti ou pas – il correspond à un retour du refoulé français à propos de l'Allemagne. *(...)* Comme si, dans le couple « franco-allemand », on ne dormait jamais que d'un œil. L'Union européenne est fille de ce couple réconcilié. Tout ce qui contribue – falsifications, à-peu-près ou maladresses – à encourager les fantasmes est insulte au présent. Et à l'avenir.

RTL
Alain Duhamel

■ [A Paris] le processus de sélection a fonctionné admirablement. Il s'agissait de marginaliser progressivement Jean Tiberi et de décourager inexorablement Edouard Balladur et Françoise de Panafieu. Mission accomplie. En revanche, le processus de légitimation a lamentablement échoué. Chacun a déploré la lenteur, la complexité byzantine, la peur irrépressible de la démocratie qui ont caractérisé le choix de Philippe Séguin. *(...)* Michèle Alliot-Marie a organisé elle-même son éclipse face à un Philippe Séguin dont, durant la longue séquence électorale qui s'ouvre, la présence puissante et ombrageuse effacera celle de la présidente du RPR.

RFI
Jacques Rozenblum

■ Un an après son élection, c'est la stratégie globale d'Ehoud Barak consistant à tenter de se faufiler entre les inconvénients qui a sombré corps et biens. Il a perdu le contrôle des événements et doit maintenant affronter une crise globale avec une menace d'embrasement général. Au risque d'une nouvelle Intifada dans les territoires occupés s'ajoute celui de la transformation de la guérilla au Liban sud en guerre ouverte. *(...)* Pour la première fois de son histoire, Israël semble se replier d'un territoire sous pression militaire adverse, tout au moins en ce qui concerne le rythme accéléré de ce retrait. Cette situation pose un redoutable défi au premier ministre israélien. Il y a quelques mois encore, tous les espoirs semblaient permis au Proche-Orient. Aujourd'hui, la région sent à nouveau la poudre.

www.islamiQ.com

Un guide pour aider les investisseurs musulmans à s'enrichir sans enfreindre la charia

COMMENT JOUER en Bourse et faire des placements judicieux tout en restant un bon musulman, fidèle aux préceptes très restrictifs de la charia ? Si l'on en croit IslamiQ-.com, c'est possible, à condition de rester vigilant : *« IslamiQ.com est une entreprise Internet à vocation mondiale, offrant des services d'information financière* (...) *conformes aux principes financiers islamiques. »* La société, basée à Londres, en Malaisie et à New York, a été fondée au début de l'année par Mme Hasnita Hashim, banquière et femme d'affaires malaisienne de trente-huit ans. Pour garantir la justesse de ses choix, elle s'est mise sous la tutelle d'un « conseil de la charia » composé de quatre personnalités, dont un membre de la Cour suprême du Pakistan. Son premier objectif est de recommander aux *« investisseurs clairvoyants »* des *« titres et valeurs acceptables pour l'islam »*, en privilégiant des entreprises détenues par des intérêts musulmans, ou en éliminant les sociétés occidentales dont les produits peuvent être considérés comme impies. Plus généralement, l'équipe d'IslamiQ.com entend dialoguer avec les investisseurs musulmans pour les guider dans leurs décisions financières. En effet, la charia interdit de s'enrichir en touchant des intérêts sur un prêt, ce qui complique leur insertion dans l'économie mondiale.

L'équipe reconnaît que certains problèmes restent sans réponse : ainsi, les cartes de crédit sont devenues indispensables, surtout avec le développement du commerce électronique, mais personne n'a encore proposé de *« carte islamique basée sur la charia, susceptible de remplacer les cartes de crédit basées sur le prêt avec intérêts »*. Par ailleurs, le site rappelle à ses abonnés leurs obligations envers leurs frères moins fortunés, et propose de calculer le montant exact de leur « zakah », somme d'argent que tout musulman riche doit verser chaque année à une œuvre de charité.

Les considérations politiques sont très présentes. Ainsi, Islamiq.com rappelle que la chaîne américaine de fast-food Burger King *« n'a pas respecté sa promesse » :* en 1999, Burger King avait ouvert un restaurant dans une colonie juive de Jérusalem-Est, considérée par les Palestiniens comme territoire occupé. Après de multiples interventions d'associations musulmanes et une menace de boycott décrétée par la Ligue arabe, la société américaine avait promis, en août 1999, de fermer son restaurant. Or, huit mois plus tard, il est toujours en activité. IslamiQ.com estime donc que la question du boycottage se pose à nouveau.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

NOUVEAU–MEXIQUE

■ Internet a été largement utilisé pour venir en aide aux victimes de l'incendie de forêt qui a ravagé plusieurs quartiers d'habitation de Los Alamos (Nouveau-Mexique) et menacé un centre de recherches nucléaires (*Le Monde* des 13 et 16 mai). Différentes bases de données en ligne ont été créées pour tenir à jour la liste des maisons détruites, pour recenser et localiser les personnes évacuées et pour centraliser les offres de relogement provisoire. Un canal spécial a permis à toutes les personnes concernées de dialoguer en direct. Un site-portail a été mis en place pour fédérer ces initiatives.

FRANCE-ESPAGNE

■ La société française Webcity, spécialisée dans les sites-portails d'informations locales, a créé une filiale en Espagne, Webcity Iberica, en partenariat avec le groupe de presse quotidienne régionale EPI. Des sites desservant quatorze villes espagnoles devraient être créés dès spetembre. Il existe déjà en Espagne plusieurs services concurrents, gérés notamment par Telefonica et par des journaux.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Sus au « Che » !

par Luc Rosenzweig

SES AMIS l'appellent le « Che ». Pas le « tché », le « cheu ». Cela fait trente ans que l'actuel ministre de l'intérieur fait retentir une voix originale et parfois discordante dans le concert politique. Donc, le « Che », sans penser à mal, avait mis ses habits républicains du dimanche pour se rendre à l'émission de Paul Amar sur France 2. Savait-il qu'il allait déclencher une tempête ? Sans doute pas, car à la deuxième vision on constatait que ses commentaires sur le plan Fischer de relance de la construction européenne étaient prononcés avec le ton détaché de rappel d'une évidence. C'était, sans le dire évidemment, un renvoi à un ouvrage écrit par lui il y a cinq ans, intitulé *France-Allemagne, parlons franc*, où notre « Che » s'interrogeait savamment sur les différences essentielles qui fondent la civilisation des deux peuples, sur l'idée de nation, par exemple, ou sur la place de la culture dans l'identité nationale. On peut ne pas être d'accord avec les conclusions plutôt réservées sur la construction européenne qu'il tire de son analyse, mais on ne peut pas lui reprocher de parler à la légère, de se contenter de ramener sans cesse, comme nombre de ses collègues, la vulgate du *« Embrassons-nous, Follestadt ! »*.

Cela dit, le « Che » a commis pire qu'un crime, une faute. Il a gravement péché contre la télévision, un dimanche, après la messe. Et, quelques heures plus tard, il l'avoue en confession sur LCI, la chaîne de rattrapage. *« J'avais trop contracté ma pensée pour la télévision »*, soupire-t-il, navré que les téléspectateurs n'aient pas, dans leur masse, fait immédiatement le lien avec son bouquin. Il avait oublié l'un des piliers du credo cathodique, qui impose que l'on ne puisse faire passer plus d'une idée, et encore, lors d'un entretien télévisé. Que le discours devant les caméras doit être délayé et non contracté, répété et non elliptique. Surtout lorsque l'on veut faire comprendre une idée aussi étrange que cette communauté nationale allemande fondée sur le *Volk*, qui n'a que très peu de points communs avec le « peuple » français de Michelet.

Qu'a-t-il dit de si grave, de si grossier, que l'on en rougisse de honte dès que notre regard croise celui d'un ami d'outre-Rhin ? *« L'Allemagne n'est pas guérie de ce déraillement qu'a été le nazisme. »* D'accord, le style n'est pas fameux, le rapprochement entre guérir et déraillement un peu hasardeux. Mais, sur le fond, il n'y a rien qui puisse passer pour une insulte collective à l'adresse nos voisins, où ce constat est d'ailleurs partagé par beaucoup. Y a-t-il vraiment là de quoi fouetter un « Che » ?

MARDI 23 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Les Chercheurs de trésors. **Forum**
23.00 Algérie, la douleur muette des enfants. **Forum**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Marc Ribot. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. François Léotard. **LCI**
19.30 et 0.15 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.15 et 23.15 Le Journal de l'histoire. **Histoire**
20.50 Toutes les télés. The Awfull Truth. **M 6**
20.55 Les Bêtises de Monsieur Pierre. Invités : Peggy Bouchet ; Sandrine Alexis ; Sophie Garel ; Yves Lecoq ; Stéphane Bern. **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. Le bonheur. **Paris Première**
22.10 100 % 2000. Faut-il parler de sexe à la télévision ? **TSR**
22.15 Ça se discute. Que reste-t-il des hommes ? **TV 5**
22.45 Sud. Les bouches de Bonifacio. L'amphithéâtre de Molleges. Le printemps des arts. Sud Emploi. Coup de cœur. Sports. **TMC**
23.20 Le Droit de savoir. Jeune à tout prix : enquête sur un marché sous surveillance. **TF 1**
0.50 Zone interdite. Enfance violée : la Brigade des Mineurs enquête. **M 6**
0.55 P.I.N.K. Les bureaux de tendance. Pop'art trash. Le Fooding. Les nuits à Tokyo. Séance Léa. **France 2**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. L'Hôpital flottant des montagnes. **Arte**
20.45 La Vie en face. Le Rêve de Perla. Sur les traces des nains d'Auschwitz. **Arte**
21.00 Ils ont fait l'histoire. Vittorio Mussolini. Le cinéma fasciste. **Histoire**
21.30 Les Ossements de la colère. **Planète**
22.05 Jorge Luis Borges. [8/9]. **Histoire**
22.15 Ousmane Sow, le soleil en face. **Canal +**
22.25 Danger réel. Futur fantastique : la planète qui rétrécit. **13ème RUE**
23.25 SOS véto. **France 3**
23.25 California Visions. **Canal Jimmy**
23.35 Thema. Les Sœurs Brontë et la Gent masculine. **Arte**
0.05 Le Phénomène Queen. **Canal Jimmy**
0.05 Football, du rêve à la réalité. Conte d'Angleterre. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Boxe. Combat international. Poids super-légers. Souleymane Mbaye - Karim Bouali. **Eurosport**
20.40 Football. Championnat d'Italie : Inter Milan - Parme. **Canal+ vert**

MUSIQUE

20.30 Beethoven. Avec Georges Pludermacher, piano. **20.30** *Sonate* nº 26 en mi bémol majeur, op. 81. **21.05** *Sonate* nº 11 en si bémol majeur, op. 22. **Muzzik**
20.20 Viola de Bruno Maderna. Œuvre de Maderna. Avec David Gaillard, alto. **Mezzo**
23.00 « Porgy and Bess ». Mise en scène de Trevor Nunn. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. sir Simon Rattle. **Mezzo**
23.45 Nice Jazz Festival 1999. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

21.40 Hurlevent. David Skynner. **Arte**
23.05 Ce que vivent les roses. Bill Corcoran. ○. **M 6**
0.50 Jeu de massacre. J.-T. Filippe. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

0.20 Libre court. *Le Passeur* ; *Les Vieux Jour.* **France 3**

SÉRIES

20.50 Les Enfants du printemps. En haut de l'affiche. **France 2**
22.00 Friends. The One Where Ross Dates a Student (v.o.). ○. **Canal Jimmy**
22.40 Suspect nº 1. Sphères d'influence. ○. **France 2**
23.00 Once & Again. The Gingerbread House (v.o.). **Téva**

FILMS

14.45 La Leçon de piano ■ ■ ■ Jane Campion (Fr. - Austr., 1992, 115 min) ○. **Cinéstar 1**
17.50 La Ciociara ■ ■ Vittorio De Sica (Italie, 1960, N., 100 min) ✪. **Cinétoile**
18.00 Les Roseaux sauvages ■ ■ André Téchiné (France, 1994, 115 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
19.05 Barton Fink ■ ■ ■ Joel et Ethan Coen (EU, 1991, 115 min) ○. **Cinéstar 2**
19.50 Bernard et Bianca ■ ■ Walt Disney (Etats-Unis, 1977, 90 min). **Disney Channel**
20.30 La Déchirure ■ ■ Roland Joffé (GB, 1984, 140 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
21.00 Underground ■ ■ Emir Kusturica (Fr. - All., 1995, 170 min) ○. **Cinéstar 2**
21.35 Sous le soleil de Satan ■ ■ ■ Maurice Pialat (France, 1987, 95 min) ○. **Cinéstar 1**
21.55 Gunga Din ■ ■ George Stevens (EU, 1939, N., v.o., 120 min) ○. **Ciné Classics**
22.20 Happiness ■ ■ Todd Solondz (Etats-Unis, 1998, 140 min) ○. **Canal + Vert**
22.30 Le Pigeon ■ ■ Mario Monicelli (It., 1958, N., v.o., 105 min). **Paris Première**

23.30 Mariage royal ■ ■ **Stanley Donen. Avec Fred Astaire, Jane Powell** (EU, 1951, v.o., 95 min) ○. **Cinétoile**
0.00 De beaux lendemains ■ ■ Atom Egoyan (Canada, 1997, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
1.05 Une chambre en ville ■ ■ Jacques Demy (France, 1982, 90 min) ○. **Cinétoile**
3.30 Un homme et une femme ■ ■ Claude Lelouch (France, 1966, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Forrest Gump Film. Robert Zemeckis.
23.20 Le Droit de savoir. Jeune à tout prix : enquête sur un marché sous surveillance.
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

18.20 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Enfants du printemps. [2/3] En haut de l'affiche. Téléfilm. Marco Pico.
22.40 Sphères d'influence. Téléfilm. Sarah Pia Anderson ○.
0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.05 Saga-Cités. Un siècle de logement social [1/3].
16.35 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour. Turin.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.20 Défi de famille.
20.55 Les Bêtises de Monsieur Pierre.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 S.O.S. véto.
0.20 Libre court.

CANAL +

16.05 L'Eternité et un jour ■ ■ Film. Théo Angelopoulos ○.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Les Puissants. Film. P. Chelsom ○.
22.15 Ousmane Sow, le soleil en face.
23.15 Football. Championnat d'Italie : Inter Milan - Parme.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 L'Hôpital flottant des montagnes.
20.45 La Vie en face. Le Rêve de Perla. Sur les traces des nains d'Auschwitz.
21.35 Thema. Les sœurs Brontë. **21.40** Hurlevent. Téléfilm. David Skynner. **23.35** Les Sœurs Brontë et la Gent masculine. **0.25** Les Sœurs Brontë aujourd'hui. **0.45** Biblio.

M 6

18.25 Loïs et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 E = M 6 découverte.
20.50 Toutes les télés.
23.05 Ce que vivent les roses. Téléfilm. Bill Corcoran ○.
0.50 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Accord parfait. Festival d'Auvers-sur-Oise.
21.30 Fiction 30. *Un Bardo, ou sinon rien*, d'Antoine Volodine.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la Nuit. Les Grands Boulevards.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invités : Artango et son quatuor à cordes ; Florin Niculescu ; Christian Escoudé ; Cédric Tiberguien ; Sapho ; Marie Devellereau.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire. Invité : Dominique de Williencourt.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Souvenir d'un lieu cher*, de Tchaïkovski, dir. M. Pletnev ; *Feux d'artifice*, de Stravinsky, dir. R. Chailly.
20.40 Récital de Gianluca Cascioli. Œuvres de Bach, Beethoven, Brahms.
22.10 Les Soirées... (suite). *Symphonie* nº 9, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Pierre Boulez ; *Quatuor à cordes* op. 77 nº 2, de Haydn, par le Quatuor Alban Berg.

Le Monde TELÉVISION

CINÉ CINÉMAS 2

18.55 Un dimanche à la campagne ■ ■
Un dimanche d'été, en 1912. Un vieil homme retiré à la campagne reçoit comme d'habitude son fils et la famille de celui-ci. L'arrivée imprévue de sa fille vient tout bouleverser. Entre le réalisme psychologique le plus délicat et l'évocation proustienne des sensations enfouies dans la mémoire, Bertrand Tavernier signe un des plus beaux films français des années 80.

TF 1

20.55 Forrest Gump
Sur une place de Savannah, un homme jeune à l'allure candide, assis sur un banc, raconte à des gens attendant le bus sa drôle de vie. Né à la fin des années 40, avec un quotient intellectuel inférieur à la moyenne, il est devenu malgré lui un superhéros. Une suite de petites fables sur le mode de vie américain et la vie politique. Cette comédie agréable, signée Robert Zemeckis, est parfois émouvante.

CANAL+

22.15 Ousmane Sow, le soleil en face
Au printemps 1999, la rétrospective Ousmane Sow amenait trois millions de visiteurs sur le pont des Arts, à Paris. Béatrice Soulé, qui avait déjà consacré un film à l'artiste, revient sur l'événement et sur la création, par le sculpteur sénégalais, de sa série sur la bataille de Little Big Horn. De belles images ; malheureusement, le sculpteur ne s'exprime pas sur son art.

MERCREDI 24 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.55 Après Hongkong et Macao, quel avenir pour Taïwan ? Invités : François Godement, Jianmin Wu, François Mengin, Valérie Niquet, François-Marcel Plaisant. **Forum**

MAGAZINES

14.15 Envoyé spécial. Alerte aux cartes bancaires. Ariane V : Vol 128. Les business-moines. **TV 5**
14.58 Questions au gouvernement. En direct. **France 3**
15.40 Le Journal des régions. **LCI**
18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Grand Daddy. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
20.05 Duel. Banques de données à profil ADN. Expulsion de travailleurs au noir. Vos droits : les mariages mixtes et les conséquences en cas de divorce. **TSR**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le Spectre de la crise. **Arte**
20.55 La Marche du siècle. Sommeil, ami ou ennemi. Invités : Michel Schiffres ; Laurent Bourgnon. **France 3**
21.00 Paris modes. Spécial Japon. **Paris Première**
21.05 Droit de cité. L'amour fou : entrer en religion aujourd'hui. **TV 5**
22.35 Ça se discute. Peut-on reprendre goût à la vie quand on a connu la rue ? **France 2**
22.35 Paris dernière. Spécial Cannes. **Paris Première**
22.40 La Route. Alexandra Kazan et Yvan Le Bolloc'h. **Canal Jimmy**
22.50 L'Invité de l'économie. **LCI**

DOCUMENTAIRES

17.10 Football, du rêve à la réalité. Conte d'Angleterre. **Odyssée**
17.20 Chasse au trésor en Transylvanie. **Planète**
18.00 L'Actors Studio. Robert De Niro. **Paris Première**
18.15 Légendes des tribus perdues. [7/13] Les Mizo, entre Inde et Birmanie. **Planète**
18.15 Madame le Président : un portrait d'Hilary Clinton. **Histoire**
18.35 Les Singes de la forêt inondée. [8/13]. **Odyssée**
18.40 Un temps d'avance. [7/12]. Le De Havilland Comet. **Planète**
19.00 Le Déclin des antibiotiques. La fin d'un médicament miracle ? **Arte**
19.05 50 ans de conflits. L'histoire de Taïwan. **Odyssée**
19.15 Jorge Luis Borges. [7/9]. **Histoire**
20.15 Reportage. Coques en stock. **Arte**
20.30 Steak Tatar. **Planète**
20.35 La Fascination du Grand Nord. Groenland, géant de neige et de glace. **Odyssée**
21.00 Birmanie, la guerre oubliée. **Histoire**
21.25 Ronald David Laing, un drôle de psy. [2/2]. **Planète**
21.25 Orientales aventures asiatiques. Au Japon. **Odyssée**
21.45 Darcey Bussell. Portrait d'une danseuse étoile. **Arte**
22.15 Hongkong Story. **Planète**
23.00 Profil. Le Cas Howard Phillips Lovecraft. **Arte**
23.45 La Lucarne. Tableaux d'une intimité. **Arte**
23.50 Danger réel. La planète qui rétrécit. **13ème RUE**
0.00 Les Dauphins, un don d'Allah. **Odyssée**
0.50 La Case de l'oncle Doc. Les Alsaciens et le Barabli [2/2]. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

15.30 Cyclisme. Tour d'Italie. 11e étape : Lignano Sabbiadoro - Bibione (c.l.m., 45 km). **Eurosport-TSR**
20.35 Football. Ligue des champions. Finale : FC Valence - Real Madrid. Au stade de France, à Saint-Denis. **TF 1-RTBF 1**
2.05 Basket NBA. **Canal +**

MUSIQUE

17.00 Britney Spears. Concert enregistré au Théâtre de l'Empire à Paris, le 5 mai 2000. **M 6**
18.30 Récital Hélène Grimaud. Concert enregistré au cloître des Jacobins, à Toulouse, en 1999, lors du Festival Piano aux Jacobins. **Mezzo**
19.30 Jazz Legends. Montreux 1995. Avec Jimmy Smith et son orchestre ; Joe Henderson ; John McLaughlin ; the Free Spirits. **Muzzik**
19.35 Music for the Royal Fireworks. Londres 1985. *Watermusic* et *Music for the Royal Fireworks*, de Haendel, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. André Previn. **Mezzo**
21.00 Keith Jarrett. Tokyo, en 1987. **Mezzo**
21.55 Motown Live. **Paris Première**
22.40 Nice Jazz Festival 1999. Solal, Griffin, Corea, Avitabile. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.50 Parfaite harmonie. Will McKenzie. **Disney Channel**
20.45 Tonya et Nancy, les dessous de l'affaire. Larry Shaw. **RTL 9**
20.50 L'Amour à vif. Jean-Pierre Améris ○. **M 6**
20.55 Les Enfants du printemps. Les Feuilles mortes [3/3]. Marco Pico. **France 2**
22.15 Le Tuteur. Fabien Onteniente. **TV 5**
22.35 Le Tuteur. Fabien Onteniente. **M 6**
23.15 L'Eté sanglant. Charles Haid. ○. **France 3**

SÉRIES

17.15 Equalizer. L'engrenage. **13ème RUE**
17.30 Angela, 15 ans. Trahison en vidéo ○. **France 2**
17.30 Sentinel. La meute. **TSR**
18.10 Mannix. Question de principe. **13ème RUE**
18.30 Deux flics à Miami. La ligne de feu. **RTL 9**
18.35 Hawaï police d'Etat. [1/2]. Le regard meurtrier. ○. **Série Club**
18.45 Friends. Celui qui participait à la fête bidon ○. **France 2**
19.35 Mission impossible. Attentat nucléaire ○. **Série Club**
20.00 That 70's Show. L'anniversaire de Red. **Canal Jimmy**
20.45 New York District. Justice à deux vitesses. La fierté de la famille. **13ème RUE**
20.50 Homicide. [1/3]. Les liens du sang. ○. **Série Club**
20.50 St Elsewhere. Femmes entre elles. Bachotage. **Téva**
20.55 Cadfael. Les Ailes du corbeau. **TMC**
21.05 Star Trek, Voyager. Dédoublement ○. **Canal Jimmy**
21.35 413 Hope Street. Episode pilote (v.o.). **Série Club**
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Paradis perdu. ○. **Canal Jimmy**
22.30 L'Homme invisible. Chantage. **13ème RUE**
22.50 Profiler. I'll Be Watching You (v.o.). ○. **Série Club**
23.05 L'Homme invisible. Hypnose. **13ème RUE**
0.00 Friends. The One Where Ross Dates a Student (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

13.05 Les Roseaux sauvages ■ ■ André Téchiné (France, 1994, 1 10 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
13.20 Mille milliards de dollars ■ ■ Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
14.55 La Machine ■ ■ François Dupeyron (France, 1994, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
15.10 L'Arbre aux sabots ■ ■ ■ Ermanno Olmi (Italie, 1978, v.o., 180 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
15.55 Cobra Verde ■ ■ Werner Herzog (Allemagne, 1987, 110 min) ○. **Cinéfaz**
17.25 Stella ■ ■ Claude Binyon (EU, 1950, N., v.o., 85 min) ○. **Ciné Classics**
18.15 La Déchirure ■ ■ Roland Joffé (GB, 1984, v.o., 140 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

20.30 Happy Together ■ ■ **Wong Kar-wai. Avec Leslie Cheung, Chen Chang** (Hongkong, 1997, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Tout ce que le ciel permet ■ ■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1955, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

21.00 Coup pour coup ■ ■ **Marin Karmitz. Avec Anne-Marie Bacquier** (France, 1971, 95 min) ○. **Cinétoile**
22.05 Ne pas avaler ■ ■ Gary Oldman (GB, 1997, v.o., 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.40 Underground ■ ■ Emir Kusturica (Fr. - All., 1995, 165 min) ○. **Cinéstar 1**
22.40 Dune ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1984, 130 min) ○. **Cinéfaz**
23.05 The Game ■ ■ David Fincher (EU, 1997, v.o., 125 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
0.00 Hara-kiri ■ ■ Masaki Kobayashi (Japon, 1963, N., 135 min) ○. **Histoire**
0.10 Yol ■ ■ ■ Yilmaz Güney et Serif Gören (Turquie, 1982, v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**
0.45 Ennemis intimes ■ ■ Werner Herzog (Allemagne, 1999, 95 min). **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.45 Sylvia.
16.40 Mission sauvetages.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Football. Ligue des Champions. Finale : FC Valance - Real Madrid.
22.55 Dangereuse association. Téléfilm. Kristine Peterson ○.
0.45 Minuit sport.

FRANCE 2

13.55 Un cas pour deux.
15.55 Tiercé.
16.10 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Un livre, des livres.
17.30 Angela, 15 ans.
18.20 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Enfants du printemps. [3/3] Les Feuilles mortes. Téléfilm. Marco Pico.
22.35 Ça se discute. Peut-on reprendre goût à la vie quand on a connu la rue ?
0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.55 et 1.40 **C'est mon choix.**
14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Les Landes : sous la forêt, la plage.
18.20 Questions pour un champion.
18.46 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Défi de famille.
20.55 La Marche du siècle. Sommeil, ami ou ennemi.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 L'Eté sanglant. Téléfilm. Charles Haid ○.
0.50 La Case de l'oncle Doc. Les Alsaciens et le Barabli [2/2].

CANAL +

13.50 Mercredi animation.
15.00 Blague à part.
15.25 Spin City.
15.50 Invasion planète Terre. ○.
16.35 Le Journal du cinéma.
16.40 La Mort tout schuss. Téléfilm. Curt M. Faudon ○.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Au-delà de nos rêves Film. Vincent Ward ○.
22.50 Dr Dolittle Film. Betty Thomas (v.o.) ○.
0.15 Mille bornes. Film. Alain Beigel ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Nos ennemies les bêtes.
14.30 En juin, ça sera bien.
16.00 T.A.F. Audiovisuel.
16.30 Alfred Hitchcock présente.
17.00 Sous toutes les coutures.
17.15 Cinq sur cinq. Catacombes et carrières.
17.30 100 % question.
17.55 La Saga de la F1. [3/6].
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Le Déclin des antibiotiques.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Coques en stock.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le spectre de la crise.
21.40 Flash Bach.
21.45 Musica. Darcey Bussell. Portrait d'une danseuse étoile. **22.45** Silent Cries.
23.00 Profil. Le Cas Howard Phillips Lovecraft.
23.45 La Lucarne. Tableaux d'une intimité.
0.45 Ennemis intimes ■ ■ Film doucmentaire. Werner Herzog.

M 6

13.20 M 6 Kid.
16.30 Fan de. Britney Spears.
17.25 Bugs.
18.20 Loïs et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Jour J.
20.50 L'Amour à vif. Téléfilm. Jean-Pierre Améris. ○.
22.35 Le Tuteur. Téléfilm. Fabien Onteniente ○.
0.10 Toutes les télés. The Awfull Truth.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. Bilan du Festival de Cannes.
20.30 Mesures, démesures.
21.30 Fiction 30. *Un Bardo, ou sinon rien*, d'Antoine Volodine.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Pierre Herbart, 1903-1974, le grave et le distrait.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 A pleines voix. Sylvia Mc Nair, soprano, Roger Vignoles, piano : *Mélodies*, de Debussy ; *Création européenne*, de Rodrigo et Corigiano.
22.30 Jazz, suivez le thème. Flamingo.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto pour piano* nº 4 op. 254, de Reinecke, dir. Alun Francis, Klaus Hellwig, piano.
20.40 Il Trionfo del Tempo e della Verità. Opéra de Haendel, interprété par la Junge Kantorei et l'Orchestre baroque de Francfort, dir. Joachim Carlos Martini.
23.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Scarlatti, Mozart.

Le Monde TELÉVISION

CINÉSTAR 2

18.35 La Leçon de piano ■ ■ ■
En 1852, une jeune femme muette depuis l'enfance, veuve et mère d'une petite fille, arrive d'Ecosse en Nouvelle-Zélande, pour épouser un colon qu'elle ne connaît pas. Passionnée de musique , elle a amené avec elle son piano. Ce film plonge dans le passé colonial de la Nouvelle- Zélande, mais aussi dans le romantisme exacerbé des romans des sœurs Brontë. Palme d'or à Cannes, en 1993.

ARTE

20.45 Les Mercredis de l'histoire
Qu'il s'agisse des récents craquements de la Bourse américaine ou de la crise financière en Asie en 1997, les soubresauts des marchés financiers réveillent immanquablement les souvenirs du krach de 1929. Il n'est donc pas inutile de rappeler quels sont les mécanismes qui ont conduit à la grande dépression des années 30 . C'est l'objet du *Spectre de la crise*, un documentaire de Robert Mugnerot.

FRANCE 2

20.55 Les Enfants du printemps
Le troisième et dernier volet de la série de fiction sur les années Mitterrand réalisée par Marco Pico s'intitule *Les Feuilles mortes.* Un titre symbolique illustrant la fin d'un rêve partagé par les membres d'une chorale d'Ivry. Certains s'en tirent plutôt bien, mais d'autres comme Virginie (Dominique Labourier) et Jean (Pierre Arditi) paient un lourd tribut aux années fric.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

MERCREDI 24 MAI 2000

Cités radieuses *par Pierre Georges*

ET LE VAINQUEUR EST... ? And the winner is... ? Abominable suspense sur les marches de l'Hôtel de Ville de Paris ? Pas du tout. C'est fait. Au terme d'une superproduction RPR, un rien longuette, et dont l'ensemble du pays des grenouilles estimait qu'elle n'avait que trop durée, voire, à oser cette trivialité, se battait franchement l'œil, le moment du dénouement arrive. Le mot « fin » va s'inscrire au générique, fin comme le vrai début de la vraie bataille.

Donc ce sera, pardon, c'est Philippe Séguin. Quelle surprise, mais quelle surprise ! Et que de temps perdu à amuser la galerie, dans un scénario tellement flou, tellement délayé qu'il finit même par lasser ses propres acteurs et par dépasser la réalisatrice. Ils partirent quatre, comme les quatre cavaliers de MAM. Et trois tombèrent de cheval en route. Au motif, souvent évoqué par les perdants dans ce genre d'épreuve épique, que le Grand Steeple-chase de la Ville de Paris était truqué, carrément l'affaire mémorable du prix à Bride abattue...

Le premier à sauter en marche fut Jean Tiberi, estimant déjà que son Paris à lui, son beau vaisseau, lui serait probablement confisqué par les commissaires de bord. Partir c'était couler. Mais rester c'était couler aussi. Donc il choisit le départ en fanfare, le naufrage en solitaire. Puis vint et s'en alla aussi Edouard Balladur, considérant que les chances et les cartes étaient biseautées et qu'il n'y avait rien à espérer de ce qu'il considérait être une partie de poker menteur RPR. Enfin, à l'avant-dernier jour, Françoise de Panafieu tira sa révérence, tous comptes faits et refaits, dans l'urgence de ne pas se prêter *« plus avant à ce processus »*. Effectivement *« plus avant »*, c'eût été trop tard pour ne pas transformer un dépit en défaite.

La messe est dite. Ce sera Philippe Séguin. Le RPR est entré divisé dans la course au pompon bleu et rouge. Il en sort divisé. Il se réconciliera, force de la nécessité. Et rassurons nos provinces, qui, d'ailleurs, s'en moquent allègrement : Paris flotte encore ! Et quelque chose nous dit qu'on va enfin lui parler de Paris !

Les villes aiment assez être chéries pour elles-mêmes. Et réconciliées avec elles-mêmes. A ce propos d'ailleurs, deux informations du quotidien, identiques, et venues, pourtant de deux cités différentes. Belfort, dans un grand rite sacrificiel, a jeté bas ce week-end, ou si l'on préfère, coulé son *« Paquebot »*. C'est ainsi que les habitants avaient surnommé un grand ensemble construit aux débuts des années 60. Ce matin, une dépêche nous apprend que samedi, à Saint-Etienne, on va procéder au foudroyage de la *« Muraille de Chine »*, barre de 280 mètres de long et de 1200 logements HLM, de même époque.

Ici comme partout ailleurs, deux villes règlent ainsi leurs comptes avec leur passé et errements proches. Au nom des meilleures intentions du monde, l'urbanisation, la reconstruction, l'aménagement, au motif des plus grandes urgences, donner un toit à tous, loger les rapatriés, offrir un confort minimal, que de crimes contre l'architecture et contre la simple vie en cité, furent commis ! Partout, par tous, de simples et inhumains ersatz de la mythique Cité radieuse. On a construit pour l'homme et déconstruit l'homme. Alors, soit ! On éradique et recommence, quarante ans après, le temps d'un repentir urbain. Mais comment reconstruire l'homme soumis aux prodigieux dégâts des villes ?.

La droite demande à M. Jospin de se démarquer de M. Chevènement

« Le nazisme n'est nullement congénital à l'Allemagne », précise le ministre dans une lettre au « Monde »

DANS UNE LETTRE adressée au *Monde*, M. Chevènement nous reproche le titre (« L'Allemagne ne s'est pas guérie du nazisme ») du « Verbatim » qui, dans nos éditions du 23 mai, rapportait fidèlement ses propos. *« "L'Allemagne ne s'est pas encore guérie du* déraillement *qu'a été le nazisme dans son histoire", ai-je dit,* nous écrit le ministre de l'intérieur. *Comment dire mieux que le nazisme n'est nullement congénital à l'Allemagne mais qu'il a été un accident et non un passage obligé de son histoire ? En quoi est-il choquant de rappeler que les Allemands ont tendance, comme d'autres et plus que d'autres encore, à diaboliser la nation assimilée à une réalité ethnique, pour fuir dans le "post-national" ? Il y a une autre conception de la nation : la conception citoyenne, celle d'une communauté de destin entre les citoyens, quelle que soit leur origine, cadre privilégié du débat et de l'expression démocratiques. Je suis d'ailleurs le premier à avoir salué le changement du droit de la nationalité en Allemagne en mai 1999, substituant le droit du sol au droit du sang. »*

« Il me semble, conclut M. Chevènement, *qu'un dialogue franco-allemand solide a tout intérêt à se nouer entre deux nations conscientes d'elles-mêmes plutôt qu'à sombrer d'emblée dans un projet fusionnel, fût-il assorti d'un partage de compétences entre l'essentiel, au niveau fédéral, et le quotidien, au niveau national. Le projet de Joschka Fischer est intéressant. On ne pourra pas faire l'économie du débat, en cherchant à discréditer d'emblée ceux qui peuvent l'animer. »*

« Le ministre de l'intérieur Chevènement s'excuse », titre en « une » la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, à laquelle le ministre français a accordé un entretien, mardi 23 mai. *« Je regrette beaucoup d'avoir exprimé mes pensées de manière très raccourcie et d'avoir ainsi été mal compris »*, déclare M. Chevènement, qui ajoute : *« Je suis un ami de l'Allemagne. » « Je ne voulais en aucun cas reprocher à M. Fischer* [le ministre allemand des affaires étrangères] *et à d'autres hommes politiques allemands d'être sous l'influence de l'idéologie national-socialiste. »* Le quotidien *Die Welt*, qualifie, dans un éditorial, M. Chevènement de *« Républicain radical, gaulliste de gauche, un jacobin d'un autre temps »* et défend la position de M. Fischer.

Parti à Santander, mardi 23 mai, avec le premier ministre, pour un sommet franco-espagnol, le ministre de l'intérieur aura sans doute l'occasion de s'expliquer une nouvelle fois. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, devrait répondre, à sa place, aux questions des députés, mardi à l'Assemblée nationale.

« AMALGAME INACCEPTABLE »

A gauche, lundi, la dénonciation la plus virulente est venue des Verts qui ont stigmatisé, dans un communiqué, *« l'amalgame inacceptable fait entre Europe fédérale et IIIe Reich »* par Jean-Pierre Chevènement. Le porte-parole, Denis Baupin, y demande au premier ministre de *« se dissocier clairement »* des propos tenus. Lors de son point de presse hebdomadaire du lundi, le Parti socialiste a joué l'apaisement, en souhaitant qu'il ne soit *« pas fait de faux procès à Jean-Pierre Chevènement »*. Il prend toutefois soin de préciser qu'il ne partage *« ni son analyse historique qui a été exprimée de manière confuse, ni son point de vue politique »*.

A droite, le RPR a dénoncé *« avec la plus grande fermeté »* les propos de M. Chevènement. Son porte-parole, Patrick Devedjian, a invité Lionel Jospin à *« mettre les choses au point »*, tandis que le député de Démocratie libérale, Pierre Lequiller, lui demandait de *« sanctionner son ministre et mettre un terme à la cacophonie gouvernementale »*. La présidente du Parlement Européen, Nicole Fontaine, s'est, pour sa part, déclarée *« profondément choquée »* par les propos de M. Chevènement, qui *« portent atteinte à la crédibilité de la politique européenne de la France »*. De telles déclarations constituent, selon elle, *« une grave faute politique »*. Mme Fontaine attend *« à la veille de la présidence française de l'Union européenne, du premier ministre Lionel Jospin qu'il désavoue publiquement M. Chevènement »*.

Lire aussi le point de vue d'Olivier Duhamel page 20

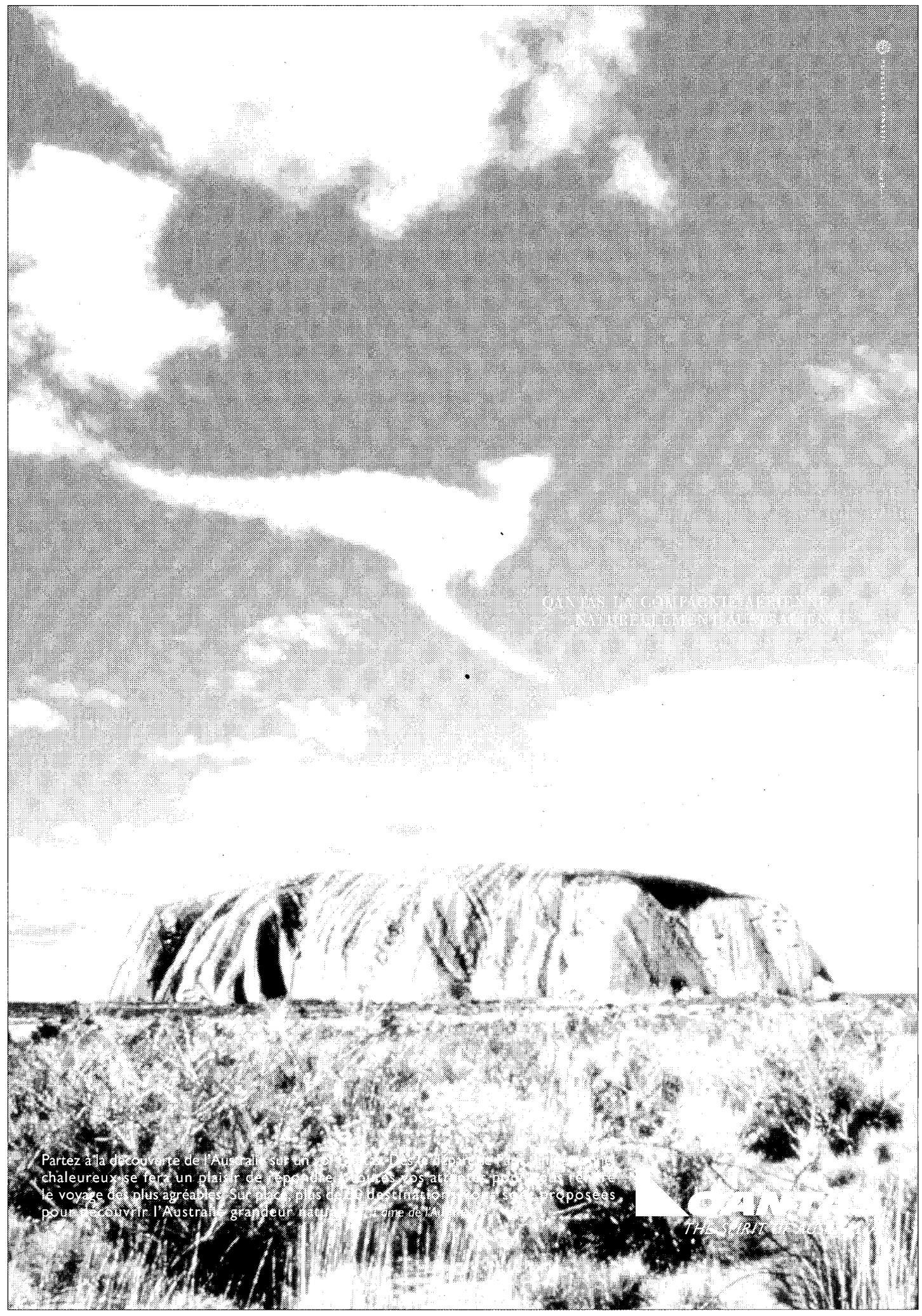

Catherine Trautmann (PS) va redevenir maire de Strasbourg

L'ANCIENNE MINISTRE de la culture, Catherine Trautmann (PS), va *« rapidement »* redevenir maire de Strasbourg. En entrant au gouvernement de Lionel Jospin, en 1997, elle avait cédé son fauteuil à Roland Ries (PS), en échange de la présidence de la communauté urbaine de Strasbourg. Son éviction de l'équipe gouvernementale, le 27 mars, a changé la donne. M. Ries a pris l'engagement de rendre sa place à Mme Trautmann, vendredi 20 mai, lors d'une réunion du groupe socialiste. Écartant la menace d'une éventuelle liste PS concurrente, M. Ries a indiqué qu'il se rangeait *« pleinement »* derrière Mme Trautmann. Il demande à être *« associé »* à la composition de la prochaine liste électorale, et devait rencontrer M. Hollande, premier secrétaire du PS, mercredi 24 mai.

DÉPÊCHES

■ **INSPECTION DU TRAVAIL : les syndicats CGT, CFDT, FO, UNSA et SUD de l'inspection du travail** appellent à une journée de grève, mardi 23 mai, et à une manifestation à Paris pour protester contre une réforme du statut de leurs directeurs départementaux. Pour ces organisations, le nouveau statut des directeurs départementaux du travail *« qui les soumettrait à l'autorité des préfets »* est une *« atteinte directe à l'indépendance de l'inspection du travail »*.

■ **FONCTION PUBLIQUE : Michel Sapin a proposé *« un contrat pour faire bouger l'Etat »***, dans une tribune parue, mardi 23 mai, dans trois quotidiens régionaux. Le ministre de la fonction publique explique : l'Etat doit *« devenir un employeur exemplaire »*, connaître *« le nombre exact de ses agents, résorber la précarité, passer au crible ses lenteurs »*.

■ **CONJONCTURE : la production industrielle française a progressé en mars de 0,5 % par rapport à février et de 4 % sur un an** (production manufacturière + 0,2 % en mars et + 4,8 % sur un an), selon les chiffres corrigés des variations saisonnières, publiés mardi 23 mai, par l'Insee.

■ **RÉGULARISATION : le Conseil d'Etat, dans un arrêt rendu public le 19 mai 2000**, annulant une décison du tribunal administratif de Grenoble du 27 janvier 1999, estime que le préfet n'est tenu de saisir cette instance que lorsqu'il envisage de refuser un titre de séjour à un étranger entrant dans le cadre des articles 12 et 15 de la loi du 11 mai 1998. Tous les étrangers en attente de régularisation ne verront pas nécessairement leur cas examiné par la commission des titres de séjour instaurée par la loi du 11 mai 1998. Le 5 avril, pour une autre affaire, le tribunal administratif de Lyon, réuni en séance plénière, avait pourtant estimé que l'examen par cette commission des demandes de titres de séjour constituait une garantie dont les étrangers ne sauraient en aucun cas être privés (*Le Monde* du 12 avril). – *(Corresp.)*

■ **PRESSE : au moins une cinquantaine de journalistes du quotidien *La Voix du Nord*** aurait décidé de faire jouer la clause de cession, ouverte le 20 mars à la suite de l'entrée, à hauteur de 58,03 % du groupe Rossel – lui-même détenu à 40 % par la Socpresse (groupe Hersant) – dans le capital de Voix du Nord International (VNI). *La Correspondance de la presse* précise mardi 23 mai *« qu'un budget d'environ 40 millions de francs sera nécessaire pour indemniser les journalistes »*.

■ **INVITATION : les actionnaires de la Société des lecteurs du *Monde*** d'Aquitaine sont invités, jeudi 25 mai 2000, à la représentation de *La Fille du régiment,* de Donizetti, au Grand Théâtre de Bordeaux. A 18 h 30, un cocktail précédera le spectacle prévu à 20 heures. Un conflit à La Poste de Bordeaux a perturbé l'acheminement des invitations. Rens. : Société des lecteurs au 01-42-17-25-01 ou au 01-42-17-28-43 ou se présenter à l'accueil du théâtre à 18 h 30 ce jeudi.

Tirage du *Monde* daté mardi 23 mai 2000 : 501 044 exemplaires. 1 3

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | interactif.lemonde.fr
MERCREDI 24 MAI 2000

PORTRAIT
Larri Helminen a conçu le Beaubourg multimédia finlandais, le Lasipalatsi Film and Media Center. L'homme numérique, c'est peut-être lui.
P. IV

MÉTIERS
Les experts en informatique se doivent d'être à la fois techniciens et médiateurs. Ils sont au nombre de 268 en France
P. VIII

268

MULTIMÉDIA
Créer sa petite boutique électronique sur le Web ressemble à un jeu d'enfant. Deux méthodes possibles : directement sur Internet ou en s'aidant d'un CD-ROM.
P. VI

ENTREPRISES
Sony fait partie des bâtisseurs du futur. Le japonais poursuit son offensive dans le jeu et concentre ses forces pour devenir un des maîtres du tout-numérique.
P. VII

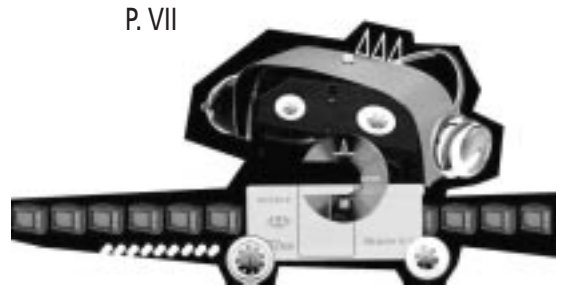

TECHNIQUES
Un robot suffisamment intelligent pour s'adapter à des situations changeantes : un véritable défi pour les informaticiens et les scientifiques.
P. V

ENQUÊTE

Dans le grand labo des jeux vidéo

Depuis près de vingt ans, divertissement et hautes technologies vivent une histoire d'amour. Une romance qui a bouleversé le jeu vidéo

LA NOUVELLE risque de faire sourire. La société américaine Digiscents, spécialisée dans la numérisation des odeurs, vient d'annoncer que plus de deux cents développeurs s'étaient inscrits à son programme de mise au point d'outils pour rendre les jeux vidéo odorants. Lors du dernier Salon des jeux vidéo, l'E3, qui s'est tenu du 11 au 13 mai à Los Angeles, Joel Belleson, le patron de Digiscents, s'est même dit convaincu que les premiers titres équipés de la technologie iSmell pourraient arriver sur le marché d'ici *« quelques mois seulement »*.

A y regarder de près, cette annonce s'inscrit dans la continuité d'une longue histoire d'amour entre l'univers du divertissement et celui des hautes technologies. Une romance qui a transformé le jeu vidéo en véritable laboratoire high-tech. Qu'elles semblent loin aujourd'hui les deux petites barres blanches se renvoyant inlassablement une balle de pixels dans un bruit de ping-pong d'une monotonie redoutable. Nous sommes au début des années 80, et le jeu sur écran n'en est qu'à ses balbutiements. Graphismes simplifiés à l'extrême, scénarios inexistants et jouabilité médiocre sont alors le lot quotidien de tous les passionnés de divertissement numérique.

Vingt ans plus tard, ces mêmes joueurs ont à leur disposition des machines à jouer, consoles ou ordinateurs, surpuissantes, bourrées d'électronique et dopées aux toutes dernières innovations. *« On peut comparer le jeu au cinéma*, analyse Marc Lacombe, animateur sur la chaîne Game One et spécialiste du secteur. *Il y a eu le muet, le noir et blanc, puis peu à peu la voix et la couleur sont apparues. Et aujourd'hui, il y a le numérique et le Réseau. »*

Au fil des ans, les développeurs se sont ainsi largement servis, avec plus ou moins de succès, des images de synthèse, de la 3D en temps réel, du retour de force, de la réalité virtuelle et maintenant du WAP et de la voix sur Internet, entre autres, pour faire évoluer leur domaine et séduire un public de plus en plus exigeant en matière de sensations fortes et de réalisme. Un public dépensier qu'il convient aussi de pousser à la consommation de produits toujours plus sophistiqués. Selon les chiffres du cabinet d'études GFK, le marché des loisirs interactifs s'élevait à 4,8 milliards de francs (0,73 milliard d'euros) en France pour l'année 1999 et à 7,08 milliards d'euros au niveau mondial pour la même période.

En attendant les odeurs, le jeu continue son exploration des nouveaux supports et des nouvelles technologies. Logiquement, l'heure est au Réseau et à ses formidables opportunités ludiques, notamment grâce à des parties entre joueurs situés sur n'importe quel point du globe. Microsoft, avec sa Gaming Zone, Havas, avec Won, France Télécom, avec GOA, ou encore Infogrames, avec ZonesJeux : autant d'acteurs qui vont se partager un gâteau dont les estimations atteignent 4,9 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) en 2004, selon Datamonitor.

« Il faut tout de même savoir que, pour le moment, au moins 85 % des joueurs jouent seuls et off line, tempère Jacques Harbonne, journaliste spécialisé dans le jeu. *Le réseau est une tendance, pas une généralité. Je crois que les vraies innovations viendront du domaine de l'intelligence artificielle. Aujourd'hui, dans les logiciels éducatifs, on est capable de modifier le niveau des questions en fonction des réponses de l'enfant. Rapportée au jeu vidéo, cette technique permettra d'adapter les niveaux de difficulté à la dextérité du joueur. Et puis, il ne faut pas se cacher que l'innovation viendra sans doute de domaines auxquels on ne pense pas. »* Qui aurait en effet imaginé, il y a quelques semaines, que nos futurs CD-ROM et cartouches de jeu serviraient un jour de parfum d'ambiance ?

Guillaume Fraissard

TECHNOLOGIES
Réseau, voix sur IP, WAP, retour de force, réalité virtuelle et image de synthèse, le joueur fait partie d'une communauté de privilégiés.
P. II

Aujourd'hui, les joueurs disposent d'ordinateurs et de consoles surpuissants, bourrés d'électronique et dopés aux dernières innovations. Et, déjà, l'intelligence artificielle pointe son nez.

20 heures gratuites
Internet + téléphone inclus

Pour que vous restiez libre de votre utilisation et, bien sûr, maître de votre budget, AOL, le n°1 mondial de l'accès à Internet, vous offre un large éventail de formules : les forfaits AOL TOUT COMPRIS Internet + téléphone inclus à partir de 35 F/mois.

AOL est un service de cegetel

* Communications téléphoniques Internet gratuites en sélectionnant le numéro de la première connexion (en appel local) lors de l'ouverture de votre compte. Offre d'essai valable à partir du 30/04/2000, et à utiliser dans les 30 jours qui suivent cette ouverture. ** Au tarif habituel d'une communication téléphonique.
AOL - RCS Nanterre 402 192 777 .../En Personne (NIS FR DE 2001 MR 1420).

Le.top.des.jeux

Toujours plus innovants

Virtual Skipper

« Le premier jeu de régate 100% interactif ». Mis au point par Mendel, ce jeu en temps réel propose une qualité visuelle inédite jusqu'alors. Les plans d'eau, les reliefs, les conditions météo, ou encore les bateaux, tout évolue dans un environnement tridimensionnel en mouvement permanent. Les courses se font selon plusieurs formules en fonction du nombre de participants, du type de bateau et du niveau de jeu. L'accès au yacht-club et quelques parties sont gratuites sur www.virtualskipper.com, où vous pourrez également acheter le CD-ROM.

Max Payne

Pour l'heure, Max est encore dans les cartons. Après trois ans de préparation, la date de sa sortie n'est toujours pas communiquée. Les rares images fournies par Remedy Entertainment laissent présager une qualité d'image proche de celle des images de synthèse du cinéma. Ralenti, panoramique du héros, ses mimiques..., la finesse de l'image atteint des sommets. Un mode multiplayer serait prévu. Coédité par 3D Realm et Gathering of Developers, et développé par Remedy Entertainment, ce jeu d'action-aventures en 3D propose une animation d'une qualité probablement jamais atteinte.

4 × 4 Evolution

Un jeu de course tout-terrain développé par Terminal Reality (créateur de Monster Truck Madness 1 et 2) et Gathering of Developers et édité par G.O.D. Véritable nouveauté dans le mode réseau : il sera possible de jouer à 4 × 4 Evolution à plusieurs sur un même serveur aussi bien depuis des PC, des Macintosh ou des consoles Dreamcast. Cette avancée est due à la technologie « peer to peer » de Gamespy, qui équipe déjà Quake 3 Arena Dreamcast. Ici, de gros véhicules luxueux s'affrontent sur 16 circuits jonchés d'obstacles tels que arbres, tracteurs, chantiers... 4 × 4 Evolution est attendu pour l'été.
www.2overgame.com

SideWinder Game Voice

Il ne s'agit pas d'un jeu mais d'un outil de commande vocale qui pourrait rapidement s'avérer indispensable aux joueurs. Avec le SideWinder Game Voice, qui sera commercialisé à l'automne, Microsoft donne un sérieux coup de vieux aux commandes manuelles. Désormais, un casque, un micro et un boîtier de réception vous permettront de commander le jeu en dictant des ordres. Cet outil apporte véritablement une nouvelle dimension sensorielle.
www.microsoft.com/products/hardware/sidewinder/

Une sélection d'Olivier Escriva

ENQUÊTE

La difficile convergence des plates-formes

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

SI TOUS les joueurs du monde pouvaient se donner la main... Cela aurait pu être en quelque sorte le leitmotiv du dernier Salon E3. Avec la démocratisation du divertissement interactif, il existe actuellement plus de dix formats différents : PC, Mac, PS2, Dreamcast, Nintendo 64, GameBoy et Palm Pilot ne sont que les plus répandus. Les compagnies productrices de jeux ont compris cette transformation du marché et ont présenté cette année de très nombreux titres lancés sur plusieurs plates-formes.

C'est le cas d'Ubi Soft, qui lancera bientôt la deuxième édition de son jeu de course, POD II. François Picard, chef de produit, explique : *« La diversification sur différentes plates-formes est le maître mot du Salon cette année. Nous présentons plus de vingt-quatre titres sur Dreamcast, dont au moins la moitié sont aussi portés sur PC. Il devient vital d'offrir nos produits à tous les types de joueurs, qu'ils soient sur console ou sur PC. »*

Il en va de même pour Midway, qui vient d'annoncer les sorties simultanées de son jeu de boxe Ready to Rumble 2 sur Dreamcast, GameBoy, Nintendo 64, PSX et PS2. Malheureusement, jouer au même jeu n'est pas synonyme de jouer ensemble. Pour l'instant, aucun jeu disponible sur le marché ne permet d'affronter un joueur disposant du même jeu sur une autre plate-forme via Internet ou toute autre forme de

Les supports se multiplient au rythme des marchés émergents

connexion. Les supports restent très différents, malgré un rapprochement des technologies employées de part et d'autre.

Chaque plate-forme dispose en effet de son propre codage. Une compagnie, même si elle veut adapter un jeu sur plusieurs supports, sera obligée de programmer un tout autre logiciel. La difficulté de passer d'une plate-forme à l'autre provient principalement de la différence d'architecture et de système d'exploitation qui existe entre les consoles et les PC. Sur les consoles, ils sont fixes ; il est donc facile de développer un logiciel qui fonctionnera sur toutes les consoles du même type.

En revanche, en ce qui concerne les PC, le travail est beaucoup plus ardu, puisque chaque PC est différent (cartes vidéo, systèmes d'exploitation, mémoire vive disponible), ce qui entraîne donc des versions différentes et des « patchs », sortes de mini-logiciels téléchargeables sur Internet, ce qui demande plus de temps et d'argent. Certes, des économies d'échelle s'appliquent sur tout ce qui concerne l'interface, le design des niveaux et la « jouabilité » au sens large du terme. Les dépenses que ces dernières ont dû engager afin de développer de nouveaux codages ne seront cependant pas vaines. Il est désormais courant que le moteur 3D soit utilisé pour des jeux différents afin qu'il se révèle plus rentable et permette de sortir les jeux plus rapidement.

Depuis l'augmentation de la puissance des consoles, le passage d'une plate-forme à une autre a été grandement facilité, en commençant par la Dreamcast, qui s'est vue dotée d'un processeur 3D quasi similaire à celui présent sur les ordinateurs domestiques, du moins en termes de puissance. La X-Box, future console de Microsoft, comportera le même processeur 3D que ceux en vente sur PC, un Nvidia GeForce.

« Les outils de développement étant alors les mêmes sur plusieurs supports, le développement parallèle d'un jeu sur différentes plates-formes devient alors beaucoup plus simple », affirme Derek Perez, de Nvidia. *« Les standards comme Open Gl et Direct 3D vont devenir peu à peu disponibles sur les consoles et vont donc permettre aux développeurs de passer d'un support à l'autre sans conversion ou presque »*, ajoute-t-il.

En effet, les joueurs, eux, vont faire le saut bien plus tôt en s'affrontant sur Internet grâce à un même jeu vendu sur plusieurs formats. Pour Nicolas Pajot, vice-président du développement de produits chez Gameloft, service de jeux en ligne, *« le futur verra un nombre croissant de formats différents, et le défi sera non seulement de développer les mêmes applications pour ces différents formats, mais aussi de les connecter et de les faire interagir. Car Internet a son mot à dire, et c'est sûrement lui qui accentuera le développement de jeux sous plusieurs formats simultanément »*.

Alors que des sociétés se voient dans l'obligation de modifier leurs jeux pour suivre les lois du marché, certaines en font leur activité première. C'est le cas de Bleem!, qui se spécialise dans la conception de logiciels dont l'unique but est de faire fonctionner les jeux d'une plate-forme sur une autre. Celle-ci a effectivement annoncé durant l'Electronic Entertainment Expo qu'elle lancerait prochainement une nouvelle édition de son émulateur qui permettra aux détenteurs de la dernière console de Sega, la Dreamcast, d'augmenter leur bibliothèque de jeux de 400 nouveaux titres PSX.

La convergence des plates-formes n'est plus seulement l'affaire des concepteurs de jeux ; plus qu'une simple mode, c'est un véritable standard qui est en train de se mettre en place. Economie d'échelle et rentabilité sont les maîtres mots dans cette industrie du loisir interactif de masse qui est train de reprendre le plus classique modèle économique des précédentes révolutions industrielles.

Tristan Geoffroy

LES JEUX À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Alors qu'il faut souvent plusieurs années pour que les technologies touchent le grand public, les amateurs de jeux vidéo font partie d'une communauté de privilégiés. Ils sont en effet bien souvent les premiers, après les militaires, à pouvoir expérimenter tout ce que les ingénieurs mettent au point : réalité virtuelle, retour de force, voix sur IP ou encore WAP. Avec l'émergence du jeu en réseau sur Internet, les joueurs sont donc devenus de véritables cobayes dans ce grand laboratoire des nouvelles technologies qu'est l'univers du jeu vidéo.

JEU EN RÉSEAU

A partir d'un site Web (GOA, Zonejeux, Won...), il est possible de jouer à plusieurs de n'importe quelle partie du globe. Pour l'instant essentiellement réservé au PC, le jeu en réseau débarque sur les consoles de salon. Sega et Sony sont dans les starting-blocks pour proposer cette solution à leurs clients. Enfin, certaines salles d'arcades proposent également des parties de jeu en réseau.

VOIX SUR IP

Les amateurs du jeu en réseau Freespace connaissent déjà le principe. Grâce à un micro, ils peuvent dialoguer sur Internet. Cette technologie, également employée sur certains sites d'e-commerce, est en plein essor et promise à un bel avenir. Dans quelques mois, Microsoft va proposer un boîtier à brancher sur le port USB de l'ordinateur. Il permettra aux joueurs de discuterplus rapidement, même si le jeu ne comprend pas l'option voix sur IP.

RETOUR DE FORCE

Idéal pour éprouver devant son écran les mêmes sensations que dans la réalité. Très utilisé dans les jeux de simulation de course de voitures, le retour de force est perceptible grâce à un volant ou un joystick adaptés. Le dernier volant de Microsoft, le Microsoft ForceFeedback Wheel, dispose de 13 kilos de pression de retour de force. De quoi sentir le poids du sable dans les roues lors d'un rallye virtuel.

WAP

Le jeu n'échappera pas au téléphone portable et au WAP. In Fusio, société bordelaise, propose déjà les premiers jeux en réseau sur mobile. Dans quelques mois, la société américaine Oven Digital lancera un portail qui fonctionnera sur le même principe qu'une messagerie instantanée. Les jeux seront envoyés directement sur le portable des abonnés. Dès qu'un joueur commence une partie, il peut informer un partenaire et l'inviter à le rejoindre.

RÉALITÉ VIRTUELLE / IMAGES DE SYNTHÈSE

Gant, canne à pêche, fusil, pistolet ou encore lunette, la réalité virtuelle fait depuis longtemps partie du réel des jeux vidéo. Elle souffre pourtant toujours d'un lourd handicap : l'équipement. Les simulations dans un environnement 100 % virtuel sont donc rares et réservées à certains parcs d'attractions. Par contre, les images de synthèse sont monnaie courante dans les graphismes des jeux.

WWW.JACQUESPARTOUCHE.COM

Le second rôle des laboratoires

L'innovation chez les concepteurs de jeux vidéo passe par un échange de bons procédés avec les fabricants ou les opérateurs

LES JEUX VIDÉO, laboratoires pour les nouvelles technologies ? Peut-être. Mais alors, à quoi ressemblent ces laboratoires et quelle est la démarche qui permet aux éditeurs de rester à la pointe de l'innovation ? La réponse n'est pas unique, tant, pour commencer, les liens entre structures de développement et d'édition peuvent varier. Havas Interactive, par exemple, s'occupe de plus en plus souvent de sélectionner et financer les projets de jeux innovants de studios indépendants plutôt que de les développer au sein des deux sociétés de jeux qui lui appartiennent, Sierra et Blizzard.

« En France, nous sommes le seul développeur coté en Bourse. Les autres sont des éditeurs », remarque-t-on chez Kalisto. Une particularité qui explique que la société bordelaise mette un point d'honneur à s'investir dans la recherche et le développement. Sur les 250 personnes qu'elle compte actuellement, 20 se consacrent en effet entièrement à cette activité. Et Kalisto est peut-être le premier créateur de jeux vidéo français à participer à un programme de recherche européen.

Pour PING (Platform for Interactive Networked Games), qui réunit autour de France Télécom R & D (ex-CNET) l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST), le centre de recherche suédois SICS, le laboratoire universitaire IMAG de Grenoble, le centre de mathématiques appliquées – commun à l'Ecole des mines de Paris et à l'Inria de Grenoble – ainsi que les universités anglaises de Reading et de Lancaster, Kalisto sera le testeur. Ses jeux serviront à faire la démonstration de la pertinence et de la fiabilité de la plate-forme actuellement en développement.

Une plate-forme qui se distingue d'autres projets par un *« passage à l'échelle »*, comme l'explique Frédéric Dang Tran, ingénieur de recherche chez France Télécom R & D. C'est-à-dire par le nombre important de joueurs qui peuvent y accéder simultanément, ainsi que par la taille et la complexité de l'environnement de jeu qu'elle peut héberger. *« Le jeu en réseau fait partie des applications les plus contraignantes sur Internet en termes de temps réel et d'interactivité »*, ajoute Frédéric Dang Tran pour justifier l'investissement de différents organismes de recherche sur le sujet. Après le jeu, qui devrait assurer son retour sur investissement, la plate-forme pourra toujours servir à d'autres applications interactives, comme la téléformation.

Partenaire d'un projet européen, Kalisto exclut-il pour autant d'autres formes plus classiques d'innovation dans le domaine du jeu, comme le partenariat technologique avec les constructeurs de processeurs ou de consoles ? Pas le moins du monde. A l'instar du géant américain Electronic Arts, qui totalise 1 600 personnes en recherche et développement pour produire quelque soixante-dix jeux par an, Kalisto travaille avec des industriels – Intel, NEC ou Microsoft – pour fournir des outils de démonstration.

« Dans le jeu, la technologie est très liée au matériel, explique Luc Barthelet, qui dirige aux Etats-Unis les studios PC d'Electronic Arts. *Pour toutes les technologies qui touchent le consommateur, les industriels savent venir nous trouver, histoire de vérifier que leurs produits sont assez ludiques. »* Il précise cependant que les échanges peuvent se faire dans les deux sens entre industriels et éditeurs, les premiers cherchant à se différencier, les seconds à augmenter leur propriété intellectuelle.

Corinne Manoury

ENQUÊTE

Les véritables enjeux du jeu

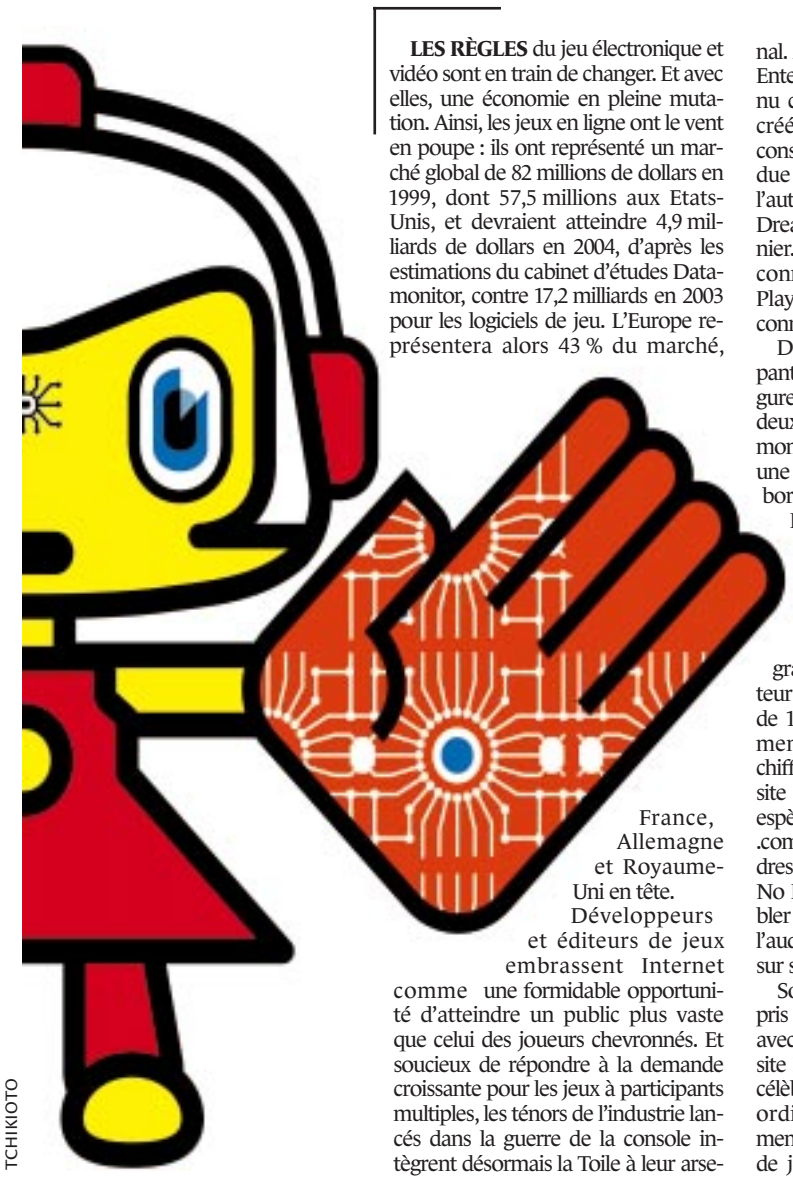

TCHIKIOTO

LES RÈGLES du jeu électronique et vidéo sont en train de changer. Et avec elles, une économie en pleine mutation. Ainsi, les jeux en ligne ont le vent en poupe : ils ont représenté un marché global de 82 millions de dollars en 1999, dont 57,5 millions aux Etats-Unis, et devraient atteindre 4,9 milliards de dollars en 2004, d'après les estimations du cabinet d'études Datamonitor, contre 17,2 milliards en 2003 pour les logiciels de jeu. L'Europe représentera alors 43 % du marché, France, Allemagne et Royaume-Uni en tête.

Développeurs et éditeurs de jeux embrassent Internet comme une formidable opportunité d'atteindre un public plus vaste que celui des joueurs chevronnés. Et soucieux de répondre à la demande croissante pour les jeux à participants multiples, les ténors de l'industrie lancés dans la guerre de la console intègrent désormais la Toile à leur arsenal. Au Salon professionnel Electronic Entertainment Expo (E3) qui s'est tenu ce mois-ci à Los Angeles, Sony a créé l'événement avec sa nouvelle console PlayStation 2. Elle est attendue en Europe et aux Etats-Unis à l'automne et concurrencera la console Dreamcast lancée par Sega l'an dernier. La Dreamcast est dotée d'une connexion rapide à Internet, et la PlayStation 2 est conçue pour être connectée dans un avenir proche.

Dans le domaine des jeux à participants multiples, Electronic Arts fait figure de pionnier. Sim City et Les Sims, deux des jeux les plus vendus dans le monde, ont été les premiers à intégrer une dimension d'échange et de collaboration entre joueurs sur Internet. Et le site Ultima, ouvert il y a deux ans par Electronic Arts, est le plus ancien et le plus important des sites de jeux par abonnement. Chaque joueur dépense 40 dollars pour un programme à installer sur son ordinateur et paie un abonnement mensuel de 10 dollars. Ultima compte 175 000 membres et réalise 1,3 million de chiffre d'affaires par mois. Une réussite exceptionnelle que peu d'acteurs espèrent pouvoir répéter. Threshold-.com, un site « Sans larmes, sans tendresse, sans éducation » (No Crying, No Huging, No Learning), préfère tabler sur la gratuité pour générer de l'audience et s'appuie essentiellement sur ses recettes publicitaires.

Sony est une autre exception, qui a pris une avance considérable sur Sega avec le lancement en février 1999 du site EverQuest, la version en ligne du célèbre jeu de rôle et d'aventures sur ordinateur. Avec plus de 150 000 membres, EverQuest est le second site de jeu par abonnement le plus fréquenté du Réseau derrière Ultima. Seganet.com, en revanche, une initiative lancée à l'automne dernier à destination des utilisateurs de Dreamcast, ne fournit pas encore de jeux en ligne.

Nintendo, de son côté, est remarquablement absent. Le fabricant de GameBoy, leader mondial du marché des plates-formes mobiles de jeux, est le seul poids lourd à n'avoir annoncé aucune initiative Internet, même si ses représentants affirment qu'une stratégie est à l'étude. Pendant ce temps, de nouveaux venus arrivent sur le marché. Dès le mois de juillet, le fabricant finlandais de téléphones portables Nokia offrira à ses utilisateurs européens équipés d'un accès au Réseau un service de jeux distribué par l'intermédiaire des opérateurs téléphoniques. Les joueurs occasionnels, ceux qui fréquentent davantage leur téléphone cellulaire et leur ordinateur qu'une console de jeu et boudent les épopées interminables dans des univers virtuels, représentent un marché potentiellement trente fois supérieur à celui des joueurs chevronnés, selon Datamonitor.

AOL, Microsoft et Yahoo! l'ont bien compris, qui ont intégré des espaces de jeu à leur site afin de générer du trafic et d'allonger la durée de chaque visite, à la grande satisfaction des annonceurs. Electronic Arts sera à partir de cet été le partenaire exclusif du site de jeux grand public d'AOL, un site qui draine déjà 8 millions de visiteurs uniques par mois, soit davantage que les sites de sports et de loisirs.

Leila Maya

Glossaire

Overclocking
Méthode qui vise a faire fonctionner le processeur à une vitesse plus élevée que celle pour laquelle il a été conçu. En « overclockant » la fréquence de bus d'un Pentium III 600, on peut obtenir les performances d'un 750.

Patches (rustines)
Mises à jour d'un jeu téléchargeables sur Internet. Ils visent a corriger les bogues qui ont échappé à l'éditeur à la sortie du jeu.

API
L'API (interface de programmation d'applications) est un standard de développement. Trois API dominent le marché : Glide, mise au point par 3dfx, OpenGL, de Silicon Graphics, et Direct3D, très utilisé pour sa forte compatibilité avec Windows 95 et 98.

Doom-like
Jeu d'action où l'objectif essentiel est de tuer (virtuellement) ses adversaires. Doom fut le premier d'une longue série (Heretic, Duke-Nuken, Quake, Half-Life...).

Portrait

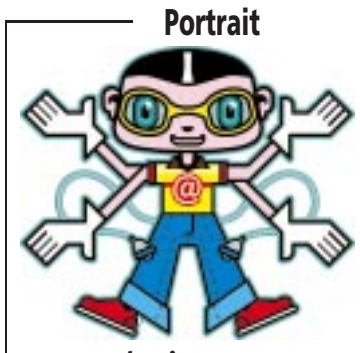

Koug le joueur

À 15 ANS et du haut de son mètre quatre-vingt-cinq, Martin Salhorgne dépasse d'une bonne demi-tête ses camarades de classe du lycée Victor-Duruy, à Mont-de-Marsan. Son nom, ainsi que son air bonhomme, Martin les quitte tous les soirs pour revêtir son masque de guerrier virtuel et écumer les plates-formes de jeux d'action sur Internet. Sur la Toile, il aime se faire appeler « Koug ». Son pseudonyme, il le tient de celui qui l'a initié aux arcanes du réseau des réseaux, son mentor et grand frère : « Kougar ». *« Koug et Kougar, c'est le " K" qui marque notre différence »,* assure Martin.

Sur la Toile et ses jeux, Koug surfe, télécharge, grave et échange tout ce qui peut l'être, avec une prédilection marquée pour les jeux d'action violents où les règles se résument en quatre mots : tuer ou être tué. Actuellement, ses préférences vont vers Half-Life et Counter Strike, des jeux au succès planétaire du type Doom. *« Des jeux ultra-réalistes et tactiques »,* selon Martin. *« Il y a des terroristes et des contre-terroristes. Tu a vraiment des armes de maintenant, des fusils à lunette, des AK47, des armes que tu peux voir dans les films... »,* explique-t-il enthousiaste.

Pour Martin, Internet et ses jeux sont une passion, *« une drogue »,* concède-t-il. *« Le week-end, je passe toutes mes soirées à jouer en réseau jusqu'à 3 heures du matin environ, plus une ou deux heures les autres jours de la semaine. Quelquefois, ma mère veut que je reste toute une journée sans allumer mon ordinateur. Moi, je ne peux pas... »*

Le but ultime de ces temps d'« entraînement » digne d'un sportif de haut niveau est la réseau-partie. L'espace de plusieurs jours, des joueurs se regroupent dans un gymnase et organisent des tournois par équipes ou en individuel ; ils échangent également des fichiers et discutent de leur hobby commun. Ainsi, des joueurs de 15 à 45 ans se battent souris à la main durant des dizaines d'heures jusqu'à tomber de fatigue. *« On dort assez peu, pas plus de quatre heures par nuit. Souvent, il y a une salle annexe où chacun s'allonge dans son sac de couchage lorsque la fatigue est trop forte. »*

France Télécom semble être le dernier régulateur de l'enthousiasme des fans d'Internet. *« J'ai dû réduire mon temps de connexion à cause de notes téléphoniques trop salées.* s'indigne-t-il. *J'espère que bientôt un gros fournisseur d'accès sortira un forfait ... »* Pour ne plus jamais cesser de jouer.

Eric Nunès

Le matériel prend de vitesse le logiciel

Les jeux n'exploitent pas toujours au mieux les derniers processeurs et cartes graphiques

À L'HEURE des jeux vidéo entièrement en 3D, la puissance des machines nécessaires pour les faire fonctionner ne cesse d'augmenter. Alors qu'il y a à peine trois ans les concepteurs de jeux étaient limités dans leur créativité par le matériel, voilà qu'aujourd'hui il leur faut beaucoup plus de temps avant de réussir à tirer profit du plein potentiel de calcul des derniers processeurs et cartes graphiques. L'affichage 3D est de loin l'évolution technologique reliée à l'industrie qui a le plus transformé l'univers des jeux ces dernières années, s'accordent à dire les acteurs de l'industrie présents à l'Electronic Entertainment Expo (E3), le Salon international des jeux vidéo qui s'est tenu à Los Angeles à la mi-mai.

La 3D fait désormais partie intégrante du décor des jeux vidéo et n'est plus seulement une de ses composantes. Même les jeux de stratégie ou les jeux d'aventures, dont les environnements étaient en grande partie en 2D ou en vue isométrique, se transforment peu à peu en jeux entièrement virtuels, offrant un environnement tridimensionnel. Le meilleur exemple de cette mutation vers le TTD (tout trois D) est le dernier épisode du plus célèbre des jeux d'aventures de LucasArts, Monkey Island.

Dans le même temps, à ce jour, seulement une vingtaine de jeux sur plate-forme PC exploitent les nouvelles fonctions 3D appelées « Transform & Lightning » (transformation géométrique et ombrage) des cartes graphiques équipées des puces de Nvidia (les GeForce et GeForce 2) – alors que cette technologie est disponible depuis déjà six mois. Ce décalage est encore plus perceptible du côté des consoles, où les concepteurs disposent de très peu de temps pour développer des jeux exploitant le plein potentiel des supports qui les exploitent. C'est le cas cette année de certains jeux présentés sur la PlayStation 2 (PS2), la nouvelle console de Sony. Nombreux sont ceux qui n'égalent même pas la qualité de jeux existant sur des consoles sorties précédemment, comme la Dreamcast. Le jeu Dead or Alive 2 en est le meilleur exemple. Sur la dernière console de Sega, ce jeu a bénéficié d'un temps de développement beaucoup plus long et démontre des qualités graphiques supérieures à celles que l'on peut constater sur PS2.

Pour des raisons de marketing, les éditeurs imposent des dates de commercialisation bien précises : en même temps que le lancement d'une nouvelle console, au début des vacances scolaires ou à l'approche des fêtes de fin d'année. Les développeurs de jeux vidéo, qui fournissent les éditeurs, sont ainsi confrontés à une course contre la montre. Difficile de savoir, donc, quel sera le résultat final d'un jeu développé, par exemple, en moins de six mois.

Shigeru Miyamoto, père de Mario et aussi manager général du département Entertainment Analysis and Development de Nintendo, confirme cette constante : *« Développer un jeu coûte cher et prend beaucoup de temps. C'est avec ce temps que l'on apprend à exploiter les finesses d'un certain type de matériel et que l'on peut en tirer le meilleur parti. Il suffit de regarder les jeux qui sont tout d'abord sortis sur la Nintendo 64 et ceux qui sortent maintenant pour remarquer qu'avec le même instrument on peut arriver à faire de mieux en mieux quand le temps et l'argent le permettent. »*

Derek Perez, porte-parole du fabricant de cartes graphiques Nvidia, n'est pas, toutefois, inquiet de cette fuite en avant. *« Le décalage existant entre les jeux et le matériel qui les propulse va se réduire de plus en plus. Avec des équipes de production toujours plus importantes, les firmes de développement de jeux ne cessent de nous rattraper,* déclare-t-il. *On pourrait comparer cette course à la technologie à la question philosophique de savoir qui, de la poule ou de l'œuf, était là le premier. Si des compagnies comme la nôtre ne sortaient pas souvent des puces graphiques 3D si performantes, les développeurs ne seraient pas aussi motivés à faire des jeux encore plus fantastiques. Nous faisons tout notre possible pour leur offrir des outils simples de développement comme Direct 3D ou Open GL. Les concepteurs ne sont pas des ingénieurs, ce sont des artistes, et notre but est de faire qu'ils passent plus de temps sur l'aspect artistique d'un jeu que sur son côté technique. »*

Tristan Geoffroy

Le marché des moteurs 3D

SUITE AU développement des univers virtuels en 3D, on assiste à une véritable guerre sur le marché des moteurs graphiques. Très coûteux, ils restent parfois hors d'atteinte pour de petites compagnies qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour développer de tels monstres de technologie. En effet, ces moteurs peuvent coûter parfois plus de 1 million de dollars en frais de développement. Quelques acteurs se disputent donc un marché très convoité. ID Software a sorti voilà quelques mois le dernier épisode de la série référence en la matière : Quake III. John Carmack, le programmeur à l'origine du succès du jeu, a préféré investir sur la qualité du moteur plutôt que sur le développement du scénario.
L'objectif était donc clair : faire de ce jeu la vitrine technologique d'un moteur dont la licence d'exploitation pourrait ensuite être revendue de nombreuses fois. Ce même moteur a en effet été repris pour la sortie prochaine de la suite du premier jeu d'action 3D jamais créé, Wolfenstein. En tout, ce sont plus de dix jeux qui vont reprendre le codage de ce moteur. Mais des concurrents se dressent sur le marché, et d'autres moteurs comme celui d'Unreal Tournament, sont de sérieux challengers. La franchise du Lithtech Engine, à l'origine de Blood 2 et de Shogo Mobile Armor Division, qui n'est cependant pas un des plus connus, se vend 250 000 dollars.

Plate-forme cherche joueur en ligne

France Télécom vient de lancer son portail dédié aux jeux en réseau

SACHANT qu'une partie dure entre trente minutes et trois heures, que certains joueurs passent dix heures de suite à finir plusieurs niveaux, de combien le jeu en réseau augmente-t-il le temps de connexion à l'Internet ? De beaucoup ! Et France Télécom a flairé le bon filon : l'opérateur national a lancé son propre portail dédié aux jeux en réseau, Goa.com. Ce site sert de plate-forme à des dizaines de jeux en réseau. Les joueurs s'y connectent pour s'affronter, mais aussi pour former des communautés.

Pour attirer une large audience, Goa.com abrite trois plates-formes réunissant trois genres de jeux en réseau répartis sur soixante-cinq serveurs. Les jeux gratuits dit « en mode Web », comme les jeux de cartes ou de dominos, qui sont stockés directement sur les serveurs du site. Les jeux « en mode CD-ROM », qui exigent que le joueur possède une copie du jeu achetée au préalable dans le commerce. Là, Goa.com sert d'interface de lancement du jeu en mode multijoueur, où une douzaine d'internautes s'affrontent dans une partie de jeu de combat, de course de voitures ou de stratégie en temps réel. Enfin, la dernière plate-forme est réservée aux « mondes persistants ». Ce sont des jeux de rôle comme la 4e Prophétie, où les parties ne s'arrêtent jamais. Si l'un d'eux s'en déconnecte, la partie continue...

Après plusieurs mois de test, Goa.com est opérationnel. Le portail compte, à ce jour, 252 000 membres. Chacun se rend en moyenne sur le site deux cents fois par mois, selon Francis Perrin, responsable éditorial de Goa.com. Pour les fidéliser, le site leur offre une assistance technique en ligne, la possibilité de former des clans, de télécharger des mises à jour de leurs jeux... Le portail envisage d'accueillir bientôt les utilisateurs de Mac et les fans de consoles Dreamcast et PlayStation 2.

Outre un usage de la communication téléphonique dont profite France Télécom, Goa.com devrait engendrer des revenus issus de la publicité. A terme, le jeu en réseau passera par l'Internet à haut débit. Là aussi, l'opérateur national sera bien placé pour en recueillir les bénéfices. En Angleterre et en Allemagne, British Telecom et Deutsch Telekom ont également inauguré leurs plates-formes de jeux en ligne.

Leurs portails sont concurrencés par ceux des fabricants de consoles (Sega, Microsoft), des éditeurs de jeux, et plus généralement de tous les acteurs majeurs du multimédia. Havas Interactive, par exemple, lance en Europe le portail Won.net. Près de 45 000 joueurs se sont inscrits depuis le 4 mai dernier, jour de son ouverture. Avec quarante jeux disponibles, dont une partie nécessite l'acquisition de CD-ROM, Won.net entend s'imposer sur le marché européen du jeu en réseau. Ses atouts : la gratuité de ses jeux « fun », entendez jeux de société, réflexion ou hasard ; un élargissement constant de la gamme de jeux proposés ; et une optimisation des relations entre joueurs.

Won.net a investi 15 millions d'euros et table sur 750 000 visiteurs pour le mois de décembre sur les six pays européens où le portail sera présent. Pour Won.net, seul un grand nombre de joueurs pourra le faire vivre, puisque la quasi-exclusivité de ses recettes dépend de la publicité. *« Nous pensons être rentables d'ici deux ans »,* affirme Fabrice Gibelin, directeur du marketing de Won.net Europe.

Olivier Escriva et Hai Nguyen

Précision

JACQUES LACQUERRIÈRE n'a jamais été directeur des achats d'Elf Aquitaine, comme écrit par erreur dans l'enquête « Les entreprises gagnées par les places de marché du Net », mais a occupé le poste de responsable des achats de matériel lourd chez Elf Antar France.

PORTRAIT

Carnet interactif

AltaVista
Pierre Paperon est nommé président d'AltaVista Europe. AltaVista est l'un des moteurs de recherche leaders sur Internet et filiale de CMGI.

Sport24.com
François Guyot, 32 ans, et **Frédéric Bailly,** 32 ans, viennent d'être nommés respectivement directeur marketing et commercial et directeur des opérations de Sport24.com, premier site Web d'origine française dédié à l'information sportive.

MicroStrategy
Saad Tazi, 34 ans, et **Sébastien Darnault,** 30 ans, viennent d'être nommés respectivement responsable du secteur grande distribution et produits de grande consommation, et responsable du secteur des télécommunications chez Microstrategy, initiateur de l'intelligent e-business.

Hubwoo.com
Jean-François Cazenave, 34 ans, est nommé directeur général de Hubwoo.com, place de marché business to business pour les achats hors production en Europe.

9 Télécom
Anandane Canda, 36 ans, est nommé directeur du marketing de l'opérateur 9 Télécom.

IDS Scheer
Marc Siebens rejoint IDS Scheer France en tant que responsable du développement du service optimisation des processus et de l'e-business. IDS Scheer AG est une société de services informatiques internationale et un éditeur de progiciels.

Right Vision
Tarquin Heath, 32 ans, est nommé directeur financier Europe de la société Right Vision, leader européen des Internet Appliances.

Euro RSGG Works
Courtenay Martin vient d'être nommée directrice du département interactif d'Euro RSGG Works, agence en conseil stratégique.

Agenda

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Du 23 au 25 mai
IDT Net
Salon professionnel de l'informatique électronique et d'Internet : conférences sur les thèmes de l'intranet, l'intelligence économique, marché de l'information, actualité juridique... Ateliers thématiques et espace Emploi/Métiers/Formations en accès libre.
■ **Palais des congrès, Paris.**
■ **www.idt.fr**

Les 24 et 25 mai
Numérisation 3D-Scanning 2000
Deux cycles de conférences, Numérisation 3D, Human Modeling et 3 D Com.
■ **UIC, Paris 15e.**
■ **Tél. : 02-99-16-35-31.**
■ **E-mail : harbour@compuserve.com**

Du 24 au 26 mai
E-business, prenez le contrôle
Deuxième édition de la conférence d'IEB Europe (Internet et e-business Europe). Objectif : fournir des informations et des solutions pratiques aux entreprises sur le commerce électronique.
■ **www.text100.fr**

Du 24 au 26 mai
Set top boxes & digital TV
Trois jours de conférences sur les perspectives de la TV numérique, les enjeux des set top boxes (terminaux) et la convergence Internet/TV. Organisé par Novamédia.
■ **Tél. : 01-42-17-47-16.**

Les 30 et 31 mai
Conférences @ Pub
Tout savoir sur les règles du jeu, les opportunités, la fidélisation, la mesure d'audience et l'impact des campagnes sur le marché de la publicité.
■ **Hôtel Lutétia, Paris 6e.**
■ **Tél. : 01-53-24-33-34.**

Les 1er et 2 juin
Webcontent 2.0
Conférence sur l'édition en ligne avec l'évocation des questions du contenu, du texte, de l'image, de l'audiovisuel, de la streaming video, des stratégies financières parmi lesquelles le droit d'auteur, les technologies et les sources d'information.
■ **Church House, Westminster Abbey, Londres.**
■ **www.infonortics.com**

Du 6 au 8 juin
Infosec 2000 Espaces Solutions
Conférences à propos de la sécurité informatique : sécurité générale, sécurité logique et télécom, sécurité physique...
■ **CNIT, Paris-la Défense.**
■ **Tél. : 01-44-53-72-20.**

Les 7 et 8 juin
Narrowcast 2000
Conférences et Salon d'exposition à propos de la convergence des médias : télévision interactive, WAP, ADSL, haut débit...
■ **Paris Expo, porte de Versailles.**
■ **Tél. : 01-47-70-45-80.**

Rendez-vous notés par Olivier Escriva

Pour vos livres professionnels, fiez-vous à un spécialiste !
eyrolles.com
eyrolles.com La librairie en ligne des professionnels

Le palais des glaces d'Helsinki

Larri Helminen est l'heureux concepteur-producteur du Beaubourg multimédia finlandais, le Lasipalatsi Film and Media Center

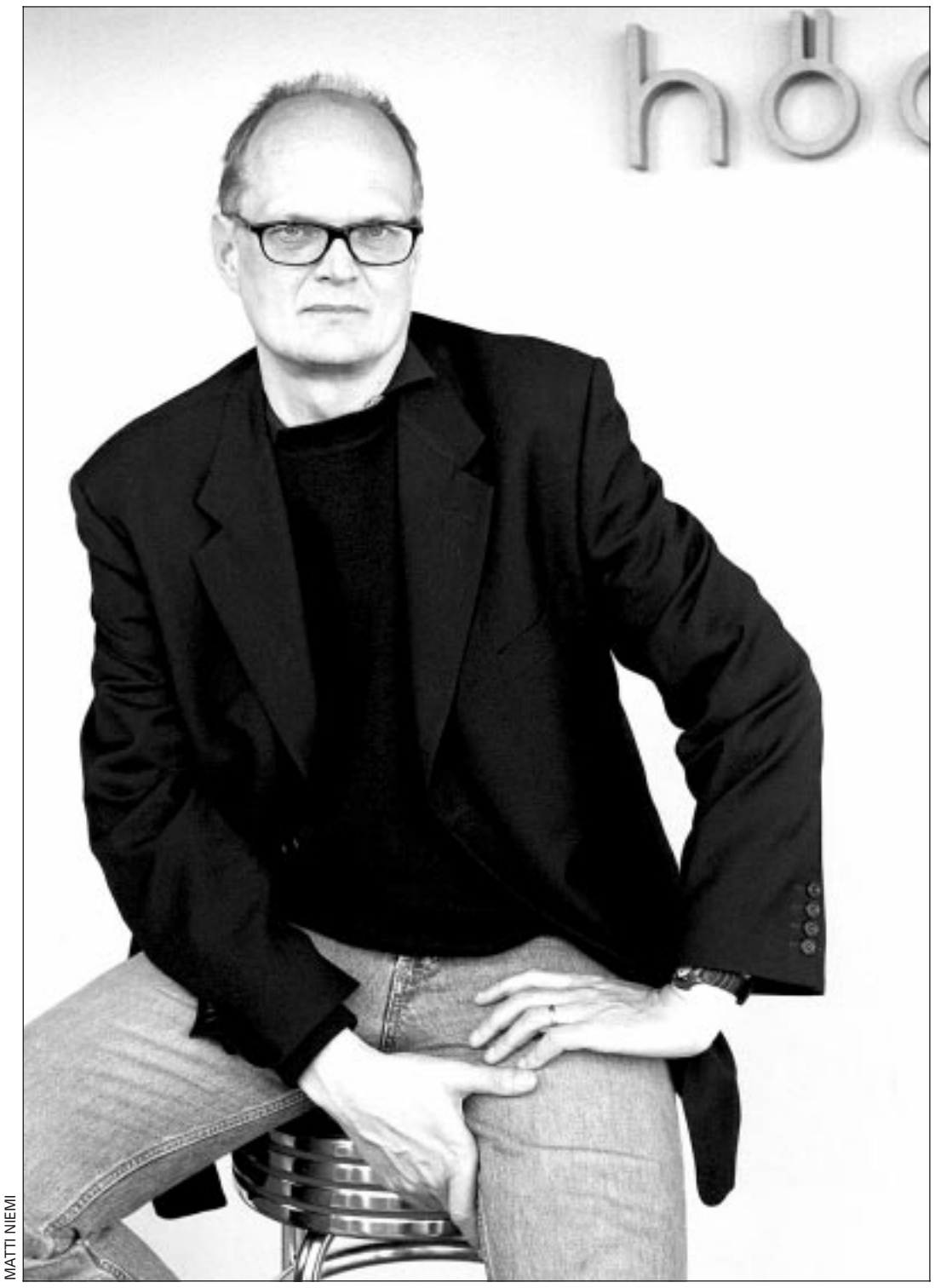
MATTI NIEMI

HELSINKI
de notre envoyé spécial

« LE FUTUR ? *Avec autant d'informations qui circulent, je ne serais pas surpris de voir dans deux ou trois ans un retour aux relations basiques entre les individus. Un mouvement où l'on voudra à nouveau se voir, discuter avec son interlocuteur sans passer par le téléphone ou le Réseau. »* Larri Helminen sait de quoi il parle. Car l'homme numérique, c'est peut être lui.

Agé de 45 ans, ce grand Finlandais aux yeux clairs n'en finit pas d'inventer l'avenir et de bouleverser le Réseau pour le mettre à la portée de tous. Des exemples ? Le premier web bar au monde, le CompuCafé, en 1993, la première radio européenne sur Internet deux ans plus tard ou encore une série télévisée façon soap opera autour du thème de l'informatique. Inlassable agitateur d'idées, cet ancien journaliste et directeur de divers festivals de jazz continue de sévir en plein cœur de la capitale finlandaise, au pays de Nokia et des merveilles technologiques, où le portable a depuis longtemps remplacé le téléphone fixe et le nombre d'internautes par habitant dépassé les statistiques mondiales.

Dans une Finlande hyperbranchée, Larri Helminen préfère rassembler ses concitoyens en un lieu unique. Le Lasipalatsi Film and Media Center, dont il est le concepteur-producteur, vient de fêter ses deux millions et demi de visiteurs après un an d'existence. Une réussite si l'on songe au demi-million d'habitants que compte l'agglomération. *« Trois raisons à cela,* estime Larri Helminen, *la localisation du bâtiment situé en plein centre de Helsinki, son architecture qui date du début du siècle et le concept de mixité proposé. »*

Cafés, bibliothèque on line, salle de cinéma, plateaux télé, studios vidéo, bornes interactives gratuites... Le Lasipalatsi est un Beaubourg multimédia réparti sur deux étages, couleur en moins, lino au sol et lampes art déco en plus. *« En finnois, Lasipalatsi signifie le "palais des glaces", un lieu où la lumière vient de l'intérieur,* aime-t-il à préciser. *Le centre a pour vocation de montrer à tous les possibilités qu'offre la société de l'information. Nous organisons des cours d'informatique et des expositions, offrons un libre accès à Internet et présentons les nouveaux outils technologiques. »*

Au premier étage, dans une pièce aménagée en salle de classe, une dizaine d'adolescents suivent un cours de langue devant un unique écran d'ordinateur. Le professeur s'agite au milieu d'autres élèves à plus de 600 kilomètres de là. *« C'est normal d'avoir des cours en vidéoconférence,* s'amuse Elena. *Mais je préfère les cours en classe. »* L'exposition s'intitule « L'école de demain ». *« Encore un exemple de l'influence des nouvelles technologies dans la vie quotidienne »,* observe Larri Helminen.

A l'autre bout du couloir, la salle du Bio Rex se vide. Pour le prix d'une place de cinéma, un spécialiste dispense pendant près de deux heures un cours d'informatique pour non-initiés. *« Le public est en général âgé et très intéressé,* souligne-t-il. *L'automne prochain, nous allons proposer des cours sur les GSM et le WAP. La plupart ont un portable, mais ils ne savent pas l'utiliser comme pour les services bancaires, par exemple. »*

Les tables du café Skenet, situé au rez-de-chaussée et donnant sur la rue principale, contiennent un écran tactile permettant de lire la presse du jour en buvant un verre. A deux pas, la première machine à home page au monde. *« Pour 10 finmarks* [11 F], vous avez votre page personnelle hébergée par le serveur du centre, se réjouit Larri Helminen, la cigarette à la main. *Et bientôt, avec notre Net TV, l'internaute aura accès aux débats en direct du conseil municipal. C'est un gain de démocratie. »* En haut du grand escalier, la Cable Book Library (bibliothèque câblée) n'en finit pas d'accueillir ses visiteurs surfeurs malgré l'heure avancée. Et pour cause, elle ne ferme qu'à minuit.

« Tout va tellement vite de nos jours, lance-t-il d'une voix posée, comme pour mieux justifier ses choix. *Je me bats pour le droit à l'accès à Internet pour tous. Le cauchemar serait une division de la société entre, d'une part, des citoyens connectés et, d'autre part, des citoyens qui n'auraient pas accès aux nouvelles technologies. Ici, au Lasipalatsi, jeunes, riches, pauvres et travailleurs se retrouvent. Un minimonde sous le même toit. »*

Larri Helminen peut être satisfait : la « blanche » Helsinki possède un espace d'humanité ouvert sur l'avenir unique en son genre. Une preuve vivante qu'il est possible de rapprocher les êtres avec les nouvelles technologies. *« A la fin des années 80, j'étais si accro de mon Mac que j'étais pratiquement divorcé de ma femme à force de jouer et travailler sur mon ordinateur,* se souvient-il, le sourire à la bouche. *Depuis, j'ai pris de la distance. »* Un sage dans la folie du Web. Une voix élégante alliée à une finesse d'analyse dans un monde de bytes. Une révolution numérique à lui tout seul.

Nicolas Bourcier

A bon droit

L'Europe et les e-consommateurs

LE 4 MAI dernier, le Parlement européen a adopté, en deuxième lecture, la directive sur le commerce électronique, à l'unanimité. La proposition, qui avait été élaborée par la Commission le 18 novembre 1998, avait déjà été soumise au Parlement l'année dernière, qui avait à cette occasion formulé des observations. Le Conseil avait, quant à lui, adopté une position commune le 28 février 2000, à propos de laquelle le Parlement avait voté, le 12 avril, une recommandation.

Cette directive a pour but de *« faire en sorte que les principes de libre circulation des services et de liberté d'établissement du marché intérieur s'appliquent également aux services de la société de l'information et que les prestataires de services puissent opérer dans toute l'Union européenne, par-delà les frontières juridiques ».* Le Parlement européen a décidé d'adopter ce texte sans amendement et de ne pas rechercher des améliorations qui auraient risqué d'engendrer des retards, en relevant d'abord que la position commune du Conseil maintenait un *« bon équilibre »* entre les différents objectifs d'intérêt général et les différentes parties concernées.

Il a ensuite retenu que l'adoption de cette directive devait intervenir *« le plus rapidement possible pour que le commerce électronique puisse réellement se développer dans la Communauté »,* en rappelant judicieusement que face aux développements très rapides de la technologie et du marché et afin de renforcer la position de la Communauté dans les négociations internationales, il était indispensable d'adopter des principes juridiques de base.

Le Parlement a enfin pris en considération que cette directive comportait une clause de révision, aux termes de laquelle la Commission devra présenter, trois ans après son adoption, un rapport d'application, en particulier sur la question importante de la responsabilité des fournisseurs de liens hypertextes.

Les Etats membres disposeront d'un délai de dix-huit mois à compter de la publication – imminente – de cette directive, pour la transposer dans leurs législations nationales. En France, le ministre de l'économie et des finances, la secrétaire d'Etat au commerce et à la consommation et le secrétaire d'Etat à l'industrie ont déjà annoncé cette transposition pour l'automne prochain, dans le cadre de la loi sur la société de l'information actuellement en préparation.

La sécurisation du consommateur est aussi à l'origine d'un nouveau projet, présenté le 5 mai 2000 à Lisbonne par David Byrne, chargé de la santé et de la protection des consommateurs : le réseau EJE (Extra Judiciary European Network), ou Réseau extrajudiciaire européen pour la résolution des litiges de consommation. Il s'agit d'un réseau qui offrira aux consommateurs des recours efficaces et rapides pour tous types de litiges de consommation relatifs à des biens ou services, en particulier dans le domaine du commerce électronique. Il est prévu que chaque Etat membre disposera d'une « chambre de compensation », chargée de traiter les litiges concernant les livraisons, les produits défectueux ou les produits ou services ne correspondant pas à leur description, et d'offrir aux consommateurs aide et information pour introduire des recours.

Alain Hazan est avocat à la cour.

■ **www.europa.eu.int**
■ **www.droit-technologie.org**

Du sens de l'adaptation chez le robot

Innovation
Le robot reconfigurable et autonome constitue un défi pour les informaticiens

XEROX

Le robot modulaire du Xerox PARC dans sa configuration « serpent »

CONCEVOIR un robot parfaitement adapté à sa tâche et suffisamment intelligent pour se reconfigurer dès lors que les conditions changent ou qu'une nouvelle tâche se présente à lui. Ainsi, il serait capable d'aller où l'homme ne peut aller – sur une nouvelle planète qu'il explorerait, dans les décombres d'une explosion ou d'un tremblement de terre à la recherche de survivants – et de travailler en totale autonomie.

Le sujet taraude suffisamment les scientifiques pour que quelques équipes de recherche publient régulièrement les résultats de leur travaux, ou présentent leur dernier-né, un prototype qui, la plupart du temps, ressemble à une chenille ou une araignée. Dans son édition du 13 mai 2000, le magazine britannique *New Scientist* relate ainsi les expériences de chercheurs américains de l'université Brandeis, près de Boston.

Hod Lipson et Jordan Pollack ont développé un robot polymorphique. En fait, une simple structure en plastique thermoformé construite à l'aide d'une imprimante 3D – un outil de prototypage rapide largement utilisé dans l'industrie automobile. Car l'idée de Lipson et Pollack, chercheurs dans un laboratoire de dynamique et évolution des machines, n'était pas d'aboutir directement à un robot opérationnel, mais plutôt de vérifier une hypothèse de travail. A savoir que la conception totalement automatisée d'un robot ne pouvait être obtenue qu'à travers une *« approche d'apprentissage coévolutif »*, c'est-à-dire en faisant évoluer simultanément et de manière continue le « corps » et l'« esprit » de ce robot, de manière à ce qu'il passe du simple mécanisme contrôlable à une complexité suffisante pour effectuer une tâche particulière.

Car, de l'avis de Lipson et Pollack, ni les nouvelles méthodes explorées pour développer ou adapter des contrôleurs électroniques, ni l'intégration des capteurs et actionneurs les plus performants n'ont permis jusqu'ici de construire le robot complexe désiré.

Concrètement, Lipson et Pollack ont fait évoluer la forme et le « système nerveux » de leur robot – un ensemble de circuits électroniques baptisé réseau de neurones – en les soumettant à des algorithmes génétiques : des programmes informatiques qui considèrent certains paramètres comme des gènes, se chargent de les croiser, et sélectionnent dans leur descendance les plus adaptés à une situation.

Une fois le robot idéal obtenu, l'imprimante 3D s'est mise en marche, construisant couche par couche des barres de plastique liées entre elles par des joints à rotule. Lipson et Pollack n'excluent pas de pouvoir un jour intégrer cet outil au cœur du robot, de manière à lui offrir la possibilité de se reconstruire tout seul. Mais Marc Yim, chercheur au Xerox PARC et grand spécialiste des robots modulaires, fait remarquer que pour concevoir des robots opérationnels, il faudra du plastique plus dur et davantage de matériaux.

Lui, a récemment mis au point un étonnant robot baptisé PolyBot, qui selon la nature du terrain peut prendre l'apparence d'une roue de tracteur, d'un serpent ou d'une araignée. La première configuration pour progresser sur les terrains plats, la deuxième pour gravir un escalier ou se faufiler, la dernière pour s'aventurer en terrain accidenté. Les modules du PolyBot, plus complexes à chaque génération – la troisième est prévue pour la fin de l'année 2000 – sont capables de pivoter pour se réorganiser. Ils disposent de leur propre informatique embarquée et changent automatiquement de position grâce à des dispositifs à mémoire de forme.

Pourquoi Xerox, qu'on connaît mieux pour ses imprimantes, s'intéresse-t-il à ce thème ? Parce que la modularité est une bonne façon d'utiliser les MEMS (micro-electro-mechanical systems), ces composants qui intègrent dans un espace réduit des fonctions mécaniques et électroniques – comme des micro-miroirs pivotant pour renvoyer simultanément plusieurs faisceaux laser – sur lesquels la société travaille. Parce que l'expertise que le PARC tirera de la robotique modulaire aidera Xerox à concevoir dans le futur des produits à l'intelligence plus distribuée.

Il serait pourtant faux de croire que le thème des robots reconfigurables est exclusivement américain. En France également, quelques équipes s'y intéressent, comme celle d'AnimatLab, un département du LIP 6 (laboratoire d'informatique de Paris-VI). Mais, différence de culture oblige, on se préoccupe pour l'heure davantage à ce que le robot a dans le crâne qu'aux mouvements qu'il est capable d'effectuer. Les algorithmes génétiques développés là se soucient surtout de navigation, d'orientation dans l'espace et de sélection de l'action.

« L'an passé, nous avons développé un hexapode, dit Agnès Guillot, maître de conférences à Paris-X, qui, avec Jean-Arcady Meyer, dirige cette unité. *Il a appris à marcher tout seul grâce à nos programmes évolutionnistes. Il n'est pas modulaire car son corps reste toujours le même. Mais en revanche, il a progressivement appris à éviter des obstacles puis à suivre un gradient de lumière. »*

Corinne Manoury

Un faisceau de son au creux de l'oreille

Hautes fréquences
Un étudiant du MIT a mis au point une sorte de laser sonore

IMAGINEZ un jour parler à une personne noyée au milieu d'une foule, située à plus d'une centaine de mètres de vous, sans que les autres vous entendent. C'est ce que laissent espérer les récents travaux d'un étudiant américain du MIT (Massachusetts Institute of Technology) qui a mis au point un appareil capable de projeter le son dans une seule direction.

Proche d'un laser ou d'une poursuite de théâtre, ce « projecteur sonore » est composé d'un transducteur – mesurant environ 30 centimètres – et d'un pointeur laser qui permet de déterminer avec précision la direction empruntée par le faisceau sonore. C'est une sorte de haut-parleur unidirectionnel, qui envoie un son d'un niveau confortable d'écoute (de 80 à 90 décibels acoustiques), à une distance de 200 mètres, dans un cône mesurant à peine 3°.

Si la lumière peut être facilement concentrée en faisceau, il n'en va pas de même pour le son. Comme il a une très petite longueur d'onde (de l'ordre de 0,5 micron), un rayon lumineux peut être configuré en un pinceau très fin, portant à très grande distance.

De longueur d'onde beaucoup plus grande (plusieurs mètres), les ondes sonores ne sont pas aussi maniables. Un haut-parleur se comporte comme une ampoule, il diffuse le son dans tout l'espace. Pour le focaliser dans une direction précise, il faudrait utiliser d'immenses haut-parleurs, puisque la largeur du faisceau émis dépend du rapport entre les dimensions de l'émetteur et la longueur d'onde du son. Plus le haut-parleur sera grand, plus le faisceau sera fin.

Pour projeter le son en faisceau concentré, Joseph Pompéi a donc choisi d'avoir recours à des ultrasons. L'idée n'est pas nouvelle. Elle a été développée pour la première fois dans les années 60. Mais jusqu'ici, aucun projecteur ultrasonore n'avait vu le jour. Les ultrasons ont une fréquence très élevée (elle se situe autour de 100 000 hertz) et une petite longueur d'onde (quelques millimètres seulement). Ils peuvent donc être concentrés dans un faisceau très étroit avec un haut-parleur mesurant quelques dizaines de centimètres seulement. Seul problème : contrairement à nos amis les chiens, nous sommes incapables de les percevoir.

Pour propager un signal musical en un endroit précis, l'ingénieur l'associe donc à des ultrasons. Ces derniers servent alors de vecteurs. Puis, en utilisant certaines propriétés de l'air, le projecteur sonore convertit le faisceau ultrasonore très étroit en un son audible, le signal musical initial étant alors restitué. En 1998, un prototype grandeur nature appliquant ce principe a été réalisé.

Les industriels s'intéressent de près aux recherches sur les projecteurs sonores. Sans pour autant remplacer les haut-parleurs, ces appareils pourraient trouver des applications dans les musées, par exemple. Les visiteurs recevraient des informations dans certaines zones, les autres restant silencieuses. Lors d'une conférence en plusieurs langues, chaque participant pourrait écouter l'intervenant directement dans sa langue sans avoir besoin d'oreillettes.

Mais, quelques mises au point restent à faire, notamment en ce qui concerne la distance de propagation. Pour l'instant, ce prototype ne peut pas émettre de son au-delà de 200 mètres. Une question reste aussi en suspens : les ultrasons, s'ils sont inaudibles, n'en restent pas moins dangereux pour la santé, provoquant des migraines et peut-être d'autres dégâts.

Lucille Bellanger

Marégraphes et satellites mesurent les océans

Océanographie
Marier les observations du satellite et du marégraphe pour mieux analyser les marées

LE CAPITAINE de navire, le plongeur, le responsable de plateforme pétrolière, l'ingénieur qui prévoit la hauteur des digues, le plaisancier ou le pêcheur à pied ont tous comme ouvrage de référence les tables des marées. Ces tables de la loi du mouvement des océans indiquent les heures de basse et de haute mer ainsi qu'un coefficient. Calculé en fonction des constantes harmoniques des mers, il est également obtenu à partir des mesures d'un réseau d'observation installé sur tout le littoral français.

Quatorze marégraphes sont ainsi disposés de Dunkerque à Monaco, et trois nouveaux appareils de ce type seront installés cette année à Ajaccio, Arcachon et Boulogne. L'ancienne technologie utilisait le marégraphe à flotteur, système mécanique qui permettait grâce à un stylet relié au flotteur de transcrire sur un cylindre le mouvement de la marée. Un préposé devait alors relever périodiquement les mesures.

L'avènement de l'électronique les a remplacés par une technique de mesure avec un capteur équipé d'un transducteur ultrasonore (40 à 50 hertz). C'est alors le temps que met l'onde à revenir qui permet de déterminer la hauteur de l'eau dans une colonne plongée dans le port.

Même principe pour les derniers marégraphes qui utilisent une technologie radar. Les mesures de hauteur d'eau sont automatiquement relevées toutes les dix minutes. Collectées par télématique à partir du marégraphe, elles sont centralisées au SHOM (service hydrographique et océanographique de la marine), à Brest. *« S'il y a un accident ou une inondation, nous fournissons les observations au préfet, qui a posteriori décide s'il y a lieu de classer l'événement en catastrophe naturelle. »* Serge Allain, ingénieur dans ce service, explique que la hauteur de marée dépend des conditions météorologiques. Lors des dépressions, la mer monte plus haut ; quand un anticyclone s'impose, elle descend un peu plus bas.

« Pendant la tempête de 1987, le niveau est monté de 1,6 mètre au-dessus de ce qui avait été prédit », se souvient-il. D'autres stations permettant la transmission de l'information en temps réel sont aussi installées dans des zones sensibles. Ainsi, dans l'estuaire de la Gironde, où un marégraphe envoie aux pilotes des tankers, par radio et en temps réel, la hauteur d'eau.

Depuis l'antique échelle graduée des marées jusqu'au satellite Topex/Poséidon, en passant par les marégraphes, l'observation du flux et du reflux océaniques est une vieille histoire. Et si le SHOM de Brest dispose d'une série d'observations ininterrompues depuis 1806, le zéro hydrographique est toujours soumis à un examen critique théorique. *« Nous avons besoin de mettre en commun et de multiplier les mesures, et bien sûr d'en faire bénéficier les autres communautés scientifiques »,* dit Guy Wöppelmann, ingénieur qui, au SHOM, dirige des recherches pour déterminer un zéro hydrographique dans tous les ports de France. Car, en Europe, les définitions varient.

En 1996, l'OHI (Organisation hydrographique internationale) a proposé une harmonisation en recommandant l'utilisation du niveau des *« plus basses mers astronomiques »*, norme utilisée en France depuis un siècle et demi. Pourtant, à l'époque, les moyens techniques ne pouvaient mesurer précisément le niveau des plus basses mers. D'où un nécessaire recoupement des données avec les nouvelles techniques spatiales (Topex/Poséidon), le GPS (Global Positioning System) et les mesures bathymétriques faites à bord des navires du SHOM. Des marégraphes à pression sont aussi ponctuellement immergés au large.

Ces nouvelles techniques ont l'avantage de tenir compte du mouvement de l'écorce terrestre. Si un marégraphe constate une baisse ou une élévation du niveau de la mer, il se peut en effet que la modification enregistrée soit due à l'enfoncement ou au rehaussement du plateau continental. Ainsi, les mesures marégraphiques qui étaient d'abord destinées au trafic maritime sont petit à petit devenues indispensables pour la climatologie. *« Il y a une synergie complète entre les systèmes spatiaux et terrestres, chacun à besoin de l'autre »,* constate Anny Cazenave, chercheuse au Legos (Laboratoire d'étude géophysique océans et systèmes), en précisant que le niveau moyen des océans n'augmente pas partout d'une manière homogène. *« En Méditerranée orientale, la même année, le niveau peut monter de trois centimètres alors qu'il baisse en mer Ionienne. »* Néanmoins, l'expérimentation par satellite permet d'affirmer que *« depuis 1993, le niveau moyen des océans a monté de 2,5 millimètres par an ».*

Alain Thomas

Start-up

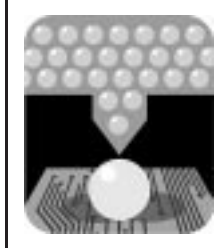

Applied Microtech
Puces et thermodynamique

INGÉNIEUR affichant une brillante et rapide ascension chez Thomson, Eric Pilat avait toujours eu envie de monter sa propre affaire. Mais ce diplômé de l'INSA de Lyon en 1984 a tout de même attendu quinze ans avant de se lancer. C'est chose faite depuis l'année dernière, avec Applied MicroTech, aujourd'hui dix personnes *« toutes voiles dehors »,* tout près du lac du Bourget, à Chambéry. La start-up conçoit des machines qui permettent de réduire le coût, le temps et l'encombrement de la soudure des puces électroniques sur une carte. Le marché visé, celui des constructeurs de téléphones mobiles, notamment, devrait permettre à la société d'engranger 100 millions de francs de chiffre d'affaires dans cinq ans. C'est du moins ce qu'espèrent les investisseurs, dont le fonds de capital-risque Emertech, qui rassemble le CEA et CDC Innovation.

C'est à la tête de l'unité de production de Thomson Composants Spécifiques, à partir de 1990, qu'Eric Pilat découvre les enjeux de la miniaturisation des composants pour la téléphonie mobile. Il s'agit en effet de ramener sous la puce électronique les petites « pattes », en leur donnant une forme de billes d'étain d'environ 500 microns de diamètre en moyenne. Ainsi, la taille du composant est réduite quatre fois.

« La technologie de soudure des billes sur le boîtier est très lourde. Il faut les fabriquer, ce qui revient à 2 000 francs le kilo de billes, les poser sur le composant, à l'aide d'un manipulateur très précis. Puis les souder en les passant dans un four et enfin les nettoyer car, avant la mise dans le four, on a enduit le composant d'un produit visqueux pour les fixer. Trois machines de 4 millions de francs l'une sont nécessaires », explique Eric Pilat. Il a donc l'idée d'injecter de l'alliage liquide sur les plages d'accueil du composant, à partir d'une barre brute d'étain à 40 francs le kilo. Les principes de la thermodynamique font le reste, en particulier celui en vertu duquel, en se solidifiant, l'alliage recherche son point d'équilibre, donc de plus basse énergie, qui correspond physiquement à la sphère. Une seule machine, évaluée à 2,5 millions de francs, est nécessaire pour cette opération. L'Anvar (Agence nationale pour la valorisation de la recherche) a donné à Eric Pilat les moyens matériels de réaliser un banc d'essai. Un brevet est déposé et en cours d'extension sur le continent américain et en Asie. La première machine en production devrait sortir au début de l'année 2001. Il s'agira alors de convaincre les premiers clients fabricants de composants (Motorola, STMicroelectronics...).

Cécile Ducourtieux

Retrouvez nos enquêtes sur le site
interactif.lemonde.fr

VOTRE RENDEZ-VOUS MULTIMÉDIA:
france-info.com
TOUS LES SAMEDIS AVEC JÉRÔME COLOMBAIN

LE MONDE INTERACTIF
Le Monde & CANAL+

Créer sa petite boutique électronique

Tout s'explique
Comment monter son site marchand sur la Toile pour quelques dizaines d'euros de plus

HAL

PAR ICI le magot ! Après l'e-mail gratuit et l'Internet gratuit, voici l'e-commerce pas cher qui débarque. Si vous n'avez pas le temps ou les compétences pour monter une énième start-up spécialisée dans le commerce on-line, tout est prévu ! Comme les plus grandes sociétés commerciales, on peut aujourd'hui monter sa propre boutique sur Internet... pour quelques centaines de francs.

Le concept est très simple : prendre par la main les internautes désirant participer à l'engouement général pour le commerce électronique. En quelques étapes, tout est prévu pour que le surfeur lambda puisse réaliser son site et vendre tout et n'importe quoi sur le Web.

Commerçants, artisans, particuliers..., chacun va pouvoir monter sa e-boutique dans un coin de la Toile. Il n'y a pas de raison que ce soient toujours les mêmes qui en profitent...

Contrairement aux racontars, Internet n'est pas une joyeuse pagaille plongée dans un vide juridique absolu. On applique tant les obligations légales que les obligations propres au Web. Commerçants ou artisans doivent donc respecter notamment la législation de la vente à distance ainsi que la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les particuliers ont bien sûr le droit de vendre leurs biens en tant que propriétaires, à condition de ne pratiquer que la vente occasionnelle... et de ne pas tirer de bénéfices de leurs ventes.

Deux techniques sont proposées pour réaliser son magasin on-line. Directement sur Internet, avec de très récents sites comme Netinnovaction.com (un mois d'existence) ou à partir d'un CD-ROM, comme *Votre boutique sur le Web* de Micro Application (350 F, 53,36 €). Si la première société vise une clientèle de PMI et PME, la seconde s'intéresse principalement aux particuliers. Dans les deux cas, aucune connaissance spécifique n'est requise. Il suffit de se laisser guider durant quelques étapes.

Parmi plusieurs dizaines de pages déjà modélisées, on sélectionne l'esthétique générale de la future boutique. A cette étape, on opte pour la couleur du fond d'écran et la disposition des menus. Vient ensuite le paramétrage de la boutique, indispensable pour rentrer la marque, le logo, les adresses et téléphones. Indiquez également la devise utilisée, la conversion en euros, le montant de la TVA. Il faudra définir le mode d'expédition (national et international), les frais de port et d'emballage ainsi que les modes de règlement possibles.

Précisez les services offerts par la boutique – livraison rapide, garantie accordée, conditions de remboursement, etc. – mais aussi votre savoir-faire. C'est le moment de placer les informations accessibles derrière le bouton « contact ».

L'arborescence proposée coordonne la page d'accueil, les différentes rubriques et des sous-dossiers à volonté. Dans *Votre boutique sur le Web,* la structure du site apparaît sous la forme d'icônes de bureau (de type Explorer sous Windows). Dans le dossier « photos », faites appel aux images des différents produits. Une fiche descriptive est à remplir systématiquement pour éviter que le concepteur de la boutique n'oublie de donner le nom, le prix et les références nécessaires à l'achat. Reste la mise en ligne de sa e-boutique : comme pour un site classique, on profite généralement de l'espace d'hébergement proposé avec la quasi-totalité des abonnements à Internet.

Et le paiement par carte de crédit ? Là où ça se complique, c'est qu'il faudra généralement opter pour le paiement sécurisé afin de rassurer les internautes clients, pas toujours décidés à donner les références de leur Carte bleue. Le mode SSL (en anglais, Secure Socket Layer) est un protocole permettant de sécuriser les communications entre la boutique et les clients. Tous les hébergeurs ne proposant pas le système, il faudra bien souvent ouvrir un compte chez un fournisseur spécialisé. Il ne vous reste plus qu'à attendre vos premières commandes... et à les honorer. Car monter une boutique sur le Web paraît simple, mais pouvoir ensuite s'appuyer sur une organisation logistique et après-vente sérieuse l'est beaucoup moins.

Autant dire que vous n'irez pas bien loin avec cette seule vitrine ! Même si *Votre boutique...* possède un générateur de méta-tags – les mots-clés qui permettent d'être référencé par les moteurs de recherche –, votre site de vente en ligne a toutes les chances d'être noyé dans la nébuleuse Internet.

C'est clair, la création de votre boutique ne vous a pas coûté bien cher... Mais vous avez oublié le très gourmand budget « promotion et communication ». Votre visibilité sur le Web est nulle ! Ce n'est pas vraiment dérangeant pour les particuliers qui ont monté leur vide-grenier on-line. Mais les PMI et PME découvriront vite les limites de *Votre boutique sur le Web.*

Christophe Salaün, créateur et PDG de Netinnovaction, considère ces pages comme *« des produits d'appel ». « Rapidement, les artisans et commerçants ont besoin de prestations autour de leurs sites. Nous pouvons nous occuper des clés SSL, du dépôt des noms de domaine, de la facturation, des livraisons... Nous envisageons même une compatibilité sur le WAP pour les sites que nous hébergeons »*, s'enthousiasme-t-il. Des prestations qui bien sûr se payent. Et vous avez déjà mis un doigt dans l'engrenage du Web...

Julien Pot (Canal+)

Sabir cyber

Virus

DANS *L'Elixir du docteur Doxey*, Lucky Luke combat un charlatan dont le médicament miracle s'avère n'être que du pétrole. Mais, aujourd'hui, les docteurs Doxey de la nouvelle économie – demain on rase gratis en faisant des pertes – se heurtent surtout à un autre personnage de la BD belge, le prédicateur Philippulus, celui qui annonce à Tintin la fin du monde dans *L'Etoile mystérieuse.* Quand les prédicateurs ont assez commenté le bug de l'an 2000, la chute de la Bourse ou les pirates à l'assaut des sites de commerce électronique, c'est un *virus* informatique qui garantit la présence en « une » de leurs sombres ruminations.

Il est tentant, bien que sûrement inutile, de leur rappeler que le *virus* est aussi ancien que l'informatique. Si ce dernier avait pu faire quoi que ce soit pour empêcher la croissance de Microsoft ou l'expansion des PC et des Macintosh, ça se saurait. Un *virus* est un programme non désiré, capable de se reproduire, et souvent nuisible. Née pour perturber les gros systèmes militaires, l'idée figure dans la littérature populaire des années 60, et en tout cas dans *When Harlie Was One,* un roman de science-fiction de 1972 de David Gerrold, l'un des scénaristes de « Star Trek ». A l'époque, la micro n'était qu'une idée.

Le terme de *virus informatique (computer virus)* fut sans doute inventé par l'universitaire américain David Cohen en 1983, mais on trouvait déjà en 1980 un *virus* pour Apple 2 nommé Elk Cloner. En 1986, avec Brain (cerveau), les *virus* accompagnèrent le succès des compatibles PC. En 1988, toutes les revues informatiques, mais aussi *Time* ou *Fortune* consacrent des dossiers aux *virus.* Et l'on crée dès 1990, à Hambourg, l'Institut européen de recherche contre les virus informatiques (Eicar). Depuis, le mot a détrôné celui de « soucoupe volante » au palmarès des générateurs d'âneries. Et il conserve sans doute une belle marge de progression, dirait un commentateur boursier. La palme d'or de cette année ira à ceux qui ont estimé les dégâts du virus ILOVEYOU à 5 milliards de dollars.

Mais passons, ce qui est intéressant ici, c'est le nom : le mot *virus* a été popularisé en informatique juste après la découverte du sida. *Virus* est un mot latin qui n'est pas sans rapport avec la virilité (*vir*, l'homme), puisqu'il désignait le sperme, la semence des animaux et des végétaux. Il fit une piteuse entrée en médecine, au XVIe siècle, celui d'Ambroise Paré, pour désigner le pus, puis par extension une source d'infection, et enfin, au XIXe siècle, le micro-organisme responsable du mal, notamment avec Pasteur. Ce mot a donc transporté, de la médecine à l'informatique, tout un contexte dans lequel il est parfois permis de se demander ce qui est pire : le mal, soit le *virus*, ou ceux qui en parlent ?

Cléo (Canal+)

■ **Dico : *Virus* est un mot commun à la plupart des langues européennes. Son sens informatique est entré au Petit Larousse illustré au début des années 90.**

Les artistes témoins de l'Histoire

Art contemporain
Comment les artistes des pays de l'Est sont devenus les témoins de leur histoire

L'AUTRE MOITIÉ DE L'EUROPE
Editeur : Galerie nationale du Jeu de paume/Réunion des musées nationaux
Support : CD-ROM PC et Mac
Prix : 249 F (37,96 €)

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

LES ARTISTES pris dans la tourmente des années 90 à l'Est tracent autant de trajectoires marquées par l'Histoire. Après la chute du mur de Berlin, tout s'accélère : les régimes totalitaires tombent les uns après les autres, le chaos social s'installe, la guerre embrase des régions.

L'Histoire est donc omniprésente dans la création contemporaine des pays de l'Est. Ce qui explique que l'exposition « L'autre moitié de l'Europe » présentée à la Galerie nationale du Jeu de paume en trois volets, depuis février et jusqu'au 21 juin, débute par une première cession sur la mémoire, l'Histoire et la biographie.

Le CD-ROM qui sert de catalogue à l'exposition propose, lui, une lecture simultanée du champ entier de cette création, par thèmes (la réalité sociale, le secret, la mémoire ou l'utopie), par pays, par artistes... Il dresse ainsi un panorama de l'art contemporain de cette région, avec 41 artistes issus de 13 pays, 400 œuvres illustrées, 900 photos et 67 extraits de films virtuels.

Sur le CD-ROM, nul passage obligé. On peut aller directement vers ce qu'on a envie de découvrir en priorité : des recherches artistiques, loin des clichés, même si les événements politiques et tragiques ne manquent pas de croiser ni de peser sur ces destins individuels. Comme celui de ce jeune artiste bosniaque, Nebojsa Seric-Soba, qui *« essaie d'oublier le temps passé sur le Zuc »*, une colline dans la banlieue de Sarajevo, et se représente successivement photographié en uniforme dans les tranchées, puis à Monte-Carlo. Visions extrêmes et tout aussi personnelles : celles de l'artiste lituanienne Eglé Rakauskaité, qui écrit : *« Je considère tous mes travaux comme relevant du journal intime. »* Pour *Dans le miel*, elle est plongée dans du miel en position de fœtus.

Autre expérience limite : les installations vidéo de la Hongroise Katarzyna Kozira. Une architecture plutôt art déco sert de décor à ce *Musée des hommes.* En réalité, nous sommes dans les bains publics de Budapest, réservés aux hommes. Eux déambulent sans se douter de rien pendant qu'elle, travestie en homme, les filme incognito et que le spectateur tremble que son manège ne soit découvert. Cela donne *Dans les bains des hommes.*

Le spectateur est toujours un peu voyeur face à la vidéo *Father and Son.* Jan Toomik s'y met en scène, patine, nu sur la glace, au rythme de l'hymne estonien, à la rencontre de son fils et du spectateur lui-même. La critique de l'Ouest et de ses tics est bien présente : l'artiste roumain Subreal s'en prend au copyright, qui lui sert de papier peint dans *Serving Art.*

Le CD-ROM offre la consultation de matériaux, précieux pour saisir le sens d'un travail artistique et le situer. D'autant que la navigation est aisée. Les textes, écrits par l'artiste ou par d'autres, sont nombreux, pour une recherche toujours plus fouillée du sujet. Différents points de vue d'une même création sont possibles, ce qui crée l'illusion de la voir in situ. On a aussi accès à des œuvres plus anciennes d'un même artiste.

Malgré la richesse de ce CD-ROM, on peut néanmoins regretter la sobriété de l'œuvre. L'accompagnement musical et les commentaires, rarissimes, font défaut pour égayer un parcours studieux. Le CD-ROM reste un catalogue d'exposition, qui s'efface derrière la mise en scène muséographique.

Claire Sassus

Pour vos livres professionnels, choisissez le Leader !
www.Lavoisier.fr
650 000 titres référencés

Visiter Le Louvre en jouant

Jeu éducatif
Suivre et jouer avec Artus, la petite souris numérique, pour découvrir les œuvres du Louvre

ARTUS CONTRE LE DÉMON DU MUSÉE
Editeur : RMN, Hachette Multimédia
Support : 1 CD-ROM hybride
Prix : 249 F (37,96 €)

UN MUSÉE MODERNE consacre une partie de son espace au commerce : la « boutique » du Louvre offre aussi bien de prolonger une relation aux beaux-arts que leur déclinaison en colifichets variés, parmi lesquels *Artus contre le démon du musée* prend naturellement sa place. Entre un jeu de cartes et un porte-clefs, place à un jeu vidéo d'aventures : Artus est une souris numérique qui accompagne un enfant dans la résolution d'énigmes diverses. Il sauvera ainsi les tableaux du Louvre qu'un méchant diable sorti d'une toile d'Arcimboldo a momentanément brouillés. Un dialogue avec le Philosophe de Rembrandt, une mission confiée par Vélasquez à court de couleurs pour ses Ménines, un ordre reçu des Vieilles de Goya vont faire reculer le travail du diable et permettre de restaurer les chefs-d'œuvre.

Les épreuves qui séparent le joueur des objets sollicités par les peintres ou les personnages appartiennent en fait à l'univers des jeux : labyrinthes, Master Mind et même une course sous une pluie de poireaux et tomates qui rappelle ces petits jeux d'adresse aux bruits électroniques agaçants (tip-tip, tup, tip-tip, deux cents fois de suite), grands comme des cartes de crédit, qui firent il y a une vingtaine d'années la joie et les nerfs des jeunes consommateurs.

Deux cultures sont donc croisées dans ce programme : les tableaux restaurés sont en effet commentés par un « grand-père », un peu comme si l'art relevait des Anciens et les jeux des Modernes. Pas de querelle, cependant, entre les deux, mais pas de rapport non plus. Ainsi, chaque tableau repris au « démon » est affiché avec une médaille généralement utilisée dans les concours agricoles pour récompenser un charolais ou une truie méritante. Dès lors, le tour du vainqueur dans le musée restauré ressemble à la visite du Salon qui attire chaque année des millions de visiteurs porte de Versailles tout en n'étant pas une exhibition d'art.

Voilà plusieurs années que des personnages numériques animent (parfois avec talent – Adibou, Galswin, par exemple) des programmes ludo-éducatifs, et Artus ferait bien de leur demander conseil pour au moins se tenir à leur niveau puisqu'il manque manifestement d'imagination. Voilà deux ans que Gallimard a édité *Le Louvre pour les enfants*, toujours plus jeune d'esprit qu'*Artus* malgré un texte plutôt conçu pour des théoriciens de l'art quand ils parlent entre eux. Au moins on pouvait aussi voir les objets avec un système de loupes et de variations d'angles (pour les sculptures) facile à manipuler et véritablement éclairant. Les jeux, certes moins variés, entretenaient un rapport à l'art, si bien que jouer exerçait le regard. Bien sûr, c'est génial Master Mind, on raffole des jeux de *memory*, on crie au génie devant un millième labyrinthe à déchiffrer parce que pendant qu' « ils » font ça, « ils » se tiennent tranquilles. Peut-être aussi que les boutiquiers ne sont pas les plus inspirés par les œuvres devant lesquelles ils font ici le plus rance de leur beurre.

Patrick Longuet (Canal+)

Sony au carrefour du numérique

BÂTISSEURS DU FUTUR Après Intel, le géant des microprocesseurs, la semaine dernière, Sony est le deuxième portrait de notre galerie d'entreprises qui dessinent le futur des technologies. Le japonais, fortement ancré dans le monde du son et de l'image, poursuit aujourd'hui son offensive dans le jeu et concentre ses forces pour devenir un des maîtres du tout-numérique.

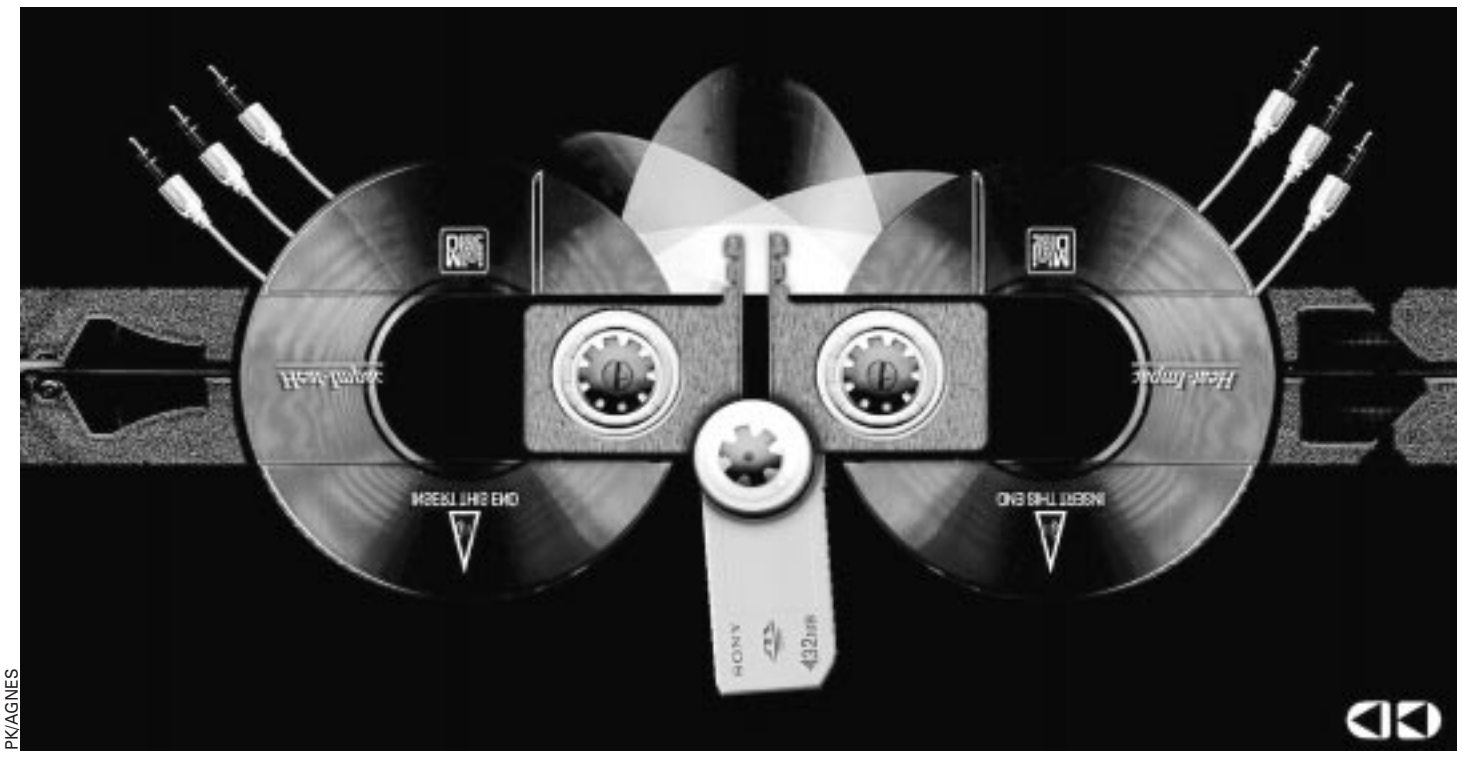

PK/AGNES

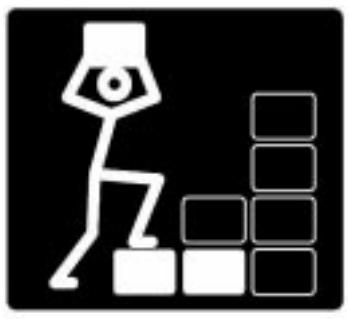

SONY

Création
En **1946**, Masaru Ibuka et Akio Morita fondent la Tokyo Telecommunications Engineering Corporation (TKK). En 1958, l'entreprise est rebaptisée Sony Corporation.

Dirigeants
Kunitake Ando, PDG
Nobuyuki Idei, président

Nombre d'employés
189 700 au 31 mars 2000

Localisation
Tokyo, Japon

Chiffre d'affaires 1999
63 milliards de dollars

RÉPARTITION DES VENTES PAR ACTIVITÉS

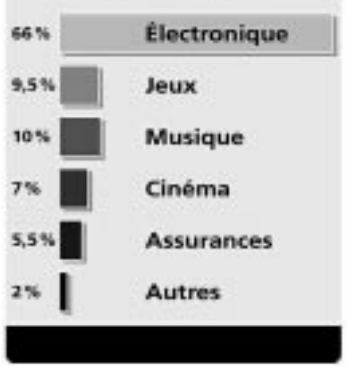

Sony avance sur le chemin de la convergence en misant sur la communication numérique

LA convergence est au cœur de la stratégie des grands groupes industriels. Elle les amène à fusionner des contenus – cinéma, musique, informations – et des contenants – télévision, téléphonie, micro-ordinateurs – dans un même environnement économique : Internet.

Côté contenus, Sony a pris une longueur d'avance sur ses concurrents, en acquérant voilà une dizaine d'années CBS Records (en 1988) et Columbia Pictures (en 1989), devenus Sony Music Entertainment et Sony Pictures Entertainment. *« Cette politique a été très décriée à l'époque. Les gens ne voyaient pas où était la synergie entre la musique et le cinéma, et l'électronique »*, rappelle Philippe Poels, directeur de Sony France, dans *Stratégie marketing*. Effectivement, qui pouvait douter alors que le géant japonais de l'électronique produirait aujourd'hui des films grand public du genre Le Masque de Zorro ou des albums d'artistes aussi célèbres que Mariah Carey et Ricky Martin ?

Marquée par une culture d'innovation dont Akio Morita, son PDG pendant plus de quatre décennies, fut le chantre, Sony avance sur le chemin de la convergence autour de produits-phares. Ainsi, pour imposer ses produits électroniques, la firme mise sur la communication numérique entre tous ses appareils via un fil directeur, le Memory Stick. Ce dernier prend la forme d'une barrette de mémoire amovible de la taille d'une tablette de chewing-gum sur laquelle l'utilisateur peut stocker de la musique, des photos, des vidéos... *« Le Memory Stick, c'est la convergence dans la poche, car l'on peut fédérer sur cet objet portable des tas de contenus qui proviennent de sources différentes »*, précise Renaud Di Francesco, directeur partenaire en recherche et développement pour Sony Europe.

Le pari est risqué. Le Memory Stick est un format propre à Sony, et rien n'indique que d'autres industriels, japonais, européens et américains, vont l'adopter. A cette remarque, Renaud Di Francesco répond que *« Sony a bien inventé la disquette de 3,5 pouces pour ordinateur. C'est devenu un standard de support dans l'informatique, et pourtant, peu de gens se souviennent que c'est une invention de Sony »*. Mais les responsables de Sony voudraient bien aussi laisser aux oubliettes l'échec encore cuisant du Betamax, le standard vidéo de salon proposé par la marque, qui a perdu la bataille face au VHS. Pour l'heure, quelque cinquante entreprises internationales, dont General Motors, Audi, Compaq, Texas Instruments, Mitsubishi, France Télécom, Deutsche Telekom, ont acquis la licence du Memory Stick ou montré un certain intérêt, sans toutefois annoncer la commercialisation de produits à ce format...

Selon Sony, quatre appareils pourraient constituer la plate-forme numérique de demain dans chaque foyer : le téléviseur associé à un décodeur, la console de jeux de salon, le micro-ordinateur et le téléphone portable. Bien placé dans les deux premiers secteurs, le géant japonais a du retard dans les deux autres. Il détient seulement 5% des parts de marché de la téléphonie mobile en Europe. *« Mais c'est un domaine indispensable à notre développement. Nous avons lourdement investi avec, à Munich, 350 chercheurs qui travaillent uniquement sur les portables. Notre usine d'Alsace, initialement dédiée à la production de CD, a été reconvertie pour fabriquer des portables GSM »*, se défend Philippe Poels. La multinationale compte sur le passage à la norme UMTS, qui autorise des transferts à haut débit, pour se faire une place dans ce secteur.

L'autre appareil dont dépendront largement les bons résultats financiers du groupe est la nouvelle console de jeux de salon, la Play Station 2. *« C' est quelque chose de très important pour nous »*, répètent tous les dirigeants de la multinationale. Sony mise sur 100 millions de PlayStation 2 vendues, contre 75 millions pour la première version. Selon ses dirigeants, Sony détiendrait 60 % des parts du marché des consoles de jeux de salon dans le monde. L'enjeu est capital : si la console représente en moyenne environ 10 % du chiffre d'affaires global de Sony, elle lui a rapporté en 1999 45 % de ses bénéfices. Déjà commercialisée au Japon, la PlayStation 2 sera lancée en Europe et aux Etats-Unis en octobre.

Au-delà des futurs bénéfices qu'engendrera cette console, dont la conception est supérieure aux produits concurrents actuellement disponibles, la PlayStation 2 fait partie intégrante de la stratégie de convergence de Sony. Ce n'est pas par hasard que les ingénieurs japonais l'ont dotée d'un lecteur DVD. Sony proposera aux utilisateurs de la PlayStation 2 à la fois son catalogue de jeux vidéo, mais également ses productions cinématographiques sur support DVD. L'exemple du marché français est révélateur : aujourd'hui, 300 000 foyers possèdent un lecteur de salon DVD. Sony estime vendre en France un million de PlayStation 2. Le géant japonais bénéficiera dans un laps de temps record d'un marché potentiel d'un million de foyers équipés de lecteurs DVD. De quoi lui ouvrir une voie royale dans la distribution des films sur ce support. En attendant, la firme poursuit son plan de restructuration, supprimant 10 % de ses effectifs et fermant quinze usines sur soixante-dix dans le monde...

Hai Nguyen

La maîtrise de la portabilité

1959

Le premier **téléviseur portable** à transistors. L'innovation du transistor permet à Sony de développer le poste de télévision TV8-301, doté d'un écran noir et blanc de 8 pouces et fonctionnant sur batterie. Un modèle encore plus petit de 5 pouces, le TV5-303, baptisé « Micro TV », sera commercialisé en 1962. Le président américain John F. Kennedy en possédait un à bord du yacht présidentiel *Honey-Fitz*.

1979

Le premier **Walkman, le TPS-L2**. Sony lance sur le marché un mini-lecteur de cassettes audio. Depuis, plus de 200 millions de baladeurs Sony, ainsi que les produits dérivés, comme le Discman, lecteur portable de CD audio, ou le MD-Walkman, lecteur de cassettes numériques, ont été vendus dans le monde.

1985

Le premier **Caméscope miniaturisé, le CCD-V8**. Ancêtre des Caméscope grand public, cet appareil au format 8 mm a ouvert la voie à la vidéo amateur.

Idéal pour les souvenirs de famille, le CCD-V8 fixait à la fois le mouvement et les sons des tranches de vie. Des reporters d'images l'ont utilisé pour sa légèreté, sa fiabilité et la qualité du format 8 mm.

1999

Premier **Walkman Memory Stick**. De taille très compacte, à peine plus grand qu'un briquet, le NW-MS7 est un lecteur de musique numérique. Son support, le Memory Stick, est un module de stockage amovible capable d'enregistrer des photos, de la vidéo, de la musique, des données informatiques, et compatible avec d'autres produits multimédias de Sony.

H Ng.

Thomson Multimédia dans la cour des grands

ANNONCÉ mort il y à a peine quatre ans, Thomson Multimédia ne s'est peut-être jamais aussi bien porté qu'en ce début d'année 2000. Oubliée, la mauvaise blague du franc symbolique (valeur estimée de l'entreprise par Alain Juppé, alors premier ministre, en 1996), oubliée la possible cession au coréen Daewoo, oubliées les années noires et les déficits : Thomson Multimédia pèse aujourd'hui 115 milliards de francs en Bourse et le groupe a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 44 milliards de francs pour un bénéfice net de 1,5 milliard. Et le début 2000 s'annonce du même tonneau, avec un chiffre d'affaires sur le premier trimestre en hausse de 46 % par rapport à celui de l'année précédente.

Thomson est aujourd'hui le quatrième constructeur mondial d'électronique grand public

Quatrième constructeur mondial d'électronique grand public, le français (dont l'Etat détient toujours la majorité du capital) revient en effet de loin. Présent sur le terrain des téléviseurs et des magnétoscopes (numéro un aux Etats-Unis avec sa marque RCA), des décodeurs numériques (numéro un mondial), mais aussi de la télévision interactive ou encore des baladeurs numériques (avec le baladeur Lyra), Thomson Multimédia peut à nouveau jouer dans la cour des grands aux côtés de Sony ou de Philips.

Christophe Rippert, vice-président du marketing de Thomson, assure : *« Nous avons eu une très forte démarche de repositionnement vers le haut de gamme et sur les produits à forte valeur ajoutée technologique. Nous nous sommes concentrés sur les télévisions grand écran, avec la gamme Scenium, par exemple. Nous allons aussi être les premiers à lancer un combiné télé-DVD, avec toujours le souci d'un design soigné. »*

Fort d'un parc de brevets technologiques qui lui rapportent des centaines de millions de francs par an, Thomson entend donc placer son développement sur le terrain de l'interactivité et des nouveaux supports. Aux Etats-Unis, Thomson équipe déjà en décodeurs tous les abonnés au bouquet numérique américain DirecTV, et, avec Gemstar, il est le leader des portails télévisuels. D'ici à la fin de l'année, en France, l'entreprise proposera sur la télévision, avec la start-up française TAK, des services interactifs jusque-là réservés au PC.

« Avec un parc d'ordinateurs plus faible qu'aux Etats-Unis, l'Europe nous paraît être le bon endroit pour développer ce type d'interactivité », explique Christophe Rippert. Et de poursuivre, conscient que la bataille ne fait que commencer : *« Vis-à-vis de la concurrence dans ce domaine, je suis persuadé que c'est la sortie de nouveaux produits qui fera la différence. A nous de savoir en tirer profit. »*

G. F.

La voix de l'innovation

DANS un immeuble discret au cœur de Paris, à deux pas du Panthéon, une dizaine de chercheurs réunis au sein du Sony Computer Science Laboratory (CSL) se consacrent depuis quatre ans à la recherche fondamentale en informatique. Leurs domaines de prédilection : le langage et la musique. Ils font partie d'un réseau de laboratoires de recherche et développement (R & D) mis en place par le japonais et répartis à travers le monde, et alimentés par un budget qui représente en moyenne 6% de son chiffre d'affaires total, soit plus de 3 milliards de dollars.

A Paris, les études de l'équipe du docteur Luc Steels, linguistique de formation qui est aussi directeur du centre, portent sur *« la compréhension de l'acquisition des langages et du sens »*. Concrètement, les chercheurs apprennent aux robots à parler, à dialoguer entre eux et éventuellement avec l'homme.

Une des expériences met en scène deux robots équipés de caméras vidéo qui leur servent d'yeux. Chacun d'eux est contrôlé par un « agent », un programme informatique capable de générer des combinaisons aléatoires de syllabes. Les deux robots visualisent des formes géométriques de différentes couleurs collées sur un tableau blanc. Le premier sélectionne une forme et lui donne un nom. Le second doit deviner, en formulant des hypothèses successives, de quelle forme il s'agit...

Au bout d'un certain temps, les deux agents sont en mesure de dialoguer entre eux sur la base d'un vocabulaire qui leur est propre. Pour enrichir leur expérience, les chercheurs ont installé des robots au Japon, aux Etats-Unis et dans plusieurs villes européennes, dont deux au Palais de la découverte, à Paris, permettant à chacun de créer son agent. Résultat : 3 000 agents uniques dialoguent aujourd'hui sur l'Internet, et leur lexique s'allonge de jour en jour. Au-delà de la reconnaissance vocale et visuelle, c'est sur la pénétration croissante de l'intelligence artificielle dans les objets que les chercheurs du CSL de Paris travaillent. *« La première étape vient d'être franchie, avec l'acquisition des mots par la machine »*, explique le docteur Luc Steels. Son équipe travaille aujourd'hui sur *« la compréhension de la grammaire »*. Ces travaux trouvent déjà une application dans la capacité de répondre à des ordres simples d'Aibo, le chien-robot de compagnie lancé par Sony. Et, comme l'explique Philippe Poels, son directeur, le CSL de Paris planche déjà sur les produits qui, dans cinq ou dix ans, feront que la télévision dialoguera avec l'utilisateur grâce à la reconnaissance vocale et lui proposera des programmes en fonction de ses centres d'intérêt.

H. Ng.

Profil

Expert judiciaire en informatique

Le curriculum vitae idéal

Age : 40 ans minimum.
Compétences : en informatique bien sûr, mais aussi bonne base juridique en expertise.
Qualités demandées : aptitude à rédiger, goût pour l'investigation, bon relationnel et diplomatie, discrétion, rigueur et objectivité.
Formation : on ne choisit pas un expert pour sa formation mais pour son expérience.
Expérience : plus de dix ans dans le milieu de l'informatique.
Salaires : l'expertise judiciaire est payée sur la base d'une vacation de 500 francs de l'heure. Les experts exerçant dans un cadre privé ont des honoraires libres.
Langues : anglais obligatoire.

Formation

La meilleure formation reste l'expérience. On peut quand même citer une formation unique en son genre : le DESS de méthodes expertales et arbitrales en informatique et techniques associées, à l'université Panthéon-Assas- Paris-II.
■ Renseignements : 01-44-41-55-95.
■ www.u-paris2.fr/html/formations/sceco/dess_methodes.htm

Sur la Toile

■ **www.cnejita.org**
C'est le site de la Compagnie nationale des experts judiciaires en informatique et techniques associées. Cette compagnie regroupe la grande majorité des experts français en informatique.

■ **www.cnede.org**
Le site de la Compagnie nationale des experts en diagnostic d'entreprise.

Publications

Expertises
Un mensuel consacré à l'expertise des systèmes d'information.
■ **www.celog.fr/expertises**

Experts
La première revue des experts juridiques français. Nombreux articles en texte intégral disponibles en ligne.
■ **www.revue-experts.com**

Entre juge et parties

Profession : expert en informatique
Un conciliateur à une époque où les litiges informatiques ne cessent d'augmenter

UN LOGICIEL informatique pourra-t-il un jour devenir, tel le tableau de Van Gogh *Le Jardin d'Auvers*, le sujet d'une polémique fleuve entre experts ? Peut-être. A l'instar du monde de l'art, l'informatique a elle aussi ses experts et ses batailles d'experts. Regroupés pour la plupart au sein de la Cnejita (Compagnie nationale des experts judiciaires en informatique et techniques associées), ils sont 268 en France à porter ce titre.

Comme leurs confrères des autres spécialités, c'est à la demande d'un juge qu'ils interviennent pour sauvegarder des preuves ou pour donner au magistrat un éclairage technique. *« En matière civile, nous avons affaire à deux grands types d'actions, l'inexécution de contrat et la contrefaçon »*, explique François Wallon, expert judiciaire en informatique et en bureautique.

Dans le premier cas, une entreprise reproche, par exemple, à la société de conseil à laquelle elle a fait appel de ne pas lui avoir fourni les prestations commandées. Retard dans les délais de livraison, vices et dysfonctionnement de systèmes informatiques, moindre performance des équipements... rentrent dans cette catégorie. Les litiges au civil portent aussi sur des cas de contrefaçon de logiciels, de sites Internet, d'atteinte à la propriété intellectuelle.

« Au pénal, poursuit François Wallon*, nous intervenons dans des affaires de toutes sortes mettant en cause des criminels disposant de matériel informatique. »* Vol de fichiers commerciaux, fraude aux cartes bancaires, vente d'armes, pédophilie, autant de délits dont on peut retrouver les preuves en explorant disques durs et fichiers effacés. Et les délinquants n'échappant pas à la généralisation de l'usage des nouvelles technologies, il n'est pas étonnant que le matériel informatique se retrouve de plus en plus souvent comme élément de preuve dans les affaires pénales.

« La nature des litiges suit incontestablement l'évolution des techniques et des mœurs, confirme Paul Vidonne, expert judiciaire en informatique et vice-président de la Cnejita. *Autrefois, les litiges intervenaient surtout entre grandes entreprises. Aujourd'hui, petites entreprises et particuliers n'hésitent plus à s'engager dans une procédure de justice. Les affaires sont plus diversifiées, le pénal augmente et Internet a ouvert un nouveau champ de litiges. »*

Ce qui ne change pas, en revanche, c'est le rôle de l'expert. Dans tous les cas, il ne doit jamais porter d'appréciation d'ordre juridique ni préjuger. C'est un technicien, pas un homme de loi. Et c'est d'ailleurs sur sa connaissance d'une spécialité qu'il est habilité à porter le titre d'expert judiciaire. Un titre et rien de plus car être expert judiciaire n'est pas un métier. Pour accéder à ce titre, il faut justifier d'une bonne dizaine d'années d'expérience et prouver que l'on ne compte pas vivre de cette activité. Le postulant expert constitue un dossier qui est examiné par le procureur du tribunal de grande instance de son lieu d'activité ou de son domicile.

Chaque année, en fonction des besoins, un ou deux experts sont nommés. A raison de deux ou trois expertises judiciaires en moyenne par an et par expert rémunéré sur une base horaire de 500 francs en moyenne, il est évident que cette fonction s'inscrit en complément d'une autre activité professionnelle. *« De toute façon, c'est parce que l'on exerce un métier à côté que l'on peut être un expert »*, insiste Paul Vidonne.

Comment, en effet, pouvoir être compétent dans un domaine sans cesse en évolution si l'on n'est pas sur le terrain ? La plupart des experts judiciaires sont donc des professionnels de l'informatique travaillant dans des entreprises du secteur, ou des professeurs d'université. D'autres concilient expertises judiciaires et expertises privées. A la tête de cabinets de conseil, ils interviennent à la demande des avocats d'une des parties ou sont appelés en mission par les deux parties pour régler à l'amiable les litiges commerciaux. Leurs honoraires sont libres. *« C'est un petit monde,* reconnaît Paul Vidonne, *où le même expert peut se retrouver le lundi expert judiciaire et le mardi expert-conseil. »*

D'autres, comme Daniel Duthil, directeur de la revue *Expertises*, évoquent le risque de connivence, non sans rappeler toutefois l'existence d'un code de déontologie, que tout expert sérieux est censé respecter et dont certains organismes comme la Cnejita se veulent les gardiens. *« L'expert doit savoir refuser une mission s'il a un lien avec une ou plusieurs parties »*, précise Daniel Duthil. Convocation, organisation de réunions, collecte et gestion des pièces, note aux parties et rapport d'expertise, la procédure de l'expertise est longue (4 à 5 mois en moyenne) et chère. *« Les litiges entre grandes entreprises ne conduisent pas souvent à des procédures judiciaires, mais se résolvent bien souvent par des méthodes alternatives »*, constate Daniel Duthil. La médiation et la conciliation constituent de plus en plus un nouveau champ d'activité pour les experts. Loin des tribunaux et de ses batailles.

Catherine Rollot

L'arbitre des conflits

Portrait
Hubert Bitan joue sur tous les tableaux de l'expertise et collectionne les titres

INGÉNIEUR TÉLÉCOM, docteur en droit, expert judiciaire inscrit auprès de la cour d'appel de Paris, agréé par la Cour de cassation, chargé de cours à Paris-II... Hubert Bitan est sur tous les fronts.. A 56 ans, cet homme pressé est à l'image de la plupart de ses confrères, *« super-diplômé et super-occupé »*.

A la fois expert judiciaire et expert-conseil à titre privé, son emploi du temps est un exercice de voltige, entre son bureau du 16e arrondissement et les tribunaux. *« Dans ma peau d'expert judiciaire, j'assure une fonction au service de l'Etat et je suis canalisé par ma mission qui est contrôlée par le juge. Dans l'expertise amiable, le cadre est plus souple »*, précise-t-il.

L'expert sera jugé sur sa capacité à bien comprendre les différentes parties en conflit, à poser les bonnes questions et à bien comprendre les réponses. *« Avant de commencer une expertise, il faut s'assurer que les intéressés ont bien compris l'objet de ma mission »*, explique Hubert Bitan. Ce prérequis établi, il s'agit ensuite de rassembler toutes les pièces et éléments utiles au dossier. L'expert constitue ainsi une documentation, conduit des entretiens et procède le cas échéant à des tests techniques. *« Le plus difficile ? Jamais la technique, mais souvent la gestion des problèmes relationnels entre les parties. »*

Vient ensuite l'établissement d'un rapport d'expertise qui sera remis au juge. *« L'expert se doit d'être factuel. »* Avoir une formation en droit, pour Hubert Bitan, *« c'est un plus »*, car le premier lecteur du rapport est un homme de loi. Etre ingénieur télécom, *« c'est indispensable car il faut connaître la technique »*. Pouvoir concilier les deux, *« c'est une chance »*. Ingénieur télécom et informatique d'abord, il ne se voyait pas *« passer sa vie dans les bytes »*.

Si entre Sciences-Po et le droit, son cœur balance un moment, il choisit finalement de se lancer dans cette discipline. Et c'est au cours de ses études qu'il entend parler de l'expertise judiciaire. *« Au début, c'est un peu dur. Il y a un peu de "lobbying" à faire auprès des juges »*, avoue-t-il.

Aujourd'hui, ses dix-huit ans de pratique lui servent à enseigner à des apprentis experts les ficelles du métier. *« Même si l'expertise est une affaire de praticien avant tout, nous essayons dans le DESS de Paris-II de donner des connaissances de base techniques, juridiques et économiques à un public d'informaticiens, de juristes et d'économistes. »*

Sur son agenda digne d'un ministre, Hubert Bitan conserve néanmoins toujours un peu de temps pour se consacrer à son autre grande passion : le football. Mais c'est en directeur d'un club de foot amateur et non pas comme arbitre qu'il officie.

C. Ro.

Retrouvez nos enquêtes sur le site
interactif.lemonde.fr

La Net Economie, une réalité pour les entreprises à la conquête de nouveaux marchés, impose, en matière de sécurité, des choix technologiques stratégiques. Votre système d'information d'entreprise, vos serveurs web, vos applications de commerce électronique sur Internet, doivent en effet répondre aux exigences les plus strictes en terme de sécurité. Comme les 50 millions d'utilisateurs qui ont mis en œuvre les services d'annuaire NDS® de Novell (Novell Directory Services®), bénéficiez d'une infrastructure réseau globale simple à administrer, fiable et sécurisée. Avec Novell, soyez prêt, dès à présent, à entrer dans la Net Economie.
Pour plus d'informations, visitez notre site

ou appelez Allô Novell au

Novell.

©1999 Novell, NDS et Novell Directory Services sont des marques déposées de Novell, Inc. aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Le Monde INTERACTIF
16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97. E-mail : hitech@lemonde.fr
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction/iconographie : Claudine Boeglin.
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.
Chef d'édition Web : Nicolas Bourcier.
Rédaction : Sylvie Chayette, Cécile Ducourtieux, Marlène Duretz, Guillaume Fraissard, Stéphane Mandard, Corinne Manoury, Cristina Marino, Hai Nguyen, Eric Nunès, Olivier Puech, Catherine Rollot, Olivier Zilbertin.
Edition : Olivier Herviaux.
Webmestre : Olivier Dumons.
Ont collaboré à ce numéro : Lucille Bellanger, Olivier Escriva, Tristan Geoffroy, Hal, Alain Hazan, Patrick Longuet, Matti Niemi, Eric Nunès, Jacques Partouche, PK, Julien Pot, Claire Sassus, Tchikioto, Alain Thomas, Yenz.
Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre.
Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56).
Isabelle Quodverte (01-42-17-39-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.